

Les Dossiers du MINFI

UNE PUBLICATION DU MINISTÈRE DES FINANCES

2023/2024

Finances

CAMEROUN - FMI

Accord pour un nouveau programme économique et financier



Conclue pour une période de 18 mois, la Facilité pour la Résilience et la Durabilité va permettre au Trésor Public d'engranger d'importantes devises de la part du FMI et des autres partenaires au développement

Ci-contre: Louis Paul MOTAZE, Ministre des Finances et KENJI OKAMURA, Directeur Général Adjoint du FMI



SGS DEPLOYS ITS EXPERTISE IN **THE FIELD OF MINING IN CAMEROON**



**Commercial and on-site
laboratories**



**Field Analytical Services &
Testing (FAST)**



Proficiency testing

SGS

When you need to be sure



Son Excellence **Paul Biya**
Président de la République du Cameroun

His Excellency **Paul Biya**
President of the Republic of Cameroon



Nachtigal, au cœur du développement durable du Cameroun



A sa mise en service, l'aménagement hydroélectrique de Nachtigal fournira de l'électricité à **3** ampoules sur **10** au Cameroun.



Suivez-nous sur : www.nhpc.cm



1067 bis, Rue 1750, Nouvelle Route Bastos B.P. : 35543 Yaoundé, Cameroun
infos@nhpc.cm / www.nhpc.cm



S. E. **Joseph DION NGUTE**

Premier Ministre, Chef du Gouvernement

H. E. **Joseph DION NGUTE**

Prime Minister, Head of Government

**NOTRE ENGAGEMENT COMMUN
RESTE LE MÊME EN 2024 :
VOUS ACCOMPAGNER DANS LE
PROJET QUI VOUS FAIT GRANDIR**



Changez votre regard sur le crédit

À travers les conventions signées entre la BICEC et les Ministères, vous bénéficiez d'une offre spécifique de crédits à des conditions privilégiées pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets de vie. Notamment **l'acquisition de biens immobiliers**.

Vous pouvez emprunter sur une durée maximale de **84 mois** pour les prêts personnels et **180 mois** pour les prêts immobiliers.

Soyez Membres du **club des fonctionnaires** et bénéficiez :

- d'une réduction de 15% sur nos tarifs (cartes bancaires, produits d'assurances, banque à distance)
- d'une autorisation permanente de découvert de 50% du salaire.

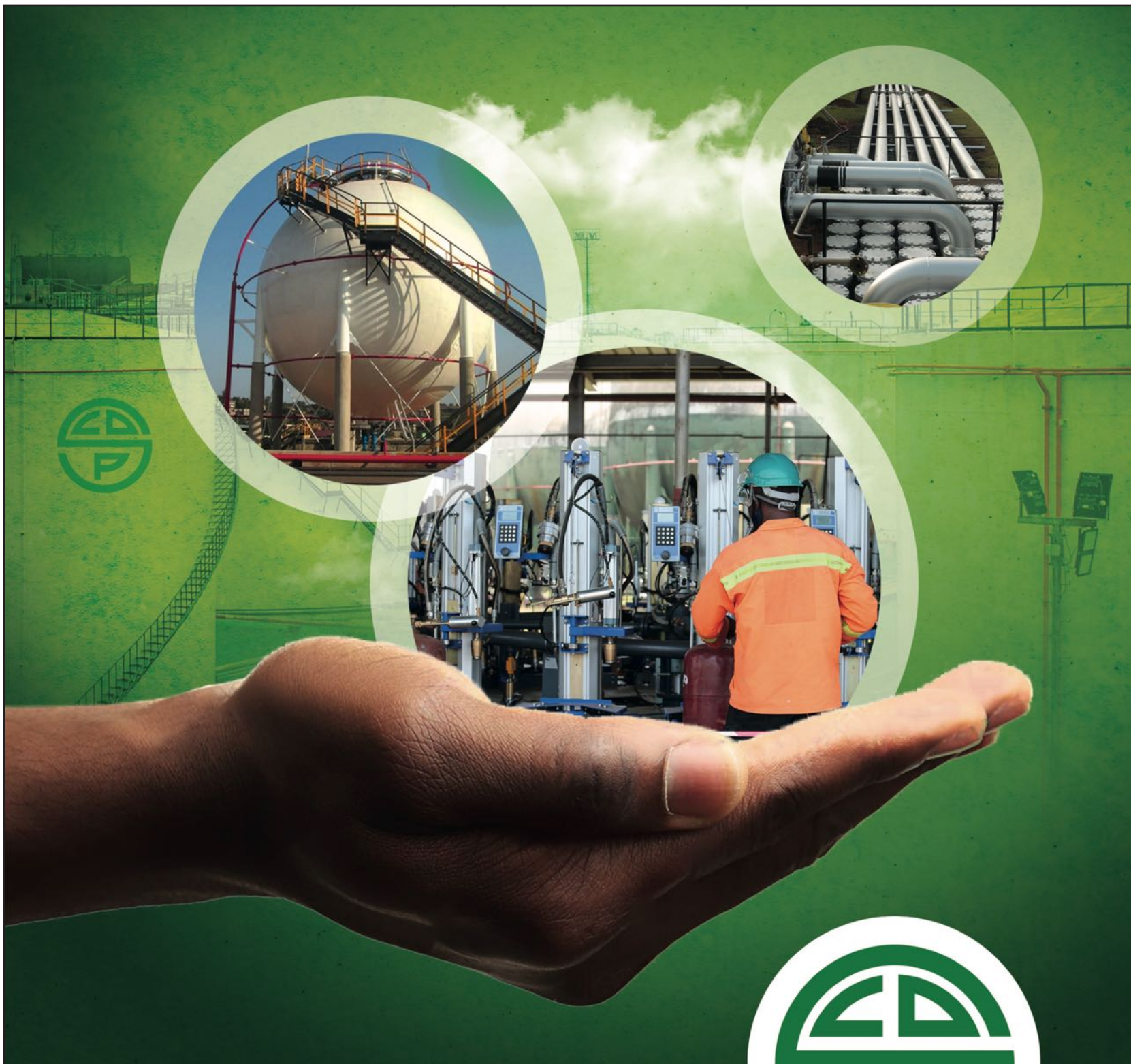


S. E. Louis Paul MOTAZE

Ministre des Finances

H. E. Louis Paul MOTAZE

Minister of Finance



**Des projets structurants
et des infrastructures modernes
pour un approvisionnement efficace
du Cameroun en produits pétroliers**



B.P. 2271 Douala - Cameroun
E-mail : courrier@scdp.cm
Tél. : +237 233 40 11 89

SCDP Officiel

SCDP (Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers)





S. E. YAOUBA ABDOULAYE

Ministre Délégué auprès du Ministre des Finances

H. E. YAOUBA ABDOULAYE

Minister Delegate in the Ministry of Finance

LA DIGITALISATION, Une réalité chez Chanas Assurances

✓ En 2Minutes, souscrivez à
votre assurance en ligne
chanasassurances.com/souscription/

✓ Payez par Mobile Money


✓ Recevez votre
attestation
GRATUITEMENT 





M. **Gilbert Didier EDOA**
Secrétaire Général au Ministère des Finances
Mr. **Gilbert Didier EDOA**
Secretary General of the Ministry of Finance



Afriland First Bank

MOTEUR

de la croissance de votre entreprise

S'appuyant sur un modèle de banque universelle, Afriland First Bank, leader du marché camerounais, allie solidité financière, qualité de service et stratégie de croissance durable, afin de mettre sa performance au service du financement de l'économie et des projets de ses clients.

REFERENCES

SA au Capital de
F.CFA 20 000 000 000
RC N° : 87R041


Contribuable
M 1087000000 43 E

Agrément Banque
00005/MINFI/DCE2
du 20 juin 1987

SWIFT/BIC
CCEICMCX

Siège Social :
1063, Place de
l'Indépendance
Yaoundé-Cameroun
B.P. : 11834

Tél. : +237 222 233 068
Fax : +237 222 221 785

 237 222 51 80 50
 237 680 05 80 05

E-mail :
firstbank@afilandfirstbank.com
qualite@afilandfirstbank.com

Site Web :
www.afilandfirstbank.com

Facebook : @afilandfirstbankgroup | LinkedIn : Afriland First Bank | Twitter : @Af_First_Bank





Quand vient le temps d'investir,
*pensez **Afriland First Bank***

L'intérêt de la clientèle est notre priorité

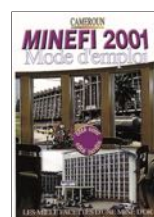
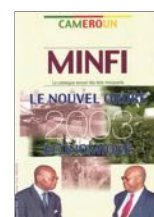
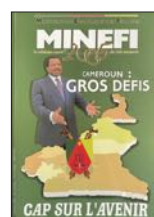
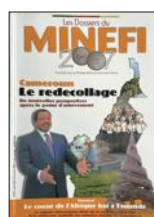
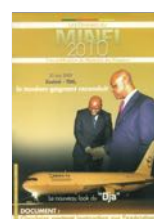
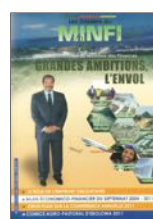
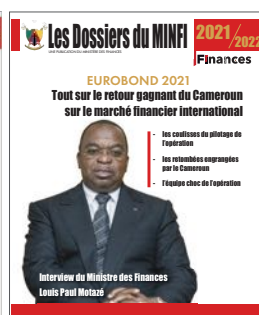
www.afrilandfirstbank.com



Les Dossiers du MINFI

UNE PUBLICATION DU MINISTÈRE DES FINANCES

Finances



innover + explorer + transformer + agir + déployer + adapter + accompagner + développer +
 préparer + identifier + dépasser + oser + fluidifier + découvrir + éclairer + transmettre +
 mettre en commun + partager + construire + valoriser + grandir + accomplir.

Retrouvez toute notre actualité économique et financière

www.lesdossiersduminfi.com





Directeur de Publication

Louis Paul MOTAZE
Ministre des Finances

Comité Editorial

YAOUBA ABDOULAYE
Ministre Délégué auprès du
Ministre des Finances

Gilbert Didier EDOA
Secrétaire Général du Ministère
des Finances

Directeur de rédaction

Yves ASSALA

Rédacteur en Chef

Gédéon ADJOMO

Equipe rédactionnelle

Gédéon ADJOMO
Nathalie Claire TIAMBOU
Brice R. MBODIAM
Pierre Célestin ATANGANA
Marie Joseph MBALLA ZANG
Jeannette NNANGA,
Anastasia ADA, Christian LANG,
Josiane TCHAKOUNTÉ
Michèle FONGANG
Narius AYUK AKO
Elisabeth BELL, Mireille EBA,
William FUPUAYINYI,

Secrétariat de rédaction :

Gédéon Adjomo
Pierre Célestin ATANGANA

Secrétariat

Jeannette NNANGA
Anastasia ADA
Marie Joseph MBALLA ZANG
Lucie NGONO
Audrey EVINA ESSOMBA

Crédit Photos:

Mireille ETOUNDI
Claude Célestin NTEME

Éditeur:

GROUPE NESSE
66, Avenue des Champs Elysées
75 008 Paris
Tél : + 33 1 47 11 03 15
E-mail: infos@groupe nesse.fr

Régie publicitaires:

SOCAMED, B.P. 821 - Douala
Tél : + 237 243 53 22 61
Cell. 677 93 41 02 / 677 934 677

E-mail : socamed.office@gmail.com
lesdossiersduminfi@gmail.com
infos@lesdossiersduminfi.com

Editorial 22-23

Rester mobilisés face au défi de rationalisation de la dépense

Editorial 24-25

Remaining mobilized in the face of the challenge of rationalizing expenditure

Actualité / Current events 26-65

Les grands défis du MINFI : Loi de Finances, lancement du budget 2024, nouvel accord avec le FMI...

Finances publiques : Un nouvel accord de 110 milliards de FCFA entre le Cameroun et le FMI

Loi des finances 2024 : Le budget passe à plus de 6 740 milliards de FCFA

Finance Act 2024 : Budget rises to over 6,740 billion FCFA

Lancement du Budget 2024 : Maroua trace les sillons de la compétitivité et de la productivité

World Custom Day : Government encourages and congratulates the customs department

Budget d'investissement public : 170 milliards de FCFA pour l'Extrême-Nord en 2024

The fight against fraud and smuggling : Bourha, Kolofata, Fotokol and Mora inaugurated the first trading centres

Entreprises publiques : Le bilan de santé de la CTR

Rentabilité : Tableau de bord des performances

Debt of the State to ENEO : The Government's solvability restored

Gestion des finances publiques : Le Cameroun diagnostique son système

Louis Paul MOTAZE : images des visites historiques à Maroua et Bamenda

Interview 32-33

Mme Marie-Rose MESSI - Directeur Général de la SRC :

« SRC : Remarquable évolution des performances »

Publi-reportage 38-39

SODECOTON :

Pilier du Développement Agricole et Industriel dans le Septentrion du Cameroun

Publi-reportage 42

SGS Cameroun : Des services SGS pour garantir l'indépendance, la durabilité et le respect de l'environnement dans les projets miniers



NISSAN INTELLIGENT MOBILITY



20 RUE CASINO, BONAPRISO
BP 423 DOUALA
Tél : +237 691 699 630
e-mail : info@3smotors.com



YAOUNDE - CORON
BP 15339
Tél : +237 690 020 950
e-mail : atelier.yde@3smotors.com



SOMMAIRE

Publi-reportage _____ 48-49

Entreprises publiques :

« Le Port Autonome de Douala, modèle de performance »

Publi-reportage _____ 52

CAMEL : « Comme un phœnix, CAMEL renaît de ses cendres. »

Interview _____ 58-59

Vincent LEROUX, Directeur Général de NHPC,

Étape Cruciale : les Premiers MégaWatts injectés

Dossier / News item I _____ 66-89

Accompagnement des PME : La touche de l'Etat

Projets : Un point d'attention dans la SND30

Accompagnement des PME : La part du MINFI passe par les incitations fiscales

Support for SMEs : MINFI's share goes to tax incentives

Financing : The banking sector is also involved

Accès au crédit : L'Etat garantit 200 milliards de FCFA pour le financement des PME

Publi-reportage _____ 70-71

La BC-PME : Instrument de développement de l'économie camerounaise !

Publi-reportage _____ 74

La SNI : The Cameroon National Investment Corporation - 60th Anniversary !

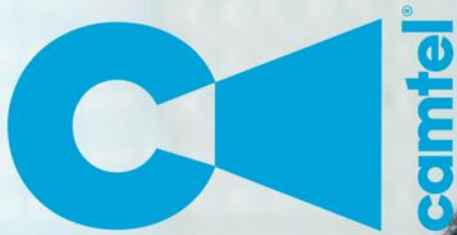
Publi-reportage _____ 78-79

PROMETAL : Catalyseur d'une Révolution Industrielle en Afrique

PROFAB : L'Excellence Métallurgique au Service de Vos Projets

Publi-reportage _____ 82

Le 3^{ème} C2D au Cameroun : « Construire le Cameroun de demain »



**SOUSCRIRE À LA FIBRE
SANS SE DÉPLACER ?
C'EST POSSIBLE !**



Scannez ce code

fiberconnect.camtel.cm



SOMMAIRE

Interview 84-86

Gilbert Didier Edoa, Secrétaire Général du Ministère des Finances,
Impulser le crédit à l'économie afin que le rythme des investissements soit accéléré

Publi-reportage 88-89

SONATREL : L'énergie à bon port !

Dossier / News item II 90-109

Caisse des Dépôts et Consignations : Les premiers pas d'un géant

Caisse des Dépôts et Consignations : Les premiers pas d'un géant en devenir

Système d'exploitation : Pour une meilleure collaboration avec les banques

Debt recovery : Six official debt collectors in pursuit of non-payers

Sur le terrain : Allianz Cameroun transfère 1,5 milliard de FCFA à la CDEC

Cooperation with the banks : A cooperative and consensual approach

Transfert des fonds : L'Etat renforce les pouvoirs de la CDEC

Interview 100-101

Pierre Didier N'Goumou, Secrétaire Permanent du Bureau National de la Carte Rose CEMAC,
Un outil clé pour la facilitation de la circulation transfrontalière

Publi-reportage 104

Entretien routier:
«L'AFERA plaide pour un financement durable des Fonds routiers en Afrique»

Publi-reportage 106-107

FONDS ROUTIER : Au coeur du développement des infrastructures routières !

Dossier / News item III 110-127

Crypto monnaies : Le regard du Cameroun

Crypto monnaies : 900 000 utilisateurs au Cameroun

Cameroun : 160 milliards de flux illicites depuis 2018

Cameroon : 160 billion in illicit flows since 2018

Crypto monnaies : Qu'est-ce que c'est ?

CBC BOURSE

Maximisez la
rentabilité de vos
placements



Tendances

Avenue Charles de Gaule, BP 4004 Douala, Cameroun
+237 233 42 02 02 | CBC_bourse@groupecommercialbank.com


CBC Bourse

SOMMAIRE

Publi-reportage _____ 112-113

Union Bank of Cameroon Plc. inaugure deux nouvelles agences dans la ville de Douala

Publi-reportage _____ 118

SPA Krystal Palace Douala : Un Sanctuaire de Bien-être au Coeur de Douala !

Publi-reportage _____ 120-122

Media Awards 2023-24 : CRTV confirms its leadership

Dossier / News item IV _____ 128-163

Digitalisation :
Zoom sur la dématérialisation des procédures au Ministère des Finances

Politique publique : Dématérialiser les procédures pour mieux servir

Digitization of public services : A mutually beneficial tie-up

Ministère des Finances : A l'ère de la digitalisation

Tresorpay : A resource for paid public services

Publi-reportage _____ 132-133

BUNEC : Au coeur de la modernisation de l'administration publique à travers son chantier de mise en place d'un écosystème de l'identification au Cameroun.

Interview _____ 136-137

**Jeanne Nelly BAKANG YOMBA, Directrice Générale de Chanas Assurances Vie SA,
Chanas Assurances Vie SA : Les Enjeux et Ambitions**

Publi-reportage _____ 144-145

Hôpital Général de Yaoundé : Nouvelles avancées !

Interview _____ 157-161

**KOUMPO TANEKOU Porguy, Chef de Division des Systèmes d'information au Ministère des Finances,
« L'Etat engrange des bénéfices dans la célérité du traitement des dossiers »**

La résidence le Mfoundi

HIPPODROME - YAOUNDE

IMMEUBLE SS + 2R + 11



152 appartements Haut Standing de type T1, T2, T3, T4, T5 et T6 allant de 18,52 à 445,6 m² et espace de commerce

**Devenez propriétaire
en réservant dès
maintenant !**

**Tél. : +237 695 89 98 49
695 89 98 51**

**510, Avenue de l'Indépendance,
B.P. : 387 Yaoundé - Cameroun**

- ⇒ 948,8 m² d'espaces de commerce,
- ⇒ 134 places de parking,
- ⇒ 3070 m² d'espace commun,
- ⇒ 4 ascenseurs,
- ⇒ 1 système de sécurité incendie,
- ⇒ 2 locaux-poubelles,
- ⇒ 2 groupes électrogènes de puissance globale 800 KVA,
- ⇒ 1 local dédié au Tableau Général de Basse Tension (TGBT),
- ⇒ 1 local dédié à la conciergerie,
- ⇒ 1 station d'épuration,
- ⇒ 1 bêche d'eau

SOMMAIRE

Dossier / News item V

164-183

Financement du budget : Cap vers les financements innovants

Diversification des instruments de financement : En route vers les obligations vertes et islamiques

Green finance : A sustainable financial instrument

Finance islamique : 3100 milliards d'euros d'actifs prévus en 2024

Islamic finance : 3,100 billion euros in assets by 2024

Financements : Sukuks : une niche à explorer

Finance verte : Respect de l'environnement et bonne gouvernance

Actions : Le Cameroun a encore des efforts à fournir

Islamic bank accounts : Encouraging community action

Expérience d'ailleurs : Le carton plein du Gabon

Publi-reportage

176-177

SIC : au service de l'habitat pour tous !

Interview

182-183

Georges Meka Abessolo, *Ingénieur agronome, économiste financier, directeur général du Cabinet Risks Mitigation LLC,*
«Les financements verts, une opportunité pour les projets d'infrastructures»

Dossier / News item VI

184-199

Finance inclusive : Le rôle des établissements de microfinance

Inclusive finance : A national strategy to open access to financial services to 65% of adults

Mise en œuvre de la SNFI : Les six travaux d'Hercule à réaliser en 5 ans

Financial inclusion : A support program to steer the national strategy

Interview

192-194

Sylvester Moh Tangongho, *Directeur Général du Trésor et de la Coopération Financière et Monétaire (DGTCFM)*
«Les établissements de microfinance ont l'inclusion financière dans la peau»

Interview

196-199

Victor Ndzana Nduga, *Coordonnateur du Programme d'appui à la Stratégie Nationale de la Finance Inclusive (PASNFI)*
«Il existe des opportunités prometteuses pour améliorer l'inclusion financière au Cameroun »



Rester mobilisés face au défi de rationalisation de la dépense



S.E. Louis Paul MOTAZE,
Ministre des Finances

Dans le cadre des activités liées au lancement des opérations d'exécution du budget 2024 et de la Journée Internationale des Douanes, j'ai eu le privilège d'effectuer des descentes sur le terrain respectivement à Maroua, capitale régionale de l'Extrême Nord et à Bamenda, capitale régionale du Nord-Ouest. Deux régions de notre pays qui ont en

commun d'être en proie à la crise sécuritaire dont les contre-coups sur notre économie ne se comptent plus. Deux régions qui se caractérisent également par la longueur du temps mis sans recevoir de visite d'un Ministre des Finances.

Ma descente, dans ces deux régions s'est donc avérée d'une impérieuse nécessité dans la mesure où elle réparait ce qui commençait progressivement à être ressenti par mes collaborateurs comme une injustice et qui

engendrait une frustration insidieuse. Bien plus, elle a servi à rebooster le moral et la motivation d'un personnel dont la performance a presque touché le fond, l'insécurité aidant, et dont on peut être fier du degré de résilience dont ils font preuve.

En effet, des différents rapports qui me parviennent et au terme des séances de travail tenues avec ces collaborateurs lors de ce périple, il en ressort que leur engouement ainsi que leur sens du devoir n'ont pas fléchi,



Nous devons rester focalisés sur nos objectifs de mobilisation accrue des ressources budgétaires et de leur gestion rationnelle et rigoureuse.

en dépit d'un environnement de travail fortement miné par les affres de l'insécurité ambiante. Nos échanges ont certes mis en exergue des conditions de travail surréalistes à certains endroits, mais personne n'en a fait un prétexte de démission ou d'abdication face à ses responsabilités. Bien au contraire, nous avons observé un niveau de conscience professionnelle exemplaire ainsi qu'une forte motivation à braver les écueils et autres formes d'aspérités aux fins d'afficher une performance remarquable. Je puis ainsi me féliciter des niveaux satisfaisants de mobilisation de recettes tant fiscales que douanières réalisés par ces deux régions en 2023. Des performances qui leur permettent de remonter progressivement la pente pour retrouver les positions du classement d'avant la crise.

Je saisis l'opportunité de cet éditorial pour adresser à tous les collaborateurs en service dans ces deux régions, mes chaleureuses félicitations pour ces efforts réalisés au-delà des attentes qui traduisent un sens de patriotisme hors du commun. Qu'ils soient rassurés que leurs préoccupations allant dans le sens de l'amélioration de leurs conditions de travail trouveront toujours une oreille attentive de notre part, lorsqu'elles ne seront pas tout simplement satisfaites à la limite des moyens disponibles.

Je me réjouis que cet état d'esprit positif observé dans ces deux régions ne soit pas leur seul apanage. Cette quête permanente de la performance, caractérisée par la détermination, l'abnégation, l'endurance, la persévérance et la résilience constitue le socle du succès de nos diverses actions, tous secteurs confondus. A ce sujet, je me permets d'adresser un clin d'œil particulier aux administrations d'assiette qui plus que toutes, sont interpellées dans la lutte pour la préservation de nos équilibres budgétaires et l'atteinte de l'objectif de consolidation budgétaire. Une lutte à laquelle ces administrations nous ont toujours permis de triompher avec brio en réalisant des objectifs constamment au-delà des projections.

Mon message essentiel reste cependant immuable à l'endroit de tous les personnels du Ministère des Finances. Les

attentes du Gouvernement et des populations vis-à-vis de nous n'ont pas varié. Elles demeurent constantes en dépit d'un contexte macroéconomique national et international plus que contraignant. C'est pourquoi nous devons rester focalisés sur nos objectifs de mobilisation accrue des ressources budgétaires et de leur gestion rationnelle et rigoureuse. Au demeurant, nous devons rester nous-même et plus que jamais mobilisés.

Cette mobilisation est d'autant plus nécessaire qu'en cette année 2024, nous devons faire nôtre, le défi de la maîtrise de la dépense budgétaire, en écho au discours du Chef de l'Etat de décembre 2023 prescrivant la rationalisation des dépenses budgétaires. Il s'agit d'une voie incontournable à suivre si nous voulons nous assurer d'atteindre les objectifs de relance économique inclusive et de réduction de la pauvreté par l'amélioration des conditions de vie de la population.

Aussi, convient-il de vous indiquer que pour y parvenir, deux valeurs fondamentales doivent guider notre action. La première d'entre elles c'est le surpassement. Nous devons ainsi considérer que même si les perspectives aussi bien nationales qu'internationales semblent peu reluisantes, nous nous devons d'être au rendez-vous des performances projetées afin de remplir de manière harmonieuse et efficace le mandat qui nous a été confié au Ministère des Finances. Deuxièmement, la rigueur. Plus que par le passé, il nous reviendra d'être encore plus exigeants tout d'abord avec nous-mêmes, mais également avec les autres administrations, notamment en matière de dépenses publiques, qui constituent un déterminant crucial de l'équilibre budgétaire./-



Remaining mobilized in the face of the challenge of rationalizing expenditure



H.E. Louis Paul MOTAZE,
Minister of Finance

As part of the activities linked to the launch of the 2024 budget implementation operations and International Customs Day, I had the privilege of visiting Maroua, the regional capital of the Far North, and Bamenda, the regional capital of the North-West. These two regions of our country share the common feature of being plagued by a security crisis, the

repercussions of which on our economy can no longer be counted. Two regions that are also characterized by the length of time they have gone without receiving a visit from a Minister of Finance.

My descent into these two regions was therefore an imperative necessity, insofar as it remedied what was gradually beginning to be felt by my staff as an injustice and a source of insidious frustration. What's more, it served to boost the morale and motivation

of a staff whose performance had almost hit rock bottom, helped by insecurity, and whose degree of resilience is something to be proud of.

Indeed, from the various reports I have received and from the working sessions held with these employees during this trip, it is clear that their commitment and sense of duty have not wavered, despite a working environment severely undermined by the prevailing insecurity. While our discussions



This mobilization is all the more necessary as, in this year 2024, we must take up the challenge of controlling budget spending, echoing the Head of State's December 2023 speech prescribing the rationalization of budget expenditure.

highlighted the surreal working conditions in some places, no one took this as an excuse to resign or abdicate their responsibilities. On the contrary, we observed an exemplary level of professional awareness, and a strong motivation to brave the pitfalls and other rough edges in order to deliver a remarkable performance. I can therefore congratulate myself on the satisfactory levels of tax and customs revenue mobilization achieved by these two regions in 2023.

This performance will enable them to gradually climb back up the slope to their pre-crisis ranking positions. I would like to take the opportunity of this editorial to extend my warmest congratulations to all our employees working in these two regions for their efforts, which have exceeded all expectations and demonstrated an extraordinary sense of patriotism. May they rest assured that their concerns for improving their working conditions will always find an attentive ear on our part, when they are not simply satisfied to the limit of available means. I'm delighted that the positive spirit observed in these two regions is not their only attribute.

This permanent quest for performance, characterized by determination, self-sacrifice, endurance, perseverance and resilience, is the foundation of the success of our various actions, in all sectors. In this respect, I would like to pay a special tribute to the tax authorities, who, more than anyone else, are called upon in the struggle to preserve our budgetary equilibrium and achieve the goal of fiscal consolidation. A struggle in which these administrations have always enabled us to triumph brilliantly, by consistently achieving targets that exceed projections.

However, my essential message to all the staff of the Ministry of Finance remains

unchanged. The Government's and the public's expectations of us have not changed. They remain constant despite a more than restrictive national and international macroeconomic context. This is why we must remain focused on our objectives of increased mobilization of budgetary resources and their rational and rigorous management. And we must remain more mobilized than ever.

This mobilization is all the more necessary as, in this year 2024, we must take up the challenge of controlling budget spending, echoing the Head of State's December 2023 speech prescribing the rationalization of budget expenditure. This is an inescapable path to follow if we are to ensure that we achieve the objectives of inclusive economic recovery and poverty reduction through improved living conditions for the population. To achieve this, two fundamental values must guide our actions. The first is to surpass ourselves. We must therefore consider that even if the outlook, both nationally and internationally, seems bleak, we owe it to ourselves to meet projected performance targets, in order to fulfill the mandate entrusted to us by the Ministry of Finance in a harmonious and efficient manner.

Secondly, rigor. More than in the past, it will be up to us to be even more demanding, first and foremost with ourselves, but also with other administrations, particularly in terms of public spending, which is a crucial determinant of budgetary equilibrium.

Les Dossiers du MINFI



Les grands défis du MINFI

Loi de Finances, lancement du budget 2024, nouvel accord avec le FMI...

En dépit d'une année budgétaire émaillée de contraintes et de défis, le Cameroun a su faire preuve de résilience dans l'accomplissement des missions régaliennes qui lui incombent. Faits saillants d'un environnement marqué la confiance des bailleurs de fonds, le renforcement de la

signature et de la crédibilité de l'Etat, l'élaboration de la loi des finances dans un contexte de rationalisation des dépenses et de discipline budgétaire et de la production du bilan de santé des Entreprises et Etablissements Publics.



Finances publiques

Un nouvel accord de 110 milliards de FCFA entre le Cameroun et le FMI

Le Conseil d'administration du Fonds a approuvé un nouveau programme de 18 mois d'un montant de plus de 183 millions de dollars adossé à la facilité de résilience et de durabilité. Celui-ci qui intervient 18 mois avant la fin des derniers accords de 2021 prolongés en décembre 2023, permettra également au Cameroun de bénéficier de nombreux appuis budgétaires de la part des partenaires financiers multilatéraux.



FMI, Le dossier du Cameroun validé



A la différence des deux précédents accords conclus avec le Fonds Monétaire International entre 2017 et 2021, qui portaient tous sur la facilité élargie de crédit et le mécanisme élargi de crédit, et dont l'échéance courait sur trois années, le nouveau programme du Cameroun avec le Fonds, approuvé par le Conseil d'administration de l'institution de Breton Woods, conclu dans la soirée du 29 janvier 2024, est adossé à la facilité de résilience et de durabilité (FRD). Cet accord permet au Cameroun de disposer de financements additionnels de 183,4 millions de dollars, soit plus de 110,223 milliards de FCFA sur 18 mois.

Les fonds que le FMI va débloquer au terme de la première revue dudit accord, représentent 50% de la quote-part des financements attendus au titre de la FRD. Ceux-ci, à la différence des précédentes enveloppes décaissées à ce titre, permettront d'aider le pays à contrer les effets des changements climatiques sur l'ensemble du pays question de mieux adresser les questions d'insécurité alimentaire, de sécheresse et de catastrophes naturelles.

Comme objectif identifié de l'accord, il est question de mettre fin aux recours à des guichets non-concessionnels, plus onéreux et plus contraignants pour le pays. «La FRD aidera le Cameroun à s'adapter et à atténuer les effets des changements climatiques, en se substituant à des financements plus onéreux», peut-on lire dans le communiqué du FMI.

En plus du Fonds, le pays bénéficiera aussi de l'accompagnement d'autres partenaires financiers suivant les réformes qu'il est appelé à engager dans le cadre du programme, «en faveur d'un développement résilient face aux changements climatiques, et permettre de mobiliser des financements supplémentaires en faveur de l'action climatique».

Selon le communiqué de l'institution, la conclusion de cet accord qui intervient 18 mois avant la fin du programme économique et financier du Gouvernement adossé à la facilité élargie de crédit et au mécanisme élargi de crédit, procède du fait que « le Cameroun est un pays extrêmement

vulnérable aux changements climatiques qui fait face à des risques récurrents de sécheresses, d'inondations, de glissements de terrain et d'érosion côtière ». Aussi la FRD aidera-t-elle le Cameroun à s'adapter et à atténuer les effets des changements climatiques, grâce à la mise à la disposition du pays des financements issus des guichets concessionnels.

Cet accord permet au Cameroun de disposer de financements additionnels de 183,4 millions de dollars, soit plus de 110,223 milliards de FCFA sur 18 mois.

Le programme, de l'avis du FMI, contribuera également à remédier aux facteurs de vulnérabilité face aux changements climatiques en aidant les autorités à renforcer le cadre institutionnel du pays en matière de gouvernance et de coordination des politiques liées aux changements climatiques, à intégrer l'action climatique dans la gestion des finances publiques, à renforcer les politiques nationales d'adaptation et à intensifier les initiatives d'atténuation des changements climatiques.

Comme les autres programmes, la FRD s'accompagne d'un programme de réformes qui pour le directeur adjoint du FMI Kenji Okamura, s'appuient sur les stratégies et plans nationaux des autorités et sur les diagnostics sur les changements climatiques. Celles-ci permettront aux autorités, de formuler les réponses efficaces aux principaux défis liés aux changements

climatiques et concernent la création d'un environnement propice à la mise en œuvre des mesures nécessaires, la mise en place de cadres institutionnels et de gestion des finances publiques adaptés, ainsi que le renforcement du cadre national de gestion des risques de catastrophe. Ce qui aboutira à l'intensification des efforts d'adaptation et la gestion de la fiscalité dans le secteur forestier en vue de mieux atténuer les effets des changements climatiques.

«Le Cameroun est un pays fragile en proie à des conflits, sur lequel pèsent des risques considérables liés aux changements climatiques y compris une menace imminente pour les moyens de subsistance de la population et d'importantes pertes de production, tout en aggravant l'insécurité alimentaire et des conflits et en exacerbant la pauvreté, les inégalités et les déplacements de population. La diversité régionale du pays l'expose à divers événements défavorables liés au climat, notamment à des sécheresses, des inondations et l'érosion côtière. Faute d'y remédier de manière efficace, les changements climatiques pourraient retarder l'accumulation du capital humain et mettre en péril le développement et la croissance inclusive», explique le DGA du FMI dans le communiqué.

Pour le Fonds, le salut du programme dépend de la mise en œuvre rigoureuse des réformes gouvernementales. Toute chose qui permettra d'améliorer l'orientation de la politique climatique à moyen terme du Cameroun, de remplacer les financements plus coûteux par ceux qui pèsent moins sur l'endettement du pays, et de mieux amortir les chocs liés aux changements climatiques ainsi que les futurs besoins de financement de la balance des paiements. Aussi renchérit le Fonds, l'accord devrait-il permettre de mobiliser des financements supplémentaires dans ce domaine.

PCA



Loi des finances 2024

Le budget passe à plus de 6740 milliards de FCFA

Augmentation des ressources internes, hausse des dépenses salariales, des transferts, subventions et des dépenses en capital, baisse des recettes pétrolières, réduction du déficit budgétaire de près de moitié... telles sont entre autres caractéristiques de la Loi des finances promulguée par le Chef de l'Etat le 19 décembre 2023.



Loi de finances, Le Chef de l'Etat promulgue

Nombre d'innovations sont contenues dans la Loi de finances 2024. Elles portent sur l'institution de nouvelles mesures fiscales, douanières et non fiscales, la rationalisation de la parafiscalité au sein de certains organismes, à laquelle il faut ajouter celle des dépenses de

fonctionnement des administrations, et la réduction des crédits destinés aux chapitres communs notamment les 65 et 94.

Au-delà, le premier détail qui saute à l'œil, ce sont les coupes budgétaires réalisées sur un certain nombre de chapitres et de lignes. Si l'enveloppe s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 6740,1 milliards de FCFA au titre de l'exercice 2024, en hausse de

13,2 milliards de FCFA (0,2%) par rapport à l'exercice 2023 où l'Etat avait tablé sur 6 726,9 milliards. Dans cette enveloppe qui consacre la réduction de plusieurs postes de dépenses, 6 679,5 milliards de FCFA représentent les allocations dues au budget général, en hausse annuelle de 37 milliards de FCFA (+0,6, tandis que le budget des comptes d'affectation spéciale, en repli de 23,8



milliards, soit une baisse de 28,2% par rapport à 2023, s'établit à 60,6 milliards de FCFA.

Dans le détail, s'agissant des ressources desdits comptes, le Fonds pour le financement de la reconstruction des zones économiquement sinistrées des régions de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, fixé à 29,131 milliards de FCFA en 2023, passe à 30 milliards de FCFA en 2024, tandis que les autres comptes plafonnent à 30,6 milliards de FCFA. Quant aux recettes pétrolières, elles connaissent une baisse de plus de 32 milliards en raison des fluctuations des cours du baril. Pour couvrir la baisse des recettes pétrolières, le Gouvernement annonce un effort de mobilisation de ressources internes additionnelles; d'autant plus que les ressources du budget général, s'établissent à 5190 milliards de FCFA, en hausse de plus de 409 milliards de FCFA.

La structure des dépenses globales qui s'établissent à 5227,3 milliards de FCFA, est composée de : 1428,3 milliards de salaires

contre 1256 milliards de FCFA suivant la Loi de finances rectificative 2023; 1003,3 milliards de FCFA de dépenses en biens et services, en baisse de 33 milliards de FCFA; 1472 milliards de FCFA de dépenses en capital, en progression de plus de milliards de FCFA; 1003,4 milliards de FCFA consacrés aux transferts et subventions contre 935,6 milliards de FCFA, soit une évolution de plus de 67 milliards de FCFA.

Entre les ressources et les emplois, il y a cependant un gap de 125 milliards de FCFA à combler, en baisse de plus de 100 milliards de FCFA. De plus, le Gouvernement devra également faire face aux charges de financement et de trésorerie de plus de 1 128 milliards de FCFA ou encore aux restes à payer de 220 milliards de FCFA dus aux fournisseurs de l'Etat. En gros, les besoins de financement du budget de l'exercice 2024 se chiffrent à 1 577,7 milliards de FCFA en 2024 contre 1 950 milliards de FCFA dans la Loi de finances rectificative.

Pour ce qui est du budget d'investissement public (BIP), il est projeté à 1 652 milliards de

FCFA cette année et représente 31,6% de l'enveloppe budgétaire globale. «Ce niveau de dépenses d'investissement public est obtenu grâce à un effort accru de rationnement des dépenses en fonctionnement pour toutes les administrations, y compris les subventions aux établissements publics», assure le Gouvernement.

La couverture de ces besoins passera par la mobilisation de 4 168,1 milliards de FCFA au titre des recettes fiscales contre 3 815,7 milliards de FCFA en 2023. Ce qui révèle une augmentation de 352,4 milliards de FCFA; de 907 milliards de FCFA sur les prêts-projets; 375 milliards de FCFA d'émissions de titres publics; 139 milliards de FCFA de tirés auprès des banques locales, plus de 151 milliards d'appuis budgétaires et un financement de 4,2 milliards de la banque islamique de développement. Soit un total de 1 577,3 milliards de FCFA à rechercher auprès des partenaires financiers.

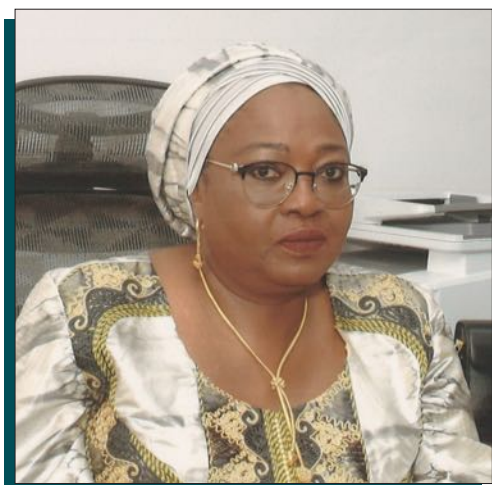
PCA

SRC :

Remarquable évolution des performances



Robert Bapooh Lipot
Président du Conseil d'Administration



Marie - Rose MESSI
Directeur Général de la SRC

Placée sous la tutelle du Ministre des Finances, la Société de Recouvrement des Créances du Cameroun - SRC est désormais le bras séculier de l'Etat et ses démembrements en matière de recouvrement des créances issues des portefeuilles compromis des banques cédés à l'Etat, et des condamnations judiciaires à son profit.

Lors de la cérémonie du 25 mai 2022 les nouvelles attributions de la SRC ont été présentées au public. Quel impact ont-elles eu sur les performances de la SRC? Pouvez-vous nous donner les chiffres ou données spécifiques illustrant cette évolution ?

Il faut rappeler au préalable que la cérémonie du 25 mai 2022 avait pour objectif la communication au grand public sur des nouvelles attributions de la S.R.C contenues dans le décret n°2020/016 du 09 janvier 2020. En effet par ce décret le Président de la République du Cameroun a bien voulu étendre les missions de la SRC, au :

- Recouvrement des créances compromises des établissements de microfinance,
- Recouvrement des créances issues des condamnations pécuniaires prononcées par les tribunaux au profit de l'Etat tant sur le plan national qu'à l'étranger, en liaison avec le ministère en charge de la justice,
- A la gestion du patrimoine immobilier issu des opérations de recouvrement,
- L'appui-conseil qui consiste à l'appui institutionnel et conseil au profit de L'Etat et de ses démembrements et toute autre institution qui pourrait la solliciter.

S'agissant de l'impact des nouvelles missions sur les performances de la SRC, nous avons démarré les missions de recouvrement des créances issues des condamnations pécuniaires au profit de L'Etat et de ses démembrements.

Aussi le budget de la SRC de l'exercice 2023 est en augmentation de 66,90%, passant de FCFA 6 272 333 588 en 2022 à FCFA 10 468 623 000.

Par voie de conséquence les chiffres de

recouvrement ont significativement augmenté passant de FCFA 4 520 879 280 en 2022 à FCFA 17 159 989 249 soit une augmentation de 279,57%.

Comment la SRC utilise-t-elle les avancées technologiques et les outils numériques pour améliorer ses méthodes de recouvrement et de gestion des créances ? Avez-vous mis en place des initiatives spécifiques dans ce domaine ?

A l'ère du numérique, la SRC a fait de nombreuses avancées technologiques, notamment par le renouvellement de son parc informatique permettant la fluidité et célérité du traitement des dossiers mais aussi la consolidation et la digitalisation des bases de données.

L'initiative spécifique qui est en cours d'implémentation en la matière est le logiciel NOVENTER qui permettra :

- L'automatisation des processus ;
- La fluidité dans les échanges ;
- Et la traçabilité des dossiers.

Nous travaillons sur la dématérialisation du processus de recouvrement des créances et notamment par les solutions de paiement à distance.

Comment la SRC entend exercer ses nouvelles missions, notamment celles relatives au recouvrement des créances compromises des établissements de micro finances et des condamnations pécuniaires prononcées par les tribunaux au profit de l'Etat ?

S'agissant du recouvrement des créances des établissements de microfinance, la mission n'a pas véritablement démarré, nous sommes au stade 3 conformément à la procédure adoptée



Le budget de la SRC de l'exercice 2023 a connu une augmentation remarquable de 66,90%, passant de FCFA 6 272 333 588 en 2022 à FCFA 10 468 623 000. Parallèlement, les chiffres de recouvrement ont également connu une croissance significative, passant de FCFA 4 520 879 280 en 2022 à FCFA 17 159 989 249 en 2023, soit une augmentation impressionnante de 279,57%. Ces données témoignent de l'impact positif des nouvelles missions sur les performances de la SRC.



Quelques dossiers sont encore en étude au Ministère des Finances en attente des mandats de recouvrement.

En ce qui concerne le recouvrement des créances issues des condamnations pécuniaires prononcées au profit de l'Etat et de ses démembrements, la SRC reçoit, soit du Ministère de la Justice, soit directement des Greffes des Cours et Tribunaux, après autorisation du Ministère de la Justice, les Grosses des décisions de justice, assorties desdites condamnations qui sont alors mises en recouvrement.

Afin de mener à bien ces missions, la SRC, qui bénéficie du Privilège du Trésor, a été dotée de prérogatives de la puissance publique dont le pouvoir de réquisition et le pouvoir d'investigation. Le pouvoir de réquisition lui permet d'obtenir tout type d'information ou document auprès de toute administration ou toute personne physique ou morale, tandis que le pouvoir d'investigation l'autorise à mener des enquêtes d'ordre patrimonial, en rapport avec les biens et les avoirs des débiteurs. À cet égard, la SRC dispose en son sein d'une unité de travail dénommée "Brigade Mobile", composée d'enquêteurs chargés de la localisation et l'identification des débiteurs et leur patrimoine.

En terme méthodologique, le recouvrement

passé par une phase amiable et en cas d'échec, nous engageons la phase contentieuse, au moyen des voies d'exécution prévues, soit par la procédure du Privilège du Trésor, soit alors par la procédure du droit OHADA.

Enfin, comment la SRC assure-t-elle la transparence, la bonne gouvernance et le respect de l'éthique dans l'exercice de ses missions ? Quelles sont les mesures prises pour garantir la confiance du public et des parties prenantes dans l'activités de la Société ?

Le Conseil d'Administration de la SRC a validé un code d'éthique et de conduite du personnel de la SRC.

C'est un recueil de principes et de règles définissant les comportements prohibés au sein de la SRC et les sanctions y relatives.

La transparence et la bonne gouvernance sont également assurées au travers des publications régulières après validation du Conseil d'Administration des performances de la SRC, dans les journaux officiels.

Enfin, la mise en place d'un service Communication-Marketing et écoute-clients en charge de recueillir les réclamations des usagers, des enquêtes de satisfaction, de l'accueil et de l'orientation des usagers assure également de la transparence de nos activités auprès du public./-

qui est la suivante :

1. L'établissement de microfinance adresse au Ministère des Finances sa requête aux fins de transfert à l'Etat d'un portefeuille de créances compromises.
2. Le MINFI mandate la SRC aux fins d'évaluation du portefeuille en question.
3. La SRC rend son rapport d'évaluation adressé au Ministère des Finances. Ce rapport fixe la valeur de rachat par l'Etat de ce portefeuille.
4. Une convention de cession de créance est signée entre l'Etat et l'établissement de microfinance.
5. L'Etat donne mandat à la SRC pour le recouvrement des créances compromises de ce portefeuille.

Société de Recouvrement des Créances du Cameroun - SRC

Société à capital public – capital : 2 000 000 000 FRANCS CFA

Siège social :

Rue Joseph Mballa Eloumdem
1.777 - Quartier BASTOS - Yaoundé
B.P. : 11 991 - Yaoundé Cameroun

Direction Générale

Tél. : 242-14-76-78
Fax. : 222-22-38-33
E-mail : src.central@gmail.com

DAF : Tél. : 242-14-77-12
DCAJIC : Tél. : 242-14-77-07
DREC : Tél. : 242-14-76-90

Agence de Douala

Boulevard de la Liberté, Douala
Tél. : +237 242-14-76-74
E-mail : src.douala@srccm.com

Agence de Garoua

Boulevard du Plateau, Garoua
Tél. : +237 222 27 21 59
E-mail : src.garoua@srccm.com

**Finance Act 2024**

Budget rises to over

6 740 billion FCFA

Increased internal resources, higher spending on salaries, transfers, subsidies and capital expenditure, lower oil revenues, reduction of the budget deficit by almost half... these are just some of the features of the Finance Act promulgated by the Head of State on December 19, 2023.



The Finance Act 2024 contains a number of innovations. These include the introduction of new tax, customs and non-tax measures, the rationalization of parafiscal levies within certain organizations, as well as the rationalization of government operating expenses, and the reduction of appropriations for common chapters, notably 65 and 94. Beyond that, the first detail that jumps out is the budget cuts made to a number of chapters and lines. The

revenue and expenditure budget for 2024 totals FCFA 6,740.1 billion, an increase of FCFA 13.2 billion (0.2%) compared to 2023, when the State had budgeted for FCFA 6,726.9 billion. Within this envelope, which includes the reduction of several expenditure items, FCFA 6,679.5 billion represents allocations due to the general budget, up by FCFA 37 billion (+0.6), while the budget for special allocation accounts, down by FCFA 23.8 billion, or 28.2% compared with 2023, stands at FCFA 60.6 billion.

In detail, with regard to the resources of these accounts, the Fund for financing the reconstruction of economically damaged areas in the Far North, North-West and South-West regions, set at 29.131 billion FCFA in 2023, rises to 30 billion CFA francs in 2024, while the other accounts are capped at 30.6 billion CFA francs. Oil revenues are down by over 32 billion due to fluctuations in oil prices. To cover the drop in oil revenues, the government is announcing an effort to mobilize additional internal



resources, especially as general budget resources stand at 5,190 billion CFA francs, an increase of over 409 billion CFA francs.

The structure of overall expenditure, which stands at 5227.3 billion CFA francs, is made up of: 1428.3 billion FCFA for salaries, versus 1256 billion FCFA according to the Amending Finance Act 2023; 1003.3 billion FCFA for expenditure on goods and services, down 33 billion FCFA; 1472 billion FCFA for capital expenditure, up by more than billion FCFA; 1003.4 billion FCFA for transfers and subsidies, versus 935.6 billion FCFA, an increase of more than 67 billion FCFA.

Between resources and uses, however, there is a gap of 125 billion FCFA to fill, down by

more than 100 billion FCFA. In addition, the Government will also have to deal with financing and cash expenses of more than 1128 billion FCFA, as well as outstanding payments of 220 billion FCFA due to Government suppliers. Overall, the financing requirements of the 2024 budget amount to 1577.7 billion FCFA in 2024, compared with 1950 billion FCFA in the rectifying finance law.

The public investment budget (BIP) is projected at 1,652 billion FCFA this year, representing 31.6% of the overall budget. "This level of public investment spending has been achieved thanks to an increased effort to ration operating expenditure across all

government departments, including subsidies to public establishments," assures the Government. To cover these needs, tax revenues will have to be raised to the tune of FCFA 4,168.1 billion, compared with FCFA 3,815.7 billion in 2023. This represents an increase of 352.4 billion FCFA; 907 billion FCFA in project loans; 375 billion FCFA in public securities issues; 139 billion FCFA drawn from local banks, over 151 billion in budget support and 4.2 billion in financing from the Islamic Development Bank. A total of 1,577.3 billion FCFA to be raised from financial partners.

PCA



Lancement du Budget 2024

Maroua trace les sillons de la compétitivité et de la productivité

Pour renforcer le caractère inclusif à la croissance, réaliser efficacement le plan de relance post-Covid-19 et assurer une exécution concluante du Programme économique et financier conclu avec le FMI, le Gouvernement entend mettre en œuvre un ensemble d'innovations qui vont impacter efficacement l'exécution de la Loi de finances cette année.

L'action du Gouvernement, en 2024, est orientée vers la compétitivité et la productivité de l'économie, la lutte contre l'inflation, la préservation des couches sociales contre la vie chère, l'assainissement du milieu urbain, le renforcement de l'hygiène et de la salubrité et la prise en charge des couches sociales vulnérables. Ce cap a été fixé par le Ministre des Finances, Louis Paul Motaze, lors du lancement des opérations du budget 2024 à Maroua, capitale régionale de l'Extrême-nord le 16 janvier 2024.

En plus d'apporter des ressources considérables à la relance de l'économie, le gouvernement se fixe pour objectifs, de densifier l'allocation des moyens pour une mise en œuvre efficace de la décentralisation, l'accélération de la reconstruction des régions du Nord-Ouest, du Sud-Ouest et de l'Extrême-nord ou encore le processus de démobilisation, désarmement et de réintégration.

Ces chantiers et bien d'autres, pour leur exécution réussie, vont nécessiter la mobilisation de 6 740,1 milliards de FCFA. Les fonds seront dédiés d'une part, à la finalisation et le démarrage des projets autoroutiers sélectionnés pour l'amélioration de la mobilité des populations et à l'achèvement des barrages hydroélectriques engagés sur l'ensemble du territoire. Ce dernier volet permettra de résoudre la question des délestages électriques que subissent les populations.

Au-delà de l'amélioration des capacités énergétiques du pays, la promotion de la



politique d'import-substitution va se poursuivre. Pour ce qui est de la décentralisation, 292,5 milliards de FCFA seront logés dans la cagnotte de la dotation générale de la décentralisation, et 262,9 milliards de FCFA mobilisés au titre des transferts de fiscalité, soit une enveloppe totale de 555,4 milliards de FCFA, en augmentation de 39,9 milliards de FCFA.

L'Etat a pour cela décidé d'axer l'accomplissement de ses objectifs en droite ligne de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30). Toute chose qui passe par un financement adéquat du programme de dépenses qui en découle, non sans garantir la viabilité budgétaire à moyen et à long terme. Ainsi, au niveau des recettes, il est question



Lancement du Budget à Maroua par le Ministre des Finances

d'augmenter le niveau de mobilisation des recettes internes non pétrolières, afin d'accroître l'espace budgétaire nécessaire au financement des dépenses publiques.

S'agissant des dépenses, l'on veillera à leur rationalisation à travers une meilleure priorisation et promotion de leur efficacité socio-économique ; ce qui permettra de garantir l'atteinte des objectifs de la SND30. Aussi est-ce la boussole qui guide les priorités de l'action publique, sous-tendue cette année pour l'exécution du budget 2024, par la sécurité, l'économie, le social ou encore la bonne gouvernance.

Ainsi, au plan économique, le Gouvernement devra assurer la mise en service des grands

projets de première génération ; la poursuite de la mise en œuvre des plans et programmes de reconstruction des régions affectées par les crises, en particulier celles du Nord-Ouest, du Sud-ouest et de l'Extrême Nord ; la poursuite de la mise en œuvre de la politique de l'import/substitution; l'accélération de la mise en œuvre du processus de décentralisation; le renforcement des mesures de lutte contre l'inflation; l'amorce de la mise en œuvre du Programme d'Impulsion Initiale visant la transformation structurelle de l'économie.

Outre l'hygiène et la salubrité, le volet social englobe la poursuite de la mise en œuvre de la Couverture Santé Universelle; la poursuite

de l'opérationnalisation des universités récemment créées. Quant à la bonne gouvernance, il sera question de poursuivre l'apurement de la dette intérieure de l'Etat, notamment la dette salariale des enseignants; accompagner les régions dans la mise en œuvre des compétences transférées; poursuivre la mise en œuvre du Plan global de réforme de la gestion des finances publiques.

Nathalie TIAMBOU



Pilier du Développement Agricole et Industriel dans le Septentrion du Cameroun



ABATE EDJI JEAN

Président du Conseil d'Administration
Chairman of the Board of Directors



MOHAMADOU BAYERO

Directeur Général
General Manager

Architecte du développement du Septentrion, la SODECOTON entend contribuer significativement au développement durable de la zone cotonnière grâce à la culture du coton et des cultures de rotation (maïs, sorgho, riz pluvial, soja, niébé, ...) tout en préservant un équilibre socio-économique et environnemental de ladite zone.

Création de valeur ajoutée

La Société de Développement du Coton du Cameroun (SODECOTON) a été créée le 10 mai 1974. Dans la configuration actionnariale en vigueur, l'Etat du Cameroun possède 59% du capital de la société ; le groupe GEOCOTON 30%, et la Société Mobilière d'Investissement du Cameroun (SMIC), 11%. Elle a pour tutelle technique le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) depuis 2009 et le MINFI assure la tutelle financière.

C'est une agro-industrie dont les activités se déclinent en quatre principales branches :

1. La Production Agricole qui assure aux producteurs de coton, un conseil et une organisation de proximité prenant en compte l'ensemble du système de culture basé sur le coton.
2. Les activités industrielles, permettant la transformation du coton graine acheté aux producteurs en deux étapes : l'égrenage de la production collectée et la trituration des graines obtenues pour produire de l'huile de table raffinée et du tourteau de coton destiné à l'alimentation du bétail.
3. Les activités commerciales intégrant la vente de la fibre de coton et l'approvisionnement du

marché local en huile de table raffinée et en tourteaux de coton.

4. Et les missions de service public que sont la recherche agronomique, l'appui à la professionnalisation des producteurs, l'appui à l'élevage, et l'entretien des routes rurales (réfection annuelle de plus de 8 000 km).

L'on constate, au sein de la filière coton camerounaise, une productivité croissante grâce à une amélioration des revenus des producteurs et des paramètres de production. Des indicateurs sont ainsi au vert et nous pouvons mentionner entre autres :

- ❖ Une relance de la production depuis 2010/2011, mais un redressement véritable de la filière à partir de 2016/2017.
- ❖ Une collecte record de 360 764 tonnes de coton graine en 2020/2021 pour un rendement de 1,596 kg/ha.
- ❖ Une augmentation de la marge après remboursement des intrants de plus de 150% en 10 ans ;
- ❖ Une augmentation de la surface moyenne en coton par producteur de 0,6 ha jusqu'en 2009/10 à 1,3 ha au cours des 03 dernières années. Tous ces indicateurs témoignent de la bonne santé de notre filière.

Promotion de la production du coton pour le développement de la zone cotonnière.

Grâce à l'implémentation du Plan de Redressement (PDR) validé par le Conseil d'Administration, les capacités industrielles ont été rétablies de 50 à 95% pour les usines d'égrenage ; de 60 à 85% pour les huileries ; et le parc automobile s'est quant à lui, enrichi de 95 nouveaux camions de transport de coton graine et de plusieurs engins de génie civil pour l'entretien des routes.

Les 09 usines d'égrenage ont été dotées chacune, d'un à deux groupes électrogènes pour répondre à la défaillance observée en saison sèche surtout, en énergie électrique du principal fournisseur.

Le record de production de 360 000 tonnes de coton graine a été battu à la campagne 2020/2021, avec un rendement d'environ 1 550 kg/ha, positionnant la SODECOTON comme une référence en Afrique Subsaharienne.

Quant à la gouvernance, sa modernisation a été définitivement mise en marche avec : le manuel de procédure qui a été réactualisé ; un système de

management de la qualité (SMQ) qui a été mis en place, sanctionné par l'obtention de la certification ISO 9001 version 2015 obtenue en 2022. Egalement à noter : la cartographie des emplois et des compétences, le classement instrumental de la fibre de coton, la mise en œuvre d'un schéma directeur informatique et last but not the least, le recours aux énergies renouvelables pour l'autonomisation des sites industriels.

Concernant ce dernier point, il est à noter que grâce à l'appui des pouvoirs publics camerounais, de l'Union Européenne et de l'Agence Française pour le Développement, la SODECOTON œuvre pour une transition énergétique orientée vers la réduction de son empreinte carbone à travers un programme d'installation de cinq (05) centrales photovoltaïques pour alimenter ses usines.

Perspectives

La SODECOTON est une entreprise citoyenne qui reste solidement en phase avec la politique publique. Et afin d'être à la hauteur des objectifs stratégiques de l'Etat, elle envisage la réalisation des investissements et actions de grande envergure qui vont fortement impacter la vie de l'entreprise et celle de toute la filière.

Ce sont deux usines d'égrenage, une usine de délitage et une huilerie à installer.

Le plan stratégique de développement 2024-2028 qui va poursuivre la modernisation de l'outil industriel existant est en train d'être élaboré. Egalement en ligne de mire : la diversification des activités notamment la reprise de la production de l'huile de soja, l'acquisition de plus des matériels de génie civil pour les réfections des routes rurales, des camions polybenne pour l'évacuation du coton graine vers les usines, un fonds de roulement plus conséquent, la construction du nouvel immeuble siège, des magasins, des centrales solaires, etc.



Le record de production de 360 000 tonnes de coton graine a été battu à la campagne 2020/2021.



SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON DU CAMEROUN

www.sodecoton.cm

Siège social :

BP 302 Garoua
Tél : (237) 222 27 10 80 Fax : 222 27 17 27
E-mail : sodecoton@sodecoton.cm

Délégation Yaoundé :

Bastos face résidence ambassadeur du Nigéria
BP 304 Yaoundé
Tél : (237) 222 20 19 79 Fax : 222 20 19 72

Délégation Douala :

Immeuble Bolloré, Messapress après les rails BP 1699 Douala
Tél : (237) 233 42 46 03

Représentation N'Gaoundéré



World Custom Day

Government encourages and congratulates the customs department

This was during celebration of International Customs Day (WCD) in Cameroon, which was presided at by the Minister of Finance, Louis Paul MOTAZE, on January 26, 2024, in Yaounde.





The Cameroon Customs, joined their counterparts of the entire world, to celebrate the International Customs Day (WCD). To this effect, the Minister of Finance, Louis Paul MOTAZE, presided at the ceremony to mark the 71st edition of the WCD in Cameroon, which took place at the 101 Airforce Base in Yaounde on January 26, 2024, under the theme, « Customs Engaging Traditional and New Partners with Purpose ».

Considering the magnitude of the event, the Minister did not hesitate to give kudos to whom is due, for the remarkable contributions to the Customs sector. He paid tribute to the out going Secretary General of the International Customs Organization (WCO), Dr. Kunior Mikuriya, for his numerous achievements which has greatly transformed and improve both the Customs services on the one hand and their working conditions on the other hand. Precisely, Dr. Kunior, reinforced collaboration in different aspects through measures in facilitating and modernizing the Customs. He accomplished remarkable services in the WCO. While wishing him better continuity in his new post, the Minister welcomed the new Secretary General, Ian Saunders, whose tenure commenced officially on January 1st, 2024. Ian Saunders, was elected on June 24, 2023, as the new Secretary General, by Customs Directors General, representing 185 members of the WCO, for a five-year term as of January 1st, 2024.

These changes carried out by the International Customs Organization, have produced similar effects which are conspicuous in the Customs Department of Cameroon. As such, the Minister asserts that, «In the extremely difficult conditions, you have achieved exceptional performances. In terms of taxation, you have exceeded the one billion FCFA marked for the first time». He went further, «For the first time, you have exceeded your budget revenue targets for the fourth consecutive year. Given these results, not only for exceptional mobilization of Customs revenues, but also for the protection of society, the protection of the environment, the improvement of business climate, the guarantee of society for the partnership with companies creating the employment of wealth».

In recounting some of the achievements so far realised by the Custom Department, the Director General of Customs, Fongod Edwin Nuvaga presented the achievements which the Directorate General of Customs made in 2023, in particular, in the aim of the objectives relating to revenue mobilization, assistance to other public administrations, surveillance, decentralization etc.

In the light of all these and their works in 2023, the Minister of Finance, on behalf of the Government, extends his congratulations and encouragement, to the Customs family, to always do better in the different areas of their daily actions in 2024.

In the light of all these and their works in 2023, the Minister of Finance, on behalf of the Government, extends his congratulations and encouragement, to the Customs family, to always do better in the different areas of their daily actions in 2024.

It should be noted that, prior to the celebration of International Customs Day (WCD) on January 26, 2024, the Minister of Finance, Louis Paul MOTAZE, was in Bamenda, the regional capital of the North West Region on January 23, 2024, to launch activities marking the celebration of the 71st

National Customs Day. And talking about achievements by the Customs Department, the North West Customs Sector has equally made remarkable progress. They have steadily moved from 21 million FCFA in 2020, 176 million FCFA in 2021, 431 million FCFA in 2022 and 526 million FCFA in 2023. Reason why the Minister said that, the North West Customs sector is, «Doing Well. In spite of the challenges, they have still managed to do well, far above the target I gave them. They have worked well and need to be encouraged».The Minister also used the occasion while in Bamenda, to lay the foundation stone for the construction of a multipurpose edifice to host the Regional Customs service in which he opines that, it is in the States' efforts to provide the best working conditions to its workers.

Other aspects during the celebration of the International Customs Day in Yaounde include : the award of certificates of merit of the World Customs Organisation ; award of Excellence of the Directorate General of Customs; attribution of epaulettes to personnel promoted to higher ranks, Military parade and visit of exhibition

Narius AYUK-AKO

Publi-reportage

SGS Cameroon

DES SERVICES SGS POUR GARANTIR L'INDEPENDANCE, LA DURABILITE ET LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT DANS LES PROJETS MINIERES



SGS DEPLOIE SES SERVICES DE LABORATOIRE MOBILE DE PREPARATION D'ECHANTILLONS ET SON EXPERTISE EN ANALYSE DES ECHANTILLONS MINIERES

LEADERSHIP

Lorsqu'il s'agit de services de laboratoire sur votre site, SGS est le leader mondial inégalé. Nous avons acquis la réputation d'appliquer les mêmes principes éthiques, les mêmes procédures et les mêmes normes de qualité dans nos laboratoires mobiles que dans nos propres laboratoires sur site et commerciaux. Nos unités mobiles de préparation d'échantillons (MSPU) vous permettent d'accéder à des services de laboratoire tiers de confiance dans des lieux qui ne disposeraient pas d'installations de laboratoire complètes.

EXPERTISE

SGS apporte plus de 30 ans d'expérience en matière de laboratoires commerciaux et sur site à la conception de laboratoires mobiles afin de s'assurer qu'ils sont sûrs, efficaces, bien dotés en personnel et stables d'un point de vue opérationnel. En permettant à SGS de localiser, d'équiper, de doter en personnel et d'exploiter un laboratoire mobile sur le site de votre projet, aussi éloigné soit-il, vous bénéficierez de l'ensemble de nos capacités. Les laboratoires mobiles de SGS permettent des délais d'exécution rapides et fournissent les données géochimiques ou d'analyse dont vous avez besoin pour gérer et optimiser efficacement votre projet d'exploration ou de développement minier.

FLEXIBILITE

Différents modèles de SGS MSPU sont disponibles en fonction du lieu/climat du projet, de la taille de l'échantillon, du protocole de préparation et du débit d'échantillons requis. Nous installons des équipements de pointe provenant de Rocklabs, Donaldson Company, Mincom et Ingersoll Rand. Nous disposons de plusieurs options opérationnelles, notamment:

- SGS assure uniquement la gestion et vous fournissez le personnel.
- SGS gère et fournit le personnel.

Nos laboratoires mobiles peuvent également contribuer à la transition des projets d'exploration vers la production pendant la construction des installations sur le site.

AVANTAGES DU LABORATOIRE MOBILE SGS

Vous bénéficiez d'un avantage concurrentiel en profitant des services de laboratoire mobile de SGS. En choisissant nos services de laboratoire mobile, vous allez :

- Obtenir des données conformes à la norme NI 43-101/JORC avec un minimum d'exigences opérationnelles pour votre équipe de projet.

- Bénéficier d'une rotation rapide et de données géochimiques et/ou d'analyses précises et fiables.
- Réduire les délais d'expédition
- Gagner en flexibilité.

Notre service de laboratoire mobile vous permet de choisir le protocole de préparation des échantillons qui répond le mieux à vos besoins.- Allouez plus efficacement vos ressources financières et humaines en vous concentrant sur les aspects essentiels de votre programme.- Profitez de l'expertise technique mondialement reconnue de SGS et de son programme de gestion de la qualité des laboratoires.- Profitez de l'expertise et de l'expérience de SGS en temps réel, même dans les endroits les plus éloignés.



paul.onanaenama@sgs.com
adamou.mfouakouet@sgs.com



+237 693 689 266
+237 691 721 346



naturalresources@sgs.com
www.sgs.com/naturalresources
www.sgs.com/linkedin-natural-resources

WHEN YOU NEED TO BE SURE

SGS

Budget d'investissement public

170 milliards de FCFA pour pour l'Extrême-Nord en 2024

Les fonds serviront à la poursuite et à l'achèvement des projets de seconde génération engagés dans la région.



Ville de Maroua, un chantier routier

Sur les 6740 milliards de FCFA que l'Etat consacre pour la compétitivité et la productivité de l'économie, la région de l'Extrême-Nord s'en sort avec une enveloppe de 173,427 milliards de FCFA répartis en dotations à gestion centrale et en dotations à gestion déconcentrée. Dans le détail, s'agissant des autorisations de dépenses, les dépenses d'investissement vont englober plus de 21,134 milliards de FCFA tandis que le fonctionnement hors salaires se verra allouer 11,992 milliards de FCFA, soit un total de 33,126 milliards de FCFA.

D'après le Ministre des Finances Louis Paul Motaze qui procédait au lancement du

budget dans la capitale régionale de l'Extrême-Nord les 16 et 17 janvier 2024, ces diverses dotations sont la preuve de la volonté des pouvoirs publics, de parachever dans les meilleures conditions de réalisation, les grands projets initiés dans la région et d'en démarrer de nouveaux et qui soient conformes aux objectifs de la SND-30. Ces projets concernent la santé, l'agriculture et les infrastructures et participent de l'amélioration des conditions de vie des populations.

Sur le terrain, 10 projets sont inscrits dans le journal des projets de la région cette année. S'agissant des infrastructures routières dans l'Extrême-Nord, l'on va s'atteler à la poursuite

des travaux de réhabilitation de la route Mora-Dabanga-Kousseri; à la construction du pont sur le fleuve Logone avec ses voies de raccordement à Yagoua au Cameroun et à Bongor au Tchad ainsi qu'à la réhabilitation de la route Magada-Guidiguis-Yagoua.

Dans la même veine, les travaux de réhabilitation de la route Maroua-Moutourwa ainsi que de la construction de la voie de contournement de la ville de Maroua seront lancés, idem pour ceux de la réhabilitation de la route Maroua-Bogo-Pouss. Dans le domaine de la santé, les travaux de construction du centre de réhabilitation des personnes handicapées de Maroua vont se poursuivre tandis que les travaux de construction d'un centre d'hospitalisation et de consultation d'urgence, d'un centre d'hémodialyse et d'un laboratoire d'analyses médicales vont se poursuivre à l'annexe de l'Hôpital régional de Mokolo.

En ce qui est de l'agriculture, l'appui en investissement à la Société d'exploitation de la riziculture de Yagoua (Semry) pour l'acquisition de tracteurs agricoles va constituer une priorité ; de même que la construction d'un lycée technique et professionnel agricole dans la ville de Yagoua. La répartition départementale des dotations à gestion déconcentrée permet de constater que le Mayo Danay occupe le haut du pavé avec plus de 6,027 milliards de FCFA; le Mayo Sava, 2,130 milliards de FCFA; le Mayo Tsanaga 4,131 milliards de FCFA; le Mayo Kani 3,748 milliards de FCFA; le Diamaré 4,043 milliards de FCFA; et le Logone-et-Chari 5,581 milliards de FCFA.

Nathalie Tiambou



The fight against fraud and smuggling

Bourha, Kolofata, Fotokol and Mora inaugurated the first trading centres

These public interest groupings, which are appearing for the first time, above all aim at strengthening the decentralisation and optimisation of customs revenues in these border areas with Nigeria. They were launched by the Minister of Finance during the kick-off of the operations of the 2024 budget in the border town of Limani in Mayo-Sava on 17 January.



Limani, Louis Paul Motaze brings trading centers to life

In a context of porous borders, the reappearance and growth in fraud and smuggling due to the effect of the insecurity caused by the criminal acts of the Islamist sect Boko Haram in the northern region, the Directorate General of Customs concluded a protocol of

agreement with the municipalities of Bourha, Kolofata, Fotokol and Mora in the department of Mayo Sava in the Extrême-Nord Province. The fact is that the country is also suffering from geopolitical tensions that are negatively impacting foreign trade, soaring inflation, the lack of development

hubs in border areas, the difficulties in processing goods in custom offices and the lack of logistics for the surveillance of border areas and the areas covered by the customs administration.

All these constraints prevent the municipalities and the State's coffers from



receiving that revenue that should come in. As an example, in 2023 the customs office at Limani in the municipality of Mora generated revenues of around 1 billion FCFA. This performance is below the real expectations of this office, which, in peacetime, generated impressive figures in this region, where illegal trading now lays down the law. To reverse the trend and free the Decentralized Territorial Collectivities from dependence on budgetary resources, especially the additional communal tax, stress their empowerment and enable the creation of internal resources by reducing fraud and smuggling, the Directorate General of Customs signed a protocol of agreement with these four municipalities on 17 January 2024 in Limani.

This protocol, which commits the two parties to frank and mutually beneficial cooperation, is a real tool for consolidating the facilitation and simplification of procedures. It is also a sign of trust between the different operators as a result of setting up a trading centre, a single entrance point for goods in the hinterland. *«Let us not forget that trading centres are single entrance points for goods in border communities in the hinterland, warehouses or customs clearance areas that are set up and equipped in the framework of a partnership between the Customs Administration and the municipalities concerned. They fight fraud and smuggling by implementing their own resources to enable the organisation, securing, facilitation and regulation of foreign trade operations in border communities»*, said Louis Paul Motaze, the Minister of Finance.

Through this protocol of agreement, the different stakeholders, especially the Directorate General of Customs and the municipalities of Fotokol, Bourha, Mora and Kolofata, are setting up a framework of reciprocal support and mutually beneficial with the goal of reaching their respective goals. More particularly, the goal will be to fight fraud and smuggling, pool efforts and action in the fight against illegal and fraudulent trading, strengthen financial autonomy and the investment capacities of municipalities thanks to the increase in their own resources, improve the handling of goods at the borders, reduce goods transfer

times and exchange information about the circuits for exporting and importing goods.

To do this, the municipalities have undertaken to build and equip trading centres, warehouses and properly equipped customs clearance areas. They must also make available to the Directorate General of Customs all the agreements signed with foreign partners in the framework of the imports resulting from donations and other direct investment, in line with decentralized cooperation with foreign countries. Furthermore, there is a need to spread information in every possible way about the circuits of fraud, smuggling and counterfeiting, both for importing and for exporting.

They must also actively assist Customs officers when they clearly request it, during arrests, chases, searches and identification of fraudulent and smuggled goods, as well as provide information about the people that commit these crimes and their accomplices.

The commitments of municipalities also concern support for customs operations through handling goods that enter these different trading centres, single entrance points, public warehouses and other external customs clearance warehouses; the security and monitoring of goods inside and around these customs clearance areas and encouraging local inhabitants to cooperate in the fight against illegal trading.

The Directorate General of Customs undertakes to support the municipalities in their operations and activities related to foreign trade, to organise training sessions for municipalities about customs duties, to set up fast corridors for the customs clearance of goods in the framework of decentralized cooperation with foreign countries, to provide facilities for goods that are imported in the framework of foreign donations that are made directly to municipalities, to support them in building, developing and equipping trading centres, single entrance points, border markets and other warehouses, and finally, the Directorate General of Customs intends to interest the municipalities of Mora, Bourha, Kolofata and Fotokol financially on the basis of an allocation in relation with improved handling

of goods and the recovery of revenues that are due to the according to the law.

The Minister was more explicit about this. *«The municipalities that have set up the trading centres will benefit, in the form of support for the investment made, from an annual financial allowance that will be calculated on the basis of the fiscal revenues that are generated by the customs offices that are present on the territories of these municipalities»*, said the Minister of Finance.

Through the construction of trading centres and the signature of these protocols of agreement, we should see a reduction in isolation, as well as job creation and a reduction in poverty in these municipalities as well as the expected optimisation of customs and municipal revenues. *«Thanks to this protocol of agreement concerning the construction of the trading centre, the revenues of this Limani office will triple by then»*, said Ibrahim Mimche, from the Directorate General of Customs.

For your information, the trading centres were laid down in the Law N° 2010/015 of 21 December 2010 concerning the Law of Finance of the Republic of Cameroon for the financial year 2011. They came into in force in decree N° 2014/2946 of 12 September 2014 concerning the creation, organisation and operation of Trading Centres in the border areas of Cameroon.

PCA



Entreprises publiques

Le bilan de santé de la CTR

Malgré un bilan positif au 31 décembre 2022, la situation des entreprises et établissements relevant du portefeuille de l'Etat affiche des données peu reluisantes. Entre explosion de la dette, alourdissement des charges salariales, aggravation de la rentabilité financière, les entités publiques sont loin de produire les performances attendues pour renflouer les caisses de l'Etat.



Une entreprise publique: nécessité de rentabilité



La situation des entreprises et établissements publics du Cameroun, annexée à la Loi de finances de la République et produite par la Commission Technique de Réhabilitation des entreprises et établissements relevant du portefeuille de l'Etat (CTR), ne cesse de se dégrader. Ainsi par exemple, en 2022, le résultat net global des Entreprises et établissements publics (EEP) au Cameroun s'est établi à 52,9 milliards de FCFA. Ces bénéfices ont été réalisés par 44 entités sur les 47 du portefeuille de l'Etat les 03 autres (PAL, SHNC et Camtainer) ne transmettent pas d'états financiers depuis plus de trois exercices. Bien que positif, ce chiffre est en baisse de 79,6 milliards de FCFA (-60%) par rapport aux 132,5 milliards de FCFA enregistrés en 2021.

Les états financiers contenus dans ledit document permettent de constater que la contreperformance des entreprises publiques est liée à plusieurs facteurs. Tout d'abord, le secteur primaire constitué de l'agriculture, l'élevage et l'exploitation forestière affiche un déficit de -10, 887 milliards de FCFA en 2022 (-188,7% contre 1 924 milliards un an avant). Ceci est dû à l'aggravation de la rentabilité financière de deux entreprises. Il s'agit de la Cameroon Development Corporation (CDC); entreprise agricole basée au Sud-Ouest avec un déficit de -64,8% en 2022 contre -58,3% un an plus tôt.

Malgré une nette amélioration (-19,5%) par rapport à -22,1% en 2021, les bénéfices de l'ANAFOR restent au rouge. Du coup, le rendement poussif des Entreprises et Etablissements Publics au Cameroun démontre la nécessité d'implémenter les contrats de performances élaborés par CTR. L'effectivité de ces instruments permettrait non seulement de doper leurs performances par la réduction des subventions étatiques, mais également d'éviter les risques budgétaires.

Ainsi que le constate le Ministre des Finances Louis Paul Motaze, les Etablissements et Entreprises Publics brillent par une faible performance dans l'accomplissement de leurs missions statutaires et dans la génération de profits. Bien plus, le poids important de ces structures sur les finances publiques, à travers des opérations d'apport de trésorerie,



Chaine de montage: restructuration en vue

de subventions ou de recapitalisation par l'Etat constitue un risque budgétaire pour l'Etat, dont la responsabilité pourrait être appelée, du fait du passif global et de l'encours importants des engagements financiers de ces structures.

Bien que le secteur secondaire ait globalement réalisé une performance positive (7,3%), le secteur du Bâtiment des Travaux Publics notamment celui de la construction, comptabilise un repli de 2% en raison des contreperformances du Parc national de matériel de génie civil (Matgénie), suite à une chute de -21,3% de son bénéfice en 2022, comparés aux 10,2% de 2021. Dans la même veine, le bénéfice de la Compagnie camerounaise d'aluminium (ALUCAM) s'est davantage creusé en 2022, pour se situer à -100,6% contre -5,7% en glissement annuel. Malgré les efforts accomplis par l'Etat, cette entreprise n'a pas donné l'occasion aux caisses publiques de tirer avantage des efforts consentis pour sa remise à flot. Le Laboratoire national vétérinaire tout comme la Société de développement et de productions animales ont aussi essuyé des pertes sèches, soit respectivement -16,3% contre -1% en 2022 ; et -1%.

Au niveau du tertiaire, la rentabilité financière de la Cameroon Airlines

Corporation (Camair-Co) se situe à -14,6% en 2022 par rapport à -13,5% en 2021. De même, le Chantier Naval et Industriel du Cameroun (CNIC) a tiré le résultat net des entreprises publiques vers le bas avec un score de -41,5% contre -19,9% en 2021. Toute chose ayant abouti à un taux global de rentabilité financière des EEP de 6,1% au Cameroun en 2022 contre 15,1% un an plus tôt. Du coup, la marge bénéficiaire est passée de 27,1% en 2021 pour se situer à 23,6% un an après.

En attendant, la situation des subventions d'exploitation versées aux entités publiques en 2022 affiche 117, 264 milliards de FCFA, en hausse de 26,387 milliards de FCFA par rapport à 2021. Par ailleurs, 370, 694 milliards de FCFA ont été débloqués pour subventionner les investissements de ces entreprises publiques à la même période soit un bond annuel de 94,58 milliards de FCFA. S'agissant de la dette, celle-ci se compose selon la Caisse Autonome d'Amortissement, de 511 milliards (57,6%) de dette extérieure, et de 375,6 milliards de FCFA de dette intérieure (42,3%). Soit un total de 877 milliards de FCFA à fin septembre 2023.

PCA

LE PORT AUTONOME DE DOUALA, MODÈLE DE PERFORMANCE

Total du Bilan clos au 31 décembre 2022 s'équilibre en ressources et en emplois à la somme de 410,997 milliards de francs CFA.

Le résultat avant impôt est positif de 27,198 milliards de FCFA

L'impôt sur le résultat est de 11,138 milliards de FCFA

Le résultat net consolidé est de 16,059 milliards de FCFA

Depuis 2017, l'entreprise publique gestionnaire du Port de Douala-Bonabéri a lancé un vaste programme de normalisation de ses services, de rénovation, de modernisation et de développement de ses infrastructures. Les résultats révèlent des performances exceptionnelles, saluées par divers organismes spécialisés.

Le Total du Bilan clos au 31 décembre 2022 du Port Autonome de Douala (PAD) s'équilibre en ressources et en emplois à la somme de 410,997 milliards de francs CFA, contre 353,918 milliards de FCFA un an auparavant, soit une augmentation de 57,079 milliards de FCFA en valeur absolue et 16,13% en valeur relative. Ces résultats comprennent les chiffres de la Régie du Terminal à Conteneurs (RTC) et de la Régie du Remorquage S.A (RDR S.A.), devenues des filiales du PAD depuis fin décembre 2022.

Le Total du Bilan à l'actif et au passif de la Régie du Terminal à Conteneurs clos au 31 décembre 2022 est de 55.550.556.551 FCFA, avec un chiffre d'affaires de 54.326.246.168 FCFA, un résultat bénéficiaire avant impôts de 19.160.767.767 FCFA, et un résultat net bénéficiaire de 12.485.988.992 FCFA. S'agissant de la Régie du Remorquage, son Total du Bilan à l'actif et au passif clos au 31 décembre 2022 affiche 3.611.333.143 FCFA, pour un chiffre d'affaires de 4.999.685.811 FCFA, un résultat bénéficiaire avant impôts de 1.323.971.158 FCFA et un résultat net bénéficiaire de 803.903.043 FCFA.

En 2022, le chiffre d'affaires du Groupe PAD s'est situé à 131,526 milliards de FCFA contre 128,296 milliards de FCFA en 2021, soit une variation à la hausse de 3,23 milliards de FCFA en valeur absolue et 2,52% en valeur relative. La valeur ajoutée s'est située à 64,043 milliards de FCFA contre 77,845 milliards de FCFA en 2021. L'excédent brut d'exploitation s'est situé à 33,172 milliards de FCFA contre 47,735 milliards de FCFA en 2021, soit une diminution de 14,563 milliards de FCFA, et un taux de 30,51%. Le résultat d'exploitation a été lui aussi positif de 21,571 milliards de FCFA contre 34,633 milliards de FCFA en 2021, soit 13,062 milliards de FCFA en valeur absolue et un taux de 37,71% en valeur relative.

Quant au résultat financier, il a été négatif de -2,045 milliards de FCFA contre 1,145 milliards de FCFA en 2021, soit une variation de FCFA -0,9 milliards en valeur absolue et 78,60% en valeur relative.

Le résultat avant impôt est positif de 27,198 milliards de FCFA contre 38,9 milliards de FCFA en 2021, soit un recul de 11,702 milliards de FCFA en valeur absolue et 30,08% en valeur relative. L'impôt sur le résultat est de 11,138 milliards de FCFA contre 16,294 milliards de FCFA en 2021, soit une baisse de 5,156 milliards de FCFA en valeur absolue et 31,64% en valeur relative. Le résultat net consolidé est de 16,059 milliards de FCFA contre 22,605 milliards de FCFA en 2021, soit une variation à la baisse de 6,546 milliards de FCFA en valeur absolue et 28,96% en valeur relative.

DES RÉGIES PERFORMANTES

Les performances du PAD sont bonnes, malgré un contexte qui n'a pas toujours été favorable et qui explique quelques variations à la baisse. Elles sont surtout soutenues par des régies de plus en plus performantes. Avec ses 54.326.246.168 FCFA de chiffre d'affaires et 12.485.988.992 milliards de bénéfices net, la Régie du Terminal à Conteneurs (RTC) du Port Autonome de Douala affiche mieux que de bons résultats. Elle reste dans une dynamique positive, en gardant non seulement le cap de la performance, mais aussi les objectifs en termes de rénovation et de modernisation de ses équipements de manutention et de sa plateforme. Le tout sur fonds propres. En 2022, le Terminal à Conteneurs a enregistré 340.000 EVP, dans un contexte pourtant marqué par les effets de la pandémie du Covid-19 et des crises diverses dans le monde.

Une session du Conseil d'Administration du PAD, présidée par M. SHEY JONES YEMBE.



Le Directeur Général du PAD, Cyrus NGO'O lors d'une visite de chantier.



Les bons chiffres du PAD en 2022 sont aussi portés par les belles performances de sa Régie du remorque (RDR) qui a réalisé un résultat bénéficiaire avant impôts de 1.323.971.158 FCFA et un résultat net bénéficiaire de 803.903.043 FCFA. Une véritable performance quand on sait que l'activité de remorquage a été déficitaire pendant plus de 15 ans, lorsque celle-ci était concédée à une multinationale.

Présentées comme des centres de coûts, les autres régies déléguées, transformées en succursales, contribuent aussi aux performances du PAD. A peine trois ans après sa création, la Régie déléguée du Dragage (RDD) tient la promesse des fleurs. Cette activité constituait un véritable gouffre à sous, en plus d'être un véritable serpent de mer. En 15 années, l'activité de dragage au Port de Douala-Bonabéri, qui était concédée à des privés occidentaux, a coûté plus de 150 milliards au PAD et au contribuable camerounais. La reprise en main de l'activité a contribué à la réduction du poids excessif des charges de dragage et fait gagner près de 9 milliards par an au PAD entre 2021 et 2022.

Quant à la Régie déléguée de Police et de sécurité, plus connue sous le nom de Douala Port Security (DPS), elle a non seulement permis au Port de Douala-Bonabéri de devenir l'un des ports les plus sécurisés du Golfe de Guinée, mais aussi d'accroître les recettes en termes d'accès et de pesage. Avec des chiffres en constante croissance.

UN BON RISQUE

Début 2023, l'agence de notation Bloomfield Investment Corporation publiait les résultats de la toute première notation financière de l'entreprise publique portuaire. L'institution avait alors attribué au PAD la note A (note d'investissement) à long terme, avec une perspective stable et la note A2 (note d'investissement) à court terme, avec une perspective stable. Un an plus tard, en mars 2024, Bloomfield confirme cette notation.

L'agence panafricaine indique que la note A à long terme (note d'investissement) traduit la qualité de crédit élevée du PAD. Les facteurs de protection sont bons, observe-t-elle. Quant à la note A2 à court terme (note d'investissement), elle traduit le fait que la certitude de remboursement en temps opportun est bonne. Les facteurs de liquidité et les éléments essentiels du PAD sont sains, souligne les analystes de Bloomfield. L'accès aux marchés des capitaux est lui aussi bon. Les facteurs de risques sont minimes. Les analystes de Bloomfield notent que la gestion du PAD est sans cesse en amélioration. L'agence de notation financière panafricaine observe surtout que le Port de Douala-Bonabéri revêt une importance stratégique pour l'État du Cameroun, compte tenu de sa contribution à l'économie et de son projet cohérent d'être un acteur de référence dans le Golfe de Guinée.

La notation 2024 de Bloomfield sur le PAD est arrivée quelques semaines après la décision de la Commission bancaire de l'Afrique centrale (COBAC) qui classe, sur proposition de l'Association professionnelle des établissements de crédit du Cameroun (APECCAM), le Port Autonome de Douala parmi les « entreprises de Grand Standing et d'importance nationale ou dont le poids dans l'économie est particulièrement élevé ».

En janvier, la Commission Technique de Réhabilitation des entreprises et établissements publics (CTR), a une fois de plus considéré dans son rapport annuel, que le PAD est la première entreprise publique camerounaise en termes de potentiel en 2024, avec des résultats qui impactent positivement le transport maritime national.



Le tout nouveau quai polyvalent au Terminal Bois.



Nouveaux magasins cales, symboles de la rénovation, de la modernisation et du développement.



Le Terminal à conteneurs parmi les plus performants d'Afrique au Sud du Sahara.



Un domaine portuaire en chantier.



Station marégraphique entièrement ressuscitée et rénovée.



Une vue de l'appontement pétrolier sur Duc d'Albe entièrement rénové et opérationnel.



Rentabilité

Tableau de bord

des performances

Risque budgétaire élevé ; rentabilité et profitabilité questionnables ; endettement abyssal... constituent entre autres carences qui handicapent la gestion rigoureuse des entreprises et établissements publics.



Le rapport sur la situation des entreprises publiques et des établissements publics au 31 décembre 2022 de la Commission Technique de Réhabilitation (CTR), donne à voir la photographie réelle des performances des entités relevant du portefeuille de l'Etat. Si des risques très élevés sont notés dans l'ensemble, reste que tout n'est pas sombre. Quelques signes d'espoirs sont perceptibles

s'agissant des entreprises présentant un potentiel de restructuration. Il s'agit de celles qui ont dégagé un résultat d'exploitation et un résultat net positif sur la période et notamment au 31 décembre 2022, avec des capitaux propres positifs et le cas échéant des dividendes générées, tout en tenant compte de la tendance évolutive de ces indicateurs entre 2021 et 2022.

On retrouve dans cette catégorie, la SODECOTON, le PAD, entre autres, dont les

dividendes générées atteignent plus de 5,5 milliards FCFA contre 1,114 milliards FCFA en 2021. Pour la CTR, ce potentiel reste mitigé au regard des risques très élevés que présentent certaines de ces entreprises en ce qui concerne l'endettement, la capacité à générer des ressources adéquates et suffisantes, ainsi que la capacité à maîtriser les coûts et les charges. Certains de ces résultats sont influencés par des éléments exceptionnels et/ou hors activités ordinaires.



Ce qui justifie parfois des résultats nets supérieurs aux résultats d'exploitation.

Passée cette étape, la CTR décrit une situation critique pour une longue liste d'entités publiques portant sur la structure de leur endettement (liquidité et solvabilité), leur rentabilité, leur profitabilité ainsi que le poids de leurs dettes vis-à-vis de l'Etat. Sur le premier indicateur, à savoir, l'endettement, «le risque est très élevé» pour Aluminium du Cameroun (ALUCAM), Cotonnière Industrielle du Cameroun (CICAM), Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co), Cameroon Water Utilities (CAMWATER, en 2021), SONARA, CAMPOST, CAMTEL, SODECOTON, Chantier Naval et Industriel du Cameroun (CNIC), MAETUR, CRTV, MAGZI, CDC, PAMOL, Société de Recouvrement du Cameroun (SRC) et ANAFOR.

Pour ce qui est des dettes fiscales, plusieurs entreprises présentent un «risque élevé/et très élevé» par rapport à leur endettement à

court terme. Le poids des dettes fiscales et sociales de ces entités, selon la CTR, prive l'Etat d'une part importante d'importantes ressources attendues au titre des impôts et taxes et, d'autre part, constitue un risque de perturbation du climat social au sein des entités concernées du fait du non reversement des cotisations sociales.

Dans le détail, le rapport révèle que le montant global des dettes à court terme de ces entreprises s'élève à 2 179,3 milliards FCFA. Leur dette fiscale représente à elle seule 24,9%, soit 574,9 milliards FCFA, tandis que la dette sociale s'élève à 114,372 milliards FCFA, soit 5,24%. Selon la répartition de ces ardoises, SONARA, SONATREL et Electricity Development Corporation (EDC), détiennent la palme d'or des entités les plus endettées. Leurs dettes représentent jusqu'à 72,4% de cette enveloppe.

En second lieu, on retrouve CAMTEL et la CRTV. Ces entreprises du secteur de la communication et des télécommunications

détiennent une dette qui représente 11,7% du portefeuille global. Dans le secteur des transports, le Port Autonome de Douala et le Port Autonome de Kribi, et d'autres acteurs, viennent en troisième position avec 8,2%. Le secteur agricole (3,8%), dominé par la CDC, occupe le quatrième rang. Les autres secteurs, pour les plus significatifs, ont une dette totale par secteur au-dessus de 10 milliards de FCFA.

Pour ce qui concerne les dettes sociales, les entreprises publiques relevant du secteur agricole (CDC ; PAMOL), se taillent la part du lion des entreprises les plus exposées avec un taux de 52% ; CAMTEL et CRTV, les plus emblématiques du secteur communication, télécommunications et édition, où on retrouve SOPECAM et Imprimerie nationale, suivent avec 28,4% du poids total des dettes sociales.

PCA

Comme un phoénix, CAMTEL renaît de ses cendres.



La Cameroon Telecommunications (Camtel) a clôturé l'exercice 2022 au vert. Selon le rapport annuel de la Commission technique de réhabilitation des entreprises du secteur public et parapublic (CTR), le chiffre d'affaires de Camtel a progressé de 17,8 % en rythme annuel soutenu par une densification de son parc d'abonnés (+189 %) grâce notamment au lancement de Blue son service mobile. Le bénéfice de l'entreprise s'est également amélioré de 26,4 % à 9,1 milliards de FCFA contre 7,2 milliards un an en arrière.

Après le rapport d'étude économique et financière des entreprises en 2021 de l'INS, qui classait Camtel dans la liste des entreprises les mieux performantes de l'année 2021, la Cameroon Telecommunications est de retour. La période de turbulence est désormais derrière l'entreprise leader des télécommunications au Cameroun. Le rapport de l'Institut National de la Statistique qui classe la Cameroon Telecommunications parmi les bons élèves vient confirmer que son axe stratégique «Change Management et Customer Centricity» est loin

d'être un slogan creux. Entre 2019 et 2021, l'entreprise dirigée avec maestria par Judith Yah Sunday Epse Achidi, a gagné deux points (+2) pour un chiffre d'affaires de +37,2.

À en croire les données de la CTR, le chiffre d'affaires de la téléphonie filaire, a progressé de 41,4 % en 2022. Cette bonne tenue des activités sur le segment de la téléphonie fixe, dans un environnement global plutôt marqué par l'explosion du mobile, résulte du dynamisme impulsé par le top management du hup des télécommunications en Afrique.

Dans cette renaissance de la Camtel, les chiffres parlent d'eux-mêmes. L'entreprise a réalisé d'énormes exploits : 1 546 499 abonnés actifs CT Phone Prepaid, 12 091 abonnés actifs CT Phone Hybrides, 315 abonnés actifs CT Phone Postpaid, 79 104 abonnés actifs Téléphones Line et VoBB Postpaid, 15 871 clients actifs ADSL, 17 700 Clients actifs FTTX, 1 001 clients actifs Leased Line, 959 Clients actifs Last Mile et 152 198 clients actifs LTE.

Des statistiques qui ont certainement contribué à accroître la rentabilité économique et financière et,

de ce fait, engrangé des gains de compétitivité, comme le soulignait en 2021 les experts de l'INS. La Camtel sous Judith Yah Sunday est en train de remplir pleinement son cahier de charge pour améliorer continuellement le développement et la performance de l'économie numérique au Cameroun.

Dans le respect, l'engagement, l'intégrité et la loyauté qui guident désormais ses actions fondamentales, la Camtel revient dans la cour des grands et c'est de bons augures pour les opportunités d'affaires et d'emplois qu'offre le secteur des télécommunications. Ces derniers mois, Camtel sature le terrain avec "Blue", mais aussi des offres internet améliorées et à la portée du consommateur moyen.



Votre banque, votre identité - **CAMO**, 100% camerounais!

Choisissez CAMO pour vivre une expérience bancaire authentiquement camerounaise, créée par des experts locaux pour vous offrir un service exceptionnel.



Your bank, your identity - **CAMO**, 100% Cameroonian!

Choose CAMO to enjoy an authentically Cameroonian banking experience, created by local experts to provide you with exceptional service.





Debt of the State to ENEO

The Government's solvability restored

The public service concession holder of electrical energy in Cameroon, which received 110 billion FCFA from the State in 2023, must wait for the consolidation and validation of future consumption by the regulatory authority in order to send a compliant invoice to the services of the Ministry of Finance for payment.



ENE0 debt: The State is strengthening its authority

Between the 1st January and 20 December 2023, the Cameroonian State paid a total of 109.9 billion FCFA to ENEO. This amount is broken down as follows: 28 billion FCFA for the public consumption of electricity, 3.9 billion FCFA that represents tariff adjustments (subsidy to consumers paid for by the State) and 14 billion FCFA for repayment of VAT and 5 billion FCFA of refundable work. As well as this sum, which was validated and

consolidated by the Electricity Sector Regulatory Agency (ARSEL), the State also paid 30 billion FCFA in December 2023 to the electricity utility through the Ministry of Finance, concerning the partial debt of certain public companies, especially Alucam (17 billion), CDC (4.8 billion), CICAM (2.2 billion) and Camwater (5.6 billion).

Through debt payments, direct payments from the Treasury, etc., the public service concession holder of electrical energy in

Cameroon received a total of 329 billion FCFA from the State between 2021 and 2023. In fact, while the electricity utility asked for 234 billion FCFA on 30 September 2023, after different assessments and evaluations carried out by all the parties, it appeared that in the period under review, payments made by the State showed a surplus of 16.3 billion FCFA. 'After several meetings to establish together what payments were made by the Central State to ENEO and presentation of the supporting expenditure documents that were validated, due and paid, a consolidated situation was fixed by common agreement between the teams of the Ministry of Finance, ENEO and ARSEL; it is all laid down in an official report', said the Ministry of Finance.

As a result, the authority and solvability of the State, which had been undermined by calculations that have not yet been validated, have been restored. Although the street lighting bill for the financial year 2023 has not yet been paid, accounts have been settled between ENEO and the State. As was stressed by the services of the Director General of the Treasury, Financial and Monetary Cooperation, «as long as it has not yet been validated, the State legitimately owes nothing to ENEO».

Concerning this expenditure item for which the claims of the utility are 52 billion FCFA, the MINFI stated that it is still necessary to check, reconcile, consolidate and validate everything before a compliant claim can be made. «They are only claims, which must now be subject to checking, reconciliation and consolidation between the government and ENEO, under the aegis of the regulatory authority ARSEL. It is not yet a debt that is



Moh Sylvester Tangongho: the Director General of the Treasury, Financial and Monetary Corporation, oversees the commitments of the State

due by the State to ENEO. And in general, these claims are very far from the reality».

What is still to be paid is the remaining debt of public companies towards ENEO. This debt, according to the Ministry of Finance, is evaluated at 20.5 billion FCFA on 20 December 2023 and is made up as follows: 602 million FCFA for the Palais des Congrès; 898 million FCFA for Camtel; 2.3 billion FCFA for the CRTV and approximately 12 billion FCFA for Camwater. As the guarantor of last resort of this debt and in case of insolvency, the State has committed itself to taking the lead in paying. However, a permanent framework has been set up between the stakeholders in order to guarantee the monthly payments of these electricity bills by the entities concerned.

The public entities that have financial autonomy must now rationalise their electricity consumption and pay for it every month. Furthermore, from now on the public purse will only cover payments of street lighting, tariff adjustments and the electricity consumption of central administrations.

PCA

They are only claims, which must now be subject to checking, reconciliation and consolidation between the Government and ENEO, under the aegis of the regulatory authority ARSEL.



Gestion des finances publiques

Le Cameroun diagnostique

son système

Des résultats encourageants et dévoilés lors de la 3^{ème} Revue de la Public Expenditure and Financial Accountability (PEFA) au Cameroun le 27 septembre 2023 à Yaoundé.



Finances publiques: corriger les failles du système

Le rapport définitif du Public Expenditure and Financial Accountability (PEFA) a été présenté aux autorités camerounaises en présence des partenaires techniques financiers intervenant dans le domaine des

finances publiques, des responsables des structures de mise en œuvre du Plan global de gestion des finances publiques et des acteurs de la société civile, lors de l'atelier de restitution des résultats de la 3^{ème} Revue de PEFA 2023 au Cameroun le mercredi 27 septembre 2023 à Yaoundé. Ces travaux

présidés par le Ministre délégué auprès du Ministre des Finances, Abdoulaye Yaouba avaient pour objectifs majeurs l'évaluation du PEFA 2023 sur la situation des finances publiques autour des trois objectifs principaux: la discipline budgétaire, l'allocation stratégique des ressources et la



prestation efficace des services publics.

En effet, l'évaluation de la gestion des finances publiques au Cameroun, basée sur les directives du secrétariat des dépenses publiques et de la responsabilité financière a couvert les années 2019, 2020, et 2021 incluant des données complémentaires de l'année 2022 qui utilisaient des indicateurs PEFA répartis sur sept piliers de la gestion des finances publiques associant les scores avec deux méthodes différentes. L'enquête PEFA est pour ainsi dire, une analyse des finances publiques d'un pays au rang des standards internationaux.

A ce titre, «l'exercice réalisé au Cameroun procède d'une démarche de partenariat adoptée par les pouvoirs publics en accord avec les partenaires techniques et financiers pour le renforcement des capacités du système de gestion financière de l'Etat», a précisé le Ministre délégué Yaouba Abdoulaye. Les résultats de cette 3^{ème} évaluation PEFA présentent les marges de progression significative du système national de gestion «des finances publiques.

Le constat est clair : «Depuis la dernière évaluation en 2017, l'évaluation PEFA de

2023 révèle que 17 des 31 indicateurs se sont améliorés. Ceci témoigne des efforts déployés et du fait que la gestion des finances publiques s'améliore graduellement», a reconnu Monsieur JEROME PONS, Ambassadeur de la délégation de l'Union Européenne au Cameroun et Chef de file des partenaires techniques et financiers (PTFs).

L'atelier de restitution des résultats aux autorités camerounaises marque ainsi la fin du processus dont l'évaluation portait sur les avancées réalisées sur les trois scores de la discipline budgétaire globale, l'allocation stratégique de ressources et l'efficacité de l'utilisation des ressources aux fins de la prestation des services. Arrivé à ce stade, le défi reste celui de l'appropriation par les différents acteurs des constats dégagés.

A cet effet, «les résultats de cette étude permettront non seulement de consolider les diagnostics réalisés par l'administration, mais aussi serviront à l'élaboration du prochain plan de réformes tout en facilitant la mise en place des programmes d'appuis institutionnels coordonnés entre les partenaires», a renchéri le MINDEL/MINFI. Pour y parvenir, les administrations se doivent de pleinement jouer leur partition et

se rendre disponibles pour l'élaboration harmonieuse du plan avec comme maîtres mots la pertinence et le réalisme. Telle est la recommandation du Président de séance.

Au finish et à titre de rappel, la revue a démarré le 20 décembre 2022 par un atelier d'appropriation, suivi d'une collecte de données à distance à travers un blog spécialement créé à cet effet. Durant les mois de février et mars 2023 la phase de collecte des informations s'est déroulée à Yaoundé auprès des administrations. A la suite de ladite phase la présentation du rapport provisoire de l'évaluation a suivi en donnant lieu à l'enregistrement des réactions et observations des parties prenantes. Le 19 septembre 2023, la validation dudit rapport par le Secrétariat PEFA a été matérialisée par l'apposition sur celui-ci de la mention PEFA CHECK qui atteste de la qualité de l'évaluation et des notations. Contrairement aux éditions précédentes, le PEFA 2023 a innové avec l'intégration du PEFA Genre et Climat.

Elisabeth BELL



Gestion des finances publiques. Le Gouvernement veille au grain

Nachtigal

Étape Cruciale : les Premiers MégaWatts injectés



Vincent LEROUX
Directeur Général de NHPC

LDM : Monsieur Leroux, pouvez-vous nous fournir une mise à jour sur le taux d'achèvement actuel du projet Nachtigal et partager avec nous l'agenda prévu pour les prochaines phases de livraison du projet, en mettant en lumière notamment l'injection des premiers mégawatts dans le réseau interconnecté sud ?

VL : A fin janvier 2024, le taux d'avancement global du chantier est de 92%. Les essais de mise en service du groupe n°1 (60MW) ont démarré depuis décembre 2023 et se poursuivent avec l'objectif d'injecter les premiers MWh au réseau d'ici fin mars 2024.

La livraison des 6 autres groupes se fera quant à elle au fur et à mesure au cours de l'année avec pour cible une livraison définitive en fin 2024.

LDM : Quels sont les impacts sociaux concrets que vous avez observés jusqu'à présent dans la zone du projet Nachtigal, notamment en ce qui concerne l'emploi local, la formation professionnelle et les initiatives de développement économique ?

VL : Le projet Nachtigal a engendré des retombées économiques importantes.

En matière d'emploi local, le projet a généré au pic du chantier plus de 3 700 emplois directs dont 94% pourvus par des Camerounais. En phase de démobilisation, les employés concernés bénéficient dans le cadre d'une convention signée avec le FNE d'un accompagnement pour faciliter leur réinsertion professionnelle notamment à travers des formations qualifiantes, un accompagnement à la recherche de l'emploi et à l'auto-emploi. A cela, il faut ajouter des milliers d'autres emplois indirects créés grâce aux nouvelles opportunités d'affaires qui ont émergé avec l'arrivée du projet.

En ce qui concerne la formation professionnelle, NHPC a par le passé dans le cadre d'une convention de partenariat avec le MINESEC réhabilité et équipé les ateliers des Lycées Techniques d'Obala, Mbandjock et Ntui. L'entreprise s'est à nouveau engagée en partenariat avec le MINEFOP cette fois à renforcer le dispositif de formation professionnelle des SAR/SM d'Obala, Mbandjock, et Ntui dans les filières telles que la mécanique automobile, le bois et l'industrie d'habillement à travers la construction et l'équipement d'ateliers, qui seront livrés au cours du premier semestre de cette année. Par ailleurs, il y a un important transfert de compétences qui est fait au sein de NHPC, avec les exploitants qui ont bénéficié du programme de professionnalisation du groupe EDF, et les stagiaires qu'accueille régulièrement l'entreprise.

Enfin, NHPC met en œuvre un Plan d'Actions de Développement Economique qui vise à améliorer les infrastructures de la zone d'implantation du projet dans les domaines de l'eau, l'électricité, l'éducation, l'agriculture et la santé. A titre d'exemple, depuis le démarrage du projet, NHPC a construit plus d'une quarantaine de forages permettant à plus de 10 000 habitants d'avoir accès à une eau potable et une vingtaine de salles de classe, latrines et bâtiments administratifs ayant permis à plus de 1 000 enfants d'étudier dans des conditions décentes et déployé un plan de santé communautaire qui a touché près de 100 000 personnes grâce à la construction et à l'équipement de centres de santé, à l'organisation de campagnes de sensibilisation et de soins, etc.

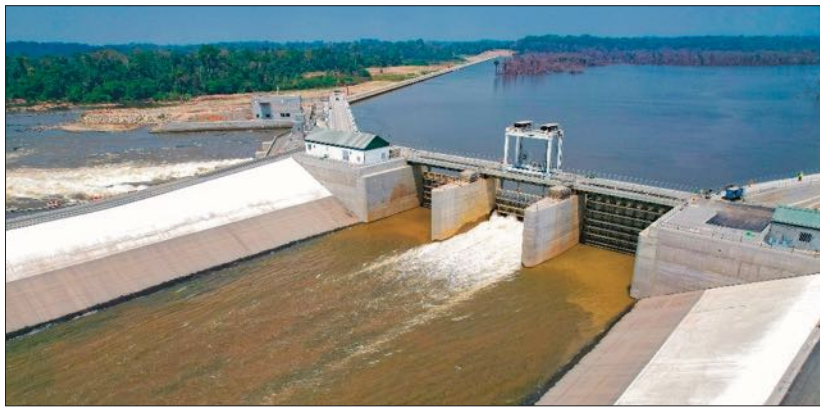
LDM : Pourriez-vous nous donner plus de détails sur les récentes actualités concernant la mise en eau du barrage Nachtigal et les



Société Anonyme avec Conseil d'Administration
au capital de 28.536.000.000 Francs CFA

Siège social :

1067 bis, rue 1750 Nouvelle Route Bastos
Boîte Postale : 35 543 Yaoundé -Cameroun
Tél : +237 690 87 18 71 - E-mail : infos@nhpc.cm
Site Web : <https://www.nhpc.cm/>



préoccupations soulevées par l'Agence de régulation du secteur de l'électricité (ARSEL)

VL : La mise en eau du barrage réalisée en juillet 2023 et qui consistait à remplir pour la première fois le barrage pour créer la retenue d'eau qui alimentera l'usine de production, avait pour objectif de s'assurer de l'étanchéité et de la robustesse de l'ouvrage. Elle s'est déroulée comme prévu et a permis d'identifier toutes les anomalies en particulier des infiltrations au niveau de certains joints du barrage et de les corriger avant la mise en service, comme cela se fait sur tous les ouvrages de ce type. Il n'y a aucune inquiétude à se faire.

LDM : Pouvez-vous détailler les actions spécifiques entreprises pour accompagner les populations directement impactées par le projet, notamment en ce qui concerne le relogement, l'indemnisation, et le soutien aux agriculteurs, pêcheurs, et travailleurs de la filière artisanale ?

VL : Le projet Nachtigal applique les meilleurs standards internationaux, en l'occurrence les normes de performance de la Société Financière Internationale en matière de durabilité environnementale et sociale, et s'efforce à ce titre d'apporter un accompagnement social responsable et exemplaire à l'ensemble des populations affectées par le Projet. Par exemple :

- Les 6 familles déplacées du fait du Projet ont bénéficié de maisons de réinstallation construites par NHPC dans des conditions de confort et de sécurité améliorées.
- Une indemnisation juste et transparente a été versée aux personnes dont les biens ou mises en valeur ont été impactés.
- Les agriculteurs impactés ont bénéficié en plus de compensations financières de dotations en semences et plants améliorés et d'un accompagnement par les agronomes de NHPC et d'une ONG locale pour restaurer et améliorer leurs moyens d'existence. Cet accompagnement comprend entre autres des

formations à des meilleures techniques agricoles et des missions de suivi-évaluation dans les champs.

- Les travailleurs du sable bénéficient en plus de compensations financières d'un programme d'accompagnement à la reconversion. Ce programme comprend des formations en gestion financière et en entrepreneuriat, ainsi que l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre de projets individuels de reconversion. NHPC se félicite déjà des premières success stories de reconversion notamment dans les domaines de l'entrepreneuriat, de l'agriculture, de l'élevage, et des petits commerces.
- En ce qui concerne les pêcheurs et les mareyeuses impactés, en plus des compensations financières et d'un accompagnement dans l'évolution de leur activité, nous avons élaboré un plan d'aménagement de la pêche qui identifie des mesures spécifiques visant un appui additionnel à l'instar de leur organisation en coopératives, l'acquisition de matériels de pêche, puis l'aide à la formation à de nouvelles techniques de pêche adaptées à la future retenue où un débarcadère sera aménagé en phase d'exploitation de l'aménagement hydroélectrique de Nachtigal. Ceux qui ont opté pour l'abandon de leurs activités sont accompagnés dans la mise en place de leurs projets individuels de reconversion.

LDM : Quels sont les programmes mis en place pour renforcer l'engagement de NHPC à long terme dans la conservation de l'environnement ?

VL : Très en amont du démarrage du chantier, NHPC a réalisé une étude d'impact environnemental et social conformément aux exigences légales nationales et aux meilleurs standards internationaux, dont ont découlé un plan de gestion environnementale et sociale et de nombreux outils de gestion spécifiques.

NHPC met en œuvre des actions innovantes et inscrites dans la durée en faveur de la préservation de l'environnement telles que l'archéologie préventive, le suivi du couvert végétal, l'élaboration et l'implémentation de stratégies de compensation pour les espèces à enjeux en l'occurrence les plantes aquatiques et les espèces piscicoles, la mise en place de programmes d'amélioration de connaissances dans les domaines de l'ichtyologie et de la botanique, l'appui au parc National de Mpem et Djim, etc.

En matière de gouvernance, une équipe dédiée existe au sein de l'entreprise pour assurer une gestion appropriée des questions environnementales et des clauses contractuelles ont été mises en place pour exiger de tous les prestataires qui interviennent sur le chantier qu'ils maîtrisent les impacts environnementaux de leurs activités (qualité de l'eau, de l'air et du sol, gestion des déchets, etc.)

LDM : Comment NHPC envisage-t-elle de maintenir un équilibre durable entre le développement économique et la préservation de l'environnement dans la phase finale du projet Nachtigal

VL : Par essence, l'aménagement hydroélectrique de Nachtigal va produire 420MW d'énergie verte. La fourniture d'une énergie décarbonée est une première manière pour NHPC de garantir la préservation de l'environnement.

En plus de cela, les études environnementales et sociales réalisées et les outils de gestion subséquents élaborés identifient les mesures à mettre en œuvre pour assurer la gestion appropriée des impacts environnementaux pendant toutes les phases du projet. Nous continuerons de veiller pendant la phase d'exploitation à l'implémentation effective desdites mesures parmi lesquelles on peut citer le reboisement, la gestion des déchets, l'analyse de la qualité de l'eau et de l'air, etc.



Louis Paul MOTAZE

images des visites historiques à Maroua et Bamenda

Dans le cadre du lancement des opérations d'exécution du Budget 2024 et de la Journée Internationale des Douanes, le Ministre des Finances a effectué deux descentes sur le terrain, respectivement, les 15, 16 et 17 janvier 2024 à Maroua et les 22 et 23 janvier 2024 à Bamenda, capitales régionales de l'Extrême-Nord et du Nord-Ouest. Deux villes qui n'avaient plus accueilli un Ministre des Finances en déplacement officiel depuis des lustres. "Les Dossiers du MINFI" a choisi de vous faire revivre les grands moments de ces visites qualifiées d' "historiques" par nombre d'observateurs.

Le MINFI face au drapeau national pour l'exécution de l'hymne national par la fanfare des Gabelous avant le début de la cérémonie de lancement du budget.



Une vue du podium d'honneur dans la salle du complexe Woïla

Une vue de l'assistance bigarée.



Le MINFI délivre son message de circonstance.



Le MINFI ouvrant la phase des exposés.



Mme Augusta TABENYANG parle des innovations de la circulaire 2024 sur l'exécution du budget.



Accueil de Louis Paul MOTAZE à Limani. Il doit y présider une cérémonie de signature de convention, entre la DGD et quatre mairies locales, relative à la création des centres de négoces.



Un aperçu de la loge d'honneur à Limani.



Le MINFI avec à ses côtés à gauche, le Gouverneur de l'Extrême-Nord, MIDJIYAWA BAKAR et à droite, le Ministre Ibrahim TALBA, en charge des Marchés Publics, élites de l'Extrême-Nord.



Le MINFI congratule le Maire de Limani après son allocution de bienvenue.



Chacun des maires concernés est passé signer les documents relatifs à cette convention aux côtés du Directeur Général des Douanes, Fongod Edwin NUVAGA.



Poignée de main entre le Directeur Général des Douanes et le Maire de Fotokol.





Louis Paul MOTAZE félicite l'armée camerounaise pour la préservation de l'intégrité territoriale du pays ainsi que la sécurité des populations de l'Extrême-Nord.



Les quatre maires de Fotokol, Kolofata, Bourha et Mora fiers de leur nouveau partenariat avec la douane camerounaise.

La photo de famille après la cérémonie de signature de convention entre la DGD et les quatres municipalités.

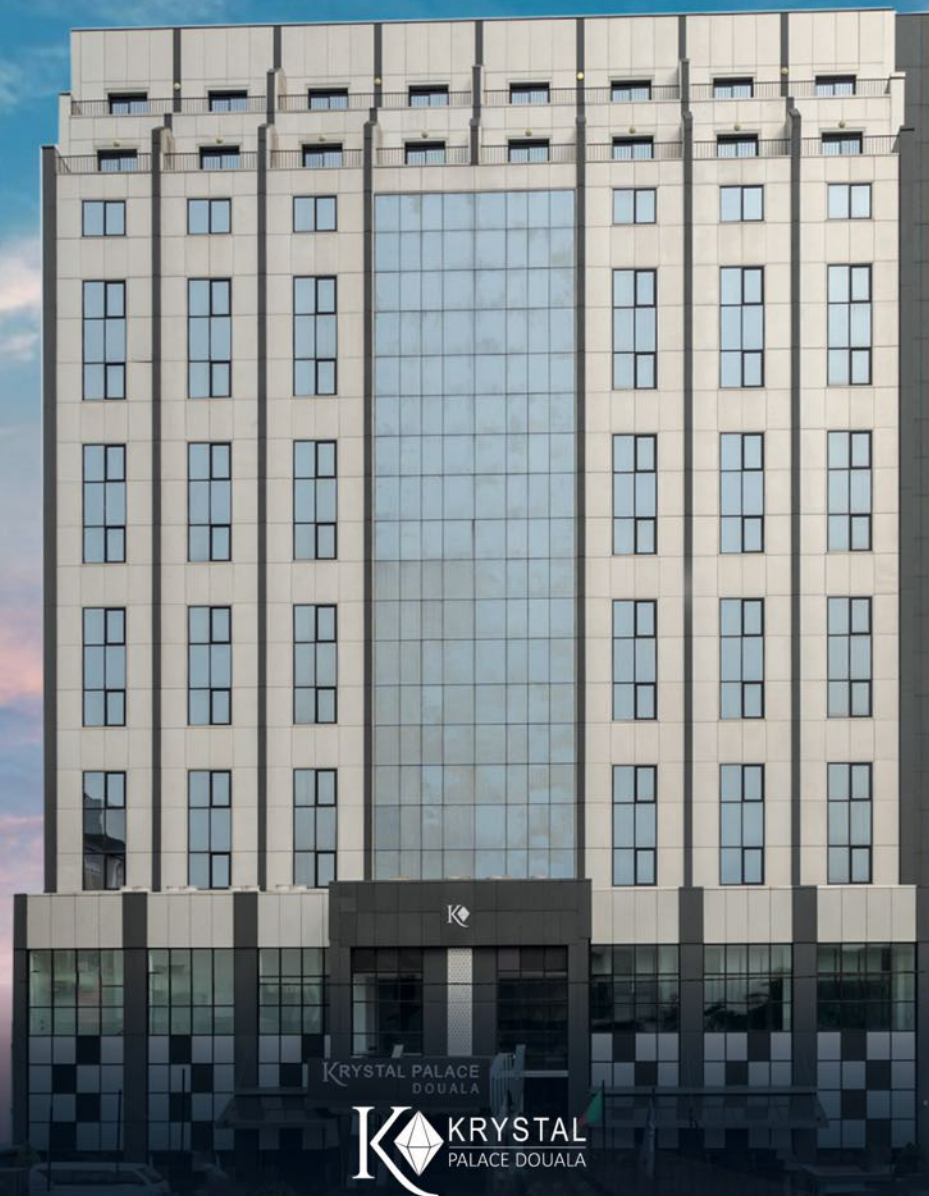


De retour de Limani, le MINFI fait escale chez le Lamido de Wandala.

Du Lamidat de Wandala, Louis Paul MOTAZE en sort arborant de nouveaux atours.



En tenue traditionnelle d'apparat.



KRYSTAL
PALACE DOUALA

Pure Elegance from Africa



Vivez Une Véritable Expérience 5 Étoiles.

Adresse: Boulevard de la Liberté, Akwa • Phone Number: +237 233 50 68 00 / 696 30 39 80
Bp: 3633 Douala, Cameroon • Email: reservations@krystalpalacedouala.com • www.krystalpalacedouala.com

GEMAT[®]

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS



 BP 15019 Douala-Cameroun

 contact@gematbtp.com

 +237 699 23 17 21

 <https://www.gematbtp.com>





Scénario identique à Bamenda où les chefs traditionnels (Fons) ont salué la visite du MINFI en lui offrant une tunique patrimoniale...



... assortie d'une canne en bois sculpté

Les Fons ont ainsi ouvert une véritable avalanche de cadeaux en faveur de leur illustre hôte. Ici, celui du Maire de la ville de Bamenda, Paul ACHOMBANG.



Ici celui du personnel local du MINFI

Ici, celui des Gabelous.



Et enfin, celui des élites locales en service au Ministère des Finances avec comme tête de proue, le Directeur Général du Trésor, MOH Sylvester.

Les Dossiers du MINFI



Accompagnement des PME

La touche de l'Etat

Tous les programmes économiques placent la PME au centre de la stratégie de relance de l'économie. De la SND 30 au Programme économique et financier conclu avec le FMI et qui a été renouvelé en décembre 2023 pour 18 mois, ou le dernier dont la conclusion a été approuvée le 29 janvier 2024, et adossé à la facilité de résilience et de durabilité, la PME est au cœur du dispositif institutionnel en matière de dynamisation de l'économie. Pour mettre un

terme aux difficultés de financement que connaît ce secteur, l'Etat, à travers le Ministère des Finances a mis en place un mécanisme de facilité de garantie qui ouvre l'accès des financements aux PME camerounaises.

Explications des principaux de la mise en œuvre de la convention signée avec les établissements de crédit pour donner plus d'épaisseur à ces acteurs de l'économie.



Projets

Un point d'attention dans la SND30

Le Gouvernement camerounais reconnaît aux PME un rôle clé dans le processus de croissance du pays. Aussi en a-t-il fait une préoccupation majeure dans son document stratégique de développement la SND30 (Stratégie Nationale de Développement 2020-2030).



Une PME agroalimentaire: renforcer la production par des financements additionnels

Les autorités camerounaises ont pris conscience du rôle que jouent les Petites et Moyennes Entreprises dans le processus de développement du pays. En effet, celles-ci disposent d'un potentiel important en matière de création de richesses, d'emplois et de réduction de la pauvreté. Cependant, de tous les facteurs expliquant leur faible niveau de développement, figure en bonne place, les

difficultés éprouvées par les promoteurs en quête d'un financement.

C'est dans le but d'apporter des solutions adéquates à cette problématique du financement des investissements en général et des PME en particulier que le Gouvernement en a fait un véritable point d'attention dans l'élaboration de sa Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30).

En effet, l'un des piliers de cette stratégie de développement se trouve être la transformation structurelle de l'économie camerounaise, en incitant par les mesures et des politiques volontaires, à des changements fondamentaux dans les structures économiques et sociales, afin de favoriser un développement plus inclusif et durable, sans compromettre les chances des générations futures.



Pour y parvenir, il est question de développer les industries manufacturières et services; développer la production et la productivité agricole; poursuivre la modernisation des infrastructures productives; renforcer l'intégration régionale et la facilitation des échanges; dynamiser davantage le secteur privé et faire émerger les champions nationaux; intégrer davantage les préoccupations liées à l'environnement et la protection de la nature et renforcer le système financier national.

Pour réussir à réaliser cet ambitieux programme, le Gouvernement entend s'appuyer sur un élément fondamental de sa vision globale, en l'occurrence, la transformation du système financier qui favorisera un meilleur épanouissement des PME. Cette politique vise à faire du Cameroun, à travers un ensemble de réformes, un pays ayant une place financière de premier rang capable de soutenir activement l'industrialisation et donc, la transformation structurelle de l'économie du pays.

Les principales réformes ainsi envisagées et dont certaines sont déjà engagées visent à :

porter la part du secteur financier dans le PIB d'environ 3 % actuellement à 7 - 10 % en 2030; densifier la bancarisation et compléter l'intermédiation financière par la mise en place des filières manquantes et l'augmentation quantitative aussi bien des banques que des institutions financières non bancaires; créer un cadre légal, réglementaire, prudentiel et fiscal adapté pour chaque segment du système financier y compris le crédit inter-entreprise; accroître substantiellement l'offre des financements à long terme par fonds propres et par dettes; attirer les porteurs de capitaux (investisseurs étrangers et diaspora) et les professionnels dans les différentes filières de l'écosystème financier; accompagner la structuration des entreprises et le développement de leur capacité à lever les financements localement et à l'international; introduire et développer l'ingénierie financière de l'Etat et des CTDS en vue de la levée des financements nécessaires; assurer la régulation adéquate des institutions financières pour maintenir la stabilité du système financier et développer la formation des compétences spécialisées dans le domaine financier.

Il s'agit ainsi d'une vision holistique de ladite politique. Pour y parvenir, le Gouvernement articule ses interventions sur six axes. Il s'agit notamment de l'inclusion financière et la densification du système financier et bancaire; le développement du financement local des investissements et des exportations; le renforcement du financement régional et international des investissements et des exportations; le développement du crédit-fournisseurs; l'apport de la diaspora camerounaise et le rapatriement des capitaux placés à l'étranger ainsi que le développement des talents et compétences financières.

La mise en œuvre de tous ces axes intègre un volet lié à la promotion spécifique des PME qui sauraient certainement y trouver leur compte.

Pierre Célestin Atangana

La BC-PME :

Instrument de développement de l'économie camerounaise !

La BC-PME catalyse le développement industriel et agricole par des financements ciblés et innovants.

La BC-PME est une banque spécialisée ayant un capital FCFA 20 Milliards entièrement détenu par l'Etat du Cameroun. Elle est donc une entreprise publique, placée sous la tutelle technique du MINPMEESA et sous la tutelle financière du MINFI avec pour mission principale, le financement des Petites et Moyennes Entreprises et unités de production artisanales. Elle s'inscrit donc en droite ligne de la stratégie de la SND30, en se positionnant comme catalyseur et arrangeur des financements destinés aux PME, aux Unités d'économie sociale et de l'artisanat (UES) et aux Unités de Production Informelles (UPI), tout en maintenant le niveau d'intermédiation conforme à la réglementation bancaire en vigueur.

Pour mener à bien sa mission, la BC-PME a défini un cadre stratégique qui consiste pour elle à mener des actions visant à assurer la mobilisation des ressources financières sur les plans national et international pour le financement des PME et la structuration des financements des filières retenues comme prioritaires par le gouvernement de l'Etat du

Cameroun dans la SND 30 impactant notamment l'import-substitution (profilage des acteurs, choix des mécanismes de financement adaptés aux besoins des filières identifiées, accompagnement et suivi-évaluation). Pour ce faire, la BC-PME s'inscrit dans l'écosystème PME construit par le Gouvernement et constitué d'une part par l'APME et le BMN comme supports techniques et d'autre part l'ANOR, LANACOME, etc. pour la norme et certification des produits et services.

Dans le cadre des financements, elle opère suivant deux axes d'interventions : le financement direct, au travers des produits tels les crédits de trésorerie classique (*spot, crédits court et moyen termes, financement fonds de roulement, etc.*), le micro-leasing, l'agriculture contractuelle, le crédit-bail et le co-financement et le financement indirect en liaison avec d'autres institutions financières ou bancaires au travers des produits tels les avals, les cautionnements mutuels, et les garanties financières ou bancaires.



Siège social : Rue Albert ATEBA- B.P. : 12 962 - Yaoundé, Cameroun
Tél. : +237 222 510 303

www.bc-pme.cm
eportail.bc-pme.cm



La BC-PME au cœur du PIISAH (Plan Intégré d'Import-Substitution Agropastoral et Halieutique pour la période 2024-2026.

La BC-PME se positionne dans la stratégie d'import-substitution et est de ce fait dans l'ancrage institutionnel du PIISAH. Elle travaille dans la structuration des filières et la définition des instruments et natures des ressources adaptés aux acteurs de la chaîne dans les diverses chaînes de valeur. Ainsi des actions sont mises en place et

certaines en cours avec PROFALCAM (*chaîne de valeur des farines locales*) dans la production des farines locales, substitués au blé importé. De même, la banque s'est lancée dans la structuration des financements de la filière riz notamment dans les bassins de production de la Bénoué et du Logone. Des discussions très avancées sont en cours avec les producteurs et transformateurs de ce produit. D'autres filières dont le maïs, oignons et poissons sont dans sa ligne de mire.

Nos financements iront prioritairement aux investissements industriels pour le développement de la production et sa transformation.



La BC-PME : Des produits adaptés à l'approche filière.

Objectifs poursuivis : Transformation agro-industrielle de nos PME et de valorisation agricole et agroalimentaire. ; le renforcement des compétences des ressources humaines dans les filières spécifiques en rapport avec les nouveaux produits

Trois véhicules de financement retenus : **Agriculture contractuelle, Micro-leasing et Cautionnement Mutuel.**

La démarche vise à tenir tous les maillons et composantes d'une filière pour se mettre à l'abri des effets d'éviction des ressources allouées à l'activité.

La BC-PME, en structurant ainsi son financement, assure la contractualisation de l'ensemble des acteurs, organise la circulation des flux physiques des produits et services de la filière et en assure les règlements des échanges intra-filière. Chaque filière est ainsi tenue d'amont en aval, de la production logistique et stockage, à la transformation et distribution.

BC-PME se positionne ainsi au cœur de cette dynamique.

La BC-PME : Une stratégie de mobilisation des ressources ambitieuse.

En plus des canaux classiques de collectes des dépôts clientèles tant à vue qu'à terme, La banque se tourne vers les partenaires publics et privés.

Le recours aux différents fonds de garanties MINFI, PD-CVA, PD-CVE et autres serviront

d'effet de levier à son action et permettra d'intéresser d'autres institutions financières et investisseurs au secteur de l'agro-industrie.

Enfin un maillage territorial direct par l'implantation de nouveaux points de vente dans les régions et la concrétisation de partenariats en cours avec certains EMF amplifiera l'action de la banque dans l'avenir.



BC-PME, au service du développement de l'agro-industrie.



Accompagnement des PME

La part du MINFI passe par les incitations fiscales

Au-delà du financement direct et de la facilité de garantie accordée aux PME pour l'accès au crédit dans les banques et les PME, l'Etat à travers le Ministère des Finances les soutient également par le biais des incitations fiscales et douanières. Décryptage.



La Direction Générale des Impôts



Il existe depuis 2013 au Cameroun, une loi fixant les incitations à l'investissement privé.



On n'en parle pas suffisamment dans les milieux d'affaires et il y a lieu de s'interroger sur les motivations de cet état de fait. Il existe depuis 2013 au Cameroun, une loi fixant les incitations à l'investissement privé. Cette loi touche aussi bien les petites, les moyennes que les grandes entreprises qui bénéficient ainsi d'exonérations d'exemptions ou de réductions de paiement des taxes, impôts droits et autres formes de charges. Celles-ci leur sont accordées à la fois pendant la phase de leur installation et celle de leur exploitation.

Les investisseurs désireux de s'établir au Cameroun devaient donc savoir qu'ils peuvent tous, sans discrimination, tirer profit de ces avantages. Ainsi pendant la phase d'installation, toute entreprise naissante, petite, moyenne ou grande, bénéficie au titre des droits d'enregistrement, d'une exonération de droit d'enregistrement des taux d'immeubles à usage exclusivement professionnel faisant partie intégrante du programme d'investissement, de l'exonération de droit de mutation sur l'acquisition des immeubles, terrains et bâtiments indispensables à la réalisation du programme d'investissement; de l'exonération de droit d'enregistrement des contrats de fournitures des équipements et de la construction des immeubles et installations nécessaires à la réalisation de leur programme d'investissement; de l'exonération de droit d'enregistrement des contrats de concession; de l'exonération de droit d'enregistrement des actes de création ou d'augmentation.

Les mêmes exonérations sont valables au titre de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA), notamment sur les prestations de services liées à la mise en place du projet et provenant de l'étranger ainsi qu'à l'importation des équipements et matériels liés au programme d'investissement.

Au titre de la fiscalité locale et de porte, des incitations existent également. Il s'agit, en ce qui concerne la fiscalité locale de l'exonération de la patente pendant la durée de la phase d'installation. S'agissant de la fiscalité de porte, les exonérations concernent les taxes et droits de douane sur tous les équipements et

matériels liés au programme d'investissement lors des opérations de dédouanement.

D'autres incitations sont également consacrées par la loi pendant la phase d'exploitation. Ici, l'investisseur peut bénéficier selon le cas des exemptions ou des réductions des impôts et taxes ainsi que les droits et charges. Il s'agit du minimum de perception; des impôts sur les sociétés, des impôts sur les bénéficiaires; des droits d'enregistrement relatifs aux prêts, emprunts, avances en compte courant, cautionnements, augmentations, réduction, remboursement et liquidation du capital social ou à un quelconque transfert d'activités de droits de propriété ou de jouissances immobilières de baux ou d'actions; de l'impôt sur le revenu des capitaux immobiliers (IRCM) à l'occasion de la distribution de revenus sous forme de dividendes ou sous d'autres formes à préciser dans la convention de la taxe spéciale sur les revenus (TSR) en phase de développement de projet et de construction, sur les paiements effectués à des sociétés des produits pétrolières; du report des déficits jusqu'au cinquième exercice suivant celui de leur survenance ainsi que de l'exemption au paiement de droits.

Au-delà de cette solution, il convient également de relever celle relative à la mise sur pied de la Banque des PME par l'Etat. Cette banque qui a ouvert ses guichets en juillet 2015, a pour objectif d'apporter un appui financier aux promoteurs d'entreprises, à travers l'octroi de crédits de court, moyen et long terme aux PME pour le financement de leurs activités d'exploitation.

Gédéon ADJOMO



SOCIÉTÉ NATIONALE D'INVESTISSEMENT DU CAMEROUN CAMEROON NATIONAL INVESTMENT CORPORATION

The Cameroon National Investment Corporation (SNI), one of the secular arms of the State in investment matters since 1964, has as principal mission to mobilize and channel national savings and all other financial resources towards the financing of economic investment operations in the industrial, agricultural, commercial and financial sectors, as well as in the services and hotel sub-sectors.

Its business purpose can be summarized as follows:

- **Venture capital** - Acquisition of shares through joint venture projects with partners ;
- **Capital development** - Participation in financial restructuring or the rehabilitation of companies through the provision of funds, consolidation of loans or advances;
- **Capital transfer and retrocession** : Acquisition of shares in existing companies with high growth potential ;
- **Loans and Guarantee**: Granting of loans and/or advances to companies in which it holds shares ;
- **Consultancy, Assistance and Trainings**: Provision of consultancy services to third parties;

Provision of State support in the implementation of strategic investments; Development of third party project ideas; Realisation of feasibility studies; Search and mobilization of funds; Search for technical partners; Organisation of seminars, workshops, conferences, colloquiums and forums either internally (initiated by the SNI) or upon request from external structures.

Les Services offerts par la SNI aux investisseurs ainsi que ses axes d'intervention comprennent : l'Appui aux Investissements Institutionnels (réalisation d'études, évaluation de projets et gestion d'opérations d'investissements pour le compte de l'Etat) ; Accompagnement des investissements privés (Appui au montage des projets, prise de participations); Analyse et développement d'opportunités d'investissement ; Mise en œuvre à travers des partenariats avec des privés, de projets viables visant l'industrialisation et les services ; Accompagnement dans le processus de restructuration des entreprises.

La SNI gère un portefeuille de trente-et-une (31) sociétés regroupées dans les secteurs primaire (06), secondaire (12) et tertiaire (13) dans les domaines d'intervention suivants: Agro-industrie, Pêche et Elevage, Transformation du bois, Métallurgie, Cimenterie, Textile, Industries Agro-alimentaires, Hôtellerie, Mines Liquides (Pétroles) et Solides (Minerais), Services (Transport, Transit, Micro-Finance). Confère ci-dessous, quelques sociétés du portefeuille de la SNI :



*Pour plus d'information,
bien vouloir nous contacter !*

Société Anonyme à capital public
Située à Rue Many Ewondo - B.P 423 Yaoundé - Cameroun
Capital Social : 26 134 830 000 FCFA
Tél. : (237) 222 22 44 22 - Fax : (237) 222 23 13 32
Courriel : sni@sni.cm - Site Web: www.sni.cm
N° Contr.: M126400000805P-RC/YAO/2006/B/1503

State Owned Public Limited Company
Located at Rue Many Ewondo- P.O. Box 423 Yaoundé - Cameroun
Share Capital : 26 134 830 000 FCFA
Tel. : (237) 222 22 44 22 - Fax : (237) 222 23 13 32
Email: sni@sni.cm - Website : www.sni.cm
Tax ID N°: M126400000805P-RC/YAO/2006/B/1503

Support for SMEs

MINFI's share goes to tax incentives

In addition to direct financing and the guarantee facility granted to SMEs for access to credit at banks and SMEs, the State, through the Ministry of Finance, also supports them through tax and customs incentives. Here's how it works.

It's not talked about enough in business circles, and there's reason to wonder about the motivations behind this state of affairs. Since 2013, Cameroon has had a law setting out incentives for private investment. This law affects small, medium-sized and large companies alike, which benefit from exemptions or reductions in the payment of taxes, duties and other forms of charges. These exemptions are granted during both the start-up and operating phases.

Investors wishing to set-up in Cameroon should therefore be aware that they can all, without discrimination, take advantage of these benefits. During the set-up phase, any new company, whether small, medium-sized or large, benefits from an exemption from registration duty on the rate of real estate for exclusively professional use, which is an integral part of the investment program, an exemption from transfer duty on the acquisition of real estate, land and buildings essential to the realization of the investment program; exemption from registration duty on contracts for the supply of equipment and the construction of buildings and installations required to carry out their investment program; exemption from registration duty on concession contracts; exemption from registration duty on deeds of creation or increase.

The same exemptions apply to Value-Added Tax (VAT), notably on the supply of project-related services from abroad, and to the import of equipment and materials related to the investment program. Incentives also exist for local and door-to-door taxation. In the



Taxation centre: to improve financing

case of gate taxes, these include exemption from the patente tax for the duration of the installation phase. In the case of gate taxes, exemptions apply to taxes and customs duties on all equipment and materials related to the investment program during customs clearance.

Other incentives are also enshrined in law during the operating phase. Here, investors can benefit from exemptions or reductions in taxes, duties and charges, as the case may be. These include: the minimum tax rate; corporate income tax; registration duties on loans, borrowings, current account advances, sureties, increases, reductions, repayments and liquidations of share capital, or any transfer of activities, property rights, rights to use real estate, leases or shares; income tax on

real estate capital (IRCM) on the distribution of income in the form of dividends or in other forms to be specified in the agreement special tax on income (TSR) in the project development and construction phase, on payments made to oil product companies; carryover of losses until the fifth financial year following the year in which they arose, and exemption from payment of duties.

In addition to this solution, it is also worth noting that the State has set up the Banque des PME. This bank, which opened its branches in July 2015, aims to provide financial support to business promoters, through the granting of short, medium and long-term credit to SMEs to finance their operating activities.

Gédéon ADJOMO



Financing

The banking sector is also involved

Contributing to Cameroon's economic growth by boosting the SME sector is also a major preoccupation for banks, who see a considerable niche of opportunity here. Over the past few years, they have therefore launched a series of initiatives aimed at boosting this sector financially.



available to Afriland First Bank will enable it to further increase its commitment to the SME and SMI segment, and to promote Islamic financing in Cameroon's business community.

According to AYMAN SEJINY, CEO of SID, "this agreement confirms SID's commitment to strengthening the impact of Islamic financing in the development of Cameroonian SMEs alongside Afriland First Bank, a pioneer of Islamic finance in Central Africa and a leading institution in the Cameroonian banking sector". Another similar initiative is that of the European Development Bank, which has granted the Cameroonian Government a 27 million Euro line of credit as part of a long-term financing initiative designed to support investment by Cameroonian entrepreneurs and businesses, and strengthen economic resilience in the face of the Covid-19 pandemic.

In June 2022, in Sharm El-Sheikh, Egypt, the Deputy Managing Director of Afriland First Bank signed an agreement with the Islamic Corporation for the Development of

the Private Sector (ICD) to open a line of credit worth 40 million Euros, or just over 26 million FCFA. This line of credit is co-financed by the Arab Bank for Economic Development in Africa. The funds thus made

This is the EIB's biggest ever support for private sector investment in Cameroon. It is part of the EIB's increased commitment alongside other financial partners across



Afriland First Bank

MOTEUR

de la croissance de l'économie

☎ 222 51 80 50

☎ 680 05 80 05

✉ qualite@afilandfirstbank.com

🌐 www.afilandfirstbank.com



MINFI APECCAM: Accord parfait

Africa to strengthen economic resilience in the face of the pandemic. The two new credit lines are currently managed by two local banks, partners of the EIB. These are CCA Bank: 15 million Euros and Commercial Bank of Cameroon (CBC): 12 million Euros.

This scheme improves access to long-term financing for businesses throughout the country. It is designed to finance investments in the manufacturing, commercial, agricultural and service sectors. Also noteworthy is the agreement signed on December 20, 2023 between Finance Minister Louis Paul MOTAZE and Dieudonné Evou Mekou, President of the Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC).

This agreement aims to facilitate access to BDEAC loans by SMEs, thanks to the government guarantee. Through this agreement, BDEAC has also entered into the implementation of the 200 billion State

guarantee facility for SMEs with banks and microfinance institutions. In the same vein, Société Générale Cameroun also made available to the Cameroonian Government a 25 billion FCFA line of credit, financing SMEs impacted by Covid 19. The provision of these funds was formalized on December 14, 2020 by the signing of an agreement between the Minister of Finance, Louis Paul MOTAZE and the Bank.

This financing was aimed at Cameroonian SMEs in the manufacturing, trade, agriculture, hotel, tourism and transport sectors. This latest support from Société Générale Cameroun for Cameroonian SMEs comes just one month after the signing of a 10 billion FCFA credit agreement between the European Investment Bank and Société Générale Cameroun. A total of 35 billion FCFA made available to SMEs by this Bank.

Gédéon ADJOMO

Afriland First Bank, a pioneer of Islamic finance in Central Africa and a leading institution in the Cameroonian banking sector.



PROMETAL
PROMETAL GROUPE

Catalyseur d'une Révolution Industrielle en Afrique

Dans la course vers l'émergence industrielle, PROMETAL ACIERIE se positionne en tant que fer de lance, cherchant à hisser le Cameroun au sommet du secteur de la sidérurgie métallurgie en Afrique. Avec des investissements massifs, des projets innovants et un engagement social fort, PROMETAL GROUPE façonne un avenir prometteur, combinant croissance économique et impact social positif.

PROMETAL a pour ambition de positionner le Cameroun comme le tout premier cluster de sidérurgie métallurgie d'Afrique. En outre, ayant toujours à cœur sa mission première qui est de satisfaire la demande en acier de qualité fabriqués sur les standards internationaux, l'entreprise planifie plusieurs projets dont certains sont déjà en chantier. Les objectifs de ces investissements sont cohérents avec ceux de la SND30 notamment faire du Cameroun, le pôle industriel d'approvisionnement local et sous régional en acier mais aussi, emmener le pays vers un équilibre de la balance commerciale. La mise en route du projet est estimée au 3^e trimestre 2024.

A cet effet, **PROMETAL** est en investissements continu pour répondre aux besoins et attentes de ses parties intéressées locales, sous régionales et se positionne également dans les perspectives du marché commun de la ZLECAF.

En marge de ces contributions, l'entreprise impacte également le secteur social à travers une forte implication, notamment dans la lutte contre le chômage des jeunes de par la création constante d'emplois et l'amélioration de la qualité et des conditions de vie des populations vulnérables d'autre part.

L'entreprise qui a récemment augmenté son capital, passant de 10 à 20 milliards de francs CFA, est résolument tournée vers des objectifs factuels, qu'elle met un point d'honneur à réaliser.

PROMETAL met en œuvre en moyenne un projet tous les deux ans et tous, ont des valeurs ajoutées avérées pour le secteur de la sidérurgie métallurgie, pour le Cameroun, pour la sous-région mais également, pour l'Afrique.

Quelques informations sur **PROMETAL ACIERIE** :

- **Activités :**
 - Four (production de billettes)
 - Laminage à chaud
 - Profilage
 - Tréfilage
 - Matériel agricole
 - Construction métallique
 - Fabrication de bouteilles de gaz (projet en cours d'installation)
- **Une variété de plus de 250 produits d'acier dont certains sont produits pour la première fois en Afrique notamment le fil machine, les poutrelles, les cornières etc.**
- **Plus de 1 500 emplois**
- **Plus de 122 milliards XAF d'investissements**
- **Plus de 320 000m² de surface industrielle dont près de 100 000 m² pour le stockage**



Made in Cameroon





Made in Cameroon



L'Excellence Métallurgique au Service de Vos Projets

PROFAB, une unité de la cinquième Usine de production de **PROMETAL ACIERIE**, est spécialisée dans la production des :

- Charpentes métalliques : pouvant servir pour des bâtiments agricoles, Bâtiments de stockage, Unité de production, Centres commerciaux et Hangar pour avion,
- Structures métalliques pour tabliers ponts métalliques,
- Portails coulissants et portes au design de **PROMETAL**,
- Des mezzanines métalliques de stockage.

Avec comme valeur ajoutée :

- Une qualité certifiée des produits finis, grâce au respect scrupuleux de la réglementation locale et des différentiels appropriés,
- Une disponibilité permanente de la matière première,
- Un délai de fabrication respectant les attentes des clients,
- La disponibilité permanente d'un bureau d'étude pour l'analyse optimale des projets de nos clients,
- La mise à disposition des certificats matières,
- Un service après-vente à la pointe.



Z.I Magzi - Bassa. BP 3061 Douala - Cameroun
Tél : +237 692 56 17 44 - www.prometal-cm.com - info@prometal-cm.com





Accès au crédit

L'Etat garantit 200 milliards pour le financement des PME

La convention de garantie de portefeuille entre l'État, les établissements de crédits et les établissements de microfinance a été signée le 16 août 2023 à Yaoundé entre ces principaux acteurs.



Le MINFI assure la garantie de l'Etat

200 milliards de garantie pour le financement des Petites et Moyennes Entreprises. La cérémonie de cet événement inédit était présidée par Louis Paul Motaze, Ministre des Finances représentant l'État du Cameroun en compagnie du Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Économie de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Paul Tasong, du Vice-président de l'Association Professionnelle des Etablissements de Crédits du Cameroun (APECCAM), du Secrétaire Général de l'Association Nationale des Etablissements de Microfinances du Cameroun (ANEMCAM) devant l'ensemble des responsables des banques et

établissements de microfinance.

Selon le Ministère des Finances, cette convention consacre la mise en œuvre effective de la Facilité de Garantie de l'État aux entreprises, telle que prévue par la Loi de Finances 2023 habilitant le Gouvernement à accorder l'aval de l'État aux établissements publics et entreprises publiques et privées, au titre des emprunts intérieurs pour un montant global de 200 milliards de FCFA.

Conditions d'éligibilité

Pour rappel, sur l'enveloppe de 200 milliards de FCFA de garantie mise à disposition par l'État, 30% permettront de faciliter l'accès aux crédits aux entreprises et établissements publics, contre 70% pour les entreprises du

secteur privé. Selon la présentation du mécanisme faite par Gilbert Didier Edoa, Secrétaire Général du Ministère des Finances, le taux de couverture des crédits par cette facilité réservée uniquement aux entreprises de droit camerounais à capitaux majoritairement camerounais, est plafonné à 30% pour les grandes entreprises, contre 70% pour les PME. Cependant, ces plafonds de couverture peuvent être portés à 60% pour les grandes entreprises et à 80% pour les PME opérant dans les zones économiquement sinistrées que sont le Nord-Ouest, le Sud-Ouest et l'Extrême-Nord, en proie à une violente crise sécuritaire.

Par ailleurs, les postes éligibles à cette facilité de l'État, sont les prêts destinés à financer les besoins en fonds de roulement des entreprises, et surtout à l'investissement dans les filières dont les priorités sont identifiées dans la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030. Il s'agit notamment de l'énergie; des services financiers; de l'agro-industrie; du numérique; des filières forêt-bois, textile-confection-cuir; mines-métallurgie-sidérurgie; hydrocarbures-pétrochimie-raffinage; chimie-pharmacie; constructions; services.

«Sont également prioritaires, les prêts visant à accroître la production locale de nos principaux produits d'importation et permettant de renforcer nos capacités d'exportation. Seront exclues de ce champ, les opérations de refinancement, de restructuration, de remboursement ou de rachat d'un prêt existant», souligne le Secrétaire Général du Ministère des Finances.

PCA

Construisons ensemble l'avenir ! Finançons ensemble l'avenir.



Tendances



 commercialbank.cm
 commercialbankcm
 691 74 11 07
 <https://www.commercialbank-cm.com>


CommercialBank
Let's build the future

Construire le Cameroun de demain

Le 3^{ème} Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) a été signé le 30 juin 2016 à Yaoundé par Monsieur Louis-Paul Motaze, Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire camerounais et Monsieur André Vallini, Secrétaire d'Etat français en charge du Développement et de la francophonie.

Quels en sont les enjeux, les spécificités et les secteurs d'intervention ?

➤ **Les enjeux** : Comme les deux premiers qui l'ont précédé, le 3^e C2D place le défi de la croissance et de la création d'emplois au centre des actions en faveur de la réduction de la pauvreté. Il s'inscrit dans la volonté des deux parties, Camerounaise et Française, de contribuer à la réalisation des Objectifs du Développement Durable (ODD). Concrètement, il s'agira de préserver les acquis et d'assurer leur pérennisation à travers le transfert à l'Etat des dispositifs ayant fait leurs preuves. Il s'agira également d'impulser une dynamique de modernité aux régions périphériques et de porter une attention particulière aux populations, notamment aux jeunes, et aux régions vulnérables du Cameroun.

➤ **Les spécificités** : Le 3^{ème} C2D se distingue par i) sa durée plus longue (8 ans) contre cinq (05) ans pour chacun des deux précédents et ii) son montant plus conséquent (400 milliards FCFA contre 352,7 milliards pour le premier et 214 milliards pour le second).

➤ **Les secteurs d'intervention** : Ses domaines de concentration sont i) l'agriculture et le développement rural, ii) les infrastructures et aménagements urbains, iii) les appuis budgétaires sectoriels en faveur des politiques de développement durable et de croissance du Cameroun, iv) la gouvernance et le renforcement des capacités et, v) les appuis transversaux et les partenariats.

Au terme de ce 3^{ème} C2D, ce sont près de 1 000 milliards de francs CFA qui auront été investis dans l'économie camerounaise afin de réduire la pauvreté, d'assurer une meilleure santé des camerounais, d'améliorer les infrastructures et d'impulser le développement.



Le C2D a amélioré l'accès à l'éducation.



Les Ateliers Municipaux de Bertoua construits par le C2D



Un forage offert par le C2D



La voirie de Maroua en aménagement grâce au C2D.

Pour toute information concernant le C2D au Cameroun, contactez-nous au Secrétariat Technique d'Appui Dédié à l'Exécution du C2D (STADE- C2D) au Cameroun. Bastos, face ENEO-NLONGKAK. Immeuble OYILI. BP : 33 232 Yaoundé Cameroun.

E-mail : stade-c2d@c2d-cameroun.cm;

Retrouvez-nous sur nos différentes plates-formes :

Site Internet : www.c2d-cameroun.cm Facebook : C2D-Cameroun

Twitter : C2D_Cameroun Youtube : C2D Cameroun

MASTER OFF-ROAD CONTROL



Distributeur officiel
au Cameroun



Gilbert Didier Edoa, Secrétaire Général du Ministère des Finances,

Impulser le crédit à l'économie

afin que le rythme des investissements soit accéléré

Le porteur de la signature de la convention portant facilité de garantie aux entreprises d'un montant de 200 milliards de FCFA, apporte d'amples éclairages sur les critères d'éligibilité et la capacité de l'Etat à honorer ses engagements dans cet accord avec les établissements de crédit au profit des créateurs de richesses.



Gilbert Didier Edoa: Secrétaire Général du Ministère des Finances

Monsieur le Secrétaire Général, le Ministre des Finances a signé le 16 août dernier des conventions facilité des entreprises de garantie à hauteur de 200 milliards de FCFA avec les banques et établissements de microfinance. A quoi renvoie concrètement ce mécanisme ?

Ce mécanisme est en réalité une facilité. Une facilité mise en place au profit des entreprises et particulièrement des PME et qui permet de soutenir leur accès au crédit. Comme vous savez, les PME, plus que les grandes entreprises, font face à des contraintes majeures pour accéder au crédit bancaire en

raison de l'absence d'actifs à nantir. Ce mécanisme intervient donc comme une mesure de facilitation permettant de lever cette contrainte.

Quelles sont les modalités d'accès à ce mécanisme ?

Pour bénéficier de cette facilité de garantie, il faut être une entreprise camerounaise, à capitaux majoritairement camerounais et ne faisant pas l'objet de procédure de sauvegarde.

Les procédures d'octroi de la garantie de l'Etat prévoient deux étapes : Pour la première, les entreprises doivent soumettre les demandes de crédit auprès de leurs banques. Les banques examineront les projets à financer et formuleront, le cas échéant, un pré-accord de crédit. Cet examen des demandes de crédit par les banques ne déroge pas aux procédures déjà en place à leur niveau.

Pour la deuxième étape, la banque transmet son pré-accord de crédit assorti des pièces indiquées dans la fiche de pré-accord jointe au manuel de procédures au Ministère des Finances pour accord de garantie. Le MINFI examine le dossier par le biais des instances mises en place en son sein et formule, le cas échéant, un accord de garantie matérialisé par un certificat de garantie.

Quelles sont les entreprises qui bénéficient de cette initiative ?

Il s'agit des entreprises opérant dans les filières appartenant aux secteurs d'activités ci-après : pour les entreprises privées du



L'Etat est au chevet des PME et des entreprises

secteur primaire, celles qui excellent dans la production agropastorale et halieutique (avec un accent sur le maïs, le riz, le poisson, la tomate et généralement les produits substituts des biens d'importation comme le soja).

Dans le secteur secondaire, on a les agro-industries; l'industrie de l'énergie notamment les énergies renouvelables; le secteur forêt-bois plus précisément la 2^{ème} et la 3^{ème} transformation; le secteur textile-confection-cuir; l'artisanat; la métallurgie-sidérurgie; la chimie-pharmacie avec un accent sur la production d'engrais, emballages, produits cosmétiques et pharmaceutiques; la construction et l'immobilier; le recyclage, eau et assainissement.

S'agissant du secteur tertiaire, l'on peut citer les entreprises du secteur du numérique notamment le e-commerce, le e-learning, etc.;

l'hôtellerie et restauration; le tourisme et loisirs; le transport et la logistique.

Pour les entreprises publiques, il s'agit de toutes les branches d'activités économiques, à l'exception de celles faisant l'objet de procédures de restructuration ou d'audit.

Par ailleurs, les crédits obtenus par les entreprises dans le cadre de cette garantie devront financer, soit leurs investissements, soit leurs besoins en fonds de roulement (charges diverses).

Par contre, les entreprises qui n'appartiennent pas aux secteurs prioritaires ci-dessus énumérés, ainsi que les entreprises faisant l'objet de procédure de sauvegarde (liquidation, restructuration etc.) ne peuvent prétendre au bénéfice de cette garantie (Nord-Ouest, Sud-Ouest en particulier).

Je signale que les entreprises des zones économiquement sinistrées bénéficient d'un taux de garantie plus élevé.

Avec cette facilité de garantie, l'Etat poursuit la mise en œuvre de l'ensemble des mesures de soutien au secteur privé. Quels objectifs entendez-vous atteindre à travers ce mécanisme ?

Effectivement, cette mesure est envisagée à la suite d'autres mesures déjà mises en place par le Gouvernement, en vue de soutenir l'investissement privé, à l'instar des mesures de facilitation fiscales et de soutien à la trésorerie des entreprises, ainsi que des mesures d'amélioration de la structuration des PME. Cette facilité de garantie procède, en conséquence, d'un engagement plus volontariste du Gouvernement à accompagner le secteur privé. En effet, la croissance de notre économie est tributaire d'une contribution plus marquée du secteur privé. A travers cette mesure, nous voulons impulser le crédit à l'économie afin que le rythme des investissements dans les secteurs



prioritaires soit accéléré, avec une participation plus importante du secteur privé.

Selon les propos du Ministre des Finances, cette facilité de garantie cible principalement les PME. Qu'est ce qui justifie ce choix ?

D'abord, il faut signaler que le focus sur les PME n'exclut pas les grandes entreprises. Celles-ci ont d'autres types de problèmes, qui sont moins en lien avec l'accès au crédit bancaire. Cette orientation est justifiée par le rôle prépondérant et la part plus importante des PME dans notre économie. Ensuite, Les PME représentent plus de 90% de la structure de notre économie. Elles sont également les plus fragiles au regard de leur taille. Cette fragilité se démontre à chaque fois que notre pays subit des chocs y compris d'origine externe, comme cela a été déjà montré avec la survenance de la pandémie de la Covid19. Globalement, nous avons donc des entités économiques représentant l'essentiel de notre tissu productif, mais qui ne portent pas assez notre croissance en raison des contraintes multiples, dont l'accès au crédit bancaire parce qu'elles n'ont pas la capacité de présenter les garanties que les banques exigent pour leur octroyer des crédits.

En conséquence, il pourrait être difficile de soutenir durablement notre croissance avec des PME, maillon essentiel de notre économie, sujettes à ce type de contraintes. Voilà les raisons qui justifient que les PME soient majoritairement ciblées.

La mise en place de ce mécanisme intervient à la troisième année de mise en œuvre de la SDN30. Quels objectifs de cette SDN30 cette facilité contribue-t-elle à atteindre ?

Cette mesure s'inscrit en droite ligne des objectifs de la SND30 en ceci qu'elle permettra de stimuler l'investissement privé, avec pour corollaire l'augmentation de la contribution du secteur privé à la croissance. Aussi, cette facilité de garantie cible davantage les entreprises opérant dans les secteurs identifiés comme prioritaires par la SND30. A travers ce ciblage, le gouvernement souhaite impulser le crédit bancaire dans ces secteurs prioritaires, dont la production devrait permettre de réaliser notre objectif d'import-substitution.

L'écosystème des PME étant particulièrement porteur de risques. Comment l'Etat entend-il se prémunir contre cette réalité à laquelle, on l'imagine, il va certainement se heurter ?

Nous ne perdons pas de vue que le secteur des PME est particulièrement risqué. On y observe un taux de sinistralité des crédits plus élevés que pour les grandes entreprises. Ceci est dû à plusieurs facteurs, notamment la faible structuration de ces entreprises ainsi que les structures de gestion souvent imparfaites. Le Gouvernement cible les PME bien structurées et qui ont une parfaite maîtrise non seulement des procédures techniques, mais aussi une gestion appropriée et adaptée aux standards en la matière.

Mais cela ne signifie pas que les autres sont mises à l'écart. Pour les autres, l'Etat a déjà mis en place des structures de mise à niveau. Enfin, pour se prémunir des risques, nous avons opté pour une garantie partielle. Ce qui veut dire que l'Etat court 70 % de risques. Pour les 30 % restant, les établissements prêteurs, qui connaissent leurs clients, restent exposés aux risques de défaillance. Cette structuration permet de maintenir les incitations nécessaires à une sélection rigoureuse des entreprises à financer sous la garantie de l'Etat.

Nous avons également mis en place plusieurs niveaux d'examen des demandes de garantie au niveau du Ministère des Finances. Il s'agit des comités multi-acteurs et plurisectoriels qui sont chargés d'examiner les projets ayant reçus les préaccords de crédit des banques. Ces comités sont chargés de l'analyse des projets, sous le prisme de l'équilibre financier, de la rentabilité et de la gouvernance de l'entreprise bénéficiaire du crédit.

Quelles sont les mesures prises par le Gouvernement pour rassurer les partenaires des banques et établissements de microfinance quant à la certitude de remboursement en cas d'appel de la garantie, c'est-à-dire, en cas de défaillance des entreprises débitrices ?

D'abord, il faut dire que l'Etat reste solvable. Ce qui veut dire qu'une créance, lorsqu'elle est effectivement due, sera payée. Le Gouvernement entreprend depuis plusieurs

années, des réformes majeures permettant d'apurer la dette intérieure. A date, vous l'avez certainement constaté, le stock de dette intérieure s'est considérablement réduit.

Dans le cadre de cette facilité, le Gouvernement a pris l'engagement de provisionner des crédits budgétaires, au fur et à mesure de l'appel des garanties et au prorata de l'encours du crédit garanti à risque. Ce qui signifie que les crédits budgétaires seront toujours disponibles pour faire face aux appels éventuels de garantie, que nous souhaitons évidemment limités si les projets à financer sont bien structurés.

Quelles sont les dispositions qui ont été prises pour alléger les procédures d'accès à cette facilité ?

Il s'est agi de ne pas modifier les processus de demande et d'examen des crédits, déjà en place au niveau des banques. Celles-ci devront se mettre en œuvre, au niveau de chaque établissement prêteur, suivant leurs procédures propres, déjà en place à leurs niveaux respectifs.

Pour le Ministère des Finances, les instances chargées d'examiner les demandes de garantie transmises par les banques disposent d'un délai limité à quinze (15) jours pour accorder ou rejeter ces demandes.

Devrait-on s'attendre à ce que cette facilité soit reconduite l'année prochaine ?

Sans vouloir anticiper sur la décision du gouvernement, nous pensons que le sort qui sera réservé à cette initiative l'année prochaine dépend de la réussite de cette opération. C'est pour cette raison que le souhait du Ministère des Finances est que chaque acteur joue pleinement le jeu : que les banques adhèrent au mécanisme en informant, en accompagnant leurs clients, en étudiant avec le sérieux et le professionnalisme qui leur est reconnu les dossiers de crédit ; que les entreprises proposent des projets capables de générer des revenus de nature à rembourser les crédits ainsi garantis.

Quant au Ministère des Finances, nous garantissons la célérité et la fiabilité du mécanisme de bout en bout.

Source : Cameroon Tribune



I. PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

Mekin Hydroelectric Development Corporation en abrégé HYDRO-MEKIN, maître d'ouvrage du projet d'aménagement hydroélectrique de Mekin (gestion administrative, technique et financière du projet) a été créé par décret présidentiel le 18 Octobre 2010. C'est une société à capital public de 7.5 milliards FCFA. Opérateur public du secteur de l'électricité, La société HYDRO-MEKIN est placée sous la tutelle technique du Ministère de l'Eau et de l'Energie (MINEE) et sous la tutelle financière du Ministère des Finances (MINFI). Son siège social est à Yaoundé.

II. MISSION D'HYDRO-MEKIN

Concevoir, financer, construire et exploiter la centrale hydroélectrique de Mekin et d'autres aménagements sur le bassin du Dja ainsi que la mise en place des équipements et infrastructures associées, liées à leur exploitation.

III. PRESENTATION DU PROJET

Le projet d'aménagement hydroélectrique de Mekin traduit le fruit de la coopération Sino-camerounaise :

- **Maître d'Ouvrage** : HYDRO-MEKIN
- **Maître d'oeuvre** : Groupement AURECON-CIMA International
- **Entrepreneur** : Société CHINA NATIOANLE ELECTRIC ENGINEERING CORPORATION (CNEEC)
- **Bailleurs de fonds** : EXIM BANK OF CHINA (85%) et Etat du Cameroun (15%)
- **Coût total du projet** : près de 25 milliards de FCFA sous forme de prêt concessionnel sur 20 ans avec quatre ans de différés, au taux d'intérêt de 2%.

IV. DESCRIPTION SOMMAIRE (COMPOSANTES A FINANCER) :

Construction d'un barrage en terre à enrochement avec une Usine de pied d'une puissance installée de 15MW y compris les structures associées et d'une ligne d'évacuation d'énergie de 110KV sur 33.1km du poste de Mekin vers le poste de Ndjom Yekombo (station d'interconnexion au RIS). Ouverture d'une voie d'accès au site du projet sur 12.6km. Construction d'une cité du maître d'ouvrage. Enlèvement du bois dans la zone noyée sur près de 4500 ha avec priorité sur 4000 ha.

V. OBSERVATION D'ORDRE GENERAL

V1. ENVIRONNEMENT SOCIAL ET SECURITE

- **Etude d'Impact et Social (EIES) réalisée** : 100%
- **Mise en oeuvre du Plan de Gestion Environnementale et Sociale** : 80%
- **Certificat de Conformité Environnemental délivré en juin 2011 et sécurisation juridique du site d'exécution du projet terminée** : 100%
- **Indemnisation des populations victimes payées dans les départements du Dja et Lobo (Meyomessala et Bengbis), du Haut Nyong (somalomo) et du nyong et mfoumou (Endom). L'analyse des requêtes est en cours pour le Dja et Lobo en collaboration avec le préfet du Dja et Lobo. Les travaux des commissions constat et d'évaluation des biens mise en cause (requête sont en cours pour les DUP 402, 403, 403, 404.**
- **Etude de dangers et du Plan d'Urgence réalisés et validés en août 2019** : 100%
- **Plan d'urgence en cours de mise en oeuvre**
- **Autorisation d'implantation et d'exploitation de l'aménagement hydroélectrique de Mekin en cours de délivrance par le MINMIDT.**

V.2 TRAVAUX DE CONSTRUCTION

- Etudes d'ingénierie, note technique de calcul et plans d'exécution des différents corps d'état remis au maître d'ouvrage pour suivi des travaux par le maître d'ouvrage et le BET selon les règles de contrat EPC (Engineering, procurement and construction) : 100%
- Réalisation des voies d'accès à 70% avec l'appui de l'Etat (dans le cadre des préparatifs de la pose de la première pierre
- Construction de la digue principale terminée : 100%
- Construction de la digue secondaire terminée : 100%
- Construction usine de pied à 100% ; gros oeuvre génie civil centrale et pertuis de fond réalisés à 100%
- Montage des équipements hydromécaniques, électriques et mécaniques réalisés à 100%
- Construction d'un déversoir en béton permettant l'évacuation des crues au-delà de la cote 612 ; ainsi que la passerelle au-dessus matérialisant le passage rive gauche-rive droite à la cote 615,2 m : 100%
- Construction des voies d'accès et de circulation intérieure : 100%
- Construction poste élévateur 6,3/30/110kV de Mekin à 100%
- Construction d'une ligne de transport de 110kV sur 33,1 km
- Construction poste d'interconnexion 110/30kV de Ndjom Yekombo : 100%
- Construction de la cité du maître d'ouvrage : 100%
- Etude d'intégration réalisée à 100%.

V.3 ESSAIS ET RECEPTIONS

- **09 novembre 2016** : Mise en eau du barrage hydroélectrique de Mekin
- **Mai-juin 2017** : essais des protections (déclenchements, interdéclenchements) à la centrale et au poste de Ndjom-Yekombo satisfaisants.
- **19 juillet 2017** : réception technique de tous les ouvrages et équipements
- **1^{er} au 14 novembre 2018** : marche probatoire concluante des groupes 1 et 3 en mode séparé sur les départs D31 SANGMELIMA et D32 MEYOMESSALA
- **21 au 22 janvier 2019** : réception provisoire partielle de l'aménagement hydroélectrique de Mekin
- **03 au 15 juin 2021** : marche probatoire concluante du groupe 2 en mode séparé et interconnecté
- **15 juillet 2021** : réception provisoire du groupe 2
- **Juin 2022** : test de performance concluant de la centrale de Mekin avec 12MW injectés dans le Réseau Interconnecté Sud (RIS)
- **26 et 27 juillet 2023** : réception définitive de l'aménagement hydroélectrique de Mekin.

V.4 FORMATION

- Formation des personnels exploitants en Chine et au Cameroun sur les techniques d'exploitation et de maintenance de mini barrage : 100%
- Assistance technique à l'exploitation et à la maintenance conduite par CNEEC pendant l'année 2019 : 70%
- Habilitation électrique des personnels d'exploitation et de maintenance par APAVE Cameroun : 100%
- Formation des personnels d'exploitation et de maintenance en premier secours et maîtrise des départs de feu en janvier 2023 : 100%.

V.5 EXPLOITATION ET MAINTENANCE

- Exploitation et maintenance de l'installation de production de Mekin par les personnels du maître d'ouvrage effectives depuis le 22 janvier 2019.

V.6 PRODUCTION

- Production totale 06 mai 2017 au 06 septembre 2023 : environ 296GWh.

V.7 PERSPECTIVE

Octroi de la concession de production et de la licence de vente par le MINEE

- Construction de nouveaux aménagements hydroélectriques sur le bassin du Dja
- Développement de la pêche et de l'aquaculture
- Développement de l'écotourisme
- Délimitation avec plus de précision par la technique du LiDAR de la retenue du barrage de Mekin à différentes cotes d'exploitation.

SONATREL : L'énergie à bon port !



Victor Mbemi Nyaknga
Directeur Général de la Sonatrel

**SONATREL, bras
énergétique du
Cameroun, déploie
ses projets
d'interconnexion
pour une
électrification
transfrontalière de
qualité.**



Siège social : Yaoundé boulevard du 20 Mai, Imm.CAA
B.P. : 16 102 - Yaoundé Cameroun
Tél. : +237 222 22 53 55 / Fax : +237 222 22 53 55

Créée en 2015 par S.E M. Paul Biya, Président de la République du Cameroun, la Société Nationale de Transport de l'Électricité SONATREL a pour principale mission le transport de l'électricité. Selon le décret présidentiel N° 2020/234 du 23 avril 2020 portant approbation des statuts de la Société Nationale de Transport de l'Électricité, elle assure également la gestion du réseau public de transport, la planification le développement et la construction du réseau public de transport pour le compte de l'Etat.

En parallèle, la SONATREL joue aussi un rôle de gestion de l'appui conseil et de partenariats dans le secteur du transport de l'électricité au Cameroun.

Afin de booster l'offre en énergie électrique tout en remplissant ses missions, la SONATREL en plus de ses unités opérationnelles, dispose de deux grandes unités de gestion des projets : le Projet de Remise à niveau des Réseaux de Transport d'Électricité et de Réforme du Secteur (PRRTERS) et le Projet d'Interconnexion des Réseaux Electriques du Cameroun et du Tchad (PIRECT).

LE PROJET DE REMISE A NIVEAU DES RESEAUX DE TRANSPORT D'ELECTRICITE ET DE REFORME DU SECTEUR (PRRTERS)

Né en 2017, le PRRTERS est financé par la Banque Mondiale à travers la Banque Internationale pour la reconstruction et le développement et le Gouvernement de l'Etat du Cameroun. Il participe aux missions de la société à savoir «la planification, le développement et la construction du réseau public de transport pour le compte de l'Etat».

Le PRRTERS vise principalement l'amélioration de la capacité, l'efficacité et la fiabilité du réseau public de transport d'électricité au Cameroun. La finalité est qu'il améliore la qualité du réseau national de transport d'électricité, le modernise et l'étend. Les projets du PRRTERS sont :

- *La construction et le renforcement des lignes et des postes autour de Yaoundé et Douala* : ce qui inclut en 2023 la construction et la mise en service du poste de NYOM II et des lignes associées

(collaboration avec la société ELEC NOR), principal poste d'évacuation de la centrale hydroélectrique de NATCHIGAL (par NHPC); la construction de la ligne 400 kV reliant EDEA-NKOLKOU MOU-NYOM; la construction des postes de NKOLBISSON et de MISSOLE; l'extension de plusieurs postes déjà existants (OYOMABANG, DEIDO, BONABERI, GAROUA, etc.) et la construction des lignes associées.

- *Le projet SCADA* : Il vise la modernisation de la conduite en temps réel et de l'exploitation du réseau de transport et du système informatique, à travers la mise en place d'un nouveau système SCADA pour le Réseau Interconnecté Sud (RIS) et le Réseau Interconnecté Nord (RIN). Le SCADA concentre toutes les informations du réseau de transport d'électricité du Cameroun et les met à la disposition du personnel compétent pour la gestion du dispatch énergétique.

Cette unité de gestion des projets a fidèlement accompagné la SONATREL dans son opérationnalisation, qui est effective depuis le 1^{er} janvier 2019. Le Projet de Remise à niveau des Réseaux de Transport d'Électricité et de Réforme du Secteur (PRRTERS) s'achève en novembre 2024.

LE PROJET D'INTERCONNEXION DES RESEAUX ELECTRIQUES DU CAMEROUN ET DU TCHAD (PIRECT)

Ici, la SONATREL et son homologue du Tchad, la Société Nationale d'Electricité (SNE) sont les responsables d'exécution du projet. Le siège étant à Yaoundé, il rentre dans le cadre général d'interconnexion des réseaux électriques des pays de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC). Lancé officiellement en octobre 2023, le Projet d'Interconnexion des Réseaux Électriques du Cameroun et du Tchad (PIRECT) est soutenu par la Banque Africaine de Développement, la Banque Mondiale, la Banque Islamique de Développement, l'Union Européenne et le Gouvernement camerounais.

Le PIRECT est un projet vaste, avec trois principales composantes :

- **Au niveau du Cameroun** : L'interconnexion entre les réseaux RIS et RIN qui se fait à travers la construction d'une ligne de transport haute tension de 225 kilovolts d'environ 500 km. Elle liera les localités de NTUI à WORO SOUA en passant par les localités de YOKO et TIBATI. Chacune de ces localités sera dotée d'un poste haute tension de 225 kV.

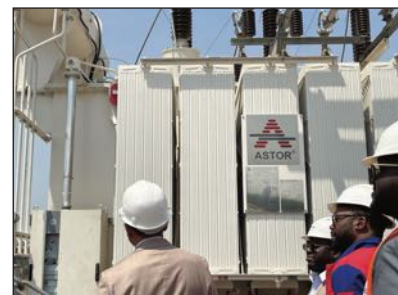
SES CLIENTS

Toutes les entités raccordées au Réseau Public de Transport sont clientes de la SONATREL. Il y'a (03) types de clients :

- **LES PRODUCTEURS D'ELECTRICITE** : ce sont des entreprises qui produisent de l'énergie électrique à haute tension, notamment **GLOBELEQ** à travers les centrales hydroélectriques de la DIBAMBA et de KRIBI; **EDC** avec les centrales hydroélectriques de MEMVE'ELE et LOM PANGAR, **ENEO Cameroon** avec les centrales hydroélectriques de SONGLOULOU, EDEA et LAGDO. **ENEO Cameroon** opère également dans la gestion des centrales thermiques d'OYOMABANG et MBALMAYO. **NHPC** avec la centrale hydroélectrique de NATCHIGAL fait également partie des producteurs clients de la SONATREL.



- **Au niveau des deux pays** : L'interconnexion proprement dite des réseaux du Cameroun et du Tchad comprend la construction du corridor avec une ligne 225 kV de 804 km (566 km au Cameroun et 238 km Tchad) à partir du poste de WORO SOUA; la création de (03) nouveaux postes haute et moyenne tension au Tchad (GASSI, GUELENDENG, BONGOR); l'électrification de 478 localités dont 409 au Cameroun et 69 au Tchad.
- **Au niveau du Tchad** : La réhabilitation et l'extension du réseau électrique de N'Djamena, en assurant la protection des revenus de la Société Nationale d'Electricité (SNE).



- **LES GRANDS COMPTES INDUSTRIELS** : Les grands comptes industriels sont des consommateurs de l'énergie électrique à haute tension. Ayant besoin de ce type de puissance pour fonctionner, les entreprises industrielles telles **CIMAF, ALUCAM, DANGOTE, CIMENCAM** sont raccordées au Réseau Public de Transport et donc clientes de la SONATREL.
- **LES DISTRIBUTEURS D'ELECTRICITE** : La distribution de l'électricité est exclusivement assurée à ce jour par la société **ENEO Cameroon**, société anonyme qui s'occupe de la distribution et de la vente de l'électricité aux ménages. La SONATREL transporte l'énergie électrique des différents producteurs pour le distributeur, qui lui fournit aux utilisateurs.



Les Dossiers du MINFI



Caisse des Dépôts et Consignations

Les premiers pas d'un géant

Dans un environnement de défiance, la Caisse des Dépôts et Consignations fait son bonhomme de chemin. La réticence et la résistance des banques et d'autres acteurs à l'égard de son déploiement, ont conduit l'Etat à renforcer ses

pouvoirs. Dans la foulée, elle a vu nombre d'acteurs engager le chemin de la conformité et se positionner comme les premiers à donner corps à son action.



Caisse des Dépôts et Consignations

Les premiers pas

d'un géant en devenir

Depuis le lancement du processus d'opérationnalisation de cet organisme étatique débuté le 20 janvier 2023, avec la désignation de ses premiers dirigeants, nombre d'actions ont été réalisées pour rendre effectives ses missions sur le terrain.



Richard EVINA OBAM, Directeur Général de la Caisse des Dépôts et Consignations



La Caisse des Dépôts et Consignations du Cameroun, le bras séculier de l'Etat en matière de collecte, sécurisation et rentabilisation des ressources publiques et privées.

Selon les textes officiels, la Caisse des Dépôts et Consignations du Cameroun (CDEC), a pour missions de collecter, sécuriser et rentabiliser sur le long terme les ressources généralement «oisives», pour les orienter vers l'accompagnement des politiques publiques. Ces ressources proviennent de l'épargne règlementée, des dépôts des notaires ou des professions juridiques, des consignations administratives et des cautionnements, des fonds des Caisses nationales d'épargne ou des Caisses de sécurité sociale, des fonds de retraite et des régimes de retraite des fonds d'assurance et de garantie.

Depuis la prise de fonctions des dirigeants sociaux de cette institution créée le 15 avril 2008 par décret du Président de la République, modifié et complété par un autre décret du 15 avril 2011, fixant organisation et fonctionnement de cet organisme, les promus du 20 janvier 2023 n'ont pas attendu longtemps pour prendre toute la mesure de leur lourde et délicate mission. Les dirigeants de l'organisme étatique ont déjà tenu deux sessions du Conseil d'administration, présidées par Moh Sylvester Tangongho, Président dudit conseil. Au cours de ces sessions, les administrateurs ont statué sur le plan stratégique 2023-2025, adopté le budget de l'institution et organisé le fonctionnement du comité de surveillance.

Les responsables de cette société d'État ont également élaboré les textes d'application de la loi régissant les dépôts et consignations au Cameroun. À date, trois textes jugés urgents et prioritaires pour l'opérationnalisation de la CDEC ont été élaborés et transmis dans les Services du Premier Ministre pour signature et visa. Il s'agit des textes traitant des modalités de transfert des fonds et valeurs dévolus à la CDEC (décret Premier Ministre); des modalités de constitution et de libération du cautionnement du Caissier Général de la CDEC (arrêté Ministre des Finances); et enfin, des Règles relatives à l'organisation financière et comptable, aux modalités de dépôt et de retrait, de consignation et de déconsignation

des fonds et valeurs détenus par la CDEC. Ceux-ci effectuent le tour des administrations pour le visa définitif et leur promulgation par le Chef de l'Etat.

Dans la foulée, un organigramme de l'institution a également été adopté et les principaux postes pourvus.

L'entreprise a par ailleurs engagé des rencontres de sensibilisation avec l'ensemble des partenaires de l'écosystème financier en vue de susciter leur adhésion à la réforme. Il faut dire que cette adhésion, loin d'être acquise pour l'instant, est déterminante dans l'atteinte des objectifs fixés à la l'organisme public.

Neuf mois après son opérationnalisation, la Caisse des Dépôts et Consignations du Cameroun qui a pris ses quartiers en plein cœur de Bastos à Yaoundé, dans un immeuble de 05 étages, est donc définitivement à pied d'œuvre. Le DG et son adjoint sont au four et au moulin pour donner corps à ses missions et ramener les premiers résultats de son interaction avec les principales administrations publiques et privées correspondantes.

En effet, le bras séculier de l'Etat en matière de collecte, sécurisation et rentabilisation des ressources publiques et privées afin de les orienter vers l'accompagnement des politiques publiques inscrit son action dans un écosystème d'interopérabilité avec les acteurs bancaires et financiers.

Mais peu avant le démarrage de ses activités et son installation en son immeuble siège, les responsables de la CDEC ont initié plusieurs échanges bilatéraux avec les pays disposant d'une Caisse des dépôts, à l'instar du Gabon, du Sénégal et du Bénin afin de partager leurs expériences.

Marie Joseph Mballa Zang



Système d'exploitation

Pour une meilleure collaboration avec les banques

La CDEC a acquis le logiciel Amplitude du fournisseur de solutions digitales Sopra Banking Software, en vue de s'arrimer à l'écosystème bancaire et financier local et établir des bases de travail saines et harmonisées avec les établissements de crédits du Cameroun.

Dans le cadre du processus d'opérationnalisation de ses activités, la Caisse des Dépôts et Consignations du Cameroun (CDEC) a organisé la cérémonie de signature du contrat pour l'acquisition et l'intégration d'un système d'information en son sein le 12 septembre 2023. Il s'agit d'un contrat conclu avec le pourvoyeur de solutions digitales Sopra Banking Software, en vue de l'acquisition et l'intégration du système d'exploitation Amplitude, utilisé par plus de la moitié des établissements bancaires au Cameroun. L'entreprise rejoint ainsi le réseau des partenaires de ce fournisseur de solutions technologiques, qui compte plus de 800 banques dans 70 pays à travers le monde.

Pour le Directeur Général de la Caisse des Dépôts et Consignations, Richard Evina Obam, l'acquisition de ce logiciel va apporter davantage de lisibilité et de traçabilité à la CDEC et surtout une grande capacité de consultation et de consolidation des opérations du marché financier à l'institution. «C'est un contrat qui a été signé pour la mise en place du logiciel Amplitude. Ce logiciel bien connu dans le milieu financier, va apporter à la Caisse des Dépôts et Consignations, la capacité à consolider une masse importante d'informations et de données des opérations au niveau de la centrale et même au niveau de nos préposés sur le réseau du Trésor public», explique le DG.

Avec l'acquisition de cette solution technologique, la CDEC effectue un pas décisif vers le lancement effectif de ses opérations financières. Car, explique le DG, il s'agit d'un logiciel qui par, sa solidité, apportera à la CDEC, une sécurité maximale pour minimiser



Convention inaugurale: le chemin vers des relations assainies avec les banques

et mitiger les risques de fraude, de destruction et de déperdition des données. «Sans oublier le fait que par son adaptabilité et ses nombreux modules, c'est un logiciel qui va nous permettre de réaliser un interfaçage avec beaucoup de partenaires de l'écosystème financier du Cameroun. Enfin, c'est un logiciel qui nous apporte également beaucoup d'assurance parce qu'il participe à rassurer les partenaires de l'écosystème camerounais étant entendu qu'il est utilisé par plus de 50% des banques camerounaises et plus de 250 banques à travers le monde».

Une avancée majeure qui permettra au pays de limiter les pertes financières causées par la circulation des flux financiers illicites liés au

blanchiment d'argent, au financement du terrorisme et aux trafics divers. Pour Auguste Bertrand, Directeur Afrique Centrale et de l'Ouest de Sopra Banking Software, Amplitude est un système utilisé par les institutions financières soucieuses de disposer d'une traçabilité sur les clients et l'ensemble des opérations qui sont réalisées. «Cette application permet de disposer d'une capacité à suivre et reporter l'historique de l'ensemble des transactions, afin de justifier la manière dont l'argent est géré et piloté. Dans la collecte et la gestion des fonds, ce système apporte la sécurité des informations», précise-t-il.

MJM



SCB Cameroun
Attijariwafa bank Group

Believe in you

E-Banknet

INTUITIVE
+ FAST



MW DDB
Cameroun



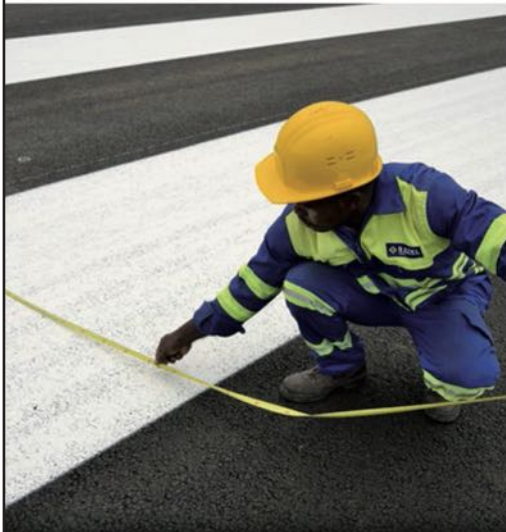
 Disponible sur **Google Play**
 Télécharger dans **l'App Store**


www.scbcameroun.net

 scbcameroun
  scbcameroun

SOCIETE COMMERCIALE DE BANQUE CAMEROUN Groupe Attijariwafa bank - Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 10,54 milliards FCFA. N°89.S.152 - RC/YAO/2011/M/92 - Direction Générale : 530, Rue du Roi George B.P. 300 Douala (Cameroun).

www.scbcameroun.net



RAZEL Cameroun :
réactivité, proximité, qualité

Razel Cameroun
637, rue de l'indépendance
Immeuble stamatiades
B.P. 11306, Yaoundé

Debt recovery

Six official debt collectors in pursuit of non-payers

These judicial police officers with special skills have been given the legal green light to tackle the areas that are the most resistant to the operations of the Deposits and Consignment Fund.

In accordance with the law of 25 July 2023, governing the guarantees and debt recovery by public entities, the Deposits and Consignment Fund (CDEC) benefits from the privilege of the Treasury. In order to act in compliance with the laws and efficiency with the aim of recovering valuables held by the stakeholders of the financial ecosystem, six officers of this institution, which came into force on 20 January 2023, took the oath at the Mfoundi High Court on 30 October 2023, in presence of Richard Evina Obam, Director General of the CDEC.

Rod-Charly Nwatchok, the Chief Cashier, Yvan Serge Ottou Owona, the Director of General Affairs, Mohammadou Baba, the Director of Resources Mobilisation, Lena Anaïs Meyo, Head of Department of the Mobilisation of Legal Consignments, Hamza Aminou, Head of Department of Financial and Budgetary Affairs, Wilfried Michel Zanga Mbarga, Head of Department of the Mobilisation of Conventional and Administrative Consignments swore to serve and carry out their missions with probity, loyalty, fidelity and integrity, following the guidelines of Pauline Valentine Abomo, the public prosecutor at the Mfoundi High Court, who presented the missions of the CDEC.

Camille Faustin Alima, the President of Mfoundi High Court, recognized the risky nature of the profession of recovery officer in the country. While carrying out the swearing-in ceremony of these six official debt collectors on behalf of the CDEC, the judge spoke of a local context that is marked by great resistance from debtors who sometimes use their influence in the circles of power to



Judicial authority: A major stakeholder in the scheme

not pay what they owe. While reminding them of the requirements of probity, skill, loyalty and rigour that are inherent to their new missions of coercion, Camille Faustin Alima recommended that they should remain within the law to avoid being accused of abusing their authority.

The President of Mfoundi High Court urged the new sworn officers of the CDEC to leave no stone unturned and act with authority and tact, knowing that that they will benefit from the powers of protection of public officers.

The six official debt collectors have the mission of receiving, keeping and managing

public and private assets. While they can use the privilege of the Treasury as they need, they will have to keep in mind that the funds that are received in recovery operations are public funds.

Marie Joseph Mballa Zang



Sur le terrain

Allianz Cameroun transfère

1,5 milliard de Fcfa à la CDEC

Le procès-verbal de transfert dans le portefeuille de la CDEC des fonds relatifs aux contrats d'assurance-vie en déshérence au sein de la filiale camerounaise de l'assureur allemand a été signé le 31 octobre 2023 au siège de l'institution.



Avec Allianz Cameroun: une nouvelle ère



La Caisse de Dépôts et Consignations (CDEC) et Allianz Cameroun ont signé le procès-verbal de transfert des fonds relatifs aux contrats en déshérence au sein de la filiale camerounaise de l'assureur allemand Allianz. Il s'agit des sommes présentes sur les contrats d'assurance-vie n'ayant pas été réglées aux bénéficiaires après le décès d'un assuré. Il importe de relever que le transfert desdits fonds en déshérence à la CDEC, participe de la sécurisation de l'épargne des Camerounais et ne pourrait en aucun cas constituer une préoccupation quant à la restitution et la disponibilité des ressources transférées. Car, assure le DG de la CDEC, Richard Evina Obam, «de par son modèle économique, la CDEC est tenue de restituer à la première demande, les montants réclamés dès lors qu'un bénéficiaire ou son ayant droit se présente avec toutes les pièces justificatives requises conformément aux procédures mises en place».

Les fonds ainsi transférés à la CDEC sont estimés à plus de 1,5 milliard de FCFA, indique le Directeur Général d'Allianz Cameroun, Olivier Malâtre et concernent 3 523 comptes. «C'est un processus qui est prévu par le Code des assurances de la CIMA. C'est un travail qui a été effectué en collaboration avec la Direction Nationale des Assurances et les équipes de la CDEC et d'Allianz. Ceci constitue pour nous à la fois un honneur et une satisfaction», indique le DG d'Allianz Cameroun.

Le Directeur Général de la CDEC, Richard Evina Obam, affirme que ce transfert consacre l'aboutissement de longs échanges avec Allianz. «La signature du procès-verbal de transfert de ce jour participe de l'application des textes internationaux notamment le Code des assurances de la CIMA et de la loi du 14 avril 2008 portant création de la Caisse des Dépôts et Consignations. Cette action est à saluer et à féliciter car nous sommes en face d'une démarche exemplaire et citoyenne. Nous avons voulu solenniser cette cérémonie parce que la compagnie Allianz Cameroun est la première à transférer les fonds et valeurs dévolues à la CDEC et détenues par les autres acteurs du système financier. C'est pourquoi nous tenons à saluer cette démarche participative», explique le DG.

L'opération du 31 octobre 2023 qui constitue le transfert inaugural des fonds à la CDEC est le fruit de semaines de travaux menés par la Direction Nationale des Assurances du Ministère des Finances (MINFI) afin d'évaluer et de déterminer le montant des fonds en déshérence au sein d'Allianz Cameroun Assurances Vie, l'une des deux entités qui composent Allianz Cameroun. C'est à la suite de ces travaux que cette compagnie d'assurance a procédé au transfert effectif de l'intégralité des montants. Selon le DG de la CDEC, ce premier transfert s'inscrit en droite ligne de la démarche participative et concertée adoptée par l'institution en vue de la mobilisation des ressources et valeurs revenant de droit à cette structure publique, dont la mission est de collecter, sécuriser et rentabiliser sur le long terme les ressources généralement «oisives» pour les orienter vers l'accompagnement des politiques publiques.

Richard Evina Obam affirme que dans le cadre de la mobilisation des ressources dévolues à la CDEC, et suite à la saisine de l'ensemble des acteurs détenteurs des ressources (assurances, banques, professions judiciaires...) par le Ministère des Finances leur demandant de déclarer les fonds et valeurs actuellement en dépôt et consignations dans leurs livres, l'institution a engagé des rencontres de sensibilisation de ces différents acteurs. Il s'agit notamment de l'Association professionnelle des établissements de Crédit du Cameroun (APECCAM), l'Association des Sociétés d'Assurances du Cameroun (ASAC), la Chambre Nationale des Notaires du Cameroun et la Chambre Nationale des Huissiers de Justice.

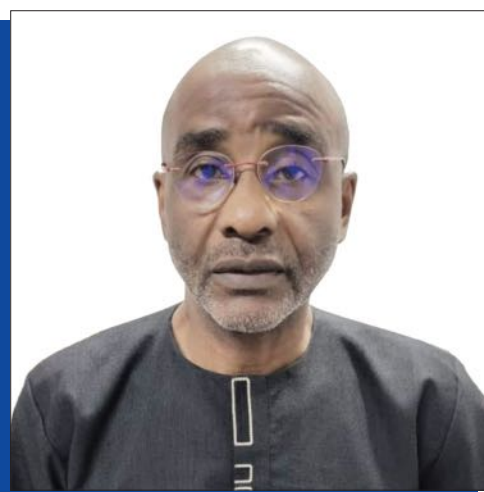
Raison pour laquelle il a invité ces acteurs à emboîter le pas à Allianz Cameroun. «Nous avons opté pour une approche concertée, participative et empreinte de sensibilisation des acteurs pour que les choses se passent à l'amiable. Mais les dispositions légales en vigueur prévoient que la CDEC peut déployer des instruments coercitifs pour aller vers le recouvrement de ces sommes à travers ses porteurs de contraintes et utiliser toutes les voies de droit en matière de recouvrement», exhorte-t-il ses partenaires.

Marie Joseph Mballa Zang

Nous avons opté pour une approche concertée, participative et empreinte de sensibilisation des acteurs pour que les choses se passent à l'amiable. Mais les dispositions légales en vigueur prévoient que la CDEC peut déployer des instruments coercitifs.

Bureau National de la Carte Rose CEMAC :

Un outil clé pour la facilitation de la circulation transfrontalière



Pierre Didier N'Goumou
Secrétaire Permanent du
Bureau National de la Carte Rose CEMAC

Pouvez-vous expliquer brièvement ce qu'est la Carte Rose CEMAC et son rôle dans la facilitation de la libre circulation des citoyens au sein de la CEMAC ? Comment la Carte Rose CEMAC a-t-elle évolué depuis sa création en 1996 ?

La Carte Rose CEMAC est un instrument mis en place par la Conférence des Chefs d'Etat pour faciliter l'intégration des économies et des peuples d'Afrique Centrale unis dans leur destin. C'est un document qui permet de rendre valable sur l'ensemble des Etats de la Communauté, l'attestation d'assurance de Responsabilité Civile Automobile que l'utilisateur aura acquise dans son pays de résidence.

Le corolaire est alors que dans l'hypothèse d'un accident qui surviendrait entre des usagers d'au moins deux pays distincts, le système entre en jeu pour faciliter la prise en charge de manière urgente voire l'indemnisation de la victime d'un préjudice par l'assureur de l'auteur déclaré responsable.

L'interview exclusive de Pierre Didier N'Goumou, Secrétaire Permanent du Bureau National de la Carte Rose CEMAC, offre un éclairage précieux sur l'évolution et les enjeux de cet instrument crucial pour la libre circulation en Afrique Centrale.

Quelles sont les conditions administratives et financières que les citoyens doivent remplir pour obtenir la Carte Rose CEMAC ? Pourriez-vous expliquer le processus d'obtention de la Carte Rose CEMAC en détail ?

La Carte Rose CEMAC s'acquiert exclusivement auprès d'une compagnie d'assurance au moment de la souscription de son assurance de responsabilité civile automobile. Le coût est de CFA 1000 par période d'assurance et il est intégré dans la prime totale. L'assureur est donc tenu de vous remettre à toute opération qui donne lieu à la délivrance d'une attestation d'assurance, la carte rose qui correspond exactement aux dates de validité de ladite attestation.

Comment évaluez-vous le niveau d'appropriation de la Carte Rose CEMAC par les automobilistes depuis sa création ? Quelles sont les principales difficultés rencontrées pour intégrer la Carte Rose CEMAC dans les habitudes des automobilistes de la sous-région ?

L'appropriation peut se mesurer par deux moyens, la souscription et la compréhension. Si on s'en tient à la souscription, du fait que la Carte Rose CEMAC est une obligation réglementaire alors tout assuré n'est en règle que lorsqu'il a également acquis son attestation de Carte Rose CEMAC. Mais les assurés en comprennent-ils toujours l'intérêt ? Quand on leur explique qu'on peut être victime sans jamais sortir du territoire, d'un accident dit transfrontalier car un véhicule venu d'un pays de la sous-région peut les y impliquer, alors ils saisissent mieux. Quand vous expliquez à un chauffeur de taxi qu'il peut transporter à son bord une personne qui réside hors du Cameroun mais en séjour temporaire au Cameroun et que du fait de la présence de cette personne dans son véhicule, il constitue

automatiquement un risque « international » alors sa perception de l'intérêt de la Carte Rose change. Les difficultés sont de vulgariser la compréhension des usagers à admettre que l'internationalisation d'un accident de la circulation vient de la présence d'un véhicule circulant hors de son territoire ou d'une victime (piéton ou personne transportée) qui réside dans un pays différent de celui où survient l'accident.

L'inauguration imminente de votre siège soulève la question de l'objectif principal derrière cet investissement majeur. Pourriez-vous nous en dire plus à ce sujet ?

L'objectif primordial qui rejoint les avantages et améliorations, est la visibilité du système pour un service plus efficient. En effet, il est prescrit dans la procédure de prise en charge d'un événement (accident automobile transfrontalier) qui concerne la Carte Rose CEMAC, que le ressortissant étranger vienne faire sa déclaration d'accident auprès du Bureau National, ce sera désormais plus aisé. Ce service de visibilité s'étend également à tous les acteurs de la chaîne de facilitation que sont les Forces de Maintien de l'Ordre qui dressent les procès-verbaux de constats d'accident de la voie publique, les experts pour l'évaluation des préjudices réels subis par les victimes éventuelles. Tous ceux qui concourent à un règlement rapide des dossiers sauront plus aisément où se diriger.

Pouvez-vous partager quelques chiffres ou statistiques récentes sur l'utilisation de la Carte Rose CEMAC, notamment en termes de règlement des sinistres ? Quelles sont les perspectives et les défis pour l'avenir de la Carte Rose CEMAC ?

Les dernières statistiques disposent qu'en 2023 le



Un nouveau siège social pour le Bureau National de la Carte Rose CEMAC

Bureau National du Cameroun a géré 533 cas de sinistres internationaux estimés à 2 027 107 402 FCFA (deux milliards vingt-sept millions cent sept mille quatre cent deux).

Quelles sont les perspectives et les défis pour l'avenir de la Carte Rose CEMAC ?

Les perspectives doivent être notre capacité à relever les défis que sont une meilleure vulgarisation du système auprès de l'ensemble des usagers pour mieux en comprendre l'intérêt, mais également une amélioration de la cadence de règlements des dossiers d'indemnisation qui relèvent du Système de la Carte Rose CEMAC. Pour y parvenir, nous avons mis en place un Comité de Gestion au sein duquel siègent toutes les compagnies d'assurances plus la Direction Nationale des Assurances. Ce

Comité dispose d'un pouvoir de décision dès lors qu'il est saisi d'un cas de lenteur dans le règlement par une compagnie donnée, celle-ci se voyant alors dépossédée de la gestion de ce dossier. La Direction Nationale des Assurances au Ministère des Finances est un atout majeur dont le pouvoir de coercition sur les compagnies d'assurances est réel et prouvé chaque fois qu'elle a été mise à contribution. Cet appui s'est d'ailleurs récemment étendu sur des compagnies d'assurances des autres pays par des demandes de soutien auprès des Directions Nationales des Assurances des pays dont les compagnies d'assurances tardaient à faire suite. Pour se résumer : vulgarisation du système et accélération des règlements des dossiers d'indemnisation.



La Carte Rose CEMAC vous garantit, la réparation de votre bien ou l'indemnisation du préjudice corporel, par l'assureur du responsable.

**AVEC LA CARTE
ROSE CEMAC,
ROULEZ PARTOUT EN AFRIQUE CENTRALE,
EN TOUTE SERENITE**

L'assurance d'être libre d'aller et venir



*Sur toutes les routes d'Afrique Centrale.
Et si, en cas d'accident de la circulation, le ciel vous tombe sur la tête.*

BUREAU NATIONAL DE LA CARTE ROSE CEMAC au CAMEROUN

Siège social : B.P. : 1136 Douala - CAMEROUN

Tél. / Fax : + 237 233 422 809



Cooperation with the banks

A cooperative and consensual approach

The Cameroon Deposits and Consignment Fund is advancing methodically in a coordinated approach to reach a harmonious partnership with credit institutions.



A few months after the appointment and entry into service of the first heads of the Deposits and Consignment Fund of Cameroon, a state body that is in charge of recovering, securing and making profitable public and private resources to channel them towards the support of public policies, the partner administrations did not have a honeymoon period. Richard Evina Obam, the Director General, made an official request to the President of the Professional Association of Credit Institutions of Cameroon (APECCAM), asking the banks to cooperate with it in mutual understanding, in a spirit of conviviality and harmony.

In the framework of the mobilisation of the resources allocated to the CDEC and following a request by the Minister of Finance to all the stakeholders that hold resources, exhorting them to declare the funds and valuables that are currently on deposit and

consignment on their books, the CDEC has undertaken a series of participatory awareness-raising meetings for these different stakeholders. These stakeholders include the Professional Association of Credit Institutions of Cameroon (APECCAM) and all the heads of banks, the Association of Insurance Companies of Cameroon (ASAC) and the Inter-African Conference on Insurance Markets (CIMA), the Ministry of Public Procurement Contracts (MINMAP) and the Public Contracts Regulation Agency (ARMP), the Cameroon National Chamber of Notaries and the National Chamber of Bailiffs and stakeholders in the fields of ports, forests, telephony, energy and housing.

These meetings, which are ongoing, have made it possible to build partnership relationships, but they are also aimed at drumming up the support of the different stakeholders for reform. To this end the credit institutions must declare the funds and valuables in deposits and/or consignments that they hold on their books.

In fact, the request to these partners was a reminder of the need for compliance with a requirement that was established by Louis Paul Motaze, the Minister of Finance, on 13 March 2023. 'By letter N°00001770/MINFI/CEDEC/DG on 13 March 2023 and in application of law 2008/003 of 14 April 2008 governing deposits

and consignments, the Minister of Finance contacted credit institutions that operate in Cameroon, requesting them to declare the funds and valuables allocated to the Deposits and Consignment Fund on 31 March 2023 at the latest'.

In a consensus-based approach, the Director General has dialogued with the banking establishments, enabling the adoption of consensual definitions of the accounts concerned while defining the system for their transfer. It is with this in mind that the CDEC also sped up the acquisition of the Amplitude software, which is used by most Cameroonian banks. To this end, Director General Richard Evina Obam said that its acquisition helped in providing the assurances required by the partners of the financial ecosystem with the goal of exchanging information in a secure environment. 'It is a software that gives us great security because it is known by the partners of the Cameroonian ecosystem and that will help to reassure them that information exchange can be made in much better conditions', said the Director General.

At the present time, the resources allocated to the CDEC are in the hands of other structures of the public administration, such as court registries, the Public Contracts Regulation Agency, the Ministry of Public Procurement Contracts or in the private sector, such as with banks, insurance companies, notaries and bailiffs. Since January 2023, the managers of the CDEC have therefore been taking action with these stakeholders to obtain their transfer.

MJM

Jouez comme vous aimez sur PMUC.COM



+21

L'AFERA plaide pour un financement durable des Fonds routiers en Afrique

C'était au cours de la 21^e Assemblée générale, tenue du 13 au 16 mai 2024 à Abidjan, en Côte d'Ivoire.

Organisées autour du thème « *vers un financement durable des Fonds routiers pour un meilleur entretien du réseau routier africain* », les assises d'Abidjan ont connu la participation de très hautes personnalités au rang desquelles figurent le Premier ministre de Côte d'Ivoire, de nombreux membres du gouvernement, des officiels des organisations régionales et sous-régionales ainsi que des partenaires techniques et financiers.

Ces assises ont également offert l'occasion au Président de l'Association des Fonds d'entretien routier africains (AFERA), **Aubin ESSAÏE MOUSSA**, de solliciter le soutien et l'accompagnement du Président de la République de Côte d'Ivoire, dans la démarche entamée auprès de la Commission de l'Union africaine (CUA), en vue de la reconnaissance de l'AFERA comme agence spécialisée, en charge des problématiques de financement de l'entretien routier en Afrique. Un tel positionnement institutionnel et stratégique lui permettra d'œuvrer plus efficacement à l'amélioration des politiques et des stratégies de financement de l'entretien des infrastructures routières sur le continent, dans la perspective du relèvement de la qualité et du niveau de service de nos routes, pour le plein épanouissement économique et social des pays africains.

Pour ce qui est des ateliers techniques, un panel d'experts a été mis à contribution pour approfondir la réflexion autour des thématiques telles que la diversification des sources de financement pour la durabilité des Fonds d'entretien routier en Afrique, le renforcement de l'autonomie financière des Fonds routier en Afrique, l'AFERA face au financement durable de l'entretien routier, les cadres juridiques propices à la durabilité de l'entretien routier, l'impact des changements climatiques sur les infrastructures routières et la viabilité financière.

S'agissant spécifiquement des travaux relatifs au fonctionnement interne de l'AFERA, des sujets



Le Président de l'AFERA, Aubin ESSAÏE MOUSSA, Administrateur du Fonds routier du Cameroun, remettant un présent au Premier ministre de Côte d'Ivoire, Robert BEUGRÉ MAMBÉ, à l'occasion de l'ouverture des travaux.

d'intérêt ont fait l'objet d'échanges, à savoir : le rapport d'activités du Secrétaire exécutif et du Bureau exécutif, les communications des différents Groupes focaux, l'état de mise en œuvre des résolutions issues de la 20^e Assemblée générale tenue à Maputo au Mozambique et du plan d'action 2023 - 2027 ainsi que le projet de budget pour le compte de l'exercice 2024.

À titre de rappel, l'AFERA est une association professionnelle, apolitique et sans but lucratif, qui regroupe les Fonds d'entretien routier (FER) en Afrique. Elle a été créée le 18 décembre 2003 à Libreville, au Gabon et compte aujourd'hui 35 membres, issus des pays francophones, anglophones et lusophones. Elle vise le partage d'expérience, le renforcement des capacités, ainsi que la promotion de la bonne gestion et du partenariat public pour la mobilisation des ressources d'entretien routier.

Outre le Bureau exécutif, l'AFERA s'est dotée d'un Secrétariat exécutif qui s'attèle à la mise en œuvre du plan stratégique 2023-2027 de l'Association. Ce plan est parfaitement aligné aux objectifs et axes

définis par l'Agence 2063 de la Commission de l'Union africaine.

Bien plus, depuis 2006, l'AFERA s'est constituée en quatre (4) groupes focaux sous régionaux qui tiennent à leur tour, des rencontres annuelles autour de l'échange d'expériences et des sujets d'intérêts communs, spécifiques à chaque zone. Il s'agit du Groupe focal de l'Afrique centrale (GFAC) avec six (6) pays membres, du Groupe focal de l'Afrique de l'Est (GFAE) avec huit (8) pays membres, du Groupe focal de l'Afrique australe (GFAA) avec neuf (9) pays membres et du Groupe focal de l'Afrique de l'Ouest (GFAO) avec douze (12) pays membres dont la Côte d'Ivoire, désignée pour abriter son siège.

Depuis sa création, l'AFERA a permis à une bonne partie des FER membres de migrer des Fonds de première génération vers ceux de troisième génération aujourd'hui spécialisés dans les opérations d'investissements. Cet accompagnement s'opère à travers le partage d'expériences, le plaidoyer auprès des gouvernements et des organisations communautaires.

Transfert des fonds

L'Etat renforce les pouvoirs de la CDEC

Le Premier Ministre et le Ministre des Finances viennent consacrer les modalités de transfert des fonds et valeurs dévolus à cette institution, définissent le rôle des dirigeants, le fonctionnement et son organisation comptable et financière. Un arsenal juridique qui met la pression sur certaines entités qui s'illustrent par une attitude conservatrice. Par ce texte, banquiers, assureurs, notaires, huissiers, compagnies de téléphonie mobile, conservations foncières, etc. ont six mois pour tout transférer à la Caisse des Dépôts et Consignations sous peine d'amendes prohibitives.

A la Caisse des Dépôts et Consignations (CDEC), le décret du Premier Ministre signé le 1^{er} décembre 2023, portant sur les modalités de transfert des fonds et valeurs dévolus à cette institution, et actuellement en dépôt auprès des administrations publiques, des entreprises publiques et privées, des professions judiciaires ou encore des personnes physiques ou morales, était très attendu. En plus de ce texte, le Ministre des Finances a signé, quant à lui, deux autres portant sur les modalités de constitution et de libération du cautionnement du Caissier Général de la CDEC; et celui relatif aux règles liées à l'organisation financière et comptable, aux modalités de dépôt et de retrait, de consignation et de déconsignation des fonds et valeurs détenus par la CDEC.

De fait, avec le texte du Premier Ministre, la voie est désormais ouverte à la phase active du recouvrement des fonds et des valeurs de la Caisse des Dépôts et Consignations détenus par des tiers. Car, prévient l'article 2 du texte, toutes les personnes morales ou physiques, concernées, sont tenues de transférer dans les comptes ouverts de la CDEC, dans un délai de six mois, les fonds et/ou valeurs de consignations à compter de la date de signature du présent décret.

Il s'agit en détail des banques, des compagnies d'assurances, du Ministère des Marchés Publics et de l'Agence de Régulation des Marchés Publics; des notaires, des huissiers de



justice ; les acteurs des domaines portuaire, forestier, téléphonique, énergétique et de l'habitat. «En cas de non-respect des obligations de transfert des fonds ou des valeurs dévolus à la CDEC, la Directeur Général procède au recouvrement des sommes dues par les voies de droit», tranche l'article 8.

De même, tout transfert qui intervient au-delà des six mois fixés par la loi, est soumis aux intérêts de retards au bénéfice de la CDEC, au taux de la Facilité de prêt marginal de la Banque Centrale. C'est-à-dire au taux appliqué aux banques commerciales lorsqu'elles empruntent de la liquidité auprès de la Banque centrale pour une durée de 24

heures, majoré de deux points.

Toutefois, les établissements de crédit et les établissements de microfinance, souvent exposés en termes d'engagements financiers, peuvent établir un échéancier de transfert des fonds et des valeurs suivant des «modalités particulières» établies d'accord partie. Seulement, le recours à ces modalités particulières que peuvent invoquer banques et microfinances, est soumis à la seule appréciation du Directeur Général de la Caisse des Dépôts et Consignations. Aussi, lors des missions de contrôle ou de vérification, le secret professionnel n'est pas opposable aux agents de la CDEC.

MJM

FONDS ROUTIER : Au cœur du développement des infrastructures routières !



Aubin ESSAIE MOUSSA
Administrateur du Fonds Routier

Ces mesures prises par le Fonds routier pour améliorer la performance de l'entretien routier au Cameroun

Instrument de l'État au service du développement des infrastructures routières, le Fonds routier est au cœur du dispositif du financement de l'entretien des routes au Cameroun. Un regard rétrospectif permet de relever que, depuis près de 25 ans de son existence, il a mobilisé des financements importants dans le but d'accompagner le Gouvernement, à travers les ministères ordonnateurs et les collectivités territoriales décentralisées (CTD), à la mise en œuvre des politiques publiques, en matière d'entretien routier.

Dans cette veine, un montant total de 37,5 milliards FCFA a été accordé aux communes au cours des trois dernières années (2021, 2022 et 2023), pour le financement de l'entretien de 7 575,09 kilomètres de routes et 3 615,15 mètres linéaires d'ouvrage d'art.

Pour le cas des Conseils régionaux, le Fonds routier a mobilisé un montant total de

7,3 milliards FCFA au cours de l'exercice 2023, en vue du financement des travaux et des prestations de contrôle, pour un linéaire de 1 433,24 kilomètres de route et 75 mètres linéaires d'ouvrage d'art.

En dépit des progrès enregistrés jusqu'ici, l'administration du Fonds demeure consciente des défis énormes encore à relever, en vue de l'amélioration de la performance de l'entretien routier. C'est ainsi qu'elle a opté pour la mise en œuvre d'un train de mesures dont les résultats sont palpables.

L'appui à la programmation par l'organisation des ateliers d'accompagnement des ordonnateurs dans l'élaboration de leurs programmes

Le Fonds routier assure l'accompagnement des ordonnateurs dans l'élaboration et l'exécution des programmes. En effet, dans le cadre de sa mission de financement de l'entretien routier, il veille à la qualité des programmes à financer et à l'effectivité des travaux à réaliser. Au cours des trois dernières années, le **taux d'engagement des programmes varie entre 93% et 96%**.

**Au cours des trois
dernières années,
le taux d'engagement
des programmes varie
entre 93% et 96%.**



FONDS ROUTIER DU CAMEROUN

Immeuble SNI - 11^e, 12^e et 13^e étages, BP 6221 Yaoundé
Tél. : +237 222 22 47 52 - Fax : +237 222 22 47 89
Courriel : contact@fondsroutiercameroun.org





Le renforcement des capacités pour une meilleure prise en main des projets par les CTD

Depuis quelques années, le Fonds assure le renforcement des capacités des maires, des présidents des conseils régionaux et de leurs équipes respectives ainsi que des services déconcentrés des ordonnateurs. Ces sessions de formation ont favorisé une meilleure maîtrise des procédures du Fonds routier, notamment par une passation des marchés plus efficace et un meilleur niveau d'exécution des travaux. S'agissant des indicateurs de performance, les paiements des décomptes issus des prestations ordonnées par les communes sont passés de 3,491 milliards FCFA en 2019 à 15,224 milliards FCFA en 2022.

La dématérialisation des procédures d'authentification pour plus de célérité dans le traitement des décomptes.

Dans l'optique d'améliorer la célérité dans le traitement des dossiers et de prévenir les risques de fraude documentaire sur les contrats qu'elle vise, les décomptes qu'elle paie et les cautions qu'elle reçoit, l'administration du Fonds a opté pour la dématérialisation des procédures, à travers le développement d'une plateforme électronique baptisée RF-eTrust. Bien qu'étant encore à sa phase pilote, elle améliore d'ores et déjà les processus sur plusieurs points en l'occurrence : i) la réduction significative des délais d'authentification, ii) l'assurance de l'authenticité,

de l'intégrité et de la non-répudiation de ces documents sensibles et iii) la consolidation de la confiance des partenaires du Fonds routier.

L'intensification des descentes sur le terrain par le Comité de gestion

Au cours des deux dernières années les visites de chantiers ont connu une certaine intensification. Entre 2022 et 2023, les organes de gestion du Fonds routier ont visité environ 192 projets sur l'ensemble des trois réseaux, dont 63 projets dans le réseau Nord, 64 projets dans le réseau Sud et 65 projets dans le réseau Ouest. Ces visites ont permis de relever des constats tels que : la mauvaise qualité des travaux sur certains chantiers, l'inadéquation entre les ressources prévues et la consistance des prestations à effectuer, le non-respect des délais contractuels, la mauvaise maturation de certains projets, l'absence de concertation entre les différents acteurs impliqués dans l'entretien routier et l'abandon de certains chantiers par des entreprises et maîtrises d'œuvre. Des recommandations subséquentes ont été formulées.

Au cours des années à venir, le Fonds routier compte renforcer ces mesures afin de mieux contribuer à fluidifier la circulation des biens et des personnes sur les routes entretenues, à assurer le désenclavement des bassins de production et à faciliter l'accès des populations vivant en zones rurales aux infrastructures sociales de base.





Tradex

Vous êtes chez vous

ACTEUR MAJEUR

**DE LA CONSTRUCTION D'UNE AFRIQUE
AUTONOME, DEVELOPPEE ET FIERE**





Jeep[®]

NOUS METTONS TOUTE NOTRE PASSION AU SERVICE DE NOS CLIENTS. NOTRE BUT, GRANDIR AVEC VOUS.

Rue Dubais de Saligny,
Douala - Cameroun

677 70 83 38 (Garage)
694 62 66 39 (Location)

info@3smotors.com

Les Dossiers du MINFI



Crypto monnaies

Le regard du Cameroun

Alors que le Gouvernement vient de se prononcer sur l'existence des crypto-actifs à travers la taxation de ces actifs financiers numériques qui attirent davantage de monde. Toutefois, il a paru utile de donner à connaître la position du Gouvernement sur le sujet,

question de permettre à tous, dans un climat de suspicion et de préoccupations, d'alerter sur les opportunités et les risques, les avantages et les inconvénients de ces actifs qui font l'objet de chronique plutôt alarmante

UNION BANK OF CAMEROON Plc. inaugure deux (02) nouvelles agences dans la ville de Douala.

Le 11 Mai 2024, UNION BANK OF CAMEROON a officiellement ouvert les portes de ses deux Nouvelles agences dans la ville de Douala. Situées respectivement dans les zones de Ndogpassi et Bonaberi, les nouvelles venues du réseau UBC ont été inaugurées par le conseil d'administration de la banque sous la houlette de son PCA, le Pr Touna Mama.

Uniques par leurs décors modernes, ces agences offrent un accueil chaleureux à la clientèle et se positionnent ainsi comme le nouvel atout pour enrôler et fidéliser le maximum de clients, de part un service de qualité et de proximité.



Agence UBC Bonaberi, 04 étages



Agence UBC Ndogpassi, Route nationale face Vision confort

Au cours de la visite d'inauguration effectuée ce jour, le Pr Touna Mama et tous les membres du conseil d'administration ont été séduits par la localisation stratégique et l'aménagement de chacune de ces nouvelles agences. Ils ont félicité la Direction Générale, tout en engageant l'ensemble des collaborateurs à davantage s'investir pour une meilleure productivité. .

UNION BANK OF CAMEROON ouvre officiellement ses portes le 03 janvier 2000, avec pour leitmotiv en tant que banque universelle, d'offrir une gamme complète et variée de produits et services financiers. Elle est présente dans 05 régions du Cameroun et compte étendre son réseau dans les régions du centre, sud et du nord très prochainement.

Union Bank of Cameroon Plc

The People's Bank of Trust

Union Bank of Cameroon Plc

More than a bank
a **partner** for life,



Phone: 681 05 00 50 / 233 43 64 03

Email: ubc@unionbankcameroon.com

P.O Box: 15569 Akwa, Douala

Think banking...Think UBC!





Crypto monnaies

900 000 utilisateurs au Cameroun

En dépit des arnaques dont sont victimes les utilisateurs de cette monnaie virtuelle, le pays ne désemplit pas d'abonnés à ce système, qui a connu une explosion pendant la crise pandémique du Covid-19 dans de nombreux pays, tant sur le continent qu'à l'échelle mondiale. État des lieux d'un secteur en pleine expansion qui place le pays au 11^{ème} rang mondial.



Réflexion autour des crypto-actifs

Au Cameroun, plusieurs entreprises supposées exercer dans la crypto-monnaie, entendue comme une monnaie numérique émise de pair-à-pair, qui ne nécessite pas l'intervention de la Banque Centrale, et utilisable au moyen d'un réseau informatique décentralisé, ont fait faillite après avoir arnaqué des milliers de clients. De Mida à Mekit Invest en passant par Chymal, Liyeplimal et bien d'autres, ces

entreprises ont toutes, été accusées de mettre parallèlement en place un système de Ponzi. Ce montage financier frauduleux, consiste à rémunérer les souscripteurs par les fonds procurés par les nouveaux clients et non par le fruit des investissements ou des placements.

Conséquence, des milliers de Camerounais gardent un souvenir triste de ces investisseurs qui les ont spoliés de centaines de millions de FCFA en un temps record. Et

pour donner à voir sur les agissements de ces opérateurs, la direction générale du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire, a mené une enquête de terrain portant sur 18 entreprises offrant «les services de crypto-monnaie» et sur 1 872 agents économiques effectuant les placements dans ce domaine.

Parmi ces entreprises, l'on peut citer entre autres, Victory Investment, Obasi Communication, Académie des Investisseurs Panafricains, Regel Cameroun,



Le Cameroun compte des centaines milliers d'utilisateurs

Global Trust Exchange, Divine's Auto Electronic, Petronpay Cameroon, Mougano Invest, LPF Investment...

Toute chose qui a démontré que leurs activités concernent globalement les conseils en investissement sur les marchés financiers, l'achat, la vente en ligne et la gestion des portefeuilles des crypto-actifs. Les investissements dans la crypto-monnaie proprement dite concernaient, quant à eux, Global Investment Trading, maison-mère de la nébuleuse Liyeplimal d'Emile Parfait Simb, dont les adhérents, abonnés à cette activité, étaient estimés à 90 000 en 2021.

L'étude sur le développement de la cryptomonnaie et des activités relevant du système de Ponzi au Cameroun, présentée le 24 août 2023 à Yaoundé, a également révélé que le Cameroun compte près de 900 000 utilisateurs de crypto-monnaies, soit 6,76% de la population active. Ce qui place le Cameroun au 11^e rang africain d'utilisateurs, loin derrière le Nigeria qui compte à lui seul 22,33 millions d'utilisateurs. «Ce nombre s'est fortement accru depuis la crise de la Covid-19, car l'utilisation de cette monnaie ne nécessite pas de déplacement», précise la

présentation faite par Éric Pokem, Sous-Directeur des changes et des transferts à la Direction de la Coopération Financière et Monétaire du Ministère des Finances.

Selon l'étude de la DGTCFM, la moyenne mensuelle des investissements des clients dans cette devise virtuelle, est de 1 600 dollars, soit environ 960 000 FCFA, tandis que la moyenne des dépenses de rémunération d'un client s'établit à 300 dollars, soit un peu plus de 180 000 FCFA par semaine. De plus, poursuit l'étude, les investisseurs ont des revenus moyens ou bas; car, seulement 4,9% de la population ont un revenu mensuel supérieur à 500 000 FCFA. Aussi nombre d'usagers accordent-ils très peu d'intérêt à l'encadrement juridique de ces activités et un peu plus de 57% estiment avoir connaissance des risques encourus.

Face à la prolifération des arnaques, vols et faillites, la sous-région CEMAC, à travers la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) a mis sur pied un nouveau règlement régissant le marché financier commun au Cameroun, à la Centrafrique, au Congo, au

Gabon, à la Guinée équatoriale et au Tchad. Celui-ci, entré en vigueur le 1^{er} août 2022, voit l'apparition des notations d'«actifs numériques» et de «jetons numériques».

Mais l'existence de ce cadre réglementaire, la DGTCFM à travers l'étude, recommande la saisine de la COSUMAF à l'effet de clarifier les termes «jetons numériques et actifs numériques» et d'accélérer la finalisation du statut des Prestataires des Services Numériques (PSAN) en concertation avec les autres régulateurs de la CEMAC. La fermeture des entreprises qui trichent avec le système de Ponzi, la mise en place d'une plateforme multisectorielle de veille composée du Ministère des Finances, de la Banque Centrale, de la COSUMAF, de l'Agence Nationale des TIC, et du Ministère des Postes et des Télécommunications, sur les activités de crypto-monnaie, ainsi que l'étude des possibilités de l'introduction en zone CEMAC d'une monnaie numérique de la Banque Centrale, sont entre autres recommandations faites par l'étude.

Christian Lang



Cameroun

160 milliards de flux

illicites depuis 2018

Les transactions liées à l'utilisation des crypto-monnaies au Cameroun, ont des conséquences dévastatrices sur le pays avec l'expansion d'activités terroristes dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest entre autres.

Théoriquement, assure Eric Pokem, Sous-Directeur des Changes et des Transferts à la Direction de la Coopération Financière et Monétaire, on ne saurait parler de crypto-monnaie, en raison des carences que comporte cette devise virtuelle. De fait, elle ne remplit pas les trois fonctions de la monnaie en raison de la forte volatilité de leur cours. De plus, «ce sont des actifs spéculatifs dont la détention est fortement risquée, contrairement à la monnaie dont la détention est, en règle générale, peu risquée», indique Eric Pokem.

Plusieurs préoccupations sont du coup émergées pour les Gouvernements concernant la protection des consommateurs mal renseignés sur ces instruments financiers volatiles et les risques encourus par les investisseurs. Ensuite, les moyens à déployer pour stopper l'utilisation des crypto-monnaies aux fins de financement d'activités illégales; et, enfin, la taxation de ces actifs virtuelles qui ne sont attachés à aucune banque ni système monétaire.

C'est pourquoi, au sein des Etats, l'acceptation d'une monnaie numérique pose les enjeux de souveraineté avec les soucis de maîtrise de la masse monétaire en circulation, de sécurité des moyens de paiements et de stabilité financière. Face à ces défis, les Banques Centrales recherchent l'équilibre consistant à tirer avantages de l'innovation technologique, tout en veillant à ce que les risques inhérents soient bien maîtrisés.

Et s'agissant du financement du terrorisme,



Flux financiers: des milliers de personnes escroquées

des experts européens critiquent l'opacité du fonctionnement des crypto qui ont un fonctionnement sans banque, sans autorité monétaire. De fait, les crypto-monnaies ne laissent aucune trace et seraient donc susceptibles d'être utilisées à des fins de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme. «Aussi, dans sa toute première évaluation nationale des risques de blanchiment des capitaux et de financement du terrorisme, le Cameroun évalue-t-il à 160 milliards les flux illicites liés à l'utilisation de

la crypto-monnaie par des terroristes pour la période 2018.».

Car, «en l'absence de réglementation, elles attirent une importante clientèle du fait de la publicité et des espoirs de gratifications, qui aboutissent dans la plupart des cas à des pertes de l'épargne du public». Une situation qui fait courir de nombreux risques à l'économie camerounaise, en raison de l'ancrage du Franc CFA à l'euro à un taux de change fixe, soutenu par une garantie de convertibilité illimitée en d'autres devises.

CBC BOURSE

Maximisez la
rentabilité de vos
placements



Tendances

Avenue Charles de Gaule, BP 4004 Douala, Cameroun
+237 233 42 02 02 | CBC_bourse@groupecommercialbank.com


CBC Bourse

Un Sanctuaire de Bien-être au Cœur de Douala



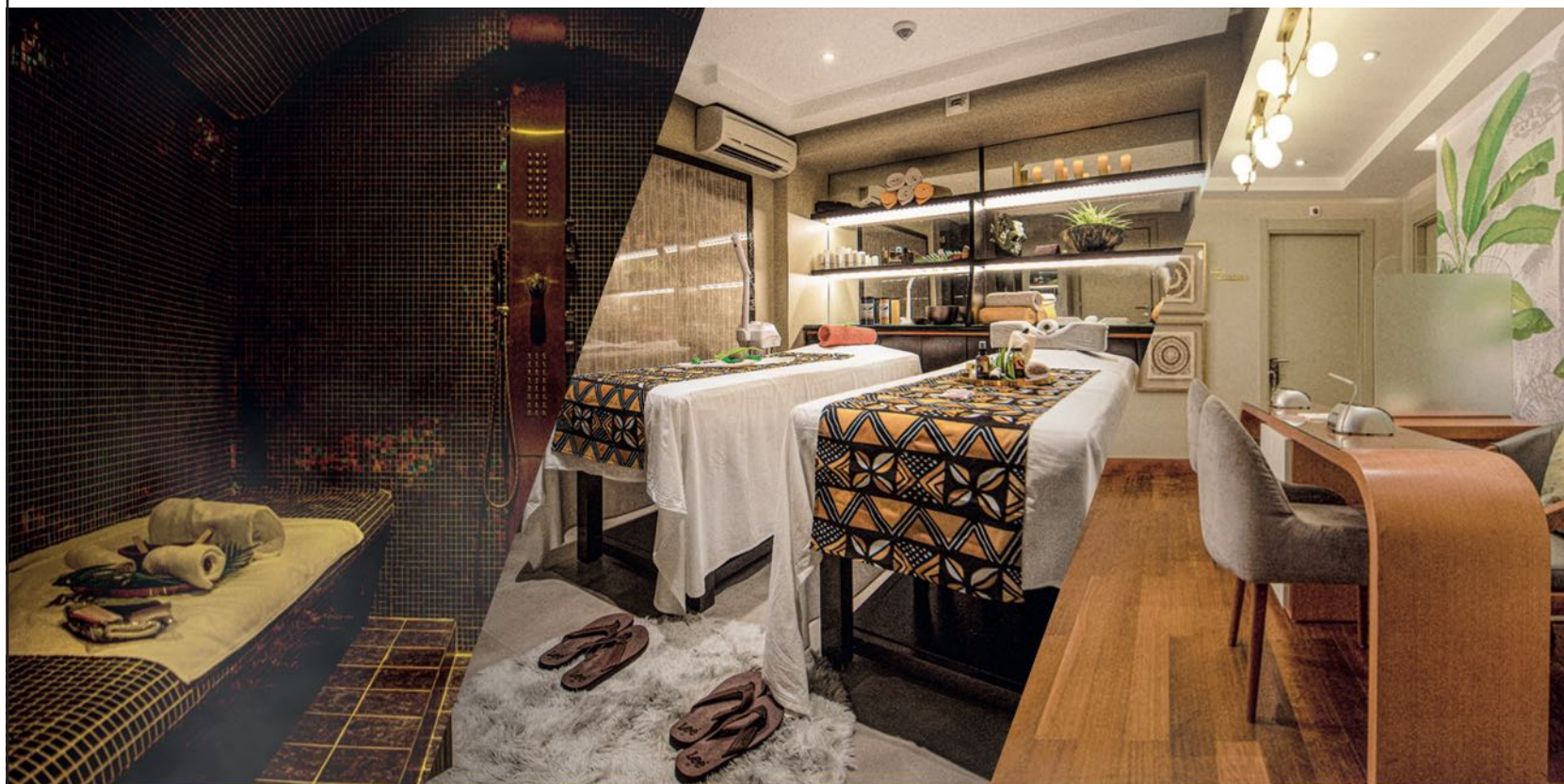
Situé au cœur d'Akwa, sur le Boulevard de la Liberté, le SPA du Krystal Palace est bien plus qu'un simple établissement de relaxation. Ouvert en 2023, cet espace intime offre une évasion grand luxe, loin du tumulte de la vie citadine.

L'ambiance y est à la fois apaisante et chaleureuse, avec des tons clairs, des pierres blanches et du bois précieux. Les cabines de soin, le sauna et le hammam offrent un havre de paix où l'on peut se ressourcer pleinement.

Que ce soit pour bénéficier des soins prodigués par des esthéticiennes expérimentées ou simplement pour profiter des jets d'hydromassage du jacuzzi,

le SPA du Krystal Palace est l'endroit idéal pour se détendre et se ressourcer.

Que ce soit en solo ou en couple, venez profiter d'une expérience unique au SPA du Krystal Palace Douala, où l'élégance et la convivialité se rencontrent pour offrir une parenthèse de douceur dans votre quotidien mouvementé.



SPA Krystal Palace Douala

Téléphone : + 237 233 506 800 / + 237 656 232 993 - reservations@krystalpalacedouala.com





Le régulateur dit niet aux crypto-monnaies

De plus, autre risque, les porteurs de crypto ne bénéficient d'aucune garantie de remboursement en monnaies ayant cours légal. « En cas d'absence ou d'insuffisance d'acquéreurs pour racheter les Crypto contre des devises, le risque de paralysie et d'effondrement du système apparaît », souligne le Sous-Directeur de l'Analyse Monétaire.

C'est ainsi qu'on a des pays qui, face à ces problématiques, interdisent de manière absolue les crypto-actifs; ceux qui les proscrivent de manière implicite et ceux qui réglementent un, deux ou les trois volets de la problématique (fiscalité, lutte anti blanchiment des capitaux et protection des consommateurs).

Les potentiels risques macro-économiques du fait de l'utilisation des crypto-monnaies et du système de Ponzi au Cameroun peuvent être perceptibles au travers des quatre comptes macro-économiques que sont : les

comptes monétaires, La BDP, Le compte des Finances Publiques, et le secteur réel. Les interrelations qui lient les quatre comptes sont les canaux de transmissions des risques d'un secteur de l'économie à un autre.

Sur le système bancaire par exemple, dès lors que les ménages décideront d'acheter des crypto-monnaies au lieu de déposer leur argent sur un compte bancaire, la capacité des banques à octroyer des crédits pour des investissements diminuera et cette situation pourrait créer l'effet d'éviction du secteur privé. Avec pour conséquence, le renchérissement du coût de crédit, dans un contexte de demande supérieure à l'offre de crédit.

D'autres risques sont invoqués dans la réglementation des changes en zone CEMAC concernant l'utilisation des crypto-monnaies, car, ceux-ci sont non-conformes au cadre réglementaire communautaire. En ce qui est de l'utilisation des crypto-monnaies pour les

paiements des biens locaux, ceci est considéré comme une sortie de devises sans contrepartie de biens et services ; toute chose qui a des conséquences négatives sur le taux de couverture de la monnaie.

«Au Cameroun, assure Eric Pokem, les personnes intéressées par l'usage des Crypto sont généralement les ménages, qui affectent une partie de leur épargne pour l'achat des crypto à des fins spéculatifs, sous forme d'investissement de portefeuille et produits financiers dérivés. Ces opérations ont pour conséquence, la baisse du solde du compte des opérations financières de la BDP, et par ricochet, la baisse du solde global. Cette hypothèse conduirait à un creusement du déficit global de la BDP qui sera financé par une ponction plus accrue des avoirs extérieurs.»

CL

Media Awards 2023-24 : CRTV confirms its leadership

Cameroon's leading audio-visual media was once more in the limelight as it won over a dozen international and national awards. The state broadcaster which continues to serve as an audio-visual reference has been recognised with several awards including the URTI Grand Prix, Cameroon Television Awards, Victoria International Media Merit Awards and amongst many other prestigious prizes in just under twelve months. This remarkable success confirms its status as a beacon of originality and style in the ever-evolving world of audio-visual production.



URTI Grand Prix.

CRTV secured the most prestigious prize during the 35th edition of the URTI Awards that took place at the Yaounde Conference Centre. CRTV's Merlin CHEMEGNI took centre stage as he emerged as winner of the URTI Grand prix: "La paix des ondes" for his moving documentary about an internally displaced girl, Awa, who uses a community radio station to advocate for serenity in homes and communities. The International Radio and Television Union (URTI) organizes this award ceremony in an effort to promote vitality and authenticity of contemporary audio-visual production.

CRTV's triumph at the Cameroon Television Awards 2023.

CRTV's triumph extended to the Cameroon Television Awards held at the Yaounde Multipurpose Sports Complex where CRTV emerged as the shining star, winning eleven (11) awards across various categories.

Benn Meno PUFONG received the Best TV News Presenter in English, in recognition for his passion, hard work and decades-long career as a broadcaster. The Deputy Director of the TV Newsrooms Department in charge of Magazines went on to express his gratitude to the Director General of CRTV, Mr. Charles NDONGO, for entrusting him with the responsibility of presenting the 7.30 news. In the same category, the award for the Best TV News Presenter in French was handed to Romauld NTCHUISSEU whilst Diane NGASSA was awarded the Best TV Animator.

The list of CRTV'S awards were extensive and diverse, showcasing the broadcaster's versatility. Programmes were recognized for their rich diversity and style: TamTam Weekend won the Best Sunday Entertainment and Best Sunday Set Design. Amongst the winners in different categories were Sports Parade for Best Sports Programme, and Cameroun Feeling for Best Morning Daily.

CRTV also won the Best Information Programme for Economics, Best Youth





Programme with 'Jeunesse Parlons-En', Best Youth Entertainment Program with 'Njoka' and Best TV Engagement programme.

The maiden edition of the award ceremony was under the patronage of the Minister of Communication, René Emmanuel SADI and was attended a by a battery of dignitaries amongst them, CRTV's Director General, Charles NDONGO alongside his close aides.

Success at the Victoria International Media Merit Awards (VIMMA).

Three (03) CRTV Journalists were recognized during the 5th edition of the Victoria International Media Merit Awards (VIMMA) for their passion and professionalism in the industry.

Eli WADJI of CRTV Ngaoundéré, won 'Best Investigative Journalist of the Year', Bidmia TABARA of CRTV Littoral was awarded Best Radio Host, meanwhile Brigitte NDIEP, a journalist at CRTV's South West regional station won the prestigious Special Award Prize.

VIMMA is an annual event organized by the Cameroon Association of Media Professionals to celebrate excellence in the media industry.



The State broadcaster also won other prestigious prizes.

Larry EFFANDE of CRTV South West was awarded the 2023 Isu Elihle Awards for his 26-minute documentary titled "Cameroon Anglophone Crises: Breeding a generation of unlettered youths". The production received the award amongst 77 other contestants dotted across the African continent. It was evaluated by a panel of highly esteemed media gurus from Africa. The competition provides a platform where African journalists are challenged to come up with great story ideas on issues facing children and to hold to account

those in power to address their predicaments.

Then, Clarence AZEH of CRTV South clinched the coveted price of Best Regional Reporter during an award night organized by the Guardian Post - One of Cameroon's leading print media organs - meanwhile Katché Rene was distinguished as the Best Radio Journalist during the 4th edition of the Public Vision Awards.

CRTV also received an award for Best Media Coverage during the 2023 Government Action Fair (SAGO). Paola FM a proximity station of CRTV West was honoured with the "Boulevard 237 Award" for the most innovative and dynamic station in 2023.

CRTV's rich collection is proof of its top-notch content it provides to the public in an effort to fulfil its mission of informing, educating and entertaining. Through its exceptional programming, CRTV has since established itself as a central player in the audio-visual industry, both within Central Africa and on the broader African stage.



CAMEROON RADIO TELEVISION



LA TELEVISION

1 chaîne généraliste



2 chaînes thématiques



LA RADIO



1 chaîne nationale

10 chaînes régionales

7 chaînes de proximité



LE WEB

Surfez sur CRTV web



LES SERVICES

Les équipements à la pointe de la technologie



OFFICE DE RADIODIFFUSION TELEVISION CAMEROUNAISE B.P.1634 YAOUNDE - TEL. :222.21.40.77
email: secdg@crtv.cm / WWW.CRTV.CM

Notre métier, vous permettre d'exercer le vôtre en toute sécurité

Nos 5 métiers
complémentaires
pour conjuguer sécurité
et performance à toutes
les étapes de vos projets



Inspection



Essais & Mesures



Formation



Certification & Labellisation



Conseil & Accompagnement technique

(+237) 6 99 89 09 29

www.apave.com

contact.cameroun@apave.com



Apave Cameroun



50

collaborateurs



+350

clients



6

experts dans le conseil en
organisation des
ressources humaines



25

années d'activité



7

pays d'intervention
Guinée Equatoriale, RCA, RDC,
Burundi, Gabon,
Rwanda, Tchad



2

implantations
Yaoundé et Douala



Cameroon

160 billion in illicit

flows since 2018

Transactions linked to the use of crypto-currencies in Cameroon, are having devastating consequences on the country with the expansion of terrorist activities in the North-West and South-West regions among others.

Theoretically," assures Éric Pokem, Deputy Director of Foreign Exchange and Transfers at the Directorate for Financial and Monetary Cooperation, "we can't talk about crypto-currencies, due to the shortcomings of this virtual currency. In fact, it does not fulfill the three functions of money, due to the high volatility of its price. What's more, "they are speculative assets whose holding is highly risky, unlike money, whose holding is, as a general rule, low-risk", says Eric Pokem. As a result, a number of concerns have emerged for Governments concerning the protection of consumers misinformed about these volatile financial instruments and the risks incurred by investors. Secondly, the means to be deployed to stop crypto-currencies being used to finance illegal activities; and, finally, the taxation of these virtual assets, which are not attached to any bank or monetary system. This is why, within Governments, the acceptance of a digital currency raises issues of sovereignty, along with concerns about controlling the money supply in circulation, the security of means of payment and financial stability. Faced with these challenges, central banks are seeking to strike a balance between taking advantage of technological innovation, while ensuring that the inherent risks are kept under control. And when it comes to the financing of terrorism, European experts criticize the opacity of crypto operations, which operate without banks or monetary authorities.



Crypto-currencies: fake money

In fact, crypto-currencies leave no trace and are therefore likely to be used for money laundering and terrorist financing purposes. "Also, in its first-ever national assessment of money laundering and terrorist financing risks, Cameroon estimates illicit flows linked to the use of crypto-currency by terrorists at 160 billion for the period 2018." For, "in the absence of regulation, they attract a large clientele through advertising and hopes of rewards, which in most cases result in losses of public savings." This situation poses a

number of risks for the Cameroonian economy, given that the CFA Franc is pegged to the euro at a fixed exchange rate, backed by a guarantee of unlimited convertibility into other currencies.

Another risk is that crypto holders have no guarantee of repayment in legal tender. "If there are no or insufficient buyers to redeem Crypto for currency, there is a risk of paralysis and collapse of the system", stresses the Deputy Director of Monetary Analysis. As a result, we have countries which, faced



The State advocates caution and vigilance

with these issues, prohibit crypto-assets outright; those which outlaw them implicitly; and those which regulate one, two or all three aspects of the problem (taxation, anti-money laundering and consumer protection).

The potential macro-economic risks arising from the use of crypto-currencies and Ponzi schemes in Cameroon can be seen through the four macro-economic accounts: monetary accounts, BOP, public finance accounts and the real sector. The interrelationships linking the four accounts are the channels through which risks are transmitted from one sector of the economy to another.

With regard to the banking system, for example, once households decide to buy crypto-currencies instead of depositing their money in a bank account, bank's ability to

grant credit for investments will diminish, and this situation could create a crowding-out effect in the private sector. As a result, the cost of credit will rise, against a backdrop of demand outstripping the supply of credit.

Other risks are invoked in the exchange regulations in the CEMAC zone concerning the use of crypto-currencies, as, these are non-conforming to the community regulatory framework. When crypto-currencies are used to pay for local goods, this is considered to be an outflow of foreign currency without any counterpart goods or services; all of which has negative consequences for the currency's hedge ratio.

In Cameroon, assures Eric Pokem, "those interested in using Crypto are generally households, who allocate part of their savings

to the purchase of crypto for speculative purposes, in the form of portfolio investments and financial derivatives. As a result of these transactions, the balance of the BDP's financial operations account falls, and in turn, the overall balance. This hypothesis would lead to a widening of the BOP's overall deficit, which would be financed by a greater drawdown of foreign assets."

CL



Crypto monnaies

Qu'est-ce que c'est?

Parce qu'elles échappent à tout contrôle, ces actifs virtuels spéculatifs sont perçus comme la face visible de l'arnaque et du vol en tout genre.



Les crypto-monnaies sont des monnaies numériques qui permettent d'acheter des biens ou des services. Elles peuvent être échangées ou faire l'objet d'investissements, mais sont extrêmement volatiles, d'où le courage qui est recommandé à leurs utilisateurs. Aussi la différence avec les autres monnaies classiques réside-elles dans la confiance. Ainsi, si par exemple l'euro et le dollar se fondent sur l'activité économique, sur l'économie réelle, les crypto-monnaies sont fondées sur la confiance en soi, parce qu'elles sont adossées à des technologies qui prétendent remplacer le travail des banques et autres intermédiaires financiers en matière de gestion et régulation des transactions.

Les crypto-monnaies ont donc la particularité de n'être liées à aucune banque centrale,

d'échapper au contrôle des États et des banques, et de n'avoir ni attache, ni référence, ni valeur fondamentale.

L'émission de ces monnaies n'est donc fondée sur aucune activité économique. «Ce système réduit certes les coûts d'intermédiation, et est plus efficace, équitable et transparent, mais il présente certaines limites, faisant douter les utilisateurs quant à la véracité de sa

promesse », explique Jacques Barnabé Nana, Chef de la Cellule de l'Analyse Monétaire et du Secteur Extérieur.

D'après le site statista.com, il existe à date plus de 6 000 crypto-monnaies différentes en circulation active. Toutefois, seules 20 de ces actifs virtuels sont utilisés par 90 % du marché, avec une capitalisation boursière de près de 1 000 milliards de dollars, représentant plus 22 fois le PIB du Cameroun.

Les crypto-monnaies sont largement utilisées par les investisseurs traditionnels dans le cadre des Investissements directs étrangers et des investissements de portefeuille. Les crypto-monnaies sont considérées comme une valeur refuge, permettant de se couvrir contre le risque d'inflation et d'effondrement du système financier. Depuis la survenue de la guerre russo-ukrainienne, les crypto-monnaies ont pu être utilisées en tant qu'instrument de

couverture contre l'inflation, de contournement des problèmes d'accès à la liquidité quand les retraits bancaires ont fortement été limités, ou encore comme un instrument de facilitation des levées de fonds et de transactions internationales face à la lenteur et aux risques de blocage des paiements transfrontaliers.

«Au Cameroun, les crypto-monnaies sont considérées comme une monnaie qui n'a pas cours légal, d'où les menaces sur les prélèvements obligatoires de l'Etat, en terme de TVA, l'IRPP, pour ne citer que ceux-là», souligne l'étude.

Concernant le système de Ponzi, celui-ci selon le Sous-Directeur de l'Analyse Monétaire, est une arnaque. «C'est une escroquerie dans laquelle les investisseurs sont incités à investir de l'argent dans l'espoir de recevoir des rendements élevés. Mais dans les faits, les rendements sont financés par les fonds apportés par les nouveaux investisseurs, et non par les bénéfices réels de l'entreprise», décrit Jacques Barnabé Nana.

Pour lui, c'est comme le poker, «un jeu à somme nul, ce que gagne l'un des joueurs est perdu par les autres. Les effets sociaux peuvent être catastrophiques, mais les effets macro-économiques sont négligeables. Tout ceci conduit selon moi, à ranger les crypto-monnaies dans le même sac que les jetons de casino », conclut-il.


CL

J'ai choisi la meilleure assurance auto

Souscrivez et bénéficiez
d'un suivi sur mesure

En cas de souci, contactez-nous.

 651 80 49 28

 Atlantique Assurances Cameroun

Entreprise régie par le code CIMA

Les Dossiers du MINFI



Digitalisation

Zoom sur la dématérialisation des procédures au Ministère des Finances

Le virage vers la modernisation des services et la dématérialisation des procédures est irréversible. Des Impôts à la Douane en passant par le Budget, le Trésor, le Centre National de Développement de l'Informatique, etc., le train de la révolution numérique est en marche au Ministère des Finances pour rapprocher les usagers des services administratifs et des décideurs, lutter contre la fraude et l'évasion

fiscale, doper la collecte des recettes, limiter et réduire les délais de traitement des dossiers ainsi que les arnaques de toute nature, sécuriser les recettes fiscale-douanières et non fiscales, etc. Zoom sur une administration en pleine transformation digitale et qui ambitionne de s'arrimer aux standards internationaux en matière d'innovations numériques.



Politique publique

Dématérialiser les procédures pour mieux servir.

Lutte contre la corruption et volonté d'amélioration de la qualité du service rendu aux usagers ont été à la base de cette politique dont les résultats aujourd'hui, crèvent les yeux.



qu'occupe ce département ministériel dans la marche du Cameroun et la nature de ses interactions avec les partenaires financiers extérieurs.

Des réformes conséquentes étaient donc apparues nécessaires pour remettre la machine sur les rails. Celles-ci se sont fait jour dès le début des années 2000, lorsqu'il a fallu pour le Gouvernement, négocier les premiers accords de l'initiative Pays Pauvre Très Endettés (PPTE) avec le FMI. Dans le paquet de ce qu'il est alors convenu de qualifier de « réformes structurelles », figuraient en bonne place, la dématérialisation des procédures administratives.

Au départ, celles-ci visaient essentiellement les services des régies financières, les plus gangrenés par les conséquences néfastes des contacts physiques avec les usagers et les engorgements qui impactaient directement la trésorerie de l'Etat. Le renflouement des caisses de l'Etat étant l'une des clés de voûte du succès du programme PPTE, la lutte contre la corruption dans les régies financières sonnait ainsi comme une priorité absolue. Et comme par un coup de pouce providentiel, à cette époque, l'informatique a déjà effectué de grandes enjambées technologiques au point où la digitalisation des services est à l'ordre du jour à travers le monde. Le moment était propice pour mener une véritable révolution au sein des régies d'assiette et du Trésor Public.

Ainsi, tout va commencer par l'informatisation de toute la chaîne de dépense. De l'ordonnancement au paiement en passant par l'enregistrement et la liquidation. C'est la toute première étape du processus de digitalisation des services au

Pour toute personne ayant arpenté les couloirs et les bureaux du Ministère des Finances il y'a encore une vingtaine d'années, elle se souvient sans doute d'un espace bougrement engorgé du matin au soir où usagers et employés ne se distinguaient point, allant même jusqu'à se confondre de rôles, où les dossiers étaient entassés sur les bureaux de nombre d'agents, où l'ambiance s'apparentait à celle d'une termitière et où toutes sortes de transactions s'effectuaient

entre usagers et agents et vice-versa. Un écosystème qui sublimait les contacts physiques entre acteurs et qui était très favorable à certaines anti-valeurs au premier rang desquelles, la corruption, induisant ainsi une mal gouvernance endémique.

L'image, l'honorabilité, le prestige et la renommée du Ministère des Finances en ont comme de bien entendu, considérablement souffert. Tellement souffert que cela ne pouvait plus durablement laisser personne indifférent. L'avenir même de notre nation en dépendait lorsqu'on connaît la place centrale



MINFI. Celle-ci a vu le jour bien avant les années 2000. Elle se caractérise par la mise en place d'une série d'applications facilitant l'exécution budgétaire d'un bout à l'autre, c'est-à-dire, de la Direction Générale du Budget pour les ordonnancements, à la Direction Générale du Trésor pour les paiements. Ainsi sont apparues à la Direction Générale du Budget les applications telles que IBIS pour la gestion centrale du budget, DEPMI pour la gestion des dépenses budgétaires et Antilope pour la gestion de la paie. La Direction Générale du Trésor quant à elle a mis en place des solutions telles que CADRE pour la comptabilité auxiliaire du ministère; PATRIOT pour la comptabilité générale; SYSTAC pour la gestion des compensations et SYGMA pour la gestion des virements supérieurs à 100 millions de FCFA.

Au-delà de la chaîne d'exécution budgétaire, toutes les autres structures opérationnelles du département ont été impactées par cette première vague de digitalisation. Il en est ainsi de la Douane avec PAGODE, l'ancien logiciel de gestion douanière qui sera remplacé plus tard par SYDONIA ; NEXUS+ pour le suivi des cargaisons par géolocalisation et OCTOPUS pour la gestion des incidents et des demandes des services.

A la Direction Générale des Impôts, cela s'est traduit par la mise en place de TRINITE II pour la gestion des dossiers fiscaux, qui sera très vite frappé d'obsolescence et remplacé par MESURE. La liste est renforcée par d'autres applications telles que SONDE pour la localisation du contribuable et la gestion des taxes foncières; EMAP pour l'enregistrement

des marchés; AREN pour la collecte du renseignement fiscal et IDU pour la gestion de l'identification fiscale.

Il existe ainsi une pléthore d'applications issues de cette vague de digitalisation qui n'a épargné aucun secteur d'activité névralgique de notre département ministériel. Un déferlement qui s'est poursuivi sans discontinuer et qui se manifeste à ce jour par la mise en place d'une nouvelle génération d'applications visant à faciliter bien d'autres services parmi les plus basiques. Un processus véritablement devenu irréversible et qui a le don de désemplir les arcanes du MINFI et de renflouer les caisses de l'Etat.

Gédéon ADJOMO



LE BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL

Au cœur de la modernisation de l'administration publique à travers son chantier de mise en place d'un écosystème de l'identification au Cameroun.



Alexandre Marie YOMO
Directeur Général du BUNEC

Depuis 1982, l'engagement de Monsieur le Président de la République en faveur de la prospérité et de la démocratie au Cameroun se veut constant et édifiant. Ainsi, en 2010, le Président Paul Biya a placé le service public de l'état civil au cœur de la modernisation de

l'administration publique. La politique de réhabilitation du système national d'état civil mise en œuvre par le Bureau National de l'Etat Civil (BUNEC), sous la supervision du Gouvernement contribue à élarger les dysfonctionnements notés jusque-là à l'instar du sous-enregistrement des faits d'état civil, la fraude documentaire et l'absence d'informatisation du système.

En effet, selon la collecte des données statistiques

réalisée par le BUNEC en 2018, seulement 69% des enfants de moins de 5 ans sont enregistrés à l'état civil.

Dans le prolongement de cette collecte, le Bureau National de l'Etat Civil a, dans le cadre de ses missions statutaires, recensé, avec le partenaire stratégique dans le domaine, le Ministère de l'Education de Base (MINEDUB), au cours de l'année scolaire 2021/2022, 1.486.686 élèves scolarisés sans actes de naissance. Pour l'année scolaire 2022/2023, ce sont un peu plus de 1.600.000 enfants qui étaient scolarisés sans actes de naissances.

Ces statistiques montrent à elles seules, l'ampleur du défi de doter les populations, y compris les ressortissants étrangers, les réfugiés et les demandeurs d'asile, de moyens essentiels d'accéder à leur identité, à leurs droits fondamentaux et à la reconnaissance de leur statut personnel.

Face à cet enjeu, le BUNEC a depuis le début de l'année 2016, année de son opérationnalisation, engagé le chantier de modernisation du système de l'état civil du Cameroun, pour contribuer à l'efficacité et à l'efficience de la prestation de services dans le domaine de l'identité. Ces initiatives de modernisation ont été réalisées avec l'appui de certains partenaires techniques et financiers.

A titre d'illustration, il y a lieu de relever pour se réjouir, les principaux acquis enregistrés dans plusieurs domaines de la réforme du système de l'état civil du Cameroun, notamment la consolidation du cadre juridique, l'augmentation de l'offre et de la demande de services d'état civil, et l'informatisation du système.

Dans le domaine de la consolidation du cadre juridique, l'enregistrement à l'état civil est devenu obligatoire pour toutes les naissances survenues au Cameroun, y compris celles des enfants des réfugiés, des migrants et les enfants nés des résidents étrangers et enfants nés des parents Camerounais résidant à l'étranger. Le Cameroun dispose d'un texte spécifique sur l'état civil, à savoir l'Ordonnance n°81/02 du 29 juin 1981 portant



Acte de naissance numérisé
Digitalized birth certificate



Cameroun - Corée du Sud, pour une digitalisation urgente de l'état civil

organisation de l'état civil et diverses dispositions relatives à l'état des personnes physiques, modifiée et complétée par la Loi n°2011/011 du 6 mai 2011. Ce texte a introduit plusieurs innovations notamment :

- le changement de dénomination des centres d'état civil spéciaux en centres secondaires et leur rattachement aux centres d'état civil principaux ;
- la création d'un organisme central de l'état civil, sous forme d'établissement public administratif, le Bureau National de l'Etat Civil (BUNEC) ;
- l'introduction de la nationalité des parents dans les actes de naissance et de décès ;
- le rallongement des délais de déclaration de naissance et de décès de 30 à 90 jours et le renforcement du rôle des formations sanitaires, notamment en matière de déclaration des naissances ;
- la tenue en triple exemplaires des registres d'état civil qui sont respectivement archivés au Greffe du Tribunal de Première Instance du ressort, au centre principal (mairie) et enfin au BUNEC.

Ce cadre juridique et bien d'autres conventions internationales dont il serait fastidieux d'en faire énumération ici, constituent le cadre de référence des activités de formation et de sensibilisation des acteurs de l'état civil et de la population que mène le BUNEC sur l'ensemble du territoire national et auprès des Missions diplomatiques et Postes consulaires du Cameroun. Ces activités ont contribué substantiellement à la réduction du nombre de personnes vivant sans actes de naissance, à l'accroissement des taux d'enregistrement à l'état civil et à la qualité des documents d'état civil délivrés à la population.

Pour justifier ce propos, il faut souligner que l'enregistrement des faits d'état civil couvre désormais toutes les Régions du pays à travers la création des centres d'état civil secondaires dans les localités plus éloignées des centres d'état civil principaux. Le Cameroun compte à ce jour 374

centres d'état civil principaux logés dans les communes et communautés urbaines, 58 centres d'état civil principaux logés au sein des missions diplomatiques et postes consulaires et 2 734 centres d'état civil secondaires disséminés à travers le territoire national. Ainsi, le taux d'enregistrement à la naissance des enfants de moins de 5 ans au Cameroun est passé de 66,1% en 2014 à 69% en 2019 (MICS 2014 et BUNEC 2019). Les taux les plus bas restent à l'Est (42%), à l'Extrême-Nord (49%) et au Nord (49%) où persistent notamment les dysfonctionnements liés aux pesanteurs socioculturelles.

Le BUNEC conduit des projets pilotes de numérisation et de digitalisation du système d'état civil dans trente-six (36) communes du pays.

En matière d'informatisation du système d'état civil, le BUNEC conduit des projets pilotes de numérisation et de digitalisation du système d'état civil dans trente-six (36) communes du pays. Ces expériences pilotes ont permis de délivrer 22 684 actes digitalisés à la population et de sécuriser à travers le processus de numérisation 847 751 actes de naissance.

Pour davantage garantir l'accès à l'enregistrement à l'état civil et à des services d'identité, en mettant

l'accent sur l'universalité et l'inclusion, le Bureau National de l'Etat Civil a conduit au cours de l'année 2023 avec l'appui de la Banque Mondiale, une étude diagnostique du système d'identification au Cameroun. A l'issue de ladite étude, les forces et défis, ainsi que les recommandations définissant les actions prioritaires à mener pour l'amélioration et la modernisation de l'écosystème d'identification de base au Cameroun ont été formulés. A date, il importe de souligner que deux importantes études pilotes sont en cours, et qui vont conduire au financement de la complétude de l'informatisation. Il s'agit de l'étude sur l'inclusion et celle sur la cartographie de l'identification.

A l'évidence, la mise en place d'un écosystème de l'identification au Cameroun passe par le renforcement des actions visant à améliorer le cadre juridique, à densifier les actions de formation, et de sensibilisation des populations et des acteurs de l'état civil, et à mettre à l'échelle les projets d'informatisation du système. Un accent devra être mis sur le développement de l'interopérabilité entre l'état civil et les administrations parties prenantes du système d'état civil, notamment entre l'état civil, la santé, la justice et l'identité.

Au demeurant, dans le cadre du partage d'expériences et de la recherche de plus d'efficacité à l'aune de l'émergence du Cameroun en 2035, il importe de signaler que le BUNEC prend régulièrement part aux réunions continentales et régionales sur l'enregistrement des faits d'état civil et de production des statistiques d'état civil (CRVS), y compris les Conférences des Ministres africains responsables des CRVS, ainsi qu'aux Assemblées Générales du Mouvement ID4Africa, dont l'objectif est de faciliter le partage de connaissances sur les nouvelles initiatives en matière d'identité numérique.



Digitization of public services

A mutually beneficial tie-up

These reforms have changed the way the Ministry of Finance and its staff operate, but above all they have reassured and facilitated the lives of users and the relationship between them and Cameroon's public administration.

The digital transformation of public administration aims to modernize public services by integrating digital technologies. In Cameroon, all government departments are migrating to digital technology to make their actions more visible and transparent. With this in mind, the Ministry of Finance is facilitating one-click access to high-quality tax services via digital platforms. This is a relief for users, who can now simplify all their administrative procedures.

A number of procedures have been dematerialized at the General Tax Directorate, including the electronic declaration of public orders. For a long time, the formalities involved in registering public contracts for tax purposes were excessively cumbersome, a fact criticized by users of tax services. This was due to the multiplicity of forms to be filled in, the steps to be followed and the multiple trips required to complete this formality. In 2016, the procedure for registering public orders was radically reformed with the introduction of remote declaration. Current statistics show that the time required to complete this formality has been substantially reduced. They have been reduced from an average of 11 days

before 2016, to 02 days for the vast majority of cases, i.e. 95%, with a few exceptional situations leading to a delay of three days.

Another innovation is the electronic declaration of property transfers, launched on June 1st, 2016. This was based on two aspects among which: the introduction of a mercurial of administrative values in real estate; the

consecration of exclusive payment of real estate transfer duties by bank transfer. These major changes required extensive consultation and legislative adjustments. With regard to the concerted approach, the dematerialization of real estate transfer registration procedures is the product of a series of discussions and consultations organized between the tax authorities and all stakeholders. These include notaries, surveyors, land registry services, estates and land conservation.

Among other things, these consultations helped to define the procedures for managing the transitional period, while at the same time raising awareness among all the players involved. As for the subsequent legislative adjustments, the introduction of a mercurial system guaranteeing the integrity of tax bases enabled the authorities to envisage and implement a reduction in the rates applicable to real estate transfers.

In addition, the 2017 Finance Act simplified and modernized the procedures for calculating, declaring and paying the contribution of patents through the introduction of a system enabling it to be self-liquidated online and the abolition of the title materializing its payment. The certificate of non-royalty, "attestation de non redevance", now provides more comprehensive proof of the taxpayer's

The certificate of non-royalty, "attestation de non redevance", now provides more comprehensive proof of the taxpayer's compliance with tax payment obligations.



compliance with tax payment obligations.

According to the ten-year report of the General Tax Directorate 2010-2020, with the reform introduced from the 2017 financial year, the patent's contribution is liquidated by simply applying a rate to the turnover of the last closed financial year, defined as follows: 0.159% on the sales of large companies, for a minimum contribution of 5 million FCFA and a maximum of 2.5 billion FCFA; 0.283% on the sales of medium-sized companies, for

a minimum contribution of 141,500 FCFA, and a maximum of 4,5 million FCFA; 0.494% on the sales of small companies, for a minimum contribution of 50,000 FCFA and a maximum of 140,000 FCFA.

In addition, the Finance Act for the 2019 financial year has seen the introduction over the last few years of remote filing of Statistical and Fiscal Declarations (DSF) for companies reporting to specialized management units. It should be noted that the adoption of technology within

this ministerial department has encouraged the commitment and support of a large number of users, which also encourages citizens to adopt good practices. This can be seen in the declining demand for basic services such as balance slips and irrevocable transfer attestations (AVI).

Mirelle EBA

Chanas Assurances Vie SA : Les Enjeux et Ambitions



Jeanne Nelly BAKANG YOMBA
Directrice Générale de Chanas Assurances Vie SA

Chanas Assurances Vie S.A ambitionne de jouer un rôle majeur dans la branche vie sur le marché camerounais. Quelle stratégie envisagez-vous de mettre en œuvre pour positionner la compagnie de manière compétitive ?

Effectivement, Chanas Assurances Vie, dernière-née des compagnies d'assurance vie souhaite se hisser parmi les cinq premières dans un horizon à moyen terme. Pour cela, nous comptons nous distinguer par l'innovation en termes de produits et de services. Nous entendons par ailleurs révolutionner la façon de vendre l'assurance vie pour inciter plus de personnes à souscrire nos produits et contribuer ainsi à l'amélioration du taux de pénétration de l'assurance au Cameroun.

Avec une expérience de plus de trente ans dans le secteur du management de l'assurance, comment comptez-vous mettre à profit cette expertise pour guider Chanas Assurances Vie vers le succès ?

Dans un marché camerounais en pleine évolution, Chanas Assurances Vie S.A s'affirme avec l'ambition de se hisser parmi les cinq premières compagnies d'assurance vie à moyen terme. Avec une stratégie axée sur l'innovation des produits et services, la compagnie se démarque en révolutionnant la manière de vendre l'assurance vie. Découvrez comment cette nouvelle entité, compte transformer le paysage de l'assurance vie au Cameroun.

Mon expérience dans le management de l'assurance que vous évoquez devrait prioritairement se traduire par l'anticipation permanente afin d'éviter les différents écueils dont notre parcours sera jalonné. En nous référant à l'imagerie de l'examen auquel Chanas Assurances Vie devra se soumettre, mon rôle consistera à lui permettre de présenter une copie propre, sans rature et dépouillée des fautes attendues généralement du débutant !

Pouvez-vous nous donner un aperçu des produits-clés que la compagnie propose ? Quelles sont les spécificités qui les démarquent de la concurrence ?

La compagnie Chanas Assurances Vie propose une gamme de produits à l'intention des entreprises et associations et une autre à destination des particuliers. Il s'agit en général d'aider les assurés (seuls ou en groupe) à se prémunir des conséquences matérielles liées à leur décès, leur permettre de garantir les projets académiques ou professionnels de leurs enfants et fructifier leur épargne en vue de compléter leurs revenus à leur retraite ou réaliser toute activité de leur choix.

Afin d'assurer un ancrage local à nos produits et permettre leur identification et appropriation aisées par le grand public, des noms de baptême en langue Douala ont été attribués aux premiers produits conçus pour les particuliers. Il s'agit de Kodi (épargne), Suwele (frais funéraires), Kalati (études) et Musango (retraite complémentaire).

Quant aux entreprises, les différents produits de notre gamme concourent à une gestion efficiente de leurs ressources humaines dans le respect des obligations conventionnelles de l'employeur au travers de la retraite complémentaire, de la

prévoyance collective et des indemnités de fin de carrière.

Chaque produit est pensé avec une spécificité propre à Chanas Assurances Vie que notre dynamique équipe commerciale se fera un plaisir de vous présenter.

Nous avons observé l'entrée médiatisée de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) dans l'actionnariat de Chanas Assurances Vie. Pouvez-vous nous expliquer l'impact de cette nouvelle institution sur l'évolution de la société ?

L'entrée de la CNPS dans notre actionnariat a permis une formidable mise en lumière de notre toute jeune société qui a ainsi profité de l'auréole de cette grande institution bien connue de tous au Cameroun.

Outre l'impact sur la notoriété de notre société auprès du grand public, le niveau d'investissement de la CNPS et notamment son implication dans la gouvernance de Chanas Assurances Vie comme administrateur confirment l'ambition des actionnaires pour notre nouvelle société. Nous nous attelons donc à transformer notre potentiel en bénéficiant naturellement de l'assistance de la CNPS qui est aussi un partenaire technique (assureur social).

Quels seront vos principaux axes de travail dans les mois à venir ?

Les prochains mois de notre activité seront principalement consacrés à l'accroissement de la présence de Chanas Assurances Vie sur le terrain, auprès des populations et des entreprises pour susciter leur besoin en assurance vie et leur proposer nos offres adaptées.

Nous vous garantissons un futur *serein*

Offres Particulier



Chanas Kalati (Assurance Etudes)

Kalati permet de garantir l'avenir de vos enfants quoi qu'il arrive.

1

Chanas Suwèlè (Assurance Frais Funéraires)

2

Suwèlé a pour but d'apporter un reconfort financier et/ou en nature dans les moments difficiles en cas de disparition d'un proche.



Chanas Kodi (Assurance Libre Epargne)

Kodi permet de réaliser ses projets en se constituant une épargne sur un court, moyen ou long terme.

3



Chanas Musango (Assurance prévoyance Retraite)

4

Musango permet de préparer une retraite paisible par la constitution d'une épargne rentable, et de garantir un capital en cas de décès/invalidité.



Le risque maîtrisé, l'avenir assuré



Ministère des Finances

A l'ère de la digitalisation

A l'heure où la révolution numérique souffle à travers le Cameroun, le Ministère des Finances et ses différentes administrations sous-tutelle ne sont pas restés en marge. Pour s'arrimer à cette innovation technologique, chacune d'elles a développé en son sein, diverses applications à même de fluidifier et alléger les procédures de traitement souvent longues et coûteuses. Aujourd'hui de nombreux gains sont réalisés sur le temps de travail, et les recettes de l'Etat se trouvent davantage sécurisées et gérées en toute transparence. Parmi les plateformes digitales : le e-Acte, le e-bulletin, e-conjoncture, e-boost, camsis, ...

e-Acte

Les actes de carrières et de pension en un clic

La politique de dématérialisation des procédures administratives mise en œuvre au sein du ministère des Finances, visant à limiter les multiples déplacements des agents publics en l'occurrence ceux exerçant dans les services déconcentrés, ne cesse de montrer ses fruits aussi bien chez les usagers qu'au niveau du personnel. Tenez ! Dans le cadre de la gestion de la carrière et en vue du renforcement de la qualité de service, le MINFI, à travers la direction des ressources humaines, a mis sur pied une application dénommée e-Acte, qui vise à faciliter aux personnels, l'accès en ligne à leurs actes de carrières et de pensions.

Cette plateforme s'inscrit dans le cadre des actions menées depuis plusieurs années et qui visent le meilleur suivi de la carrière des personnels relevant du département ministériel. De manière concrète, chaque personnel du ministère des Finances peut à travers un ordinateur, une tablette ou encore un téléphone portable, et à une connexion Internet, créer un compte utilisateur via l'adresse <https://eacte.minfi.cm> puis, consulter et imprimer son acte de carrière ou de pension.

Ainsi, cette application permet l'archivage



Haro sur les arnaques de fonctionnaires

numérique des actes physiques de carrière et de pensions des personnels, la consultation en ligne et le téléchargement des actes aboutis via un terminal afin de limiter les multiples déplacements par les employés pour la consultation de leur dossier dans le cadre soit d'un recensement, d'une demande d'explication ou d'une mise à jour du fichier RH et solde entre autres. Concernant les actes disponibles, plus de 11 430 actes de carrière et de pensions compris entre 2019 et juin 2023

ont été intégrés dans la plateforme sus-indiquée.

En perspective, il est question pour la direction des ressources humaines, de permettre aux agents publics, de recevoir par voie téléphonique, des notifications relatives à la disponibilité de leurs actes de carrières signés.



Virement irrévocable de salaire

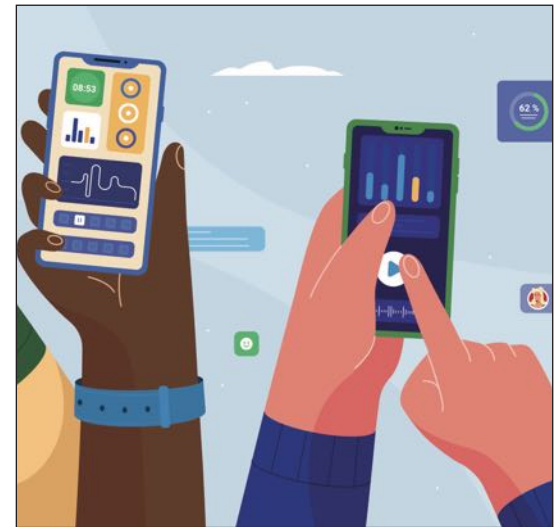
Les attestations en mode numérique

Sur la liste des outils digitalisés, on retrouve les Attestations de virements irrévocables (AVI) de salaire. Depuis plusieurs années, en effet, les agents publics, les fonctionnaires en activité et les pensionnés, soumis à la production d'une AVI de salaire auprès d'une banque ou d'un établissement de microfinance, effectuaient un parcours du combattant pour accéder aux crédits. Au regard des insuffisances qui émaillaient le traitement manuel de la production et de la délivrance de ce document, la numérisation de la production des AVI de salaire était nécessaire.

Le Ministère des Finances a donc procédé à l'informatisation des AVI, dans un souci de sécurisation et de facilitation de l'acquisition par les fonctionnaires et agents publics de l'Etat. La digitalisation de cet outil a engendré la fluidité dans le processus de traitement

dudit document, l'élimination des pertes de temps et les risques encourus par les fonctionnaires et autres agents publics lors déplacements vers les services du MINFI. L'informatisation permet aussi, d'éliminer les longues absences aux postes en raison des déplacements des personnels dans la capitale en vue de l'obtention des AVI de salaire.

Ainsi, la dématérialisation de la production et la délivrance des AVI tout comme la déconcentration du traitement et la production de ce document fondamental de garantie, traduit l'engagement du Minfi à maintenir le virement du salaire mensuel de l'agent public dans sa banque après l'octroi du crédit. Cette innovation qui s'étend dans les régions et dans les banques, traduit la volonté d'améliorer la qualité du service public en rendant limpide et efficace la gestion de la dépense publique des



personnels de l'Etat. Cette initiative permet également à l'Etat de réaliser des économies budgétaires en ce sens que les AVI falsifiées, comme c'était le cas dans leur traitement manuel, faisaient l'objet de distraction de fonds publics.

Plateforme e-bulletin

L'indicateur phare de la digitalisation

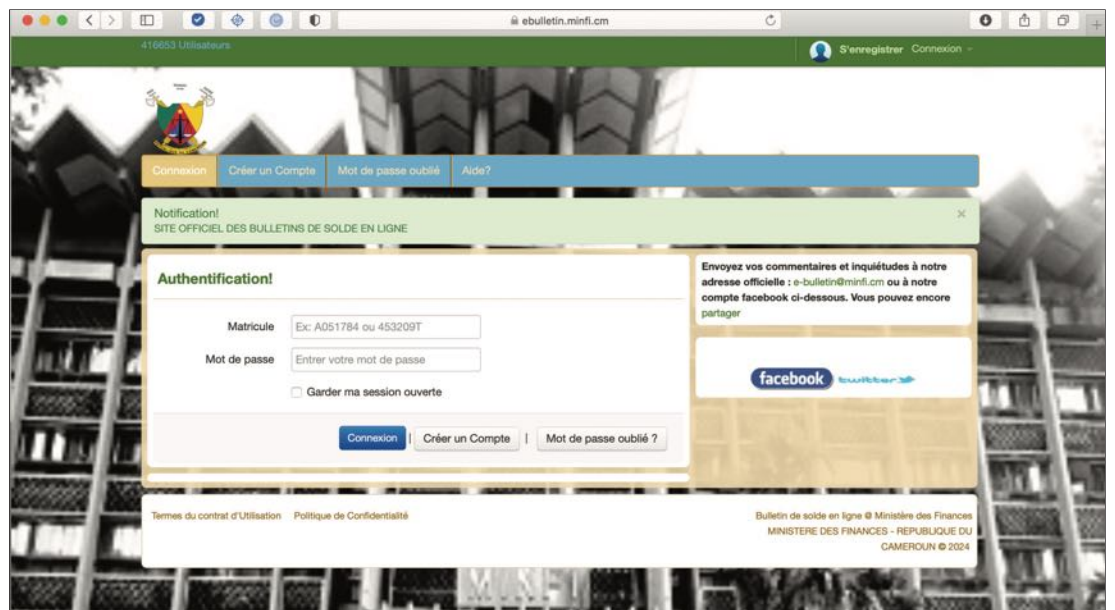
Disponible 24h/24, 7jrs/7 sur tous les terminaux électroniques (Tablettes, smartphones et ordinateurs portables), c'est ce qui caractérise l'application du bulletin de solde en ligne. C'est l'une des plus grandes réussites du MINFI de ces quatre dernières années. Gratuit, comme tout autre service public, la plateforme e-bulletin logée à l'adresse <https://ebulletin.minfi.cm> est une application gouvernementale qui offre un accès facile aux employés de l'Etat pour consulter, sauvegarder et imprimer au besoin leurs bulletins de solde et leurs attestations d'immatriculation.

Plus encore, cette interface web, permet à chaque agent public au Cameroun, de créer un profil avec ses informations personnelles. Cette application développée par la Division des Systèmes d'Information (DSI) du MINFI est opérationnelle depuis 2019. Elle offre la possibilité à chaque agent public, de s'identifier de façon unique à partir de son login (matricule) et de son mot de passe. A l'effet de limiter les dépenses en frais de

déplacement pour les travailleurs de l'Etat et surtout, à lutter contre les arnaqueurs et leurs complices tapis dans les bureaux du Ministère des Finances. Le Ministre des Finances a décidé d'apporter une réponse concrète aux préoccupations des agents de l'Etat et même des établissements de crédits et bureaux de poste, pour dynamiser le service public dans l'optique des réformes engagées dans l'administration camerounaise

en générale et au Ministère des Finances en particulier.

En rappel, le bulletin de solde et les attestations d'immatriculation sont des pièces importantes pour chaque agent de l'Etat. Ils permettent de constituer divers dossiers administratifs et financiers pour les différents actes de carrières, et sont également un viatique pour l'obtention par les agents publics, des informations à caractère financier





auprès de leurs banques, leurs établissements de microfinances ou leur bureau de poste de rattachement. La plateforme e-bulletin est administrée par la DSI qui est-elle même appuyée par le Centre National de Développement Informatique.

La plateforme e-bulletin bénéficie au quotidien de mises à jour et des améliorations répondant non seulement aux préoccupations des usagers, mais aussi à celles des structures financières que sont les banques, les établissements de microfinances et les bureaux de poste. Ainsi, pour pallier le

problème de réseau internet parfois capricieux, l'équipe technique de e-bulletin a mis sur pied un système permettant de surfer sur son bulletin de solde hors ligne appelé «Inter Connexion» (INTERCO) avec pour seule condition de s'adresser aux différentes structures du MINFI à savoir la Direction Générale des Douanes, la Direction Générale des Impôts, la Direction Générale du Trésor de la Coopération Financière et Monétaire et dans les Services du Contrôle Financier de la Direction Générale du Budget.

Pour les établissements de crédits, la DSI a

développé trois modules de QRCode, qui offrent la possibilité aux responsables de ces structures d'authentifier les bulletins de solde et attestations d'immatriculation à leur présenter par leurs clients. La solution numérique via la plateforme e-bulletin qui est une émanation de la politique de digitalisation des services du MINFI et qui a pour vocation de moderniser l'administration camerounaise et d'accroître son rendement.

Traitement automatique et numérique des salaires et des pensions

Plus facile grâce à ESD-SOFT et SIGIPES-ANTILOPE

Traitement tardif et rejets des dossiers des salariés et surtout des pensionnés, deviennent désormais un lointain souvenir, à la faveur de la modernisation et la rationalisation des traitements desdits dossiers à travers les applications informatiques ESD-SOFT et SIGIPES-ANTILOPE. Tenez ! Les rappels des personnels salariés ou pensionnés de l'administration camerounaise se liquident de deux façons soit, par codification au sein de l'application de traitement des salaires, soit manuellement par un document appelé états de sommes dues. C'est à ce niveau que se situent les cas de contentieux.

En ce qui concerne les administrations, les

calculs s'effectuaient manuellement et le montant net était saisi dans l'application Antilope pour être mandaté avec le salaire de l'agent. Sauf que, ce traitement manuel était caractérisé par une marge d'erreur croissante lors des calculs. Aujourd'hui, en tenant compte de toutes ces complexités dans une application, il est plus facile pour les acteurs en charge du traitement de la solde, de produire un état de sommes dues.

En outre, le traitement de ce document impliquait plusieurs acteurs, avec pour principales conséquences, les lourdeurs et lenteurs dans la production. Avec l'ESD-SOFT, la chaîne de production est désormais réduite et l'on retrouve une certaine célérité dans la production de ces documents pour la

satisfaction des agents publics qui, désormais, bénéficient d'un service rapide de la part de l'administration. De manière plus concrète, ces innovations permettent de faciliter non seulement le travail, mais également d'accélérer la production des états de sommes dues, sécuriser et améliorer la qualité de la dépense.

De plus, la qualité de l'archivage sera améliorée et la recherche ultérieure des documents plus aisée. Dans la même dynamique, celle d'apporter des réponses concrètes et satisfaisantes aux usagers du ministère des Finances, la direction de la dépense, du personnel et des pensions s'est arrimée aux innovations et réformes. Illustration faite, la mise sur pied et la modernisation de l'interface SIGIPES-ANTILOPE.

Cette plateforme vient répondre singulièrement aux préoccupations longtemps exprimées par les pensionnés au rang desquelles, les dysfonctionnements sur la gestion de leur solde. Leurs récriminations portaient aussi sur la prise en charge tardive, la disparition de leurs dossiers, les lourdeurs dans le traitement et la détection des faux actes de pensions. Conçue par le MINFI en collaboration avec le Ministère de la Fonction publique et de la réforme administrative cette plateforme permet d'accélérer le circuit et la procédure de prise en charge.

L'acquisition des aptitudes quant à l'utilisation de ladite interface par les acteurs impliqués dans le traitement des dossiers de pensions, favorise l'implémentation par les services compétents, d'une nouvelle procédure de traitement des actes de pensions et surtout, d'un nouveau circuit de transmission des dossiers de cette nature intégrant l'interface. Lesquels acteurs, ont bénéficié d'une formation



Les délais d'attente raccourcis



SOPECAM: A state-of-the-art leader

OUR MISSIONS

The Cameroon News and Publishing Corporation (SOPECAM) was created by Presidential Decree No. 77/250 of 18 July 1977 and reorganised by Decree No. 85/1716 of 12 December 1985. Since April 28, 2016, SOPECAM is a company with public capital.

SOPECAM is a public establishment of an industrial and commercial nature with legal personality, financial autonomy and placed under the technical supervision of the Ministry of Communication and the financial supervision of the Ministry of Finance.

The Cameroon News and Publishing Corporation aims at:

- To research and make available information for the general public, inside and outside Cameroon, by all appropriate means, in particular publishing and press agency;
- The editing and publication of all works, especially in the fields of artistic and literary creation, scientific and technical production;
- The printing of documents of all kinds;

- The publication and distribution, on any medium, of all works and publications;
- The development of all activities related or complementary to its corporate purpose.

OUR AREAS OF ACTIVITY

The written press: In an environment marked by media liberalisation with more than a hundred press organs both audio-visual and print, including the cyber press, SOPECAM, through its publications, Cameroon Tribune, Cameroon Business Today, Nyanga, Week End Sports and Leisure, Cameroon Insider as well as its special issues and specialised publications (Tribune des Régions, Cameroon Tribune Analyses), provides its readers with reliable information and analysis.

Publishing: SOPECAM, faithful to its missions and aware that the construction of a national identity also requires the promotion of book culture, is working to develop the book sector. Thus, providing an answer to the cultural, educational and social needs of its readership.

The printing industry: The most efficient

technical equipment in the sub-region. A revolutionary rotary press (KBA COMET), 4 and 5 colour sheet-fed machines, an industrial bookbinding line, a continuous printing line, a calendar finishing line, three folding machines, two CTPs and a Roland Digital Plotter form the backbone of our equipment. SOPECAM delivers high quality printed products, with the best quality-price-time ratio for all types of media: magazines, books, secure printed materials, calendars, diaries, posters, banners, notebooks, etc.

Advertising: In accordance with the law governing the advertising sector, SOPECAM has set up an advertising agency, SOPECAM Marketing and Communication (SMC). It ensures the marketing of advertising space in the media products of the company. Thanks to the advice of its specialised teams, clients can take advantage of the best spaces to improve their visibility, boost their business and conduct communication campaigns on the Cameroon Tribune website as well.

Cameroon Tribune 50 years in the service of credible information

Cameroon Tribune, the first bilingual national daily of general information launched on July 1, 1974, crossed the 40th anniversary mark on July 1, 2014. Forty years of audacity and commitment to the service of credible information. Cameroon Tribune is printed in four-colours on 32 pages every day with an average of 25,000 copies, to serve about 15,000 subscribers and cover a distribution network mainly supplying the ten regions of the country.

Thanks to its network of agencies and correspondents scattered across the country, Cameroon Tribune ensures coverage of all the major events that take place in the country and makes it a duty to be present at international political, economic, cultural and sports events.

The professionalism and dynamism of its journalists guarantee Cameroon Tribune's position as leadership position in the print media in Cameroon.

Business Today The Economy in One Newspaper

Launched in 2017, Cameroon Business Today is entirely dedicated to information and analysis in the field of economics. It deals with the different facets of the Cameroonian economic space, with an opening to Africa and the world. The most current and relevant facts, success stories, major players, the vision of experts, Business makers, etc. It is a choicest showcase for initiatives and opportunities, a perfect platform for entrepreneurs to show their dynamism. With a print run of 8,000 copies, it is sold at 1,000 francs per copy.

Cameroon Insider Topical News in English

A biweekly general information newspaper created in 2019, Cameroon Insider is designed in pure Anglo-Saxon tradition. Very ambitious in its physical presentation and content, it is published on salmon paper, entirely in four-colour print. With a print run of 10,000 copies, each copy goes for 400 francs.

Nyanga The Modern Family Magazine

NYANGA has been the leader in the Cameroonian celebrity magazine market for the past six years and has been constantly innovating since the day it was launched in 2006. The magazine delivers exclusive information, reveals the backstage and secret gardens, creating through its pages bridges between celebrities and ordinary people, often linked by common life experiences. The magazine cultivates conviviality, creates complicity with the reader, and therefore seduces the general public. Its content and graphic quality make it a high-end product, but one that remains accessible to a variety of readers. With a monthly print run of over 7,000 copies, it is sold at 1,500 francs per issue.

Week End Sports & Leisure A Unique Guide to Make Weekends More Enjoyable

Created in 2008, Week End Sports and Leisure is a weekly magazine for relaxation and entertainment aimed at both Cameroonian and foreign readers. It offers the latter "good plans" for the weekend. Since February 2015, the magazine has been redesigned and is presented in a pocket format that is more practical, malleable and easy to carry. With a print run of 5,000 copies each week, WSL is available at 500 francs each.

Repères Siège : Route de l'Aéroport / BP : 1218 Yaoundé - Cameroun
Tél. : (237) 222 30 41 47 - 222 30 36 89 - 222 30 41 48 / Fax : (237) 222 30 43 62
Site Web : www.cameroon-tribune.cm



AVIATION CIVILE

Les très bons points du Cameroun

Gâce à des mesures structurelles, conjoncturelles, et techniques, pertinentes et soutenues, le Cameroun figure désormais dans le peloton de tête des pays performants en matière de sûreté de l'aviation civile.

Les résultats obtenus lors du récent audit de l'aviation civile de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) effectué en 2023 sur le système de sûreté de l'Etat du Cameroun, sont **supérieurs aux moyennes régionale et mondiale**.

La pertinence des choix opérés par le Cameroun et les résultats probants qui en découlent ont conduit à l'augmentation du nombre de compagnies desservant le pays de manière régulière ou à la demande. A ce jour on compte **16 compagnies internationales régulières qui desservent le Cameroun** à

savoir Air France, Brussels Airlines, Turkish Airlines, Ethiopian Airlines, Kenya Airways, Rwandair, Asky Airlines, Allied, Air Peace, Air Côte d'Ivoire, Afrijet, Cronos Airlines, Air Algérie, Royal Air Maroc, Egyptair, et Air Sénégal. Plusieurs autres compagnies sont annoncées.

Il faut souligner que la moitié de ces compagnies régulières desservent en parallèle l'Aéroport de Douala et l'Aéroport de Yaoundé-Nsimalen, fait assez rare pour un pays en Afrique subsaharienne d'avoir deux portes d'entrée internationales et conformes aux normes internationales de sécurité et sûreté.

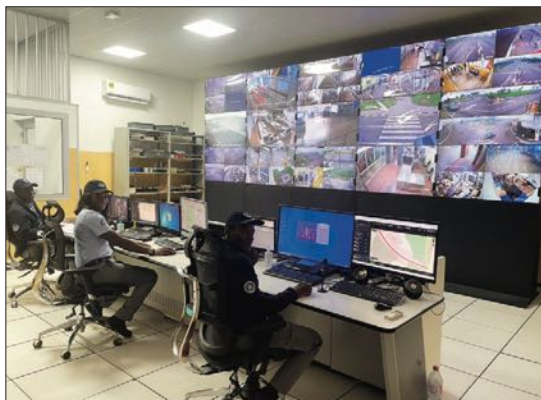
C'est dans cet environnement rassurant que la compagnie nationale Camair-Co augmente ses capacités et son réseau et qu'une nouvelle compagnie locale a vu le jour, en l'occurrence ZeJet. Si on y ajoute les opérateurs desservant

le secteur pétrolier à savoir Caverton et HeliUnion, on dispose en somme d'un secteur du transport aérien en pleine croissance.

C'est ainsi qu'en 2023, le Cameroun a franchi la barre de **deux millions (2 000 000) de passagers transportés**.

La dynamique du secteur, notamment sur le plan de la sûreté, est soutenue par l'Ecole de Formation de l'Autorité Aeronautique, structure de référence en Afrique dans le domaine de la formation et faisant partie entre autres, du cercle restreint des 06 centre régionaux de sûreté agréés en Afrique par l'OACI.

La Cameroon Civil Aviation Authority reste déterminée à apporter chaque jour sa pierre à l'édifice en construction du transport aérien, en soutien à la vision du Chef de l'Etat, S.E Paul Biya pour ce secteur économique.



Siège social (base aérienne 101) - B.P./P.O.Box : 6998 Yaoundé / E-mail : contact@ccaa.aero
 Tél/Phone : +237 222 30 30 90 / +237 222 30 26 92 / Fax : +237 222 30 33 62 / Site web: <http://www.ccaa.aero/>



offerte par la division de la dépense de personnels et des pensions. Elle fait donc intervenir deux changements majeurs : la transmission automatique des actes de pensions dans l'application Antilope, comme c'est le cas avec les actes de carrière et l'organisation de la transmission physique desdits actes au MINFI pour traitement. Toutefois, il convient de souligner que ladite plateforme qui est d'ailleurs opérationnelle et porteuse d'espoir pour les nombreux retraités de nos administrations, est une mesure transitoire en attendant la mise en œuvre du SIGIPES 2.

Boost Cameroun

Pour plus de transparence dans la gestion des finances publiques

Le Cameroun dispose désormais d'un portail du budget ouvert sur la toile. Le Ministre des Finances Louis Paul Motaze en a fait l'annonce à travers un communiqué rendu public le 10 novembre 2023. Selon ses propos, cet outil vise à contribuer à la transparence et à la bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques. Mis en œuvre avec le soutien de la Banque mondiale, il a été baptisé «boost

Cameroun». Pour y accéder, il suffit de cliquer sur l'adresse : www.boostcameroon.cm.

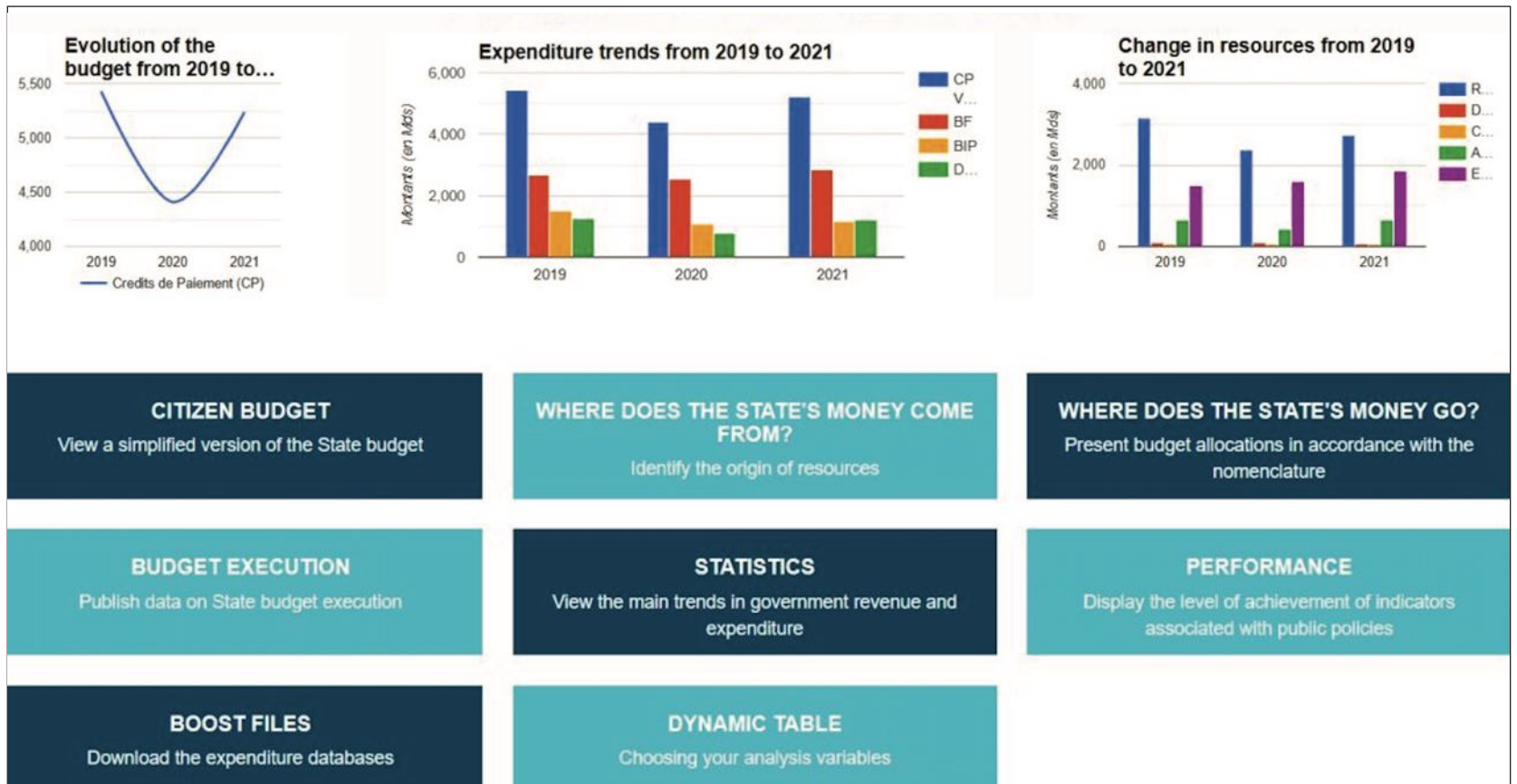
Pour rappel, le Boost constitue un programme lancé en 2010 pour améliorer l'accès aux données budgétaires et faciliter les décisions relatives aux dépenses publiques. Développé dans plus de 45 pays déjà, cet outil analytique a pour but de faciliter l'accès aux données budgétaires désagrégées en ce sens qu'il présente les lois de règlement selon la nomenclature et les classifications budgétaires en vigueur dans chaque pays. Les informations disponibles sur ce portail concernent les exercices 2019, 2020, 2021 et bientôt 2022.

Le développement de cet important outil devrait contribuer à renforcer la responsabilité des pouvoirs publics dans la mise en œuvre des politiques publiques, améliorer la participation citoyenne au suivi et au contrôle de la mise en œuvre des politiques publiques, faciliter la compréhension des informations sur la programmation, la budgétisation et le suivi-évaluation de la performance des programmes et améliorer la consolidation des informations budgétaires et financières relatives au budget de l'Etat en offrant une

présentation simplifiée et accessible des données budgétaires pour la majorité de la population.

Concrètement, la plateforme présente plusieurs champs d'actions que l'internaute peut explorer dans les deux langues officielles du Cameroun à savoir, le français et l'anglais. Ainsi en un clic, il peut avoir accès à une version simplifiée du budget citoyen, consulter l'origine des ressources de l'Etat, la présentation des allocations budgétaires suivant la nomenclature, de même que les données sur l'exécution du budget de l'Etat ainsi que les statistiques sur les recettes et les dépenses de l'Etat. A ceci, s'ajoutent les performances de réalisations et même la possibilité de télécharger les bases de données des dépenses entre autres.

Pour une navigation optimale, l'utilisateur peut recourir au manuel d'utilisateurs qui fournit des indications importantes sur la structure du budget national et des particularités de données qui alimentent le portail. Un glossaire qui facilite davantage l'interprétation des données et définit les concepts clés sur les termes budgétaires est également disponible.



Publi-reportage

Hôpital Général de Yaoundé : Les nouvelles avancées !



Créé en 1987 dans la capitale du Cameroun, cet hôpital de référence - en abrégé HGY - vise l'excellence en matière de radiologie interventionnelle grâce à un équipement médical de haute performance. Depuis avril 2024, l'Hôpital Général de Yaoundé (HGY) franchit une nouvelle étape en réalisant des chirurgies cardiaques sur des enfants dès l'âge de six mois. Parallèlement, le laboratoire de l'HGY s'est équipé de la technologie LUMINEX pour des tests de compatibilité pré-opératoires, optimisant ainsi les transplantations rénales.

L'Hôpital Général de Yaoundé innove en chirurgie cardiaque, neurochirurgie vasculaire et transplantation rénale. Ses avancées améliorent considérablement la prise en charge et la qualité de vie des patients.

Chirurgie cardiaque désormais praticable sur les patients dès l'âge de 6 mois à l'HGY

La nouveauté depuis Mars 2024, est la possibilité de faire opérer les enfants de moins d'un an en chirurgie cardiaque avec l'appui des experts étrangers.

Sur 19 enfants opérés avec succès depuis mars 2024, 04 enfants de moins d'un an ont bénéficié de cette chirurgie cardiaque réparatrice. Il existe une équipe locale de chirurgie cardiaque à l'HGY qui a

déjà réalisé depuis septembre 2022 plus d'une cinquantaine de procédures de chirurgie cardiaque à cœur ouvert et/ ou à cœur fermé et ceci grâce à un équipement de qualité.

Plusieurs familles ont pu retrouver la joie et la quiétude grâce à ces opérations qui ont considérablement améliorées la vie de leurs enfants.



Test de compatibilité pré opératoire disponible à l'HGY

Les tests de compatibilité pré opératoire qui sont nécessaires avant toute programmation d'une opération de chirurgie de transplantation rénale, étaient transmis avant dans un prestigieux laboratoire à l'étranger. Les échantillons devaient être envoyés notamment aux hôpitaux de Genève en Suisse.

Depuis janvier 2024, le laboratoire de l'HGY s'est doté d'une technologie LUMINEX permettant le typage HLA du donneur et receveur afin de vérifier leur compatibilité. C'est un appareil qui permettra aussi d'effectuer le crossmatch des tissus du

donneur et du receveur. Lors des dernières transplantations, les tests effectués à Yaoundé étaient superposables à ceux effectués ailleurs.

Cette dernière acquisition a un objectif précis : celui de réduire efficacement le temps mis entre la consultation du malade et son opération. La vérification de la compatibilité entre les possible donneurs et le receveur facilite le suivi efficace du malade et diminue les coûts engendrés ; cela permet d'avoir par conséquent une meilleure prise en charge des patients de la transplantation rénale.



HOPITAL GENERAL DE YAOUNDE/
YAOUNDE GENERAL HOSPITAL

L'Hôpital Général de Yaoundé est prêt à vous accueillir tous les jours 24h/24.

• Consultations se font tous les jours ouvrables dès 8h.

• Rendez-vous : (+237) 696 142 592 • Urgences : (+237) 694 004 992



e-conjoncture

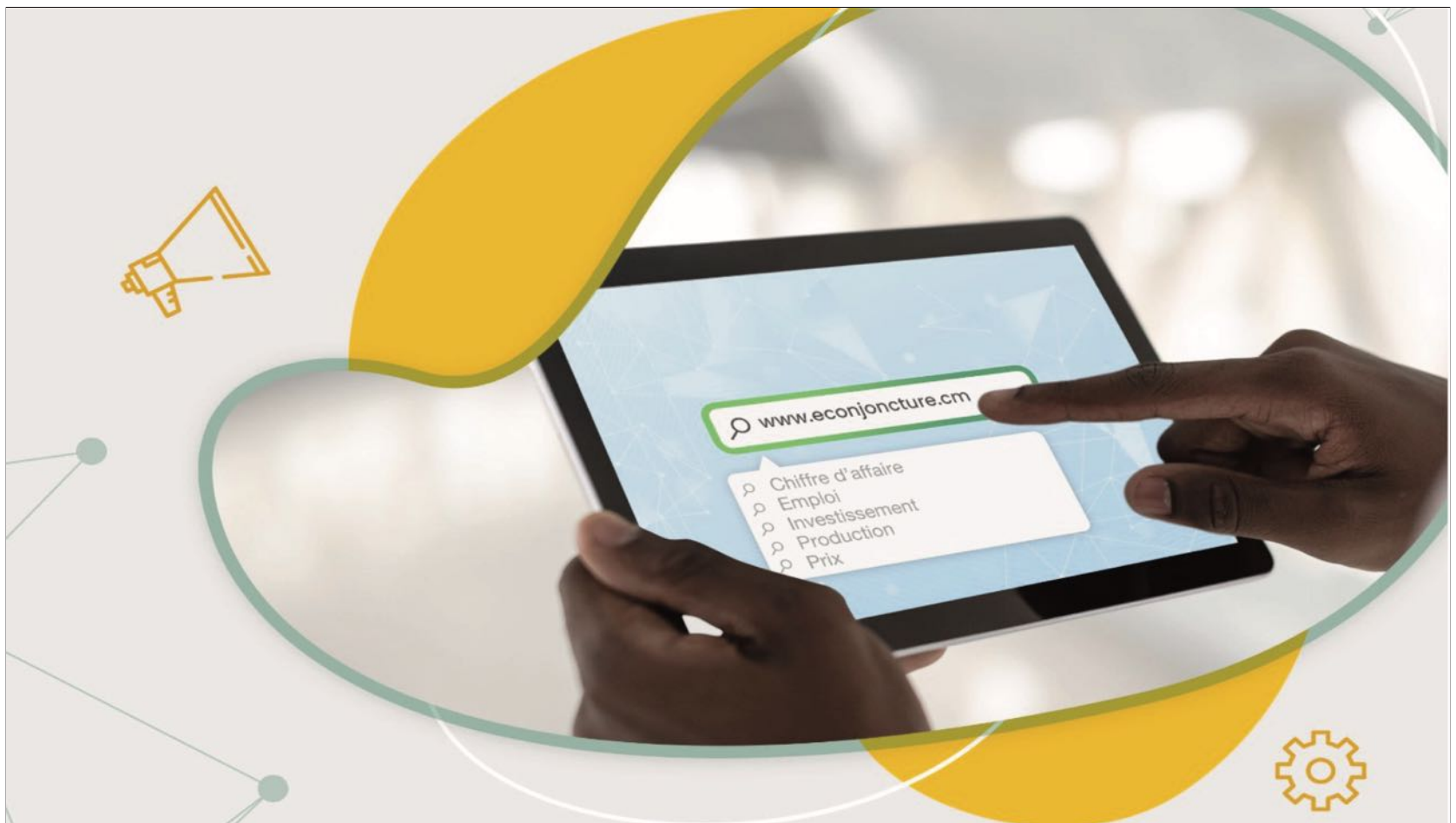
Pour l'optimisation de la collecte des données économiques des entreprises

Réduire les délais de collecte des données économiques et financières utiles pour le suivi et l'analyse de la situation économique et financière des entreprises. Tel est l'objectif majeur du nouvel outil mis en œuvre par le Ministère des Finances, en partenariat avec l'Institut National de la Statistique (INS) et le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT). Cette nouvelle procédure de collecte des données s'inscrit dans la continuité de la digitalisation des procédures engagées par le MINFI pour une meilleure efficacité des services rendus aux usagers du service public. Cette plateforme digitale est accessible à l'adresse www.econjoncture.cm. A travers celle-ci, les entreprises peuvent remplir aisément le questionnaire. En accédant au questionnaire, le répondant

trouve pré-remplies, les informations d'identification de son entreprise et soumet en un clic, les réponses de son questionnaire à la fois au MINFI, au MINEPAT et à l'INS. Outre l'amélioration des délais, cet outil va permettre de disposer d'une base de données «structurée et dynamique» pour les enquêtes de conjoncture, augmenter le taux de participation des entreprises aux enquêtes, entre autres.

La plateforme e-conjoncture a été initiée depuis 2021 dans le cadre du plan global de réformes de la gestion des finances publiques, pour remédier aux difficultés relevées dans la production tardive des principaux agrégats et indicateurs macro-économiques. Joseph Tedou, Directeur Général de l'Institut National de la Statistique (INS) explique que, «dans le cadre de la collecte des données auprès des entreprises, plusieurs administrations publiques interviennent, notamment l'INS, le MINEPAT et le MINFI, par le dépôt des questionnaires semblables à quelques différences près, auprès des mêmes entreprises, pour solliciter des informations

sur leurs activités sur une base trimestrielle ou annuelle. Une démarche qui constitue une charge importante pour l'entreprise et, à moyen et long termes, crée de la lassitude qui, à son tour, impacte négativement la qualité des réponses données». Raison pour laquelle «face à ce risque d'entacher la qualité des informations reçues et dans l'optique de créer un cadre de partenariat gagnant-gagnant, il s'est avéré urgent d'innover la manière de travailler en mettant un cadre harmonisé de collecte des informations auprès des entreprises sur leurs activités», a poursuivi le DG. Ainsi, les entreprises reçoivent un seul exemplaire de collecte qui est exploité par toutes les parties depuis 2019. Seulement, ce mode présente également des limites, notamment la présence physique des conjoncturistes. Avec l'avènement de la pandémie à coronavirus, le besoin d'innover s'est accru, «rendant plus que jamais nécessaire la mise en place d'une plateforme électronique de collecte d'informations conjoncturelles», a indiqué Joseph Tedou.





nGomna

L'application qui facilite l'obtention des bulletins de solde

Dans la diversité des langues locales camerounaises «nGomna» renvoi à une même signification : service public. Aujourd'hui, c'est aussi ce terme qui renvoi à la nouvelle plateforme digitale du Ministère des Finances, engagé depuis plusieurs années dans une dynamique de digitalisation de ses services. «nGomna», c'est donc l'application qui permet d'accéder, de consulter et de télécharger des bulletins de solde et bien d'autres services qui y sont insérés progressivement. Celle-ci, est disponible et téléchargeable sur Play Store Google, pour des utilisateurs androïdes en attendant la version iOS auprès d'Apple. Elle permet d'avoir accès au bulletin de solde de l'agent au terme d'un processus

d'authentification rigoureux et personnalisé. L'initiative prise par le Centre National du Développement Informatique (CENADI), et en service depuis août 2023, vise à atténuer certaines difficultés que rencontrent les agents publics sur d'autres plateformes et participe de la volonté du MINFI de rapprocher les services administratifs de l'agent public. L'application «nGomna», a connu un succès exceptionnel depuis son lancement. C'est ainsi qu'en moins d'un mois, elle a été téléchargée plus de 60 000 fois sur Google Play, soit une moyenne d'environ 10 000 téléchargements par jour. Une performance qui la place en tête des applications les plus téléchargées, surpassant même des géants tels que WhatsApp, Google, Facebook et Amazon, selon le CENADI. Toutefois, une flotte de SMS, d'appels téléphoniques et d'accès Internet illimités sont mises à la disposition des utilisateurs qui rencontreraient des difficultés.



Dédouanement des marchandises en ligne

CAMCIS à votre service

La plateforme numérique Cameroon Customs Information System (CAMCIS) a pour enjeu principal : la modernisation de la douane et le développement de la dématérialisation des procédures du commerce extérieur. Plus concrètement, cette application relevant de l'administration douanière, constitue donc un système de dédouanement électronique qui intègre l'ensemble de la procédure de dédouanement. Ainsi, elle permet de raccourcir considérablement les délais nécessaires pour effectuer les procédures en matière d'importation, d'exportation et de transit ainsi que de sécuriser davantage les droits et taxes de douane. CAMCIS, se positionne comme une plateforme fédératrice, en ceci qu'elle regroupe en son sein toutes les fonctionnalités découlant des différentes procédures du commerce extérieur, ainsi que tous les acteurs intervenant dans la chaîne logistique. Tout ceci, dans le but de garantir 100% de dématérialisation des procédures et d'assurer la facilitation dans les échanges. Lancée depuis 2019, l'application CAMCIS contribue



fortement aujourd'hui à booster les activités douanières et de lutter efficacement contre la fraude. Inspiré de l'expérience des douanes coréennes, ce nouveau système a trois portails à savoir : un pour les douaniers, un pour les opérateurs économiques et un autre pour le public et permet de faire des opérations à distances. Grâce à CAMCIS, les usagers n'ont plus besoins de se rendre dans les bureaux des douanes pour effectuer leurs opérations, réalisant ainsi des gains de temps et d'argent. En plus, elle offre un accès gratuit aux différents guides des procédures du

commerce extérieur ainsi que nombre d'informations utiles telles que le taux de change, les codes pays et les codes devises.

La plateforme CAMCIS, remplace l'application SYDONIA++ qui était une application conçue à l'origine pour des besoins statistiques. Malgré le développement de fonctionnalités supplémentaires sur demande de l'administration douanière, celle-ci a démontré sa faiblesse dans la prise en charge des procédures de dédouanement.



ANGIFODE

La solution informatique de régulation des droits des personnels de l'état en détachement.

L'Application Nationale de Gestion Informatique des Fonctionnaires en Détachements, essentiellement (ANGIFODE) est opérationnelle. Elle assure en toute transparence le suivi des versements des cotisations pour pension du personnel de l'Etat en détachement. Il s'agit d'une solution innovante totalement personnalisable qui dispose d'un multi-profil utilisateurs, utilisable gratuitement en français et en anglais avec pour objectif d'assurer un meilleur suivi des versements des cotisations pour pensions du personnel de l'Etat en détachement. ANGIFODE s'articule autour du triptyque constitué de la dématérialisation et de la simplification des procédures, de la rationalisation des dépenses et enfin de la sécurisation des recettes. Elle permet de liquider convenablement les retenues pour pensions, garantissant ainsi un meilleur suivi des recettes y relatives. Elle permet également de tenir à jour le fichier des personnes en position de détachement et mis à disposition auprès des organismes, de faire l'état des lieux des versements effectués par organisme et par individus au cours d'une période et d'en établir les états des sommes dues individuels ou collectifs le cas échéant et enfin, d'évaluer la dette sociale des organismes vis-à-vis du Trésor Public. Par ailleurs, la plateforme permet aux structures d'accueil d'anticiper les opérations de liquidation, de suivre le niveau des contributions et d'y indexer les preuves de paiement. C'est donc une solution ingénieuse, conçue entièrement par les informaticiens du Ministère des Finances, qui



Les Personnels de l'Etat assurés de la transparence de leur solde

vient apporter une visibilité et une avancée significative dans le suivi des versements des cotisations sociales pour une meilleure gestion des pensions du personnel de l'Etat en détachement. Cette application qui s'inscrit dans l'optique d'assainir les procédures administratives est personnalisable et s'appuie sur cinq modules, notamment : le module de gestion des agents publics, le module de gestion des organismes, le module de gestion des versements, le module de gestion de la dette sociale et le module statistique.

Les statistiques au lancement de ladite application en novembre 2023 font état de 187 organismes publics et parapublics, plus de 242 agents publics détachés, 191 utilisateurs inscrits sur la plateforme et un versement qui s'élève à 863 561 673 FCFA (huit cent soixante-trois millions cinq cent soixante un mille six cent soixante-treize FCFA). Une avancée considérable mais insuffisante au regard du déficit et des pertes enregistrés par le Trésor Public. La dette globale des organismes publics et parapublics identifiée à partir de la solution ANGIFODE est estimée à plus de 10 milliards de FCFA.

Il faut rappeler que les dispositions réglementaires, contenues dans le décret n°74/759 du 26 août 1974, en son article 4 alinéa 4 portant organisation des pensions civiles et ses modifications subséquents, montrent à suffisance que c'est une obligation pour les organismes d'accueil de reverser au Trésor Public, les retenues opérées sur les salaires des personnels de l'Etat mis à leur disposition ou en position de détachement. Mais constat fait, le total des sommes reversées par structure n'est pas toujours à la hauteur des montants réglementaires exigés, soit du fait de l'absence d'une mise à jour permanente des carrières des personnels concernés, soit par les versements effectués au profit de la CNPS plutôt qu'au Trésor Public ou plus grave encore, dû à certains organismes de détachement qui ne se soumettent pas toujours à l'obligation de reverser. ANGIFODE, vient donc mettre fin à ces dysfonctionnements qui occasionnent un déficit de recouvrement des cotisations pour pension et fragilise l'équilibre financier de notre système de retraite déjà déficitaire. Disponible via la plateforme : <https://angifode.minfi.cm>.





Cosmos

L'amélioration de la gouvernance grâce à l'intelligence artificielle

En 2008, la Douane camerounaise s'est donnée pour objectif de mettre un terme à l'asymétrie d'informations entre les différentes parties prenantes à la frontière : Top management de la Douane et services opérationnels d'une part, administration des Douanes et secteur privé d'autre part. A cet effet, les indicateurs de performance élaborés sur la base des données issues du système d'information douanier ont été le principal moyen dont s'est servie la Douane camerounaise. Au rang des leçons majeures apprises de cette approche, il a été observé qu'il y'a un lien direct entre les mauvaises pratiques administratives et l'absence de résultats. Par ailleurs, l'amélioration de l'intégrité entraîne mécaniquement la réduction des délais de dédouanement et une augmentation des recettes. Sous ce rapport et au vu des résultats obtenus, le Cameroun a mis au point l'application baptisée COSMOS (Cameroon Customs Monitoring System). Ladite application permet aux agents de terrain et aux usagers, de se connecter, via leurs Smartphones, à la base des données pour savoir instantanément si un véhicule a été régulièrement introduit sur le territoire. L'objectif à travers cette innovation numérique est la réduction des risques de corruption, en permettant concomitamment au public et à la Douane de partager l'information réelle sur le caractère frauduleux ou non d'une importation. En deux ans de mise en œuvre, les résultats obtenus à travers l'application COSMOS sont significatifs.

La mise en place de COSMOS a été dictée par un contexte de crise de confiance entre la Douane et ses usagers. En effet, le code des douanes exige des détenteurs de véhicules en circulation dans le territoire, la présentation des documents physiques justifiant leur dédouanement lors d'éventuels contrôles. Il se trouve que ces documents, qui doivent être conservés durant le délai réglementaire de trois ans, sont généralement déposés dans les services du Ministère des Transports en échange de l'immatriculation des véhicules ou alors, ils sont simplement mal conservés ou égarés par les détenteurs des véhicules.

L'exigence de ces documents était source de tensions entre les services douaniers et les usagers. Dans le même temps, certains agents des Douanes mal intentionnés étaient capables de profiter de l'absence de documents exigibles pour faire pression sur les usagers et obtenir d'eux des pots-de-vin avec au final un impact négatif sur l'image de la douane. Il faut noter que les importateurs, de mauvaise foi, alimentent volontairement la contrebande de véhicules, sachant que l'absence de documents exigibles n'est pas la preuve suffisante du caractère irrégulier de l'importation. Tout au plus, elle crée un doute à ce sujet. Ces importateurs véreux peuvent en profiter pour s'entendre avec les agents ou pour exercer sur eux des trafics divers.

Par ailleurs, il existe des citoyens de bonne foi qui achètent sans le savoir, des véhicules entrés frauduleusement sur le territoire. Les contrôles douaniers et les sanctions qui s'en suivent sont très mal vécus par cette catégorie de personnes. Pour s'en sortir, certaines d'entre elles vont jusqu'à proposer aux agents des douanes des dessous-de-table ou accepter de se soumettre aux pratiques de corruption.

Ainsi, une équipe conjointe de douaniers et d'informaticiens a fait recours aux principes de l'intelligence artificielle et a développé l'application COSMOS. Celle-ci permet d'interroger, via un smartphone, la base de données de la Direction Générale de la

La mise en place de COSMOS a été dictée par un contexte de crise de confiance entre la Douane et ses usagers. En effet, le code des douanes exige des détenteurs de véhicules en circulation dans le territoire, la présentation des documents physiques justifiant leur dédouanement lors d'éventuels contrôles.





Douane, pour avoir une information complète sur le statut douanier d'un véhicule à partir de son numéro de châssis. Cette application est également accessible au grand public via un portail dédié, permettant à chaque citoyen d'avoir les informations sur le statut douanier de son véhicule ou d'un véhicule quelconque proposé à la vente. Dans

ce cas, soit le numéro de châssis est disponible dans le système d'information et prouve la détention régulière du véhicule dans le territoire, soit ce numéro de châssis n'existe pas et cela laisse conclure à un cas de contrebande. Dans ce second cas de figure, la Douane exerce son droit de saisie et de sanctions. Selon des résultats publiés par le

Directeur Général de l'entreprise, Fongod Nuvaga Edwin, à ce jour, l'application COSMOS a permis de corriger certaines des imperfections des pratiques douanières, avec un effet positif sur les performances de l'administration, tel que le montrent les résultats évoqués ci-dessous.

Impact positif sur les recettes douanières

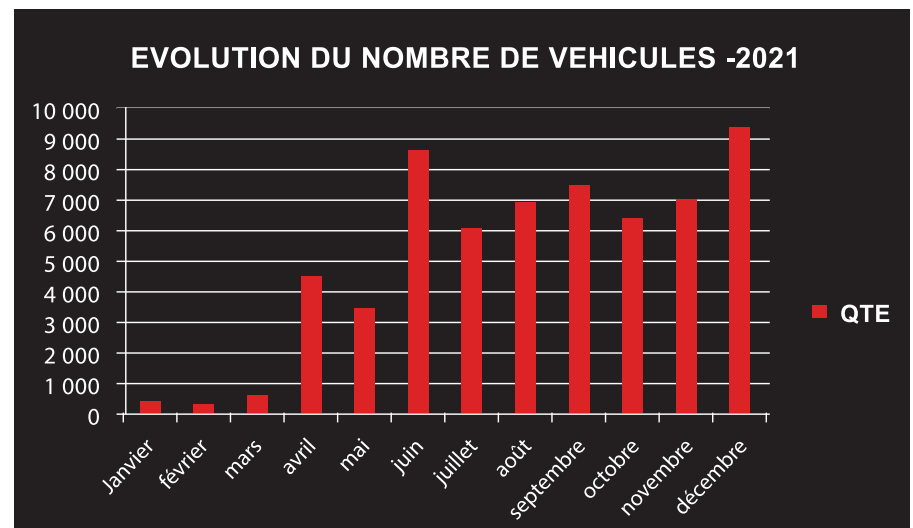
Les recettes collectées sur l'importation des véhicules s'élevaient en 2020 à environ 108 millions USD. Avec la mise en service de COSMOS en 2021, ce poste de recettes a produit environ 209 millions USD. Pour les trois premiers trimestres de l'année 2022, ce poste de recettes a déjà récolté

environ 156 millions USD, soit plus que l'année 2020. Ces résultats élogieux s'expliquent par le fait que beaucoup de propriétaires des véhicules frauduleusement introduits sur le territoire national se sont soumis à la régularisation de leur situation par le paiement volontaire des droits et

taxes dus. Pour accompagner le mouvement, le Ministre des Finances, Louis Paul Motaze, à travers un communiqué officiel, a demandé à tous ceux qui détenaient irrégulièrement des véhicules, de procéder à leur régularisation sans amende jusqu'au 31 décembre 2021.

Augmentation du nombre de véhicules dédouanés

Le nombre de véhicules dédouané a fortement augmenté dès le mois d'avril 2021, date de mise en production du COSMOS, tel que le montre le graphique suivant :



Ce que le DG a appelé l'«effet COMOS» est déjà perceptible auprès des autres administrations du secteur public. C'est ainsi que le Ministre des Transports a instruit ses collaborateurs de s'abstenir de délivrer les documents de transport (cartes grises) sans s'assurer au préalable au travers de l'application que le véhicule a été régulièrement dédouané. Par ailleurs, la Police et la Gendarmerie Camerounaises font recours à cette

application au cours de leurs contrôles respectifs.

Fort de ce succès, la Douane Camerounaise entend consolider et élargir cette pratique visiblement efficiente en matière de lutte contre la contrebande des véhicules. C'est ainsi que l'application COSMOS est activée pour combattre la fraude sur les marchandises en transit. Le principe est le même que celui de la vérification du

statut douanier des véhicules. A partir du numéro de conteneur et via un smartphone, on peut se connecter à la base des données de la Direction Générale de la Douane Camerounaise pour avoir toutes les informations relatives à la cargaison et à son statut douanier.

**Michèle Fogang
et William Fupuayinyi**



ENTREPRISE D'AVENIR QUI ACCUEILLE ET DEVELOPPE LES TALENTS



- ▶ **+30** métiers différents
- ▶ **+1500** salariés en CDI
- ▶ **+100** stagiaires (académiques et professionnels) en moyenne par an
- ▶ **+2000** élèves et étudiants reçus en visites d'entreprise chaque année

Une concession AGL



Tresor Pay

A resource for paid public services

The Tresor Pay application, which was commissioned by the Ministry of Finance, aims at carrying out the online payment of a series of non-fiscal services, and recovering, dematerialising and securing revenues from services.

Tresor Pay is a digital platform for the payment, collection and recovery of non-fiscal revenues that was set up by the Ministry of Finance. The Tresor Pay application is being implemented with the support of the Post Office of Cameroon and several other

government partners and is managed by the General Directorate of the Treasury, Financial and Monetary Cooperation (DGTCFM). The Tresor Pay platform is built around five major applications, enables the electronic payment of public services and is divided into two major parts: a web platform for the general public and an

interface that is reserved for the administration.

The platform not only makes it possible to pay on line a series of non-fiscal services in order to trace and secure them, but also to recover, dematerialise and secure these revenues. It will also lead to improvements



The general public web platform is dedicated only to users, who can select the type of fee to pay and then print the resulting receipt.

Concretely, it is necessary to access the platform by www.tresorpublic.cm and follow the instructions that are indicated.

in services and infrastructure by promoting, for example, interconnection with the Treasury information system to efficiently follow the flow of electronic transactions that are made by users every day.

The general public web platform is dedicated only to users, who can select the type of tax to pay and then print the resulting receipt. Concretely, it is necessary to access the platform through www.tresorpublic.cm and follow the instructions that are indicated. Once the menu has been configured, the process takes place as follows: first, you select the administration to which you wish to pay a sum, especially the Ministries of Public Health, Justice, Sports, Arts and Culture, Transport, Tourism and Leisure, Domains, Cadastre and Land Affairs and Forests and Fauna.

You then enter your personal data and select the payment method. Once you have gone through all these stages, the platform generates a code to validate that ensures the reliability and truth of the personal information that is entered into it. It also completes the payment process for the requested service and then the person goes to an appropriate location to print out the different documents, especially the document that attests to the service requested and the receipt for the payment of the fees.

Today, Tresor Pay is the frame of reference for collecting revenues, which furthermore has many advantages both for users and for the administration. Concerning the users, the application reduces the long queues that are often observed in the public services and is gradually eliminating the cases of fraud that a number of people are victims of. For example, patients no longer need to pay for their hospital fees and other various services in cash. This is now possible with a single click from a mobile phone that has a mobile wallet.

To give a more detailed example, a user suffering from malaria wishes to have a consultation; before arriving at the health centre, he / she can pay for his or her consultation from his / her Mobile Money account and taken as soon as he / she arrives, on presentation of the invoice that has been printed out beforehand. Furthermore, even if

the patient is lying on a hospital bed, he / she have his / her healthcare paid from outside by simply sending the code that was generated by the platform to a third party.

There are many advantages for users and also for the administration, which, using this mechanism, can control the flow of financial transactions, the follow-up of financial operations and even the redistribution of revenues. Let us take the example of the purchase of a printed medical certificate, whose cost is estimated at 1,500 CFA Francs. Using CAMPOST, the fees paid are directly debited for every administration: the public purse automatically comes into possession of its 900 FCFA and the health organisation receives its share, which is 600 FCFA. Tresor Pay enables credit managers to justify the use of funds through the presentation of statements of financial operations. Furthermore, the platform enables the payment of fees online using mobile payment systems, CAMPOST or by debit card in total security. Users also save time, while the public purse optimises the mobilisation of revenues all over the country and benefits from a reliable and secure channel for monitoring, communicating and authenticating revenues.

William Fupuayinyi




35+ Années
D'expérience


500+
Capacité
Journalière


1500+
Clients Satisfaits



Ficelle est un fabricant d'uniformes basé dans la CEMAC qui existe depuis 2005. Nous sommes engagés dans l'innovation et la qualité, en utilisant les dernières technologies et des partenariats stratégiques pour fournir des uniformes de haute qualité, des articles promotionnels et des services connexes. Notre équipe est diversifiée et hautement qualifiée, et notre usine de Douala - Cameroun a une capacité quotidienne de plus de 500 unités. Nous nous engageons à offrir à nos clients une expérience et une satisfaction optimales.

www.ficellesarl.com



Contactez-nous:

+237 6 96 99 94 47

www.ficellesarl.com



info@ficellebroderie.com

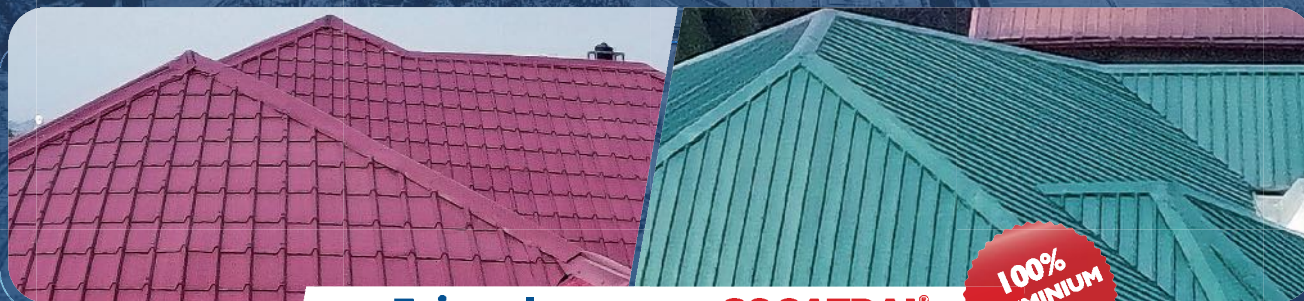
Douala - Cameroun

alucam
compagnie camerounaise d'aluminium



70 ANS
DE 1954 À 2024

Toujours à l'écoute active des marchés et des clients



Exigez la marque **SOCATRAL®**

100%
ALUMINIUM



Lingots 16



Lingots T



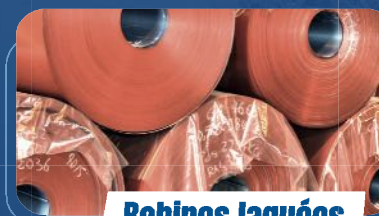
Plaques



Bobines nues



Disques



Bobines laquées

**Une
présence
rassurante**



Direction/Head Office : Rue Alfred Saker - **B.P. :** 1090 Douala-Cameroun - **Téléphone :** +237 233 50 30 00
Usine/Plant. B.P. : 54 Edéa-Cameroun - **Téléphone :** +237 233 50 44 00 - **www.alucam.cm**
E-mail : communication.alucam@groupealucam.com - Ventes.alucam@groupealucam.com





MIT CHIMIE

husky

VOTRE EMBALLAGE NOTRE PRIORITÉ

En 2024, nous montons en puissance!

NOS PRODUITS



INDUSTRIE

Préformes et bouteilles en PET, bouchons, gaines, films, sacs en PE et PP...



NEGOCE

Matières premières plastiques, commodités chimiques: solvants, acides, carbonates..



CONTACT

 [mitchimiesarl](#)  [mitchimie](#)  info@mitchimie.com

www.mitchimie.com

KOUMPO TANEKOU Porguy, Chef de Division des Systèmes d'Information au Ministère des Finances,

apporte des éclairages sur les réformes en matière de dématérialisation des procédures. Les réformes engagées tracent les sillons de la transformation numérique de la gestion des finances publiques.

L'Etat engrange des bénéfices dans la célérité du traitement des dossiers

Depuis une dizaine d'années, le Ministère des Finances est résolument engagé dans la mise en oeuvre de la politique gouvernementale de dématérialisation des procédures administratives. Quel est aujourd'hui l'état des réformes ?

Pour s'arrimer à la politique gouvernementale de dématérialisation des procédures administratives, le Ministère des Finances s'est doté d'un schéma directeur informatique. Ce document de stratégie qui définit de manière précise l'informatique dont le MINFI avait besoin visait deux principaux objectifs, à savoir : construire une informatique intégrée et organiser l'informatique en vue d'une meilleure mutualisation des ressources.

Pour atteindre ces objectifs, une quarantaine de projets de diverses natures, allant de la réalisation des études à la construction d'infrastructures technologiques de pointe, en passant par les développements d'applicatifs de gestion des finances publiques et la maîtrise du capital humain gouvernemental, avaient été identifiés et inscrits dans un plan d'exécution portant sur un horizon de cinq ans, allant de 2014 à 2018.

Depuis lors, plusieurs activités sont parvenues à un état des lieux mitigé de l'atteinte concrète des objectifs que s'était fixé le précédent schéma directeur informatique, d'où l'instruction, par le Ministre des Finances, de sa mise à jour afin d'y intégrer les nouveaux enjeux et surtout tirer les leçons du passé, notamment l'empilement des applicatifs par structure et le cloisonnement de l'information par direction générale.

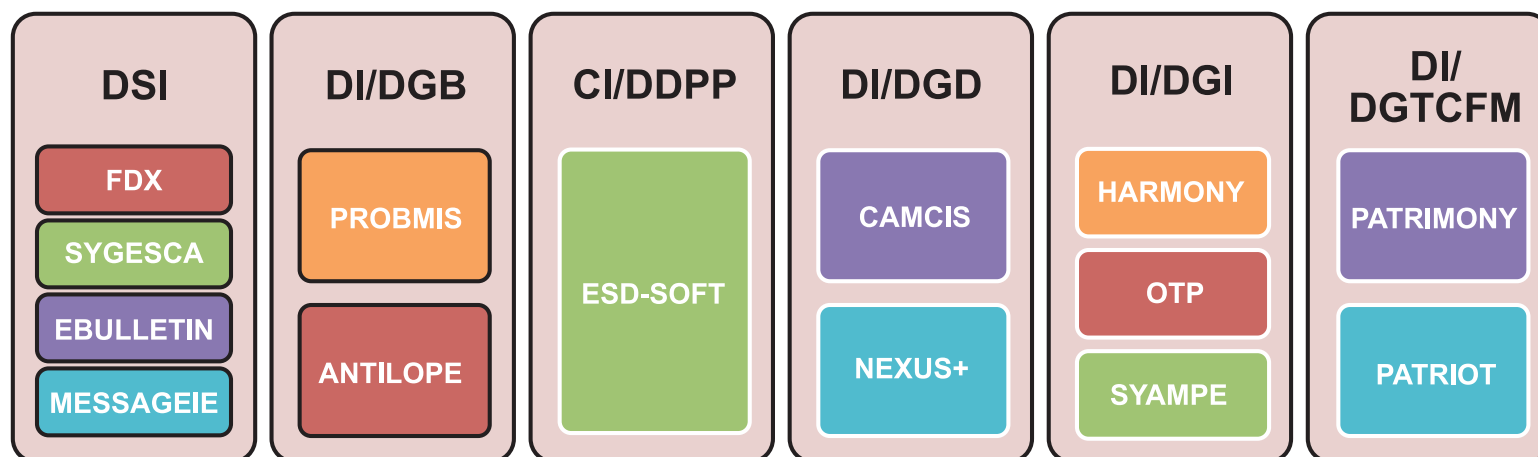


Ces réformes engagées sont complexes et, au-delà des applicatifs informatiques à développer ou à maintenir, il est davantage question de réorganisation des fonctions et des structures en charge de l'informatique et des systèmes d'information d'une part, et la

mise à jour des compétences techniques et managériales nécessaires à la conduite des chantiers transformant comme ceux de la dématérialisation des procédures administratives.



Ces réformes ont néanmoins permis de mettre en place un ensemble d'actifs opérationnels décrits ainsi qu'il suit :



Ces applicatifs répartis par structures exploitantes, sont accessibles sur l'ensemble du territoire national à travers un réseau d'interconnexion couvrant toutes les circonscriptions financières jusqu'à certains départements et s'appuyant sur une quarantaine de salles serveurs réparties entre les services centraux et déconcentrés pour une gestion de proximité, deux Datacenters de type Tiers 3 et un Disaster Recovery.

Avec l'assistance des partenaires techniques au développement, le Ministère des Finances, en s'appuyant sur sa division des systèmes d'information et sa division de la réforme budgétaire, entendent poursuivre les réformes engagées afin de parvenir à une véritable transformation numérique de la gestion des finances publiques.



En termes de dématérialisation des procédures, les systèmes d'information perçoivent les solutions sur divers plans organisationnel, fonctionnel et infrastructurel.

Au plan organisationnel au Ministère des Finances, plusieurs structures informatiques ou ayant un impact sur le système d'information, sont chargées des mêmes missions pour leur périmètre respectif, à l'instar de la gestion électronique des documents, gestion et de la maintenance des réseaux locaux de communication, gestion des stocks de consommables informatiques, maintenance évolutive des applications opérationnelles, le développement et le déploiement des applications, etc., sous la coordination de la division des systèmes d'information.

Au plan fonctionnel, l'informatique du Ministère des Finances a été pensée en silos fonctionnels correspondant aux directions générales directement bénéficiaires des

applicatifs développés et en fonction des besoins dus aux évolutions du contexte national sous forme de modules additionnels. C'est ainsi qu'on constate une floraison d'applicatifs par structures qui se bornent à apporter des solutions informatiques aux besoins circonscrits aux missions de chacune des directions générales. Cependant, il faut bien remarquer que la gestion des finances publiques, bien que dépendantes de structures telles que les directions générales bien précises, est une activité transversale à toutes ces structures, d'où la nécessité de partager la donnée financière d'une structure à une autre, ce qui devient complexe quand on sait que ces applications informatiques n'ont pas été conçues pour communiquer entre elles. Ce qui rend efficace la gestion locale au sein des structures, mais complexe d'une structure à une autre... C'est donc ainsi que pour couvrir une procédure administrative de gestion des finances publiques, on est obligé de mettre ces

applicatifs de bout en bout pour y parvenir avec les risques de réécriture, de lenteur, de lourdeur et d'indisponibilité d'un tableau de bord de pilotage global.

Au plan des infrastructures, le ministère des Finances dispose, comme indiqué précédemment, des installations de pointes qui servent au mieux les enjeux de l'informatisation des tâches nécessaires au traitement des dossiers dans les procédures de gestion des finances publiques. Bien que beaucoup reste à faire, notamment l'arrimage du plan d'adressage du Ministère des Finances au plan d'adressage national, la mutualisation des Datacenters, l'extension du réseau d'interconnexion à tous les départements, la réhabilitation du corridor de pare-feu de sécurité sur la dorsale nationale d'interconnexion, etc. il faut reconnaître que nos infrastructures atteignent, mieux que les autres aspect sus évoqués, les enjeux du Ministère des Finances.



Dans ce vaste programme de transformation numérique, l'on parle d'e-bulletin, nGomna, ESD-SOFT, SIGIPES-ANTILOPE, E-Acte, COSMOS, CAMCIS, Tresor Pay. Pouvez - vous nous décrire brièvement pour chacune de ces innovations, la réponse qu'elles apportent concrètement ?

E-bulletin

Dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre de la réforme inhérente à la digitalisation des services, le ministère des Finances a mis sur pied un ensemble de plateformes dont e-bulletin. C'est une plateforme informatique mise en production depuis octobre 2018 par le Ministère des Finances dans le but de permettre à chaque agent de l'Etat d'accéder gratuitement à ses informations de solde et à son attestation d'immatriculation fiscale où qu'il se trouve à l'aide d'un simple terminal connecté à internet.

Cette plateforme est également accessible aux différents services du Ministère des Finances via le réseau sécurisé et interconnecté du Ministère des Finances (Interco). Depuis 2021 les banques, les bureaux de postes et les établissements de microfinance y ont également accès pour diverses authentifications.

Cette réforme vise principalement la simplification des procédures, le rapprochement des usagers de l'administration des finances et de mettre à l'abri les usagers de tout acte de corruption ou d'arnaques.

La plateforme compte à ce jour plus de 216 600 usagers. Certains agents de l'Etat ne disposent pas de terminal adapté pour la connexion (Android ou iOS), la mauvaise qualité de la connexion internet particulièrement dans les régions et département sont autant de freins rencontrés par les usagers.

Tresor Pay

Le Tresor Pay est une plateforme numérique de recouvrement des recettes non fiscales mise en place par le Ministère des Finances. Les paiements traditionnels des impôts et autres recouvrements des fonds publics favorisent souvent des actes de corruption. À cela s'ajoutent les lourdeurs administratives. D'où la mise en place de la plateforme Tresor Pay par le Ministère des Finances.

Cette solution technologique s'inscrit dans la perspective de finalisation du processus de digitalisation des comptes du Trésor. Aussi la plateforme vise-t-elle à sécuriser les circuits d'encaissements des recettes publiques en réduisant la circulation des espèces.

Ce nouvel outil est accessible via l'adresse www.tresorpublic.cm. Il comporte deux grandes interfaces à savoir une plateforme web usagers et la plateforme administration web et statistiques. En termes de facilités, Tresor Pay offre la possibilité aux usagers de payer en ligne une série de services fiscaux et de les tracer. Cette plateforme permet en outre de dématérialiser les reçus produits au terme d'un service offert. De même, ce nouvel outil vise à améliorer la qualité des services, en favorisant l'interconnexion avec le système d'information du Trésor. Ce qui donne la possibilité de suivre efficacement le flux des transactions électroniques effectuées en temps réel et quotidiennement par les usagers.

nGomna

L'application nGomna, l'un des nouveaux services développés et mis en service par le Centre National de Développement de l'Informatique est une application mobile qui permet de rapprocher l'agent public camerounais au Gouvernement. Elle aide entre autres, à éditer et télécharger les bulletins de soldes. Elle permet à chaque agent public d'avoir accès à ses informations personnelles.

Accessible sur les plateformes Android (Play store) et sur iOS (APPLE store), cette application, dispose à ce jour de 92 506 comptes actifs.

COSMOS

Le MINFI a développé une application dénommée «COSMOS» qui permet en temps réel et par simple introduction du numéro de châssis, de vérifier le statut douanier des véhicules importés au Cameroun dans la base de données du système CAMCIS (Cameroon Customs Information System).

Cette application, utilisée par les agents des douanes lors des contrôles prévus par la réglementation, est aussi accessible au public via internet à travers le site www.portran.cm.

Ce lien a été créé pour aider les usagers de bonne foi à vérifier par eux-mêmes le statut

douanier de leurs véhicules et à se rapprocher des brigades de contrôles des secteurs des douanes compétentes pour régulariser leur situation le cas échéant

CAMCIS

CAMCIS est une plateforme de dématérialisation des procédures douanières. L'application qui est le résultat d'un partenariat signé en 2015 entre l'Etat du Cameroun et un partenaire sud-coréen, vient remplacer SYDONIA, mis en place depuis plus de 14 ans. Le nouveau système présente de nombreuses innovations, dont la dématérialisation complète des procédures de dédouanement avec en sus la célérité ; la sécurisation des droits et taxes de douanes ; la bonne maîtrise des marchandises sous douane ; et une meilleure traçabilité.

Au plan structurel, CAMCIS comprend trois portails d'accès : le portail externe dans lequel se connectent les commissionnaires en douanes agréés, les consignataires, les compagnies aériennes, etc. Le portail interne qui est réservé aux douaniers, donne quant à lui accès aux activités telles que le fret, le dédouanement, le recouvrement, la gestion des risques, etc. Il y a enfin le portail ECG (External Customs Gate) réservé aux administrations (MINFI, MINFOF, Impôts, Trésor), aux ambassades, aux banques, aux organisations internationales, etc. Ce dernier portail donne accès aux fonctions concernant l'exportation du bois, les autorisations d'importation...

Grâce à CAMCIS, les usagers n'ont plus besoin de se rendre dans les bureaux des douanes pour effectuer leurs opérations, réalisant ainsi des gains de temps et d'argent. En plus, CAMCIS, offre un accès gratuit aux différents guides des procédures du commerce extérieur ainsi que nombre d'informations utiles telles que le taux de change, les codes pays, et les codes devises. CAMCIS se veut un système de dédouanement électronique qui intègre l'ensemble de la procédure de dédouanement, il raccourcit considérablement les délais nécessaires pour effectuer les procédures en matière d'importation, d'exportation en même temps qu'il sécurise davantage les droits et taxes de douanes.



ESD-SOFT

L'application informatique permettant d'automatiser la production des états des sommes dues repose sur cinq leviers : la standardisation, la célérité, la traçabilité, l'archivage et la consultation des documents des usagers de l'administration camerounaise. Les rappels des personnels salariés ou pensionnés de l'administration camerounaise se liquident de deux façons : soit par codification au sein de l'application de traitement des salaires, soit manuellement par un document appelé états de sommes dues. C'est à ce niveau que se situent les cas de contentieux.

Jusqu'à date, du moins pour ce qui concerne les administrations, les calculs étaient effectués manuellement et le montant net est saisi dans l'application Antilope pour être mandaté avec le salaire de l'agent. Sauf que ce traitement manuel était caractérisé par une marge d'erreur croissante lors des calculs. Aujourd'hui, en contenant toutes ces complexités dans une application, il est plus

facile pour les acteurs en charge du traitement de la solde, de produire un état de sommes dues.

En outre, le traitement de ce document impliquait plusieurs acteurs, avec pour principales conséquences, les lourdeurs et lenteurs dans la production. Avec l'ESD-SOFT, la chaîne de production est réduite et on retrouve une certaine célérité dans la production de ces documents pour la satisfaction des agents publics qui pourront désormais bénéficier d'un service rapide de la part de l'administration.

De manière plus concrète, cela va faciliter non seulement le travail, mais également accélérer la production des états de sommes dues, les sécuriser et améliorer la qualité de la dépense. De plus, la qualité de l'archivage sera améliorée et la recherche ultérieure des documents plus aisée.

Toute politique visant à innover en changeant les paradigmes traditionnels de fonctionnement rencontre toujours des obstacles. A quels types de difficultés êtes-

vous confronté dans la mise en oeuvre de ces réformes ?

Les réformes ont une dimension de transformation qui n'est pas un processus agréable car touchant en premier lieu aux mentalités qui se sont installées au fil du temps à tous les niveaux. C'est pourquoi, chaque projet intègre une composante de conduite du changement et de l'adoption des nouvelles pratiques.

Cependant, il faut reconnaître que cela n'est pas toujours suffisant. En effet, la réalisation de ces réformes se confronte avant toute chose à un défaut d'alignement stratégique à la fois avec le schéma directeur informatique, ce qui n'est pas toujours le cas, et aussi avec l'acquisition des ressources (humaines et financières) de qualité et rendue disponibles au moment convenable.

Il faut se rendre compte que loin de s'aligner au schéma directeur informatique, bon nombre de projets sont menés sans tenir compte de la vision de l'informatisation du ministère des Finances. C'est une situation



qui rend difficile l'établissement d'un état des lieux réel des projets informatiques conduits au sein du Ministère des Finances d'une part, mais aussi rend compliqué la mise en cohérence de ces projets avec la stratégie ministérielle d'une part et la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) d'autre part.

L'accès aux ressources (humaines et financières) de qualités est une difficulté très importante dans les chantiers d'informatisation. Pour les ressources humaines, le Ministère des Finances fait face à une forte sédentarisation de ses effectifs de personnels informaticiens, et une très faible montée en compétences techniques, ce qui conduit à des lacunes importantes ou alors à une sur - utilisation des quelques ressources de qualité disponibles. Pour les ressources financières, bien que les Plans de travaux annuels (PTA) disposent déjà des moyens alloués aux activités, il faut reconnaître qu'ils ne répondent pas à la logique de conduite des projets d'envergures. Aussi, quand bien même les moyens sont indiqués, il faut toujours se confronter la congestion internes des besoins de financement d'une part, et souvent aussi à la conjoncture internationale d'autre part.

Au-delà de ces deux principales difficultés, il existe une troisième qui est de l'ordre de la gouvernance du système d'information. En effet, si chaque structure informatique connaît ses missions et sait travailler localement, il devient extrêmement compliqué de pouvoir travailler lorsqu'il s'agit de thématiques transversales ou d'ordre global. C'est pourquoi il est indispensable de pouvoir clarifier qui est responsable de quoi et surtout de qui a - t - ont besoin de l'autorisation pour pouvoir faire quoi.

Qu'est ce qui est prévu dans le cas où ce virage digital ferait face à des problèmes d'accès à l'énergie, des problèmes de réseau, notamment dans les régions ?

Les processus de production et de fonctionnement au Ministère des Finances ne supportent pas les interruptions prolongées en énergie électrique car elles peuvent avoir des conséquences graves. Pour cette raison le Ministère des Finances s'est engagé à doter progressivement la quasi-totalité de ses structures en alimentation électrique de secours servant uniquement en cas d'arrêt

temporaire de l'alimentation électrique principale. Cette alimentation de secours est composée pour l'instant de groupes électrogènes. Toutefois, des réflexions sont en cours afin d'adopter l'énergie solaire comme autre source d'alimentation de secours.

Les plateformes et applications sont-elles suffisamment sécurisées et à l'abri des scammers ?

La sécurité informatique est un dispositif vaste et multiforme visant à protéger un réseau informatique et ses données contre toute violation, fuite, publication d'informations privées ou attaque. Pour assurer cette sécurité, une politique de sécurité du système d'information a été adoptée au ministère des Finances et est en application depuis 2021. Elle définit les objectifs de sécurité des systèmes informatiques du ministère des Finances et se décline en une politique générale et des politiques spécifiques (antivirus, télétravail, gestion des comptes, mots de passe etc.)

La sécurité informatique est un dispositif vaste et multiforme visant à protéger un réseau informatique et ses données contre toute violation, fuite, publication d'informations privées ou attaque.

Au-delà des réformes réalisées au sein du Secrétariat Général du MINFI, y en a-t-il eu au niveau des directions générales qui disposent d'une cellule informatique ?

Comment s'est passée la collaboration avec ces structures et comment se poursuit-elle jusqu'ici pour la maintenance et la veille de ces différentes plateformes ?

En tant que structure en charge de la coordination des activités des structures informatiques au niveau central et déconcentré, la division des systèmes d'information, quand elle est invitée, prend activement part à la réalisation des projets d'informatisation au sein du ministère. C'est ainsi qu'elle s'est particulièrement impliquée dans le nouveau système de gestion douanière CAMCIS, à la plateforme de Mobile Tax des Impôts, au système d'agrégation des moyens de paiements, à l'audit de la plateforme technique du CENADI, à l'implémentation du nouveau SIGIPES2, à l'étude de la mise en niveau de toutes les salles serveurs dans les services centraux et déconcentrés, et héberge plusieurs plateformes mises en œuvre au sein du ministère comme E-Acte, et etc.

Une évaluation de la digitalisation des activités permet déjà sans doute, d'apprécier l'impact de cette dynamique si on se réfère au satisfecit clairement exprimé en 2022 par la Direction Générale des Impôts et les Douanes Camerounaises. Pourriez-vous nous rappeler les chiffres de cette situation reluisante et les raisons de s'en satisfaire ?

De peur de nous tromper nous ne pouvons pas avancer des chiffres pour mettre en exergue les effets induits et l'impact de la digitalisation ; toute chose réservée aux administrations d'assiette. Toutefois, nous avons bien conscience au début de cette réforme des gains que pourrait engranger l'Etat : la célérité dans le traitement des dossiers, la sécurisation des recettes, la réduction de la fraude, etc.

Propos recueillis par
Michèle Fogang et Mireille Eba

VINOSOL

U




n vin de légende



Mindset
Agency
Agence Conseil en Communication et Marketing



 Sofavinc

 Sofavin.cameroun

 **SoFaVinC**
Société de Fabrication des Vins du Cameroun
Depuis 1993

Les Dossiers du MINFI



Financement du budget

Cap vers les financements innovants

Face à la conjoncture difficile, la rareté des financements et le renchérissement des coûts des taux d'intérêt, le Cameroun a fait le choix de diversifier ses instruments de mobilisation des fonds. Cette année, l'Etat va se lancer dans les obligations islamiques et la finance verte pour le financement d'une partie de ses projets liés à la SND 30. Cette option intervient au moment où le pays vient de conclure avec le Fonds

Monétaire International, un nouveau programme de 18 mois adossé à la Facilité de Résilience et de Durabilité. Le nouvel accord vise un développement résilient face aux changements climatiques, et permettre de mobiliser des financements supplémentaires en faveur de l'action climatique. D'où l'option du Gouvernement de migrer vers ces guichets innovants.



Diversification des instruments de financement

En route vers les obligations

vertes et islamiques

Entre la structure inadaptée des ressources des établissements de crédits et la faiblesse des fonds propres des banques, plusieurs défis doivent être relevés pour adresser la problématique de l'épargne longue notamment par la mobilisation de la finance climatique.



Samuel Tela: Directeur de la Trésorerie



Dans le diagnostic posé par Samuel Tela, les Bons du Trésor assimilables représentent la plus grande portion des obligations souscrites par les investisseurs du marché financiers. Pour les maturités de 13 semaines, 26 et 52 semaines, l'on observe une véritable bousculade avec un taux de souscriptions de 73,9%. Mais au-delà de cinq ans, les taux menacent la barre de 0%. «On relève une réelle aversion du marché pour les titres de maturité supérieures à 05 ans, soit pour le long terme;

et de fait, cela constitue un risque de refinancement à cause des ressources à court terme», relève le Directeur de la Trésorerie.

Pour inverser la tendance, il faut tordre le cou aux obstacles à la mobilisation de l'épargne longue. Dans l'ordre, il liste : la structure inadaptée des ressources des établissements de crédit; la faiblesse des fonds propres des banques; l'impact de la politique monétaire menée par la Banque Centrale et enfin, la prise de conscience de l'importance des investissements durables.

S'agissant de la structure inadaptée des ressources, Samuel Tela souligne qu'elles sont en majorité constituées des dépôts à vue, soit environ 79 % des dépôts bancaires dans la CEMAC. De plus, les ressources des banques demeurent inadaptées pour leurs concours à moyen et long termes aux économies de la Zone. Pour la faiblesse des

...les ressources des banques demeurent inadaptées pour leurs concours à moyen et long termes aux économies de la Zone.

fonds propres des banques, ceci découle du fait qu'il est généralement admis que la capacité des établissements de crédit à financer durablement l'économie dépend du niveau de leurs ressources permanentes, notamment les fonds propres. En dépit de leur relèvement du capital social minimum, le système bancaire de la Zone demeure marqué par la faiblesse de ses ressources permanentes.

Quant à l'impact de la politique monétaire, depuis 2021, la Banque Centrale multiplie les décisions visant à renchérir le coût du crédit afin d'y restreindre l'accès. Entre novembre 2021 et mars 2023 par exemple, le Taux d'Intérêt des Appels d'Offres (TIAO), qui régule le coût des crédits que la BEAC accorde aux banques commerciales est passé de 3,25 à 5%, soit une hausse de 175 points de base.

Et enfin, le contexte actuel met en avant des enjeux tels que la transition énergétique, les objectifs de développement durable, et la lutte contre le changement climatique. Du coup, «les investisseurs sont de plus en plus conscients de l'importance de prendre en compte ces enjeux dans leurs décisions d'investissement», détaille Samuel Tela.

La solution à la levée de ces obstacles passe par la diversification des instruments de financement et l'émergence des fonds durables. Les fonds durables ou verts se concentrent sur des investissements qui ont un impact environnemental et social positif. «Ils mobilisent des ressources à long terme en attirant des investisseurs sensibles aux enjeux de durabilité et qui souhaitent soutenir des projets et des entreprises à long terme», propose Samuel Tela. Exemple de l'Etat du Cameroun qui à travers son MINFI travaille actuellement sur son Environmental, Social and Governance (ESG) framework pour l'émission des obligations vertes dès 2024.

Ensuite, il a la promotion des fonds de Private Equity dans la sous-région. Ces fonds permettront aux investisseurs d'accéder à des opportunités d'investissement à long terme dans des entreprises ou des projets de la région CEMAC et de répondre aisément à l'équation du haut du bilan : Ressources stables = Emplois stables.

Enfin, il faut vulgariser la culture financière. Avec la culture financière embryonnaire observée dans la sous-région, il est primordial de multiplier l'éducation de la population sur l'importance de l'épargne à long terme et sécurisé auprès des banques. Ainsi sur le potentiel caché derrière les titres publics pour booster le marché secondaire des titres publics.

Pierre Célestin Atangana



Green finance

A sustainable financial instrument

The 2024 budget year is the first opportunity for the Government to experiment with new taxes, including the carbon tax. With its advent, the Government has the levers it needs to activate investors in this sector. Zoom in.



Green finance refers to all financial instruments designed to finance activities with an explicit environmental protection objective. It encompasses financial activities and operations designed to promote the energy transition and combat global warming. Unlike "traditional" finance, it incorporates an environmental dimension in addition to the pursuit of economic

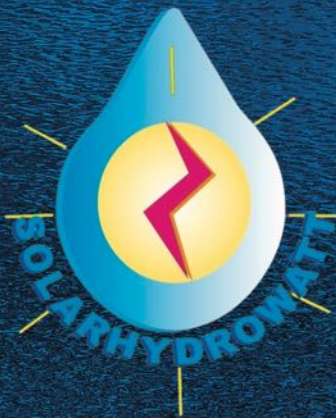
profitability. In short, it finances projects that do not harm the environment, or that enable the development of a sustainable economy.

Green finance is part of sustainable finance, with the aim of contributing to the decarbonization of our economies, the slowing of global warming and the development of an environmentally sustainable economy. To achieve this, green finance relies on a number of instruments and mechanisms, such as green bonds, SRI labels,

green or environmental funds, regulation and monetary and financial policy. The aim of green finance is to support initiatives that contribute to the ecological transition towards a low-carbon economy. These initiatives can range from renewable energy and energy efficiency to sustainable waste and water management.

Since 2020, in response to climate challenges, institutions have increased their green financial commitments tenfold, surpassing the \$1,000 billion mark since the Paris Agreement was signed. This is a major milestone that materializes the ability to deliver unprecedented green financing flows. For Jenji, a provider of expense and benefits management solutions, the sector has seen an increase in assets since 2019. As a result, it has identified a number of important reasons for adopting green finance: Facilitating financial flows by supporting the flow of financial instruments and related services for the development and implementation of sustainable business models, investments and commercial, economic, environmental and social projects; identifying new business opportunities for investors; improving the flow of financing towards the energy transition. For this company, green finance is the future of the financial sector, thanks to innovative financial mechanisms and support for investments in projects with positive, sustainable externalities.

PCA



Microcentrale hybride hydro-solaire de Fotetsa



Micro barrage seuil



Groupe turbo alternateur



Conduites forcées

Projet Nkam/Menoua/Mezoung (100 MW hybride)



Présentation du projet à la conférence Hydro 2023

NOS DOMAINES D'ACTIVITÉS:

- Hydroélectricité
- Systèmes hybrides hydro-solaire
- Electricité moyenne et basse tension

NOS SERVICES

- Etudes;
- Maîtrise d'Œuvre;
- Travaux.

NOS CONTACTS

Tel: +237 696883796/222313464
 email: contact@solarhydrowatt.com
 Site web: www.solarhydrowatt.com

HYPOSO

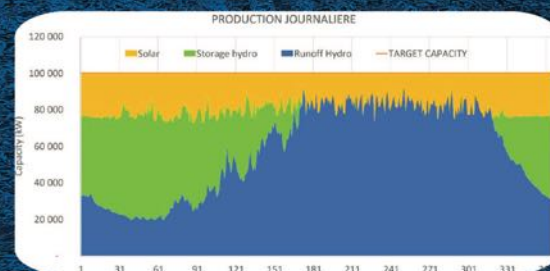
Renforcement des capacités des acteurs du secteur



Visite de site



Profil de production journalière conférence Hydro 2023



CAS

CHALLENGE AIR SEA CAMEROON
 INTERNATIONAL FORWARDER
 AG ATAF N°10.24.06

L'assurance d'un service parfait



Nos services :

- TRANSPORT NATIONAL ET INTERNATIONAL (MARITIME, AIR, TERRESTRE)
- COMMISSIONNAIRE EN DOUANE AGRÉE
- DÉMÉNAGEMENTS

AEROPORT DE DOUALA
 ZONE FRET - BP 13 280 Douala
 Tél. + 237 243 122 168
www.challengeairsea.com



Finance islamique

3100 milliards d'euros

d'actifs prévus en 2024

Le secteur était très discret. Pourtant, il présente d'importantes opportunités de financement du développement économique et des Etats.

Les instruments de la finance climatique

Les obligations vertes, qui sont semblables aux obligations «classiques» en cela qu'elles représentent des titres de dette. Cependant, l'argent emprunté sert à financer des projets à vocation écologique.

Le Marché au carbone, où sont alloués des «droits à polluer» qui peuvent être échangés sur un marché. Ainsi, les acteurs qui souhaitent polluer plus, doivent acheter des droits supplémentaires, ce qui incite à diminuer l'émission de gaz à effet de serre;

Les Bonus-malus écologiques, visent à augmenter le coût d'achat des voitures polluantes et à alléger celui des voitures peu polluantes pour en inciter l'achat. C'est l'application du principe «pollueur-payeur»;

Placements et travaux verts sont des avantages fiscaux pour les particuliers. Des avantages fiscaux sont ainsi créés pour inciter les contribuables à améliorer l'efficacité énergétique de leur maison ou à favoriser les énergies durables.

La taxe carbone quant à elle, vise à augmenter le coût des activités émettrices de gaz à effet de serre pour inciter les agents économiques à trouver des énergies alternatives.

PCA

Le terme finance islamique recouvre l'ensemble des transactions et produits financiers conformes aux principes de la loi coranique. Celle-ci consacre l'interdiction de l'intérêt, de l'incertitude, de la spéculation, l'interdiction d'investir dans des secteurs considérés comme illicites à l'instar des industries brassicoles notamment la bière et autres liqueurs et spiritueux, le tabac ou encore les paris sur les jeux, etc. La finance islamique prône également le respect du principe de partage des pertes et des profits.

Ce secteur de la finance mondiale encore méconnu il y a quelque temps, connaît selon les experts du domaine, une forte progression depuis plusieurs années et représentait, en 2019, près de 2 400 milliards d'euros d'actifs à travers le monde. Ceux-ci pourraient franchir la barre de 3 100 milliards d'euros d'actifs en 2024.

Dans certains pays, la France notamment, des aménagements fiscaux sont mis en place pour favoriser les montages de finance islamique question d'attirer les investisseurs du Proche-Orient. Ces mesures concernent deux des principaux outils de la finance islamique : la murabaha et les sukuk.

La Murabaha est un contrat de vente au terme duquel un détenteur d'actifs islamiques, les cède à un financier islamique qui les revend à un investisseur moyennant un prix payable à terme

(vente à tempérament).

Quant aux sukuk et les produits financiers assimilés, ce sont des titres représentant pour leur titulaire, un titre de créances ou un prêt dont la rémunération et le capital sont indexés sur la performance d'un ou plusieurs actifs par l'émetteur. Ces actifs sont affectés au paiement de la rémunération et au remboursement des sukuk ou des produits assimilés.

Souvent, les opérations liées à la Murabaha bénéficient de la neutralité fiscale au regard des droits d'enregistrement car, le double transfert de droit de propriété ne donne pas lieu à doubles droits d'enregistrement ; ou encore de la déductibilité fiscale de la rémunération versée au titre des Sukuk. En dehors de ces deux produits les plus connus, l'on compte également l'Ijara qui un contrat par lequel la Banque achète un équipement ou un immeuble au comptant, puis le loue en Ijara à son client pour une période déterminée. Ijara-wa-Iqtina, Istisna, Mudaraba, les Musharaka, Qard Hasan ou encore le Salam sont d'autres instruments financiers de la finance islamique.

Comme avantage, assure la Banque mondiale dans un rapport, elle promet une répartition juste et équitable des revenus et de la richesse. Parce qu'elle est très connectée à l'économie réelle et qu'elle repose sur le partage des risques, la finance islamique peut contribuer à l'amélioration de la stabilité du secteur financier. Elle peut aussi, poursuit



Mme Sylvie Eyeffa, Directrice des Affaires Economiques: cheville ouvrière de la finance islamique au Ministère des Finances

l'institution de Bretton Woods, permettre d'intégrer au système financier formel ceux qui en sont actuellement exclus pour des motifs culturels ou religieux.

Aussi, contrairement à la finance classique, la finance islamique est-elle basée sur le partage des risques et les financements garantis par des actifs. Dans la finance islamique, les clients des banques détiennent directement des actifs réels dans la sphère réelle de l'économie, ce qui réduit leur aversion au risque.

D'après la Banque Mondiale, la finance islamiques s'articule autour de quatre piliers

fondamentaux : une structure institutionnelle solide accompagnée de politiques publiques appropriées ; une gouvernance prudente et des dirigeants responsables; la promotion d'une économie basée sur le partage des risques et l'esprit d'entreprise; l'inclusion financière et sociale.

Cependant, souligne le rapport, un certain nombre de mesures doivent être prises pour accroître l'efficacité de la finance islamique et mettre pleinement à profit sa capacité à réduire les inégalités. Celles-ci passent par une harmonisation améliorée, la mise en place et l'application des réglementations; la création des institutions qui fournissent des

informations sur le crédit et d'autres sujets, afin de faciliter les financements sur fonds propres, en particulier au profit des PME et des microentreprises; le développement des marchés financiers et les sukuk afin de favoriser le financement de grands projets d'infrastructure; assurer l'homologation réglementaire des produits financiers issus d'autres territoires de compétence et développer ainsi les marchés grâce à des transactions internationales.

PCA



Afriland First Bank
البنك الإسلامي

Pionnier de la Finance Islamique au Cameroun

La First Bank dispose d'une gamme assez large des produits islamiques qui vous permettent de financer vos projets et d'investir vos fonds suivant les normes et principes de la loi Islamique (Charia), notamment : l'interdiction de la riba, de l'incertitude (gharar/maysir), de la spéculation, l'interdiction d'investir dans des secteurs considérés comme illicites (alcool, tabac, paris sportifs...).



COMPTES DISPONIBLES

- Compte chèque islamique ;
- Compte courant islamique entreprise ;
- Compte de dépôt islamique ;
- Compte d'épargne pèlerinage.

Prenez rendez-vous auprès d'un Gestionnaire dans nos guichets spécialisés.

- YAOUNDE (*Afriland First Bank Retraite*)
- DOUALA (*Akwa*)
- GAROUA (*Afriland First Bank Garoua*)

Notre partenaire
Groupe BID



Partenaire agréé du Gouvernement dans la Gestion du hadj
Depuis plus de 15 ans, la First Bank accompagne les pèlerins à la Mecque

TELEPHONE

- 222 23 30 68
Des conseillers en ligne disponibles jusqu'à 18h du lundi au vendredi.
- 222 518 050
Des conseillers disponibles 24h/24 - 7j/7.

WHATSAPP

- 680 058 005
Des conseillers disponibles 24h/24 - 7j/7.

E-MAIL

- fenetre_islamique@afilandfirstbank.com
- qualite@afilandfirstbank.com

SITE INTERNET

- www.afilandfirstbank.com

Islamic finance

3,100 billion euros

in assets by 2024

The sector was very discreet. Yet it offers major opportunities for financing economic development and national development.

The term Islamic finance covers all financial transactions and products that comply with the principles of Koranic law. This law forbids interest, uncertainty and speculation, and prohibits investment in sectors considered illicit, such as the brewing industry (beer and other liqueurs and spirits), tobacco and gambling. Islamic finance also advocates respect for the principle of profit and loss sharing. According to experts in the field, this sector of global finance, which was still littleknown some time ago, has been growing rapidly for several years, and in 2019 accounted for almost 2,400 billion euros in assets worldwide. This figure could rise to 3,100 billion euros by 2024.

In some countries, notably France, tax incentives have been introduced to promote Islamic finance schemes to attract investors from the Middle East. These measures concern two of the main tools of Islamic finance: murabaha and sukuk. Murabaha is a sales contract under which a holder of Islamic assets transfers them to an Islamic financier, who then sells them on to an investor in return for a price payable in installments.

As for sukuk and similar financial products, these are securities representing, for their holder, a debt security or a loan whose remuneration and capital are indexed to the performance of one or more assets by the issuer. These assets are used to pay the remuneration and repay the sukuk or similar products. Murabaha transactions are often tax-neutral in terms of registration fees, as the double transfer of ownership rights does not give rise to double registration fees, and



Sukuk remuneration is tax-deductible. In addition to these two best-known products, there is also the Ijara, a contract under which the Bank buys equipment or a building for cash, then rents it out in Ijara to its customer for a fixed period. Other Islamic financial instruments include Ijara-wa-Iqtina, Istisna, Mudaraba, Musharaka, Qard Hasan and Salam.

As an advantage, asserts the World Bank in a report, it promotes a fair and equitable distribution of income and wealth. Because it is closely linked to the real economy and is based on risk sharing, Islamic finance can help improve the stability of the financial sector. It can also, says the Bretton Woods institution, help integrate into the formal financial system those who are currently excluded for cultural or religious reasons. So, unlike conventional finance, Islamic finance is based on risk-sharing and assetbacked financing. In Islamic finance, bank customers hold real assets directly in the real sphere of the economy, thus reducing their risk aversion.

According to the World Bank, Islamic finance revolves around four fundamental pillars: a solid institutional structure accompanied by appropriate public policies; prudent governance and responsible management; promotion of an economy based on risk-sharing and entrepreneurship; and financial and social inclusion.

However, the report stresses that a number of steps need to be taken to increase the effectiveness of Islamic finance and take full advantage of its ability to reduce inequalities. These include improved harmonization, implementation and enforcement of regulations; the creation of institutions that provide information on credit and other matters, in order to facilitate equity financing, particularly for the benefit of SMEs and microenterprises; the development of financial markets and *şukuk* in order to promote the financing of major infrastructure projects; ensuring the regulatory approval of financial products from other jurisdictions and thus develop markets through international transactions.

PCA

**Financements**

Sukuks : une niche à explorer

Pour accéder aux nombreux types de fonds islamiques, tels que les fonds indiciels islamiques, les fonds de capital-investissement conformes à la Charia, les fonds actions islamiques, les fonds de private equity, les ETF conformes à la Charia, les fonds Mourabaha, les fonds de matières premières islamiques et les fonds Ijara, les Etats ou les postulants doivent observer un certain nombre de critères.



Selon les experts, «toute émission de sukuks commence par l'identification d'un pool d'actifs sous-jacents conformes aux principes de la finance islamique.

A l'origine, ce pool d'actifs est détenu par l'émetteur des sukuks, qui peut être assimilé à une collection de droits à des flux économiques futurs.

Effectivement, les droits de propriétés attachés au pool d'actifs sont transférés à une entité économique ad-hoc, sous la forme d'un fonds commun (Special Purpose Vehicle, en

anglais), qui détient ses droits pour le compte des investisseurs (souscripteurs des sukuks), en contre partie de leur paiement du prix des sukuks. Le SPV est donc l'émetteur légal des sukuks en recourant à la titrisation.

Les liquidités reçues par ce véhicule d'investissement en contrepartie de l'émission des sukuks, servent à rémunérer l'émetteur de sa cession des droits attachés au pool d'actifs et la maturité des sukuks. Puis, les actifs sous-jacents font l'objet d'une revente dont les recettes de cette dernière servent à rembourser le principal de

l'émission». Les sukuks connaissent un succès commercial très important dans le monde. En 2021, le montant total d'émission de sukuks a atteint 250 milliards de dollars, soit une hausse de 39% par rapport à 2020. En effet, au 31 mars 2022, le montant total des sukuks est de 722,8 milliards de dollars dans le monde. De plus, les émissions de sukuks intéressent de plus en plus des pays tels que le Japon, le Royaume-Uni et la France.

PCA

Finance verte

Respect de l'environnement et bonne gouvernance

La mobilisation des fonds verts exige le respect de nombreuses contraintes et exigences environnementales, sociales et de gouvernance.

La finance responsable regroupe l'ensemble des initiatives et réglementations qui visent à favoriser des investissements dits «socialement responsables» (ISR). Le caractère socialement responsable est défini par une grille reposant sur trois critères : l'aspect environnemental, social ou de gouvernance (ESG). Ainsi, l'ISR repose sur une épargne investie dans des projets qui ont pour objectif d'allier d'une part, l'efficacité financière, et le respect de l'environnement (E), la considération et le bien-être des salariés (S), et enfin les bonnes pratiques de gouvernance (G : transparence sur la rémunération des dirigeants, lutte contre la corruption, féminisation du conseil, etc.) d'autre part.

Puis, la finance verte regroupe les initiatives et réglementations visant à faciliter les investissements dont l'impact est positif sur l'environnement, en favorisant la transition énergétique ou bien la lutte contre le réchauffement climatique.

D'après une récente étude du cabinet d'audit PricewaterhouseCooper Luxembourg, les émissions d'obligations vertes, sociales et durables devraient atteindre 1 400 milliards d'euros d'ici 2026 voire 1 600 milliards dans un scénario plus optimiste, soit une augmentation de 500 milliards d'euros par rapport à 2021. «Les considérations relatives à la durabilité, et en particulier à l'environnement, sont passées d'élément «gadget» à celui d'élément indispensable, reflétant les nouvelles exigences réglementaires et l'évolution des attentes de la société, en particulier en Europe», ajoute le cabinet.



Le cabinet d'audit ajoute que les nouvelles émissions d'obligations vertes atteindront au moins 691,2 milliards d'euros d'ici 2026, tandis que les obligations sociales représenteront 317,1 milliards d'euros et les

obligations durables 391,8 milliards d'euros. Seulement, l'offre reste encore relativement limitée en termes d'obligations d'État.

PCA

SIC : au service de l'habitat pour tous

Depuis sa création en 1952, la Société Immobilière du Cameroun (SIC) s'est engagée dans la mission cruciale de fournir des logements décents à travers le pays. Après une période de défis, la SIC a réaffirmé son engagement envers la vision d'un Cameroun où chaque individu a accès à un logement adapté. Ces dernières années, la SIC a entrepris une transformation remarquable pour répondre aux besoins de logement de toutes les couches sociales.



Dr Ahmadou SARDAOUNA
Directeur Général de la SIC

Depuis sa création en 1952, la Société Immobilière du Cameroun (SIC) a été un pilier dans la mise en œuvre de la politique gouvernementale en matière d'habitat social. Avec un capital majoritairement détenu par l'État, les Collectivités Locales Décentralisées et le secteur privé, la SIC s'est engagée à produire des logements décents, en priorité des logements sociaux, et à les commercialiser par divers moyens, notamment la location simple, la vente cash ou à tempérament.

Le déficit de logements au Cameroun, estimé à environ 2 millions d'unités, a été exacerbé par la croissance démographique, l'exode rural et la dégradation du parc immobilier existant. Face à cette réalité, la SIC a joué un rôle essentiel dans la mise en œuvre de programmes gouvernementaux visant à répondre à cette demande croissante. En 2009, le

lancement du Programme Gouvernemental de Construction de 10 000 Logements Sociaux et d'Aménagement de 50 000 Parcelles Constructibles a marqué une étape importante dans cette direction, avec la SIC agissant en tant que Maître d'Ouvrage Délégué.

Cependant, malgré ses efforts, la production de logements par la SIC n'a pas toujours suivi une trajectoire linéaire. Une analyse historique révèle des périodes de forte production, notamment dans les années 70 et 80, suivies de périodes de récession où l'État s'est désengagé des activités de production, impactant ainsi les opérations de la SIC. Malgré ces défis, la SIC a continué à œuvrer pour la construction et la gestion de logements, avec un accent renouvelé sur la qualité et la durabilité.

La SIC est confrontée à plusieurs défis dans ses efforts pour répondre à la demande croissante de logements. Des problèmes tels que la complexité des transactions foncières, la gestion des copropriétés et la salubrité des espaces demeurent des préoccupations majeures. Cependant, des mesures

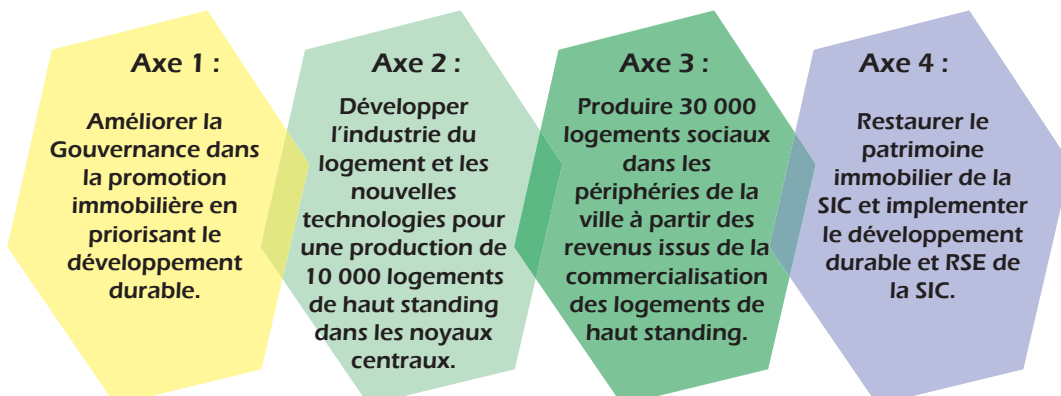
ont été prises pour aborder ces défis, notamment la création d'un Comité Foncier et l'élaboration d'un Code de Résidence pour garantir une gestion efficace des copropriétés.

Une Vision Ambitieuse pour l'Avenir

La vision de la SIC, articulée autour de l'horizon 2035, est audacieuse : "Faire de la Société Immobilière du Cameroun un véritable outil de production capable de répondre de manière massive, régulière et adaptée à la demande de logements de toutes les couches sociales." Cette vision est une réponse directe à l'appel du Chef de l'État pour une stratégie ambitieuse de construction de logements sociaux.

Ces axes d'action démontrent l'engagement de la SIC à relever les défis actuels tout en posant les bases d'un avenir où le logement décent est accessible à tous les citoyens camerounais.

Cette vision ambitieuse se traduit par quatre axes d'action prioritaires :



Avec une gouvernance efficace et des actions concertées, la SIC est prête à relever le défi de l'habitat pour tous au Cameroun.



La résidence le Mfoundi à Yaoundé - Quartier Hippodrome

Des Actions Concrètes pour Réaliser la Vision:

Au cours des années 2019 à 2023, la SIC a entrepris une série d'actions concrètes pour transformer sa vision en réalité.

Sur le Plan Financier : La restructuration du capital, l'amélioration de la gestion de la trésorerie, la mobilisation des ressources d'exploitation, et la restauration de la confiance auprès des institutions financières ont été parmi les priorités de la SIC. Ces mesures ont permis de stabiliser les finances de la société et de poser des bases solides pour la mise en œuvre de projets ambitieux.

Sur le Plan Sociétal : La SIC a également pris des mesures pour améliorer les conditions de vie de son personnel, notamment en assurant le paiement intégral des arriérés et en souscrivant à une police d'assurance maladie. Ces initiatives témoignent de l'engagement de la SIC envers le bien-être de ses employés, qui jouent un rôle essentiel dans la réalisation de sa mission.

Sur le Plan Foncier et Technique : La SIC a intensifié ses efforts pour sécuriser les titres fonciers et a lancé plusieurs projets de construction et de

réhabilitation. Des partenariats stratégiques avec des entreprises locales et internationales ont été conclus pour accélérer la production de logements de haute qualité à travers le pays. Des projets pilotes ont été lancés dans plusieurs villes, avec pour objectif ultime de résoudre le déficit de logements qui affecte le Cameroun.

Sur le plan fonctionnel, la SIC prévoit de renforcer sa présence dans les centres urbains pour maximiser les gains et réinvestir dans la construction de logements sociaux en périphérie. En se positionnant comme un acteur immobilier institutionnel de l'État, elle garantit une gestion efficace des ressources. De plus, en assurant la Maîtrise d'Ouvrage Déléguée pour les Collectivités territoriales décentralisées, elle renforce leurs capacités de construction. La collaboration avec les agents immobiliers privés est également envisagée pour réaliser des projets financièrement et techniquement viables. L'introduction du paiement électronique par Mobile Money facilitera les transactions, tandis que la création d'un méga bureau d'études renforcera les capacités de planification. La réactivation du Triptyque SIC/MAETUR/CFC associé au FEICOM stimulera la dynamique de développement.

Sur le plan de la production, la SIC s'engage à accroître l'offre en logements sociaux à travers plusieurs mesures clés. La constitution de réserves foncières est essentielle, nécessitant une augmentation substantielle de la disponibilité des terrains par les pouvoirs publics. La mobilisation de financements adaptés, tant privés que publics, est cruciale pour soutenir les projets à long terme. L'allègement de la fiscalité sur la construction permettra de réduire les coûts de production, favorisant ainsi l'accès au logement pour les populations à revenus modestes. La promotion du logement locatif offre une alternative viable pour répondre aux besoins des couches les plus vulnérables de la société. Le développement des Technologies Alternatives de Construction (TAC) permettra de réduire les coûts et les délais de construction, tout en favorisant la création d'emplois. La densification urbaine, en rénovant les anciennes cités, contribuera à une utilisation plus efficace de l'espace urbain.

En conclusion, la réalisation de cette vision ambitieuse dépend de trois éléments essentiels : la disponibilité des réserves foncières, la mobilisation de financements adaptés et l'allègement de la fiscalité dans le secteur de l'habitat. Avec une gouvernance efficace et des actions concertées, la SIC est prête à relever le défi de l'habitat pour tous au Cameroun.

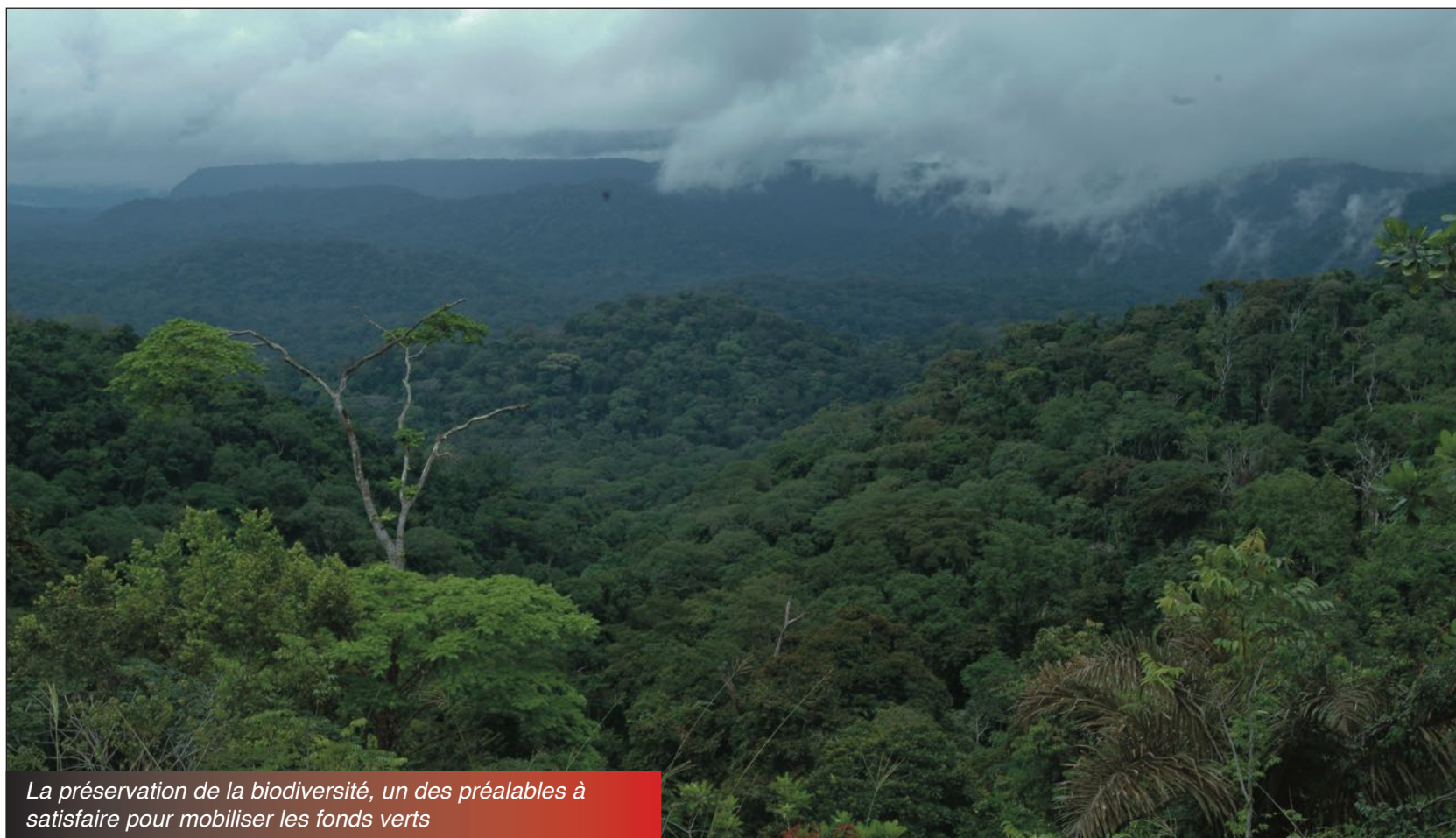


SOCIÉTÉ ANONYME AVEC C.A. AU CAPITAL DE 75 000 000 000 FCFA
Siège social : 510, Avenue de l'Indépendance, Hippodrome – B.P. : 387 Yaoundé - CAMEROUN
Tél. : +237 699 80 41 69 / 699 91 15 18 - E-mail: info@sic.cm - www.sic.cm

**Actions**

Le Cameroun a encore des efforts à fournir

Selon la Banque Mondiale, nombre d'écueils doivent être levés si le pays veut attirer des financements durables.



La préservation de la biodiversité, un des préalables à satisfaire pour mobiliser les fonds verts

Selon la Banque Mondiale, pour libérer tout le potentiel du secteur privé camerounais en matière de financements verts, il faudra éliminer plusieurs contraintes. De fait, le rapport national 2022 sur le climat et le développement sur le Cameroun, fait état de ce que les progrès en matière de développement sont entravés par la faible

productivité rurale, la faiblesse de l'environnement des affaires pour les secteurs privés formel et informel, la fragilité croissante et la mauvaise gouvernance dans les secteurs public et privé.

Ces contraintes, poursuit la Banque Mondiale, se sont aggravées avec la détérioration de la situation sécuritaire et la pandémie de COVID-19 et s'accroîtront

avec les défis croissants du changement climatique, de l'urbanisation et de la pression démographique.

Pour ces experts, alors que ces contraintes pèsent lourdement, il n'a pas été considéré comme une priorité de veiller à ce que des modèles d'entreprises durables soient intégrés aux plans d'affaires des entreprises privées. Jusqu'en 2022, l'approche de la



plupart des entreprises au Cameroun, comme c'est souvent le cas dans le monde, consistait à se concentrer sur la réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre, plutôt que sur la lutte contre les risques et les impacts actuels et en évolution du changement climatique.

Aussi ont-ils formulé un certain nombre de recommandations pour que le pays renforce son attractivité en matière d'investissements et de financements verts. Ainsi, dans l'Agriculture climato-intelligente, le pays doit appuyer le portefeuille des neuf investissements prioritaires et intégrés de l'Alliance Climatique Internationale. Les autorités devront également veiller à appuyer la capacité d'actions des femmes dans l'adaptation au changement climatique et cibler les désavantages structurels de celles qui sont exploitantes agricoles question d'améliorer la productivité rurale et la sécurité alimentaire.

Il sera aussi question de créer des opportunités pour les villes, car elles auront

l'occasion de mettre en œuvre des politiques d'adaptation équitables, une planification équitable de l'adaptation ainsi qu'une mobilisation communautaire avec des actions spécifiques aux aléas. En matière d'énergie électrique, il faudra améliorer la performance d'exploitation des compagnies d'électricité par la réduction des pertes, adopter une discipline pour le paiement des factures d'électricité par les entités publiques et entreprises publiques, et enfin, mettre en place des tarifs permettant le recouvrement des coûts.

Les investissements dans des infrastructures scolaires climato intelligentes seront nécessaires. Il va falloir également combiner l'assurance contre les risques climatiques et la protection sociale dans le cadre d'une approche globale de stratification des risques.

En matière d'enseignement, une réforme des programmes d'enseignement et des investissements dans les compétences climato intelligentes pour les secteurs critiques devront être engagées. Du point de

vue législatif, une loi nationale relative au changement climatique décrivant les rôles, les responsabilités et les mandats des institutions nationales, et établissant des mécanismes de coordination clairement définis devra être votée et promulguée dans les brefs délais.

Le Gouvernement devra inclure dans la loi relative à la décentralisation, des dispositions sur le rôle et les responsabilités des administrations locales en matière d'action climatique, y compris les lignes budgétaires pour le financement de l'action climatique.

Enfin, reste attendue, l'opérationnalisation du comité interministériel visant à contribuer à l'établissement d'une réponse à l'échelle de l'ensemble du gouvernement au changement climatique à travers l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques.

PCA



Islamic bank accounts

Encouraging community action

Despite the rigour of the Koran, there are bank customers who have accounts that operate according to the rules of Islamic finance in Cameroon.

The community regulations concerning the Islamic finance activity were adopted in November 2022. They came into force during the 2023 financial year. However, the methods of operation of Islamic investment accounts are not yet defined by community texts. However, five retail banks, Société Générale of Cameroon, Afriland First Bank, CCA Bank, UBA, already had an offer of Islamic savings accounts in 2022. Most other establishments have discussed these issues as a result of the needs that are regularly expressed by customers.

According to these banking establishments, certain customers sometimes wish to have accounts that are distinct from their current accounts, so that they can save money that they will use later for carrying out special projects (pilgrimages to Mecca, Islamic investment, etc.). In line with the principles of Islam, they require that no interest is paid on these accounts. This is a boon for them, as Islamic savings accounts make it possible to freely make use of stable deposits.

However, they raise a problem about compliance with the laws & regulations about the banking conditions that lay down the principle of paying interest. As a result, the banks have set up three types of practices: the non-exploration of the possibility for Islamic savings puts into question compliance with the rules.

Other establishments, such as ECOBANK, Société Générale of Cameroon, Afriland First Bank, open Islamic savings accounts that operate like current accounts. Finally, there



are banks, especially UBA, that are innovating by signing agreements with customers, who authorise the interests generated to be held in a separate account and then used later for financing service

projects (donations, assistance to people in difficulty, etc.), by the bank or by the customers themselves.

PCA



Expérience d'ailleurs

Le carton plein du Gabon

Grâce à Africa Bright Securities, une société de bourse, le pays a mobilisé 20 milliards de Fcfa sur la période 2021-2026 au taux de 7,5% en décembre 2021.



La Baie des Rois à Libreville: Les fonds verts sont passés par là

Les premières émissions d'obligations vertes de la zone CEMAC ont été menées avec succès par Africa Bright Securities (ABS), pour le compte de la société gabonaise Façade Maritime du Champ Triomphal (FMCT). L'opération a porté sur deux emprunts obligataires verts "FMCT 2021-2026", pour un montant global de 20 milliards de Fcfa, rémunérés au taux annuel de 7,50% brut sur une période de 5 ans, dont deux années de différé en capital. La période de souscription fixée du 15 au 23 décembre 2021, a connu une forte adhésion des investisseurs locaux, la clôture des opérations ayant été précédée par la collecte de la totalité du montant recherché.

Les fonds collectés ont contribué au financement des études et la construction d'immeubles de bureaux, d'un hôtel et d'un centre de conférences sur le site de la Baie des Rois. Selon Narcisse Konan Directeur Général d' Africa Bright Securities, Société de bourse, arrangeur de l'opération, « le choix des obligations vertes vise à promouvoir le rôle du marché financier dans le financement de la transition écologique, sociale et durable à un coût relativement moindre que les obligations classiques. ».

Pour le cas de la FMCT, les bâtiments feront l'objet d'une certification écologique Excellence in Design for Greater Efficiency (EDGE), développée par la Société financière internationale (SFI), avec pour objectif de réduire l'empreinte environnementale dans la consommation d'énergie directe, la

consommation d'eau, l'usage des matériaux de construction.

Pour mener à bien ce projet d'aménagement urbain, il y a eu nécessité combiner diverses sources de financement d'investisseurs privés institutionnels locaux et internationaux. Dans le but d'assurer la mobilisation effective de la somme nécessaire sur le marché régional, la FMCT a sollicité les services de Africa Bright Securities en qualité d'Arrangeur et Chef de file de l'opération, dont la réussite de la démarche est aujourd'hui une référence.

Pour rappel la FMCT est une filiale du Fonds Gabonais d'Investissements Stratégiques (FGIS) en charge du développement du projet de la Baie des Rois, un ambitieux projet qui consiste en la création d'un centre d'affaires et de loisirs au cœur de Libreville.

PCA



Georges Meka Abessolo, Ingénieur agronome, économiste financier,
Directeur Général du Cabinet Risks Mitigation LLC,

décrypte la portée stratégique de l'option du Cameroun de se rendre sur les marchés des obligations vertes et islamiques cette année.

Les financements verts, une opportunité pour les projets d'infrastructures

Le Cameroun s'engage dès l'année prochaine à diversifier ses instruments de financement du budget en sollicitant les obligations vertes. Le pays peut-il satisfaire les exigences de ce type d'investisseurs en ce moment ?

Le Cameroun qui dispose du deuxième massif forestier d'Afrique après la RDC, soit environ 22,5 millions d'hectares et 5^{ème} pays africain par sa biodiversité biologique, a effectivement une capacité de générer des revenus issus de la taxe carbone, mais également des financements verts si et seulement s'il institutionnalise un cadre national de transition énergétique et de lutte contre le réchauffement climatique. Celui-ci devrait intégrer les standards déjà reconnus au niveau mondial que sont les Green Bond Principles, International Climate Bonds Standard et le European Union Action Plan on Sustainable Finance. Au niveau mondial, les émissions d'obligations vertes et financements verts sont passés de 5.2 milliards de dollars en 2012 à plus de 487 milliards de dollars en 2022, soit une hausse de 9365% en 10 ans et représente ainsi une opportunité de financements nouveaux pour les projets d'infrastructures du Cameroun à des taux d'intérêts bas et à des maturités plus longues tout en préservant l'environnement.

Pour mobiliser ce type de financement, on imagine qu'il faut une ingénierie particulière et être à même de prouver des dispositions en faveur de la déforestation, de la protection de l'environnement, etc. Le Cameroun en est-il capable?



Georges Meka Abessolo, ingénieur agronome, économiste financier,

Une fois le cadre national des financements verts et obligations vertes institutionnalisés, le Cameroun constituera une attractivité d'investissements pour les fonds verts car, ledit cadre aura défini entre autres pour le secteur public et le secteur privé, la qualification des projets verts, l'éligibilité des types de projets verts, la certification des projets verts, le calcul des gains environnementaux, le suivi et reporting des indicateurs sociaux, environnementaux et de gouvernance et la sélection des contrôleurs indépendants.

Avec un tel cadre légalisé, le Cameroun peut amorcer avec assurance, le financement de la transition énergétique, la lutte contre le réchauffement climatique et la décarbonation de son économie. Des projets tels que les barrages hydro-électriques, l'exploitation minière et pétrolière, les transports, l'agriculture et le BTP sont à priori éligibles aux financements verts ; car, directement liés à l'environnement, au social et à la gouvernance mais aussi avec une efficacité énergétique et une capacité de réduction des émissions directes et indirectes de carbone.



Des projets tels que les barrages hydro-électriques, l'exploitation minière et pétrolière, les transports, l'agriculture et le BTP sont à priori éligibles aux financements verts

On n'a pas grande souvenance de succès des pays africains dans la mobilisation de ce type d'obligations. En dehors du Gabon en Afrique, quels avantages offre la finance verte pour le financement du déficit budgétaire ?

L'Afrique est en phase d'amorçage de sa transition énergétique et de lutte contre le réchauffement climatique. Plusieurs pays et institutions régionales sont en cours de finalisation de leur cadre de mobilisation et gestion des fonds verts ou bleus. Il y a effectivement des bénéfices tangibles à saisir pour le Cameroun qui dispose non seulement des opportunités de développement économiques mais aussi des espaces verts tels que le 2^{ème} massif forestier du bassin du Congo (22 millions d'hectares) et le 4^{ème} pays d'Afrique avec la faune et flore riche et diversifiée. Des initiatives récentes et innovantes des fonds bleus à l'instar de celle lancée par le Gabon, appelée « dette pour nature », a permis à ce pays de faire une opération de rachat de ses euros obligations, donc de réduction de sa dette extérieure de 500 millions de dollars, soit 267,1 milliards Fcfa en contrepartie de la préservation de sa faune et de sa flore, utiles à la protection et la

préservation environnementales dans le monde.

Quelle différence y a-t-il entre la finance traditionnelle et la finance verte ?

La finance verte regroupe les activités et opérations financières œuvrant en faveur de la transition énergétique et de la lutte contre le réchauffement climatique. Contrairement à la finance « traditionnelle », elle intègre donc une portée environnementale avec des standards spécifiques sur l'utilisation des méthodes et équipements écologiques, en plus de la recherche de la rentabilité économique.

Propos recueillis par PCA

Les Dossiers du MINFI



La Finance de Proximité



Finance inclusive

Le rôle des établissements de microfinance

Le virage vers la modernisation des services et la dématérialisation des procédures est irréversible. Des Impôts à la Douane en passant par le Budget, le Trésor, le Centre national de développement de l'informatique, etc., le train de la révolution numérique est en marche au ministère des Finances pour rapprocher les usagers des services administratifs et des décideurs, lutter contre la fraude et l'évasion

fiscale, doper la collecte des recettes, limiter et réduire les délais de traitement des dossiers ainsi que les arnaques de toute nature, sécuriser les recettes fiscales-douanières et non fiscales, etc. Zoom sur une administration en pleine transformation digitale et qui ambitionne de s'arrimer aux standards internationaux en matière d'innovations numériques.



Inclusive finance

A national strategy to open access to financial services to 65% of adults

The document that the Government has just drafted, through the Ministry of Finance, requires financing of 37.7 billion FCFA over 5 years for its implementation.



Inclusive finance: including all the social layers in the formal financial circuit

After the document was drafted in 2014, its implementation was much delayed (it only started in 2017), and ‘the weakness of the analysis of the data about demand did not make it possible to take into account the needs of customers in a

more targeted manner in the action plans’, so the government had to update its National Inclusive Finance Strategy (SNFI) in 2023. ‘The Cameroonian Government, with the technical and financial support of the United Nations Development Programme (UNDP), undertook the upgrading of its National Inclusive Finance Strategy, which was

drafted in 2014, while taking into account the new aspects of the context, with special attention to the issue of innovation, digital finance and Islamic finance’, said Louis Paul Motazé, the Minister of Finance.

Cameroon’s updated SNFI, which was drafted after a participatory process, will, we have learnt, form part of the 2020-2030



The national strategy on the march

National Development Strategy (SND30). This benchmark, which will guide the Government's development actions in the coming decade, especially aims at raising the size of the country's banking network to 30 establishments, as against 19 currently, and substantially increase the rate of people who have bank accounts, so as to reach 80% of the population in 2030, compared to scarcely 30% today. To enable this government ambition to be fulfilled, the updated SNFI, which will be implemented over the period from 2023 to 2027, fixed the 'global and measurable goal (...) by ensuring, in the next 5 years, the access and the use of a wide range of appropriate products and financial services at affordable costs for 65% of the adult population of Cameroon, with special stress on rural inhabitants, women and young people, socially vulnerable groups and Micro, Small and Medium-Sized Enterprises (MSMEs)'.

To fulfill the Cameroonian government's dream, the SNFI was built up around six

pillars. They are the improved quality, availability and accessibility of the range of products and financial services in the country, facilitating access to financing in favour of value chains of agricultural and agri-food Micro, Small and Medium-Sized Enterprises, the promotion of innovation and digital finance, the promotion and development of Islamic finance, whose opportunities are still little-known in Cameroon, the promotion of financial education and consumer protection and improving the statutory and fiscal framework of the stakeholders of the financial sector.

According to the designers of the SNFI, the implementation of this action plan requires a global financial budget of 37.7 billion FCFA, to mobilise both the financial resources of the State and the stakeholders of the private sector and the technical and financial partners of the country. An analysis of expenditure items leads to the conclusion that most of the budget will be devoted to improving access and to the quality of the

products and financial services. This element of the strategy will account for 28.8% of the general budget, 11.2 billion FCFA. The second element, which is facilitating access to financing for agricultural and agri-food MSMEs, will account for 10.6 billion FCFA, which is 28% of the total budget. 9.2 billion will be devoted to the development of digital finance, 3.7 billion FCFA for the promotion of Islamic finance, while the promotion of financial education and the improvement of the regulatory and fiscal framework will account for 2.3 billion and 615 million FCFA respectively.

Brice R Mbodiam

CAS

**CHALLENGE AIR SEA CAMEROON
INTERNATIONAL FORWARDER**

AG ATAF N°10.24.06

*L'assurance d'un
service parfait*



Nos services :

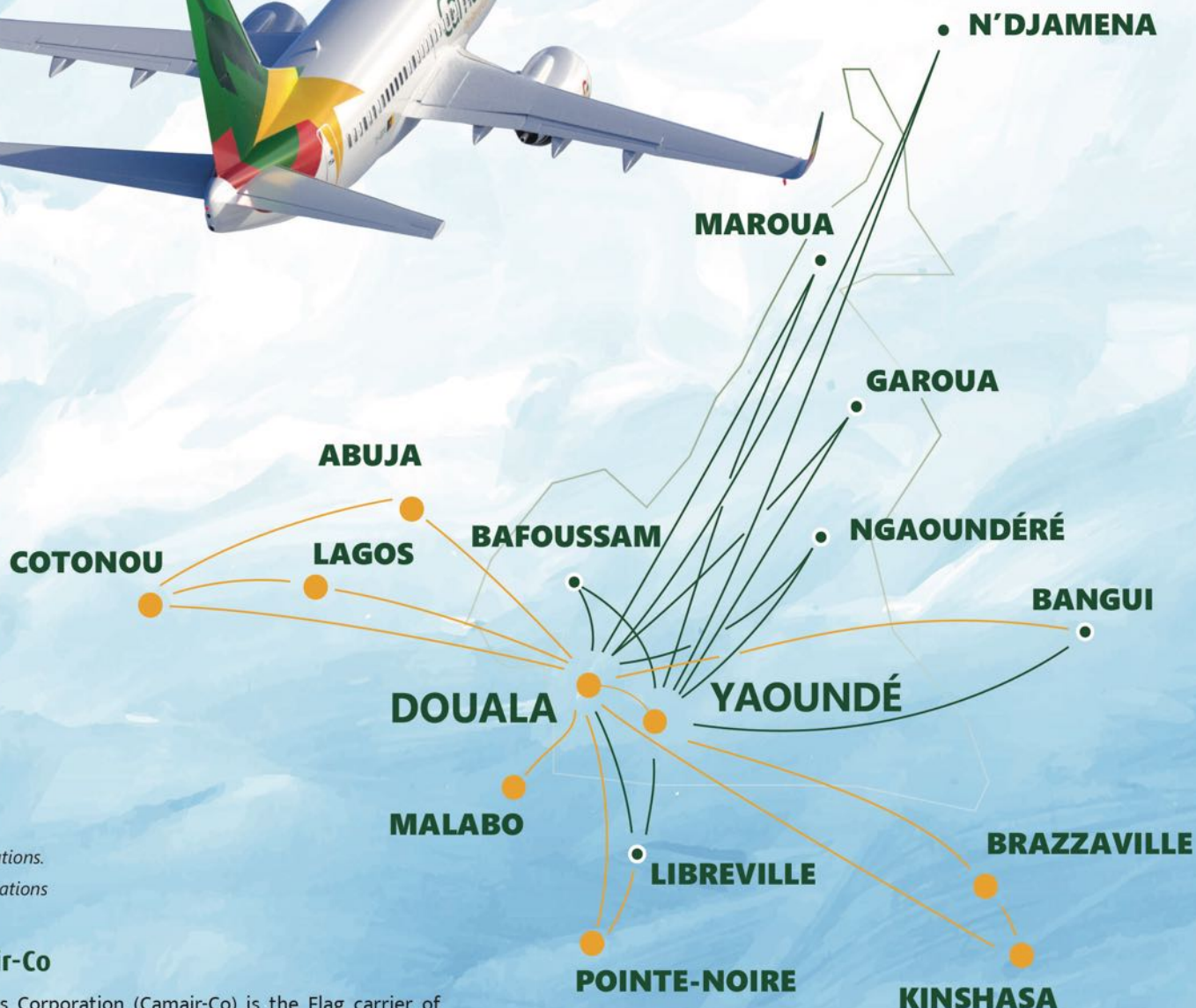
- **TRANSPORT NATIONAL ET INTERNATIONAL (MARITIME, AIR, TERRESTRE)**
- **COMMISSIONNAIRE EN DOUANE AGRÉE**
- **DÉMENAGEMENTS**

AEROPORT DE DOUALA - ZONE FRET - BP 13 280 Douala - Tél. + 237 243 122 168

www.challengeairsea.com



Discover the planned **new** destinations



f CamairCo | www.camair-co.cm

● Actuals destinations.
● Planned destinations

About Camair-Co

Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co) is the Flag carrier of Cameroon, whose Head Office is located in Douala, the economic capital of the country. Created by Presidential Decree N° 2006/293 of 11 September 2006, Camair-Co is the manifestation of the will of the Head of State, His Excellency Paul BIYA, to provide Cameroon with a competitive, conquering, viable and profitable airline, which meets international standards and ranks among the best companies on the African continent. Its share capital amounts to 100 000 000 CFA francs.

Camair-Co has for the sixth consecutive time obtained IOSA certification granted by the International Transport Association (IATA), a sign of recognition of the high quality of its operations and its compliance with international standards in terms of air safety.

 **Camair-Co**
The Star of Cameroon



Mise en œuvre de la SNFI

Les six travaux d'Hercule

à réaliser en 5 ans

Retour sur les grands chantiers à finaliser entre 2023 et 2027 pour faire reculer l'exclusion financière au Cameroun



Inclusion financière: la stratégie nationale expliquée

Afin d'atteindre son objectif d'amélioration du niveau d'inclusion financière au Cameroun à l'horizon 2027, la Stratégie Nationale de la Finance Inclusive repose sur six piliers stratégiques. Il s'agit d'abord de l'amélioration de la qualité, de la disponibilité et de l'accessibilité de l'offre des produits et services financiers. Sur ce volet, il est question d'améliorer l'accès et l'utilisation

du crédit, à travers notamment le renforcement des mécanismes de financement et de refinancement des établissements de microfinance (EMF), la promotion des produits financiers adaptés aux besoins des jeunes, femmes et autres MPME, la réduction du coût du crédit. Il est également question d'assurer une meilleure couverture des risques liés à l'octroi des crédits, au moyen du développement des produits d'assurance adaptés et accessibles

pour faire face aux principaux risques, par exemple. La professionnalisation des EMF et l'amélioration de la couverture territoriale des zones non desservies par les structures financières font également partie des chantiers à déblayer dans le cadre de ce premier pilier de la SNFI.

Ensuite, il y a la facilitation de l'accès aux financements aux MPME agricoles et agroalimentaires. Sur ce volet, apprend-on, le Gouvernement et ses partenaires s'emploieront dans la mise en œuvre de la SNFI, énumère le document, à «améliorer l'offre des produits et services financiers adaptés aux besoins des acteurs des chaînes de valeur agricoles, renforcer les capacités des acteurs en finance agricole pour une meilleure utilisation des produits financiers offerts, et promouvoir des mécanismes de gestion du risque agricole». Par ailleurs, la SNFI ambitionne, au bout de 5 ans, de promouvoir l'innovation et la finance numérique. Ce qui passe, apprend-on, par le développement des infrastructures technologiques permettant une meilleure offre de services financiers digitaux, qui devront, par ailleurs, être sécurisés et adaptés aux besoins de la populations cible; la facilitation de l'utilisation des systèmes et autres moyens de paiement électroniques; ou encore la diversification de l'offre des services financiers digitaux.

Dans le cadre du 4^{ème} pilier de la SNFI, qui est la promotion de la finance islamique, le Cameroun ambitionne de relever cinq défis majeurs. A savoir, «informer et sensibiliser le grand public sur la spécificité et le fonctionnement de la finance islamique, mettre en œuvre des programmes de



Secteur informel: intégrer le circuit formel

formation en finance islamique, soutenir la mise en place et le développement des institutions spécialisées en finance islamique, renforcer les capacités des institutions financières pour le développement et la gestion des produits financiers islamiques, et appuyer la mobilisation des ressources pour soutenir la fourniture des produits financiers islamiques».

Enfin, les 5^{ème} et 6^{ème} axes stratégiques de la SNFI sont articulés autour de la promotion de l'éducation financière et de la protection des consommateurs, puis l'amélioration du cadre réglementaire et fiscal des acteurs du secteur financier. «Il s'agit tout d'abord, par une démarche éducative, de permettre à l'ensemble de la population de faire des choix éclairés en matière de gestion de l'argent, domaine qui concerne chaque personne dans sa vie quotidienne, de l'enfance à la vieillesse», d'une part, et d'autre part, de mettre en place «une réglementation adaptée et actualisée», qui

permettra d'instaurer «un environnement de confiance entre les fournisseurs et les consommateurs de services financiers et le pouvoir judiciaire».

Tout ceci passe, apprend-on, par l'élaboration d'un programme national d'éducation financière, la promotion de l'éducation en assurance agricole, la promotion des bonnes pratiques en matière de protection des consommateurs, le renforcement des capacités des associations de protection et de défense des droits des consommateurs, la mise en place des mesures fiscales incitatives et propices au développement de l'inclusion financière, l'amélioration du cadre législatif et réglementaire en faveur de la finance digitale...

BRM

La SNFI est un cadre crucial pour l'inclusion financière, impulsant des réformes stratégiques et renforçant le secteur financier.



Sylvester Moh Tangongho

Les établissements de microfinance ont l'inclusion financière "dans la peau"

Le Directeur Général du Trésor et de la Coopération Financière et Monétaire (DGTCFM) au Ministère des Finances revient sur la place prépondérante que joue le secteur de la microfinance dans l'écosystème de l'inclusion financière.



Moh Sylvester Tangongho: DGTCFM

Monsieur le Directeur Général, pouvez-vous nous donner un bref aperçu, en chiffres, de l'activité de la microfinance au Cameroun en 2022, par exemple ?

Au 31 décembre 2022, le Cameroun compte 378 établissements de microfinance (EMF) agréés et répartis en trois catégories, contre 402 un an plus tôt. Cette baisse est consécutive aux retraits d'agrément opérés par le Ministère des Finances suite au constat de la cessation d'activités de certains EMF. La répartition des établissements de microfinance selon la catégorie se présente

comme suit : 301 EMF agréés exercent en première catégorie (79,63%); 75 EMF agréés exercent en deuxième catégorie (19,84%); et deux EMF exercent en troisième catégorie (0,53 %).

En considération des activités, et ce malgré le passage de La Régionale d'épargne et de crédit SA en banque, le secteur s'est caractérisée une hausse du total du bilan des EMF de 14% en valeur relative, soit 129 milliards de FCFA en valeur absolue. Il passe ainsi de 911,7 à 1 040,7 milliards de FCFA ; une augmentation de 11,2% des dépôts

collectés par les EMF, passant de 728,4 à 809,6 milliards de FCFA à ; une hausse de 11,5% du volume des crédits octroyés par les EMF, passant de 539,7 à 602,0 (+62,3 milliards de FCFA); une régression du taux de créances en souffrance, passant de 22,7% au 31 décembre 2021 à 20,8% au 31 décembre 2022; et une diminution du nombre de comptes de la clientèle (-2,15%), sous l'effet du passage de La Régionale d'épargne et de crédit SA en banque. S'agissant de la couverture géographique, le nombre d'agences des EMF est passé de 1 724 à 1 747, soit une augmentation de 23 points de services.



En quoi les établissements de microfinance constituent-ils un vecteur de l'inclusion financière au Cameroun ?

Avant de répondre à votre question, permettez-moi de dire que les pouvoirs publics accordent une importance capitale à l'inclusion financière, tant elle cristallise les stratégies de réduction de la pauvreté et de promotion de la prospérité partagée, que notre pays a adoptées. Dans ce sillage, le Cameroun s'est doté d'une Stratégie Nationale d'Inclusion Financière, dont les déclinaisons s'enchevêtrent parfaitement avec les axes de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND-30).

Quant à sa définition, je voudrais convoquer une des acceptions universellement rattachées à l'inclusion financière. Elle suppose l'accès et l'utilisation par les individus et les entreprises de toute une gamme de produits et de services financiers (transactions, paiements, épargne, crédit, assurance), qui soient certes d'un coût abordable, utiles, adaptés à leurs besoins et proposés par des prestataires fiables et responsables.

En effet, les agences et guichets des institutions financières permettent l'accès des populations sous ou non bancarisées, aux services financiers tels que l'épargne, le crédit, les transactions et l'assurance, toutes choses qui aident à construire des actifs et à réduire leur vulnérabilité, tout en leur donnant l'occasion de prendre en charge leur développement (éducation, activités génératrices de revenus, etc.).

Loin d'être dithyrambique, je pourrais affirmer sans détour que les établissements de microfinance ont l'inclusion financière «dans la peau», et les échecs et insuffisances enregistrés ne peuvent obérer les trajectoires que la microfinance a, bon en mal, su tracer dans notre pays dans le renforcement de l'inclusion financière.

Plusieurs raisons, idiosyncratiques pour la plupart, permettent de l'appréhender sous ce prisme : D'abord, leur essence : les établissements de microfinance ont été créés pour l'inclusion financière, comme en témoigne à juste titre la définition donnée par les règlements Cemac/Umac/Cobac successifs, respectivement du 13 avril 2022 et du 27 septembre 2017, qui considèrent la microfinance comme : «une activité exercée par des entités agréées n'ayant pas le statut

de banque ou d'établissement financier tel que défini à l'Annexe à la Convention du 17 janvier 1992 portant harmonisation de la réglementation bancaire dans les Etats de l'Afrique Centrale, et qui pratiquent, à titre habituel, des opérations de crédit et/ou de collecte de l'épargne, et offrent des services financiers spécifiques au profit des populations évoluant pour l'essentiel en marge du circuit bancaire traditionnel».

Ensuite, leur proximité avec les cibles exclues du système bancaire traditionnel : le réseau de distribution des établissements de microfinance s'établit au 31 décembre 2022 à 1 747, contre 389 pour le secteur bancaire à la même date. Dans les zones les moins servies, en l'occurrence l'Adamaoua, le Nord ou l'Extrême-Nord, la répartition des agences ouvertes par les EMF se présente comme suit : 62 (Nord), 61 (Est) et 56 (Adamaoua), contre respectivement 10 (Nord), 8 (Est) et 7 (Adamaoua) pour les banques. Enfin, leur hétérogénéité et leur adaptabilité : elles servent de cadres de customisation par défaut et par dessein des besoins financiers exprimés par les populations, qui du fait de l'absence de garanties éligibles selon les critères retenus par l'Acte uniforme OHADA sur les sûretés, appelle de la part des établissements plus d'ingéniosité et de créativité, pour trouver un juste équilibre entre les impératifs de conformité et de demande de services financiers à la carte.

De par son essence, la microfinance est destinée aux personnes à faibles revenus. Mais, l'on observe que les établissements de microfinance (EMF) pratiquent souvent des taux d'intérêts exorbitants, parfois à la limite usuraire, lorsqu'on tient compte des différents coûts adossés à un crédit. Que fait le Gouvernement camerounais pour lever cette entrave à l'inclusion financière ?

En effet, s'il est vrai que l'enthousiasme originel se rapportant à la contribution des établissements de microfinance était excessif, il n'en demeure pas moins que les réactions actuelles, quoique légitimes, ne devraient pas conduire «à jeter le bébé avec l'eau du bain». Nos services s'attèlent à faire la part des choses, entre ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas.

Toute proportion gardée, il importe de préciser que les conditions particulières centrées sur la spécificité des contreparties des établissements de microfinance (absence

de garanties conventionnelles, difficultés à rembourser les crédits reçus, faibles tickets dont coûts administratifs de suivi importants...etc) sont en partie responsables du renchérissement du coût du crédit, bien qu'une tarification non responsable ne favorise ni l'éclosion de l'établissement, ni l'amélioration des conditions de vie des clients.

Aussi, l'activité d'intermédiation se nourrit des effets moutonniers, qui ont souvent pour tremplin une anticipation du comportement d'un segment-type principalement en matière de remboursement des crédits. Comme mesures prises par les pouvoirs publics pour réduire l'impact d'une tarification excessive sur l'inclusion financière, je citerai en bonne place : l'adoption du Règlement n°04/19/CEMAC/UMAC/CM du 10 août 2020 relatif au TEG (taux effectif global), à la répression de l'usure et à la publication des conditions de banque dans la CEMAC, aux établissements de microfinance, entré en vigueur depuis le 1^{er} semestre 2020.

Les effets de cette réglementation sont déjà perceptibles dans les concours octroyés par les EMF aux PME et ceux des personnes morales autres que les PME et grandes entreprises. On peut s'offusquer que les effets sur la clientèle des particuliers restent attendus, mais je puis vous affirmer que les actions mises en œuvre porteront leurs fruits de si peu.

L'adoption du règlement N°01/20/CEMAC/UMAC/COBAC du 03 juillet 2020 relatif à la protection des consommateurs des produits et services bancaires dans la CEMAC et ses textes d'application, notamment le règlement COBAC R-2020/06 du 30 juillet 2020 relatif au traitement des réclamations des consommateurs des produits et services bancaires dans la CEMAC; et le Règlement COBAC R-2020/04 relatif au service bancaire minimum garanti, qui a énuméré les 22 services et produits bancaires devant être fournis gratuitement au consommateur-cible des services financiers.

Comme mesures d'accompagnement à la baisse des taux, de nombreux programmes gouvernementaux sont à pied d'œuvre, notamment les projets octroyant des lignes de financement ou encore les dispositifs de garanties de crédits, qui contribuent de manière significative quoiqu'à moyen et



Des revendeuses dans un marché,

court terme, à une baisse des taux pratiqués. Les actions menées par le Comité National Economique et Financier (CNEF) et le MINFI ont permis une sensibilisation des différents maillons de la chaîne de fourniture des services financiers. La prochaine étape prévoit des actions plus contraignantes.

De manière structurelle, le Ministre des Finances a instruit la mise en place d'un dispositif de refinancement des EMF. Un groupe de travail interministériel intégrant la profession et les associations de consommateurs des services financiers et bancaires a été créé et une étude de benchmarking a été réalisée. Les travaux d'enrichissement, de calibrage et de structuration sont en cours.

Parallèlement à cette initiative, et afin de pallier l'absence de leur éligibilité au refinancement de la Banque Centrale, et favoriser une diversification et un approfondissement de leur exploitation, le Conseil d'administration de la BEAC a, lors de sa session du 21 mars 2023, autorisé le Gouvernement de la BEAC à ouvrir, au cas par cas, dans les conditions à définir par la BEAC bien évidemment, des comptes courants et des comptes de règlement aux établissements de microfinance habilités à

fournir les prestations de services de paiement. Des réflexions y attenantes sont entamées.

Qu'il me soit permis de dire que grâce à ces nouvelles mesures conjuguées aux actions fortes, prescrites par le Chef de département, les freins qui obèrent les efforts de promotion de l'inclusion financière à travers une tarification responsable, connaîtront une baisse considérable dans les années à venir.

La réputation de la microfinance a été quelque peu écornée ces dernières années au Cameroun par des fermetures consécutives à la mauvaise gestion, des taux d'intérêts élevés et même la recrudescence des opérateurs clandestins. Dans un tel contexte, que font les pouvoirs publics pour maintenir la microfinance parmi les leviers de l'inclusion financière ?

Comme vous le savez l'activité de microfinance au Cameroun est organisée autour des textes communautaires. Dans ce sillage, les autorités monétaires de Cemac ont le 27 septembre 2017, adopté un nouveau dispositif réglementaire applicable à l'activité de microfinance, des textes d'application.

Ce nouveau cadre renforce les mécanismes de contrôle interne et de gouvernance,

notamment la mise en place des comités spécialisés ayant la même nomenclature et structure que celles applicables aux banques, améliore les conditions de reporting interne et externe, prescrit l'évaluation des organes de gouvernance et de gestion et impose des sujétions particulières aux administrateurs, commissaires aux comptes et aux directeurs généraux.

Je voudrais aussi me féliciter des actions d'assainissement du secteur avec le recensement ayant permis la fermeture des entités exerçant l'activité de microfinance sans agrément, ou l'adoption des mesures d'encadrement pour celles présentant des potentialités perceptibles pouvant être mises à contribution dans le cadre des actions de promotion de l'inclusion financière. Dans la même veine, les contrôles administratifs permanents se sont poursuivis.

En perspective, il est prévu entre autres mesures, celles devant conduire à la révision de l'Arrêté portant contrôle administratif des EMF pour rendre plus efficace les contrôles, ainsi que le démarrage des réflexions sur la mise en place d'un fonds de surveillance des EMF.

Elisabeth Bell et BRM



Financial inclusion

A support program to steer the national strategy

Brief presentation of the tool set up by the Government to coordinate its inclusive finance actions in Cameroon.

Financial inclusion is a fundamental issue for governments and policymakers worldwide. In Africa, less than 20% of households have access to formal financial services, according to official figures. This low level of financial inclusion is an obstacle to socioeconomic development and the reduction of inequality and poverty, according to various analysts. Conversely, strong financial inclusion promotes economic, monetary and financial stability, while making household savings and investment decisions more efficient. With positive effects on the economy as a whole.

Aware of these challenges, the Government of Cameroon, which has always placed financial inclusion at the heart of the fight against poverty, drew up an initial inclusive finance strategy document in 2014 in line with the broad outlines set out in the Growth and Employment Strategy Document (DSCE), as part of a participatory process involving all financial sector players. Implementation of this strategy was entrusted to the Programme d'appui à la stratégie nationale de la finance inclusive (PASNFI).

Placed under the supervision of the Ministry of Finance, this program, which is now seeing the light of day, will be set up by Prime Ministerial Order no. 050/CAB/PM on June 02, 2014. With the aim of implementing and monitoring the national strategy for inclusive finance, this program is structured around three main secondary objectives. These include improving the quality and availability of supply to meet people's need

for financial services; improving the social performance of microfinance institutions; and improving the environment for the microfinance sector. To achieve these expected results, PASNFI's institutional framework comprises a Program Steering Committee, which meets twice a year, and an Implementation Unit.

The Implementation Unit, based in Yaoundé, is headed by a National Coordinator, Victor Ndzana Nduga. This Unit, which is the executive body of the National Strategy for Inclusive Finance (SNFI) updated in 2023, is responsible for implementing and monitoring the SNFI, evaluating the performance of SNFI projects/programs, coordinating the work of the various players involved in the strategy, and supporting general reflection on the financial sector. It also ensures that projects and programs associated with the SNFI are coherent and consistent, and that they are aligned with best practices. In addition, this operational body sets up a system of consultation with other partners.

The main development partners supporting the Cameroonian Government in achieving its financial inclusion objectives are the United Nations Development Program (UNDP) and the French Development Agency (AFD). The first strategy document, drawn up in 2014 and now obsolete, the new National Inclusive Finance Strategy document was unveiled at a ceremony presided over by Finance Minister Louis Paul Motazé in Yaoundé on February 21, 2023.

It was an opportunity for the Government to thank the support of donors and reiterate Cameroon's ambition in terms of financial

inclusion. Namely: "to have a financially literate Cameroonian population, with increased access to a range of sustainable, innovative, adapted, diversified and affordable products and services, offered by a diversity of technically capable financial services partners, in a constantly evolving legal, regulatory and fiscal environment".

After a number of achievements since its launch, PASNFI is announcing the imminent holding of an investors' roundtable, with a view to mobilizing the financing needed to implement the National Strategy for Inclusive Finance. The aim will be for each donor to identify the area in which they feel it would be most worthwhile to finance. A new UNDP funded project has also been announced, following the completion of the Cameroon's Economic Resilience Support Project. In the area of financial services consumer protection, the new project currently being finalized will also be implemented next year.

Elisabeth Bell



Victor Ndzana Nduga

Il existe des opportunités prometteuses pour améliorer l'inclusion financière au Cameroun

Le Coordonnateur du Programme d'appui à la Stratégie Nationale de la Finance Inclusive (PASNFI) dresse l'état des lieux de l'inclusion financière dans le pays, révèle les obstacles et détaille les leviers à actionner pour améliorer les indicateurs y relatifs, dans le cadre du programme dont il a la charge.



Victor Ndzana Nduga

Monsieur le Coordonnateur, que signifie inclusion financière, et en quoi consiste-t-elle concrètement ?

L'inclusion financière fait référence à l'ensemble des efforts visant à rendre les services financiers accessibles à tous, en particulier à ceux qui sont traditionnellement exclus du système financier, comme les personnes à faible revenu, les jeunes, les personnes âgées, les femmes et les minorités.

Elle repose sur trois principaux piliers : D'abord l'accessibilité : tous les individus et les entreprises devraient avoir accès à un éventail de services financiers abordables, y compris les comptes bancaires, le crédit, l'assurance, les paiements et les services d'épargne. Cela peut signifier la création de points de service dans les zones rurales, l'abaissement des exigences d'ouverture de compte ou l'utilisation de technologies comme la banque mobile, pour atteindre les personnes sans accès à une banque traditionnelle.

Ensuite, il y a l'utilisation : les services financiers ne sont utiles que s'ils sont effectivement utilisés. Les obstacles à l'utilisation peuvent inclure le manque de confiance, le manque de connaissance des produits, ou le coût d'utilisation des services. Les efforts pour surmonter ces obstacles pourraient inclure des campagnes d'éducation financière ou des incitations financières à l'utilisation de services financiers.

Enfin, nous avons la qualité : les services financiers doivent être fournis d'une manière qui est bénéfique pour les clients. Cela



signifie que ceux-ci devraient être en mesure de comprendre les produits et services qui leur sont offerts, et les risques qu'ils prennent devraient être appropriés à leur situation financière. L'inclusion financière de qualité implique également la protection des droits des clients et la garantie qu'ils ont un recours en cas de traitement injuste.

En résumé, l'inclusion financière consiste à mettre en place des systèmes et des politiques qui permettent à tous d'avoir également accès à des produits financiers sûrs, abordables et bénéfiques.

Quelle appréciation faites-vous du niveau d'inclusion financière au Cameroun ?

Selon les statistiques de la Banque Mondiale, en 2017, environ 35% des adultes camerounais avaient un compte en banque, ce qui indique que l'inclusion financière au Cameroun s'améliore, mais reste relativement faible comparativement à la moyenne mondiale qui est d'environ 69%.

Par ailleurs, un certain nombre de défis subsistent. Par exemple, l'accès aux services financiers est souvent limité dans les zones rurales et de nombreux adultes n'utilisent pas de services financiers formels, en raison de la faible connaissance envers des institutions financières et des coûts d'accès à ces services financiers.

Il existe toutefois des opportunités prometteuses pour améliorer l'inclusion financière au Cameroun, notamment par le biais des technologies financières numériques. Les services mobiles d'argent, par exemple, ont gagné en popularité et offrent un potentiel significatif pour atteindre les populations non bancarisées.

En somme, bien qu'il reste du chemin à faire pour réaliser une inclusion financière complète, le Cameroun a fait des progrès significatifs et a de nombreuses opportunités pour améliorer davantage l'accès et l'utilisation des services financiers pour tous ses citoyens. A ce sujet, les progrès significatifs concernent l'usage des services financiers formels : selon l'indice global Findex de la Banque Mondiale, 34,9% des adultes camerounais âgés de 15 ans et plus ont un compte bancaire en 2017, comparativement à environ 62,3% en moyenne en Afrique subsaharienne; l'accès aux services bancaires traditionnels est généralement limité, particulièrement dans

les zones rurales du Cameroun. De plus les coûts associés à l'ouverture et au maintien d'un compte bancaire restent un obstacle pour une proportion importante de la population.

En ce qui concerne l'inclusion financière digitale, le développement des technologies mobiles a toutefois ouvert la voie à une amélioration de l'inclusion financière. En effet, l'argent mobile est de plus en plus populaire et accessible, avec des taux d'adoption en hausse. Le secteur de la microfinance joue également un rôle important dans l'offre des services financiers aux populations à faible revenu.

L'inclusion financière fait référence à l'ensemble des efforts visant à rendre les services financiers accessibles à tous, en particulier à ceux qui sont traditionnellement exclus du système financier, comme les personnes à faible revenu, les jeunes, les personnes âgées, les femmes et les minorités.

En conclusion, malgré des défis considérables en matière d'accès aux services financiers formels, des avancées sont réalisées grâce à l'introduction de nouvelles technologies et l'avènement de structures de microfinancement. Il est néanmoins important de continuer à travailler pour éliminer les obstacles à l'accès et à l'utilisation des services financiers pour atteindre un niveau d'inclusion financière plus élevé au Cameroun.

Quel est l'intérêt pour un pays comme le Cameroun de promouvoir l'inclusion financière ?

L'inclusion financière est une étape clé dans le développement économique et social d'un pays. Elle offre divers avantages à un pays comme le Cameroun sur plusieurs plans, notamment sur le développement économique: l'inclusion financière peut stimuler l'économie nationale en augmentant la liquidité disponible et en favorisant l'épargne et l'investissement, qui aura pour conséquence la stimulation de la croissance économique du pays. C'est aussi un levier de réduction de la pauvreté. En effet, l'inclusion financière permet aux ménages et aux entreprises d'accéder à divers services financiers, tels que les comptes d'épargne, les prêts, l'assurance et les transferts d'argent, qui peuvent les aider à gérer les risques, à investir dans de nouvelles opportunités et à améliorer leur bien-être économique.

Par ailleurs, l'inclusion financière peut promouvoir l'égalité sociale en évitant l'exclusion des groupes marginalisés du système financier. Cela peut aider à réduire les inégalités de revenus et de richesse dans le pays. En permettant également à un plus grand nombre de personnes d'accéder à des services financiers sûrs et fiables, l'inclusion financière peut contribuer à la stabilité financière du pays en réduisant la prévalence de services financiers informels et potentiellement risqués. Le fait de promouvoir l'inclusion financière peut stimuler l'innovation dans le secteur financier. Car, les institutions financières développent de nouveaux produits et services pour atteindre des clients non bancarisés ou sous-bancarisisés. En résumé, l'inclusion financière peut jouer un rôle clé dans la réalisation des objectifs de développement économique du Cameroun.



Au regard de l'état des lieux qui a été fait dans le cadre de l'élaboration de la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière, quels sont les principaux facteurs bloquants d'une inclusion financière appréciable au Cameroun ?

Il y a plusieurs facteurs qui entravent une inclusion financière appréciable au Cameroun. Voici quelques-uns des obstacles les plus courants : l'accès limité aux services financiers : beaucoup de régions au Cameroun manquent d'institutions financières adéquates et accessibles. Cela peut être particulièrement problématique dans les zones rurales où les installations peuvent être rares. Il y a également le manque d'éducation financière : l'ignorance des produits financiers et comment ils fonctionnent peut dissuader les gens de les utiliser. L'éducation financière est aussi essentielle pour permettre aux gens de prendre des décisions financières éclairées.

Dans le même temps, l'infrastructure nécessaire pour soutenir les services financiers peut être insuffisante. Cela peut inclure des problèmes de connectivité, un manque d'électricité et de mauvaises routes. De même, les politiques et réglementations actuelles peuvent ne pas encourager l'inclusion financière. Par exemple, les exigences en matière de documents d'identification pour l'ouverture de comptes bancaires peuvent exclure une partie de la population. Le chômage et la précarité de l'emploi peuvent également entraver l'inclusion financière. Car, ils réduisent le revenu disponible et la capacité à épargner. On observe aussi qu'une grande partie de la population camerounaise vit dans la

pauvreté, ce qui rend difficile l'accès aux services financiers et l'utilisation de ces services.

Pour surmonter ces défis, il est nécessaire et mettre en place des politiques et des initiatives ciblées visant à promouvoir l'inclusion financière, comme l'éducation financière, le développement de l'infrastructure et l'instauration d'un environnement réglementaire favorable.

Selon vos analyses, sur quels leviers pensez-vous qu'il faut prioritairement actionner pour atteindre un niveau acceptable d'inclusion financière dans le pays ?

Pour améliorer l'inclusion financière dans un pays comme le Cameroun, plusieurs leviers peuvent être pris en compte. De ce point de vue, le développement et le déploiement des fintechs peut permettre d'atteindre une grande part de la population non bancarisée, notamment dans les zones rurales. Cela peut passer par les services d'argent mobile, les plateformes de prêt en ligne, etc. L'éducation financière est également un levier crucial. De nombreuses personnes n'utilisent pas les services financiers en raison du manque de connaissances financières. Par ailleurs, il faut établir une réglementation qui favorise l'inclusion financière. Cela peut inclure la création d'environnements favorables pour l'innovation financière numérique, des lois qui encouragent la protection du consommateur, et une réglementation efficace des institutions de microfinance.

L'extension de l'infrastructure financière, principalement dans les régions rurales peut aussi favoriser l'inclusion financière. Cela peut inclure autant le déploiement de

distributeurs automatiques de billets et d'agences bancaires que d'agents de services financiers mobiles. Il est également important de développer des produits qui répondent aux besoins spécifiques des segments de population actuellement sous-servis. Par exemple, des produits d'épargne ou de crédit. Spécifiquement conçus pour les agriculteurs ou les entrepreneurs, ces produits pourraient augmenter l'utilisation des services financiers. Tout comme il est essentiel de travailler sur l'inclusion financière des femmes, souvent marginalisées dans l'accès aux services financiers. Cela pourrait passer par des politiques d'incitation spécifiques ou la création de produits adaptés.

Les innovations majeures les plus notables font suite aux nombreuses enquêtes menées en prélude à l'élaboration de la Stratégie Nationale de la Finance Inclusive 2023-2027 et mettent l'accent sur la finance agricole et numérique, encourageant l'innovation et la finance islamique pour un développement durable.



Une première Stratégie Nationale de l'Inclusion Financière a été élaborée en 2014, avant d'être actualisée au cours de l'année 2023. Qu'est-ce qui justifie ce réajustement ?

Le réajustement de la SNFI est en partie dû au changement de stratégie nationale en termes de développement. La première Stratégie Nationale de la Finance Inclusive (SNFI 2014) découlait du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE 2010-2020), qui a été remplacé par la Stratégie Nationale de Développement (SND30) de laquelle découle la SNFI 2023-2027. Ce réajustement est aussi et surtout dû à l'évolution du contexte technico-socio-économique national de ces dernières années. Ces évolutions ont été mises en lumière par les récentes études menées sur le territoire national.

En effet, l'étude FinScope sur la demande des services financiers au Cameroun; l'étude de l'offre et de la réglementation ; le diagnostic de la finance digitale; l'analyse du paysage de la finance islamique, etc., qui ont fait ressortir de nouvelles couches de vulnérabilité exacerbées par l'insécurité entretenue notamment par les attaques et les conflits armés dans les régions de l'Extrême-Nord, du Sud-Ouest, auxquels se sont ajoutés la crise de la Covid-19 et la guerre en Ukraine, qui aggravent les vulnérabilités existantes, lesquelles ont commandé la définition de nouvelles priorités en matière d'inclusion financière au niveau national, notamment : le développement de produits financiers plus innovants en faveur du secteur agricole, agroalimentaire et du monde rural, dans un environnement particulièrement marqué par l'essor de nouvelles technologies.

Quelles innovations majeures, pour ainsi dire, contient la stratégie actualisée dans le cadre du programme dont vous avez la charge ?

Les innovations majeures les plus notables font suite aux nombreuses enquêtes menées en prélude à l'élaboration de la présente stratégie. Plus concrètement, la Stratégie Nationale de la Finance Inclusive 2023-2027 met un accent particulier sur la finance agricole et numérique. De nouveaux axes stratégiques ont ainsi vu le jour. Il s'agit notamment de l'axe stratégique N°2 qui concerne la facilitation de l'accès au financement en faveur des chaînes de valeur et MPMEs agricoles et agro-alimentaires.



L'amélioration de la productivité du secteur agricole fait partie des priorités de la SND 2020-2030.

Il y a également l'axe stratégique N°3 sur la promotion de l'innovation et de la finance numérique. Le développement des technologies de l'information et de la communication qu'a connu le Cameroun au cours des dernières années a eu un impact considérable sur le monde de la finance, en general, et sur le secteur de la microfinance, en particulier. D'où la nécessité d'un axe stratégique dédié à la question de la numérisation des produits et services financiers. L'axe stratégique N°4 relatif à la

promotion et au développement de la finance islamique vise à promouvoir la finance islamique à travers le développement, la vulgarisation et la promotion d'une offre de produits financiers islamiques, notamment bancaires, de microfinance, d'assurances, de fonds d'investissement et des produits du financement social (Qard Hasan, Waqf et Zakat).

Elisabeth Bell et Brice R. Mbodiam



INDEX DES ANNONCEURS

3S MOTORS - CONTINENTAL	83	KRYSTAL PALACE	63
3S MOTORS - JEEP	109	MEKIN HYDRO	87
3S MOTORS - NISSAN	14	MIT CHIMIE	156
AFRILAND FIRST BANK	10-11, 172	NHPC- Nachtigal Hydro Power Company	2, 58-59
ALUCAM	155	PAD - Port Autonome de Douala	48-49
APAVE CAMEROUN	123	PMUC	103
ATLANTIQUE ASSURANCES SA	127	PROFAB	4 ^e de couverture, 79
BC-PME S.A - Banque Camerounaise des PME	70-71	PROMETAL	78
BICEC	4	RAZEL CAMEROUN	96
BUNEC - BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL	132-133	SCB CAMEROUN	95
BUREAU NATIONAL DE LA CARTE ROSE CEMAC	100-101	SCDP	6
CAMAIR-CO	3 ^e de couverture, 189	SGS CAMEROUN	2 ^e de couverture, 42
CAMPOST	53	SIC - Société Immobilière du Cameroun	20, 176-177
CAMRAIL	151	SNI - Société Nationale d'Investissement	74
CAMTEL	16, 52	SODECOTON	38-39
CAS - Challenge Air Sea Cameroon	169, 188	SOFAVINC	162-163
CBC BANK - CommercialBank	81	SOLARHYDROWATT	169
CBC BOURSE	18, 117	SONATREL	88-89
CCAA - Cameroon Civil Aviation Authority	142	SOPECAM	141
CHANAS ASSURANCES	8	SPA KRYSTAL PALACE	118
CHANAS ASSURANCES VIE	136-137	SRC-Société de Recouvrement des Créances	32-33
CRTV	120-122	STADE C2D	82
FICELLE	154	TRADEX SA	108
FONDS ROUTIER	106-107	UBC -Union Bank of Cameroon	112-113
GEMAT	64		
HGY - Hôpital Général de Yaoundé	144-145		

Réalisation et Impression:

GROUPE NESSE
66, Avenue des Champs Elysées
75 008 Paris - France
Tél : + 33 1 47 11 03 15 E-mail: infos@groupe nesse.fr

Régie publicitaire:

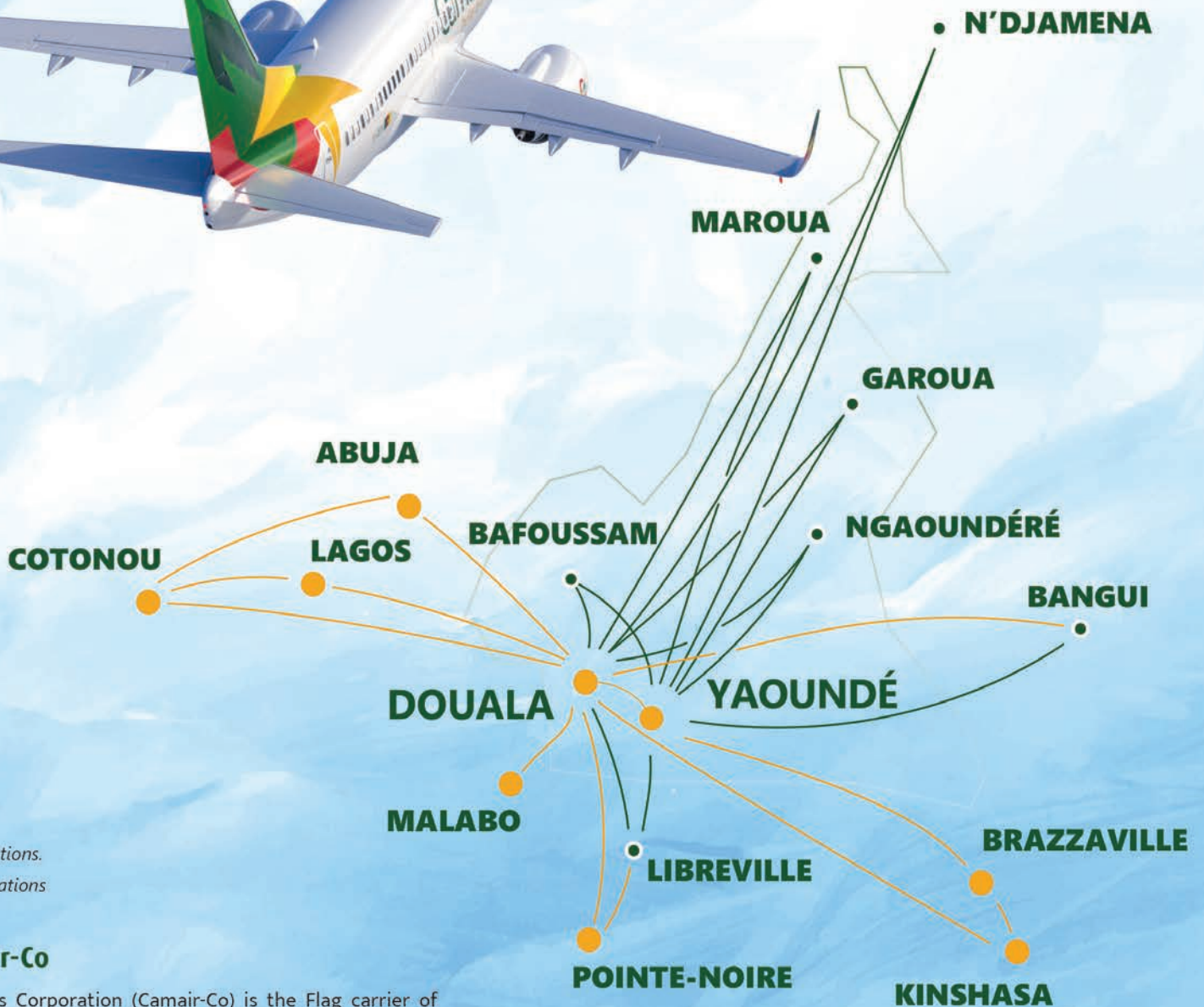
SOCAMED
B.P. 821 - Douala
Tél : + 237 243 53 22 61
+ 237 677 93 41 02
+ 237 677 934 677
E-mail : socamed.office@gmail.com
lesdossiersduminfi@gmail.com
infos@lesdossiersduminfi.com
www.lesdossiersduminfi.com

«Les Dossiers du Minfi» ont toujours veillé à ce que le contenu soit exact à la date de publication. Les opinions exprimées dans les articles reflètent les opinions des auteurs. Le matériel publié, les publicités, les éditoriaux et tout autre contenu sont publiés de bonne foi. L'éditeur ne peut garantir et n'assume aucune responsabilité de quelque nature que ce soit causé par des erreurs, coquilles ou inexactitude.

© Tous droits réservés et toute reproduction interdite sans l'autorisation de l'auteur.



Discover the planned **new** destinations



CamairCo | www.camair-co.cm



- Actuals destinations.
- Planned destinations

About Camair-Co

Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co) is the Flag carrier of Cameroon, whose Head Office is located in Douala, the economic capital of the country. Created by Presidential Decree N° 2006/293 of 11 September 2006, Camair-Co is the manifestation of the will of the Head of State, His Excellency Paul BIYA, to provide Cameroon with a competitive, conquering, viable and profitable airline, which meets international standards and ranks among the best companies on the African continent. Its share capital amounts to 100 000 000 CFA francs.

Camair-Co has for the sixth consecutive time obtained IOSA certification granted by the International Transport Association (IATA), a sign of recognition of the high quality of its operations and its compliance with international standards in terms of air safety.



Camair-Co
The Star of Cameroon



PROFAB

PROMETAL GROUPE



Découvrez l'expertise de PROFAB, spécialisée dans la fabrication de charpentes métalliques, structures pour ponts, portails et mezzanines. Nos réalisations allient qualité certifiée, respect des délais, et design unique signé PROMETAL.

Notre engagement envers la qualité, la disponibilité permanente de matières premières, un service après-vente de premier ordre, et un bureau d'étude dédié font de nous le partenaire idéal pour concrétiser vos projets.

Laissez-nous donner vie à vos idées métalliques !



Z.I Magzi - Bassa. BP 3061 Douala - Cameroun
Tél : +237 692 56 17 44 - www.prometal-cm.com - info@prometal-cm.com

